à Monsieur Petit,
hommage de l'auteur,
F. Stenacher

AGNÈS SOREL

ET

CHARLES VII

Typographie de L. Poupart-Davyl, rue du Bac, 30.

AGNÈS SOREL.

AGNÈS SOREL

ET

CHARLES VII

ESSAI SUR L'ÉTAT POLITIQUE ET MORAL DE LA FRANCE
AU XVe SIÈCLE

PAR

F.-F. STEENACKERS

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER & CIE, LIBRAIRES-EDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1868

Tous droits réservés

DC
102
S7

Gentille Agnez, plus de los tu mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que tout ce que en cloistre peut ouvrer
Close nonnain ni en désert hermite.
Comte d'Angoulême.)

On peut toujours découvrir dans l'inépuisable mine du passé des individualités mal comprises et mal jugées. Cela est d'un éternel intérêt pour l'histoire des idées.
(George Sand. *Sylvestre.*)

INTRODUCTION

I

Indépendamment de l'attrait qui s'attache à l'étude sérieuse et intime d'une époque aussi remplie, aussi dramatique que le milieu de notre quinzième siècle, plusieurs raisons nous ont invité à l'étude que nous entreprenons, et engagé à détacher une période considérable du règne de Charles VII pour la concentrer dans un tableau spécial, en groupant les personnages qui y ont joué les principaux rôles, autour d'une figure populaire, celle d'Agnès Sorel.

Nous trouvons le nom d'Agnès Sorel consacré également par l'histoire et par la poésie ; mais une étude attentive des faits et de leurs causes démontre que la maîtresse de Charles VII n'a pas reçu de l'histoire tout ce qui lui est dû, et que, par un étrange renversement des rôles, c'est la poésie qui s'est le plus rencontrée avec la vérité. Il semble que la situation ou même la séduction de la femme ait nui à ce que nous serions presque tenté d'appeler le personnage politique, si ce mot ne jurait pas avec la douce et gracieuse image que le nom de la Dame de Beauté éveille dans les esprits. En notre temps, il est vrai, un érudit sagace et consciencieux, M. Vallet de

Viriville, dans une monographie piquante et dans une savante histoire de Charles VII, reprenant le problème historique de l'influence d'Agnès Sorel sur les hommes et les événements de son époque, a tenté et accompli même, en dissipant bien des ténèbres, une sorte de réhabilitation. Mais, tout en rendant justice aux recherches heureuses auxquelles est due cette réhabilitation, nous avons pensé qu'elle n'était pas assez marquée ni peut-être assez complète; que, dans la monographie, elle perdait quelque chose de son charme et par conséquent de son effet par la variété et le luxe même des procédés de démonstration, et que, dans l'histoire, la belle et noble figure que l'on prétendait relever, ne prenait ni assez de place, ni assez de relief. C'est ce qui nous a décidé, non pas à reprendre le problème, qui nous semble résolu, ni la réhabilitation, qui est achevée, mais à faire ressortir plus vivement, s'il est possible, le mérite de la thèse et la légitimité de la réparation.

Nous avons donc essayé de faire pour Agnès Sorel ce qui a été fait tant de fois pour Jeanne Darc. En la laissant dans le grand tableau de son époque et dans tous ses rapports avec les personnages qui s'y meuvent, nous avons voulu arrêter sur elle les regards, détacher et faire ressortir l'auréole, longtemps obscurcie, qui l'entoure.

Ce n'est pas que nous prétendions établir une parité absolue entre les deux femmes qui ont été d'un si précieux secours au roi surnommé *le Bien Servi;* mais l'une n'est, en quelque sorte, que la continuation de l'autre, et, si les moyens ont été différents, c'est la même cause qu'elles ont servie. Il y a plus, c'est le même esprit qui les animait toutes deux; c'est la même flamme qui brûlait leurs cœurs, la noble flamme du patriotisme. Si l'histoire n'est que juste envers Jeanne Darc en multipliant, en

variant pour elle les formes de l'hommage et de l'admiration, en exhaussant chaque année le piédestal où elle l'a placée, elle ne doit pas non plus oublier celle qui a pris part à la même œuvre, et qui, pour avoir été moins héroïque et moins pure, ne saurait être sans injustice reléguée dans l'ombre et frustrée de la reconnaissance due à d'éclatants services. Qui sait aussi si elle n'est pas tombée elle-même victime de son amour pour la France?... S'il en était ainsi, et nous le prouverons peut-être, notre but ne serait que trop justifié : « Ayant été à la peine, pour employer le mot touchant de Jeanne parlant de son étendard, ne doit-elle pas être à l'honneur? »

Le quinzième siècle est l'époque critique de la formation de notre nationalité : c'est alors que naît et se dégage comme des ténèbres du chaos (au milieu de quels déchirements et de quelles convulsions !) l'idée de patrie. « Il suffit d'ouvrir l'histoire, dit M. Guizot, pour voir avec quelle ardeur, malgré une multitude de dissensions, de trahisons, toutes les classes de la société en France ont concouru à cette lutte, quel patriotisme s'est emparé alors de la noblesse féodale, de la bourgeoisie, des paysans même. Quand il n'y aurait, pour montrer le caractère populaire de l'événement, que l'histoire de Jeanne Darc, elle en serait une preuve plus que suffisante. Jeanne Darc est sortie du peuple; c'est par les sentiments, par les croyances, par les passions du peuple qu'elle a été inspirée et soutenue (1). »

C'est le spectacle de cette ardeur, de cette fermentation féconde, de cette éclosion laborieuse d'une grande idée dans une société appelée à de glorieuses destinées, qui donne un intérêt particulier et comme un charme

(1) *Histoire de la civilisation en Europe*, 8e édit., p. 303.

doux à la fois et mélancolique à cette époque de notre histoire. Il nous a paru toutefois que, pour goûter pleinement ce charme, il faut, par-delà les événements du dehors, par-delà l'appareil extérieur et la mise en scène du drame, pénétrer dans l'âme même des personnages pour y saisir les sentiments particuliers et divers d'où est sorti l'élan de la population française dans la première moitié du quinzième siècle, avec ce sentiment nouveau, désormais vivace, du patriotisme. Nous avons pensé enfin que nous aurions plus de chance d'atteindre le but, si nous pouvions nous placer dans le milieu le plus élevé de cette société en travail, là où a dû se trouver une conscience plus vive et plus éclairée du mouvement que nous voulons suivre, et des mobiles qui y ont présidé. C'est ce qui nous a fait songer à Agnès Sorel, que l'on peut, sans trop d'efforts, présenter comme la personnification aristocratique de ce mouvement, ainsi que Jeanne Darc en a été et en reste la personnification populaire.

Il n'est pas inutile que de temps à autre les sociétés heureuses et paisibles tournent leurs regards en arrière et les plongent même dans les temps les plus agités de leur passé, ne fût-ce que pour marquer leur point de départ et voir au prix de quelles luttes et de quels efforts leurs ancêtres leur ont assuré et transmis le patrimoine et, pour ainsi dire, le champ dont elles jouissent. Qui sait d'ailleurs si les fils n'auront pas encore à recommencer les luttes de leurs pères? Notre civilisation, toute fière qu'elle est et qu'elle peut être de son éclat et de ses progrès, est-elle garantie contre le retour des épreuves dont le passé nous a donné si souvent le spectacle? Des événements récents n'autorisent point trop à le croire. Ils ébranlent même singulièrement bon nombre de ces idées nouvelles d'humanitarisme, d'amour universel,

de progrès indéfini, qui nous ont été si souvent présentées comme la quintessence de la sagesse des nations et les éléments nécessaires de la civilisation moderne. Sans doute, il ne faut pas renoncer à ce qui étend le cercle de nos affections et multiplie ou resserre les liens qui nous unissent aux autres hommes, dans quelques points de l'espace qu'ils habitent; mais il faut aussi ne pas oublier la terre où nous sommes nés et les devoirs particuliers qui nous y attachent. Car c'est là que se trouve notre point d'appui, même pour nous élancer au dehors et remplir notre mission envers le monde, si la Providence nous a fait la faveur de nous en confier une. « Attache-toi à la Patrie, à la terre chérie de tes pères, dit Schiller : là sont les racines profondes et puissantes de ta force. »

Ainsi, un acte de justice ou de réparation historique à achever, un noble sentiment à entretenir en nous et à protéger contre des entraînements d'autant plus dangereux qu'ils sont plus élevés et plus purs, tels sont, avant tout, les motifs qui ont inspiré cet essai, et qui, nous l'espérons, si imparfait qu'il soit, suffiront à le justifier.

II

Un autre motif d'un ordre différent, d'un caractère également historique, s'est ajouté à ceux-là. Mais quelques développements nous paraissent ici nécessaires, et nous croyons même devoir les présenter avec quelque étendue.

M. Michelet ouvre par cette peinture le quatrième volume de son *Histoire de France :* « Si le grave abbé Suger et son dévot roi Louis VII s'étaient éveillés, du fond de leurs caveaux, au bruit des étranges fêtes que Charles VI donna dans l'abbaye de Saint-Denis, s'ils étaient revenus un moment pour voir la nouvelle France, certes, ils auraient été éblouis, mais aussi surpris cruellement; ils se seraient signés de la tête aux pieds et bien volontiers recouchés dans leur linceul.

« Et, en effet, que pouvaient-ils comprendre à ce spectacle? En vain ces hommes des temps féodaux, studieux contemplateurs des signes héraldiques, auraient parcouru des yeux la prodigieuse bigarrure des écussons appendus aux murailles; en vain ils auraient cherché les familles des barons de la croisade qui suivirent Godefroi ou Louis le Jeune; la plupart étaient éteintes..... En récompense, un peuple de noblesse avait surgi avec un chaos de douteux blasons. Simples autrefois comme emblèmes des fiefs, mais devenus alors les insignes des familles, ces blasons allaient s'embrouillant de mariages, d'héritages, de généalogies vraies ou fausses. Les animaux héraldiques s'étaient prêtés aux plus étranges accouplements. L'ensemble présentait une bizarre mascarade. Les devises, pauvre invention moderne, essayaient d'expliquer ces noblesses d'hier.

« Tels blasons, telles personnes. Nos morts du douzième siècle n'auraient pas vu sans humiliation, que dis-je? sans horreur, leurs successeurs du quatorzième. Grand eût été leur scandale, quand la salle se serait remplie des monstrueux costumes de ce temps, des immorales et fantastiques parures qu'on ne craignait pas de porter. D'abord des hommes-femmes, gracieusement attifés, et traînant mollement des robes de douze aunes; d'autres

se dessinant dans leurs jaquettes de Bohême avec des chausses collantes, mais leurs manches flottant jusqu'à terre. Ici, des hommes-bêtes brodés de toute espèce d'animaux ; là, des hommes-musique, historiés de notes qu'on chantait devant ou derrière, tandis que d'autres s'affichaient d'un grimoire de lettres et de caractères qui sans doute ne disaient rien de bon.

« Cette foule tourbillonnait dans une espèce d'église ; l'immense salle de bois qu'on avait construite en avait l'aspect. Les arts de Dieu étaient descendus complaisamment aux plaisirs de l'homme. Les ornements les plus mondains avaient pris les formes sacrées. Les siéges des belles dames semblaient de petites cathédrales d'ébène, des châsses d'or. Les voiles précieux que l'on n'eût jadis tirés du trésor de la cathédrale que pour parer le chef de Notre Dame au jour de l'Assomption voltigeaient sur de jolies têtes mondaines. Dieu, la Vierge et les saints avaient l'air d'avoir été mis à contribution pour la fête. Mais le Diable fournissait davantage. Les formes sataniques, bestiales, qui grimacent aux gargouilles des églises, des créatures vivantes n'hésitaient pas à s'en affubler. Les femmes portaient des cornes à la tête, les hommes aux pieds ; leurs becs de souliers se tordaient en cornes, en griffes, en queue de scorpion. Elles surtout, elles faisaient trembler ; le sein nu, la tête haute, elles promenaient par-dessus la tête des hommes leur gigantesque hennin échafaudé de cornes ; il leur fallait se tourner et se baisser aux portes. A les voir ainsi belles, souriantes, grasses, dans la sécurité du péché, on doutait si c'étaient des femmes ; on croyait reconnaître, dans sa beauté terrible, la Bête décrite et prédite ; on se souvenait que le Diable était peint fréquemment comme une belle femme cornue.... Costumes échangés entre hommes

et femmes, livrée du Diable portée par des chrétiens, parements d'autels sur l'épaule des ribauds, tout cela faisait une splendide et royale figure de sabbat (1). »

On comprend, après cette peinture, la scène XXI du *Henri V* de Shakespeare, et l'on ne s'étonne plus du langage que le poëte met dans la bouche du roi d'Angleterre faisant sa déclaration d'amour à Catherine de France.

« Le roi Henry. Non, ma foi, Kate, non pas; mais il faut avouer que nous parlons, toi ma langue, et moi la tienne, avec une imperfection également parfaite, et que nos deux cas se valent. Mais, Kate, es-tu capable de comprendre ceci : peux-tu m'aimer?

« Catherine. Je ne saurais dire.

« Le roi Henry. ..... Allons, je sais que tu m'aimes. Et ce soir, quand vous serez rentrée dans votre cabinet, vous questionnerez cette damoiselle sur mon compte; et je sais, Kate, que devant elle vous dénigrerez en moi tout ce qu'au fond du cœur vous aimez le mieux; mais, bonne Kate, taille-moi miséricordieusement; d'autant plus, gente princesse, que je t'aime cruellement. Si jamais tu es mienne, Kate (et j'ai en moi cette foi tutélaire que tu le seras), je t'aurai conquise de haute lutte, et il faudra nécessairement que tu deviennes mère de fameux soldats. Est-ce que nous ne pourrons pas, toi et moi, entre saint Denis et saint Georges, faire un garçon, demi Français, demi Anglais, qui ira jusqu'à Constantinople tirer le grand Turc par la barbe? Pas vrai? Qu'en dis-tu, ma belle fleur de lys?

« Catherine. Ze ne sais pas ça.

« Le roi Henry. Non; c'est plus tard que vous le

(1) Michelet. *Histoire de France*, t. IV, p. 1, 2, 3, 4.

saurez, mais vous pouvez le promettre dès à présent. Promettez-moi dès à présent, Kate, que vous ferez de votre mieux pour la partie française de cet enfant-là ; et, pour la moitié anglaise, acceptez ma parole de roi et de bachelier. . . . . .
. . . . . Allons, réponds-moi avec ta mélodie estropiée ; car ta voix est une mélodie, et ton anglais est estropié. Ainsi, reine des reines, Catherine, ouvre-moi ton cœur, dusses-tu estropier ma langue : veux-tu de moi ?

« CATHERINE. Ze fais comme il plaira *au roy mon père.*

« LE ROI HENRY. Va, ça lui plaira, Kate ; ça lui plaira, Kate.

« CATHERINE. Eh bien, z'en serai contente aussi.

« LE ROI HENRY. Cela étant, je vous baise la main, et vous appelle ma reine.

« CATHERINE. *Laissez, monseigneur, laissez, laissez.....*

« LE ROI HENRY. Eh bien, je vous baiserai aux lèvres, Kate.

« CATHERINE. *Les dames et damoiselles, pour estre baisées devant leurs nopces, il n'est pas le coustume de France.*

« LE ROI HENRY (à la suivante). Madame mon interprète, que dit-elle ?

« ALICE. Ça n'être point la fashion *pour les* ladies de France.... Ze ne sais comment se dit *baiser* en english.

« LE ROI HENRY. To kiss.

« ALICE. Votre Majesté *entendre* plus bien *que moy.*

« LE ROI HENRY. Ce n'est point la coutume des damoiselles de France de se laisser baiser avant d'être mariées ; est-ce ça qu'elle veut dire ?

« ALICE. *Ouy, vrayment* (1). »

(1) Œuvres complètes de W. Shakespeare, t. XII, p. 182 et suiv. (Traduction de François-Victor Hugo.)

Il y a du vrai dans la peinture arrangée de l'historien, et même dans les imaginations bouffonnes du poëte. La cour d'Isabeau de Bavière a laissé des monuments authentiques de ses corruptions éhontées, et la calomnie elle-même pourrait s'exercer à ses dépens sans qu'il prît envie à personne de protester. Mais la France du quinzième siècle ne se personnifie pas dans la cour, et l'on risquerait de se tromper si l'on prétendait juger du siècle entier, ou même des contemporains de Charles VI et de sa royale compagne, par les orgies sacriléges de Saint-Denis que rappelle M. Michelet, et par le langage grossier et cynique que Shakespeare met dans la bouche du roi d'Angleterre. Tout est mêlé dans l'histoire comme dans la vie, et le mal ne règne jamais seul. Le quinzième siècle n'échappe pas à cette loi, qui est surtout sensible dans les temps de crise comme ceux qui commencent au seuil de cette époque et se continuent pendant une si longue durée. Il ne serait pas difficile d'opposer à ces tableaux composés avec art et formés de traits empruntés en partie à la réalité, en partie à la fantaisie, des tableaux qui fissent contraste. Christine de Pisan, Valentine de Milan, pour ne parler que des plus connues, suffiraient pour plaider la cause de leur temps, comme de leur sexe, s'il ne s'agissait que de réfuter un témoignage par un autre témoignage, et si l'histoire se faisait par des généralisations précipitées et téméraires, qui appliquent à tous ce qui est vrai de quelques-uns. Nous devons être plus réservé pour être plus juste. Ce que l'on peut dire du moins à la décharge de l'esprit général du commencement du quinzième siècle et de la fin du quatorzième, c'est que ces époques ont vu naître des caractères; c'est que la grande lutte qui a marqué la première moitié du quinzième siècle, a reçu des châteaux et des chaumières, des palais mêmes et des bou-

tiques, des athlètes héroïques ou des personnages d'une grande valeur intellectuelle et morale, qui, à travers les plus rudes épreuves qu'un peuple puisse supporter, ont marché constamment vers un but élevé, l'affranchissement du territoire; enfin, et nous attachons à ceci une haute importance, c'est que, dans la glorieuse entreprise, les femmes ont suivi les hommes dans la carrière et souvent même les y ont poussés, et qu'en même temps c'est au milieu des déchirements de la patrie et des vicissitudes d'une des luttes les plus sanglantes de notre histoire, et par des mains qui y étaient mêlées, que s'est constituée la première phase de ce qui a été appelé et est devenu la société polie en France.

A ce double point de vue, peut-être le règne de Charles VII, dans les années qui suivent la mort de Jeanne Darc, n'a-t-il pas reçu des historiens toute l'attention qu'il mérite. Il nous semble qu'un examen sérieux de cette période, à partir de la paix d'Arras à 1450, découvre, à côté des faits extérieurs et en quelque sorte bruyants de la politique proprement dite, des faits moraux, moins saillants, moins visibles, considérables cependant, et qui, en dehors même de l'éclat incomparable que répand l'apparition de la Pucelle et de l'héroïsme de la lutte contre l'étranger, jettent sur les misères trop réelles de cette époque un véritable reflet de grandeur et ajoutent encore à la gloire de la délivrance, à laquelle, du reste, ils sont loin d'être étrangers. La cour mystérieuse et nomade du prince qui fut appelé le roi de Bourges n'a pas vu seulement sortir de son sein la libération définitive de la France et l'idée de patrie : quand on y regarde de près, elle nous montre d'un côté, par des exemples éclatants, l'heureuse influence des femmes françaises dans une grande crise publique, et, de l'autre, elle nous fait

assister à la formation, sous l'empire d'une femme supérieure, d'une société d'élite, élégante et sérieuse tout ensemble, adonnée à tous les plaisirs, y compris ceux de l'esprit, premier anneau de cette chaîne brillante qui, brisée un moment sous le règne de Louis XI, se renoue avec Anne de Bretagne et Marguerite d'Angoulême, se resserre sous Richelieu et Louis XIV, et s'étend ensuite en tronçons nombreux et divers dans la grande société française tout entière.

Le premier de ces deux faits n'a pas même besoin qu'on fasse un grand effort d'attention pour le reconnaître. Il n'est pas possible de parcourir les documents ou les monuments originaux qui nous restent de cette époque, alors même qu'ils sont incomplets ou mutilés, ou les histoires consciencieuses qui en ont été faites, sans être frappé du rôle considérable que les femmes ont joué dans la vie publique, et de la part qu'elles ont prise à tout ce qui s'est fait de grand ou d'heureux sur le théâtre des événements. Il est une grande personnalité qui domine tout le quinzième siècle, qui est hors de pair, presque hors de l'humanité, qu'il convient par là de mettre à part et comme dans un sanctuaire réservé. Mais, à une distance plus ou moins grande, et à un niveau élevé pourtant, combien de nobles ou gracieuses figures apparaissent encore dans la première moitié du quinzième siècle, qui attestent la puissance morale de notre race, sa vitalité croissante avec les périls, et cette noblesse native du sexe le plus faible, qui, s'altérant ou s'égarant parfois dans les situations ordinaires, se retrouve dans les grandes circonstances et éclate avec une énergie incomparable! Nous pourrions en citer en foule si nous voulions embrasser l'espace tout entier de la période dans laquelle nous nous transportons. Sans sortir du groupe des personnages que nous rencontrerons

dans la suite de notre étude, qui ne se rappelle les noms d'Yolande d'Anjou, d'Isabelle de Lorraine, de Jeanne de France, fille de Charles VI, duchesse de Bretagne, d'Agnès Sorel, de Marguerite d'Écosse, première femme de Louis XI, de Marie de Clèves, femme de Charles d'Orléans, et aussi la foule obscure et anonyme qui prit part aux conspirations nombreuses formées pour délivrer notre sol de la domination anglaise? Et ce n'est pas seulement par des élans de noble pitié pour les victimes de la guerre nationale ou par ces dévouements soudains qu'expliquent les entraînements d'une affection particulière ou l'exaltation du sentiment patriotique, qu'éclate la force morale de la femme au quinzième siècle : il y a aussi chez elle des vertus de longue haleine, des desseins suivis, de grandes résolutions soutenues avec persévérance, l'intelligence réfléchie des affaires, l'habileté tenace, tout cet ensemble enfin de qualités et de facultés élevées qui constitue l'esprit politique, et qui semble être l'apanage de l'autre sexe.

Le second de ces deux faits est moins visible que le premier. Par un concours de circonstances qui se déroulera dans la suite de cette étude, et notamment par la situation extraordinaire du personnage auquel il se rattache, il ne se met pas de lui-même en pleine lumière, de sorte que l'induction doit souvent suppléer aux documents; cependant il n'est pas moins certain que le premier, et il est, en grande partie, un effet des mêmes causes. L'existence d'Agnès Sorel ne s'est pas passée au premier plan ; la fatalité de sa position a nui à sa mémoire : elle a voilé en partie son ascendant, elle en a dérobé les témoignages. Quoi qu'il en soit, dans un espace de quinze années, il s'est accompli dans la cour solitaire de Charles VII une série de faits qui, considérés dans leur

ensemble, ne s'expliquent que par l'influence exercée sur le roi par l'illustre favorite.

Ainsi, nous n'hésitons pas à le dire, c'est Agnès Sorel qui résume et personnifie l'esprit de la femme au quinzième siècle, dans ce qu'il a de meilleur et de plus éclatant (à part l'exception que nous avons faite), et assurément dans ce qu'il a de plus complet, parce que c'est elle qui tient la plus grande place dans les deux faits que nous venons de signaler, qui joue le rôle le plus considérable dans les événements, qui en a dirigé et gouverné le principal moteur, qui a fait ou inspiré, dans une situation extraordinaire, ce qu'il fallait faire ou inspirer.

La discussion des données historiques et des autorités sur lesquelles elles reposent, rendra évidentes et décisives nos conclusions.

III

La renommée d'Agnès Sorel, ainsi qu'il arrive aux personnages qui ont fait quelque bruit dans le monde, a subi bien des vicissitudes, et, comme de raison, parmi les historiens, ce n'est point de ses contemporains qu'elle a obtenu justice. Plusieurs d'entre eux n'ont pas même prononcé son nom, bien qu'ils fussent parfois en position de tout savoir, par exemple, Jacques Le Bouvier, plus connu sous le nom de Berry, héraut d'armes de Charles VII, et Gruel, serviteur du connétable de Richemont. D'autres ont altéré la vérité, ou sciemment, comme Georges Chas-

telain, qui écrivait aux gages de la cour de Bourgogne, ou involontairement comme Thomas Basin, évêque de Lisieux, qui ne connaissait qu'imparfaitement les faits et qui les voyait à travers un prisme trompeur. Il semble qu'il en soit pour la vérité dans l'histoire comme pour l'effet esthétique dans une œuvre d'art; on dirait qu'il faut s'éloigner de l'objet pour le voir tel qu'il est, qu'il ne se montre aux yeux dans sa forme réelle et ses proportions vraies, ou n'est saisi dans ses rapports exacts avec l'ensemble que par la perspective.

La situation toute particulière du personnage historique qui nous occupe, situation nouvelle alors, moins sans doute par sa nature que par le caractère officiel qui lui fut donné, devait nuire nécessairement à sa mémoire et rendre à son égard très-difficile, pour ne pas dire impossible, l'impartialité des contemporains. Une maîtresse élevée au rang officiel de favorite, ce n'était pas seulement une nouveauté, c'était une révolution, qui, comme toutes les révolutions, ne pouvait pas se produire sans laisser après elle des indignations et des haines. Comment un évêque, comment un moine de Saint-Denis, écrivant l'histoire du temps, auraient-ils pu rester étrangers aux passions de leur époque, aux préjugés légitimes ou non de leur ordre et de leur profession, et juger avec le calme sévère de l'histoire une situation qui troublait toutes leurs idées? Si l'on se rappelle, en outre, que la plupart des historiens ont écrit sous le règne d'une nouvelle maîtresse, ou dans une cour hostile, ou sous le fils et le successeur de l'amant, maître redouté et tout-puissant, qui avait été l'ennemi de la favorite, on comprendra sans peine que ce n'est pas aux contemporains qu'il faut demander, en ce qui touche Agnès Sorel, la vérité, et qu'il y a plus grande chance de la rencontrer dans le milieu

même où le personnage a vécu, dans l'impression générale qu'elle y a laissée, et dans la tradition qui est sortie de cette impression et qui l'a propagée.

Le personnel, si nous pouvons ainsi parler, de la cour de Charles VII, ceux qui avaient vécu auprès du monarque durant l'époque agitée et glorieuse de sa vie, avaient conservé, après la mort de la favorite, le souvenir de ses services et de ses grandes qualités, et étaient loin de ne voir en elle qu'une maîtresse vulgaire. Cela ressort assez clairement, comme nous le dirons plus tard, des hommages qui furent rendus à sa mémoire, sous des formes diverses, par celui qui de son vivant avait été son ennemi le plus acharné, le roi Louis XI. C'est là ce qui explique le caractère de la tradition, si différente des témoignages de la plupart des écrivains contemporains, et qui lui donne une si haute autorité. C'est Louis XI qui est la caution d'Agnès Sorel auprès de la postérité. Grâce à lui, il se forma à la cour de France une opinion arrêtée et indiscutée sur les mérites de la célèbre maîtresse de son père. C'est lui peut-être aussi qui contribua le plus à consacrer le souvenir d'Agnès Sorel et le caractère élevé de son influence.

Il n'est pas sans intérêt d'esquisser ici le mouvement de la tradition et les formes diverses qu'elle affecte suivant les siècles.

Si Louis XI avait consacré la tradition relative à Agnès dans la cour de France, en faisant taire les haines qui pouvaient l'altérer, c'est Jean de Bueil, amiral de France du temps de Charles VII, et qui vécut dans l'intimité de ce prince, qui en a été le premier interprète. Il y a dans son roman militaire du *Jouvencel* une scène remarquable à plus d'un titre, ainsi que nous aurons à le montrer plus tard, qui manifeste sous une forme sensible l'ascendant

de la favorite (1). Cette scène, où il est facile de reconnaître Agnès, sans que son nom y soit prononcé, fixe le caractère de la tradition, comme elle a été le point de départ de bien des inspirations. Le seizième siècle, en grande partie, n'en est que l'écho, écho dont la vibration poétique se répète en se modifiant à divers intervalles et selon les milieux, comme nous le voyons dans François Ier, du Haillan et Brantôme.

François Ier commence et écrit le quatrain célèbre :

Gentille Agnez, plus de los tu mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que tout ce que en cloistre peut ouvrer
Close nonnain ni en désert hermite.

Vient ensuite l'anecdote racontée par du Haillan et répétée par Brantôme, anecdote que M. Michelet appelle *le petit conte* et qui pourrait en effet passer pour une fantaisie de l'imagination du nouvelliste, si l'on ne s'attachait qu'à la forme, mais qui prend un véritable caractère historique quand on la rapproche du *Jouvencel*. Voici le récit de du Haillan : « On dit que voyant le roy Charles VII

(1) « Après disner, le roy saillit de table; il se tira en sa chambre : la reine vint, plusieurs dames et damoiselles en sa compagnie; et firent moult grant chère, et beaucoup de beaux esbatements, comme il estoit de coustume.

« Entre les autres, une moult belle dame parla et dist au Roy : « Sire, « j'ay ouy dire que vous avez ouy bonnes nouvelles; Dieu merci ! Menez- « nous à la guerre, et vous en serez plus vaillant et toute votre compagnie. « Notre eur vous vaudra tant que vous ne sauriez penser ! »

« Le Roy respondit : « Si tout n'estoit gagné, ce seroit bien fait vous y « mener, car je sçay bien que par vous et les autres belles dames qui estes « icy, tout se conquerrait. Mais *le Jouvencel* a tout conquis et gagné, nous « n'y aurions jamais honneur. »

« La dame lui respondit : « Ne vous soussiez de rien : pensez-vous être un « Roy sans affaire ? Nennye ; il n'en fut oncques. Les grands Roys ont les « grandes affaires. Vous trouverez encore assez à exploiter les vertus des « belles dames quand vous vouldrez... »

(*Le Jouvencel*, Mss. f° CCV et suiv.)

lasche, mol, et peu se souciant des affaires de son royaume et des victoires que les Anglois obtenoient sur luy, un jour la belle Agnès lui dit que, lorsqu'elle étoit bien jeune fille, un astrologue lui avoit dit qu'elle seroit aimée de l'un des plus courageux et valeureux rois de la chrestienté. Que quand le roy lui fist cet honneur de l'aymer, elle pensoit que ce fût ce roy valeureux et courageux qui lui avoit été prédit. Mais que le voyant si mol et avecques si peu de soing de ses affaires et de résister aux Anglois et à leur roy Hènri, qui à sa barbe lui prenoit tant de villes, elle voyoit bien qu'elle estoit trompée et que ce roy si valeureux et courageux étoit le roy d'Angleterre... Ces paroles esmeurent et piquèrent tellement le cœur du roy qu'il se mit à pleurer et de là en avant s'esvertuant, print le frein aux dents, si bien que, par son bon heur et la vaillance de ses bons serviteurs, il chassa les Anglois de la France, hormis Calais (1). »

Le poëte Baïf reproduisait aussi la tradition, qu'il puisait au sein même de la famille d'Agnès, dans le petit poëme qu'il a consacré à la favorite et dont nous devons citer quelques vers :

(1) Voici le texte de Brantôme : « Nous en avons un très-bel exemple de la belle Agnès, laquelle, voyant le roy Charles VII enamouraché d'elle et ne se soucier que de luy faire l'amour, et, mol et lasche, ne tenir compte de son royaume, luy dit un jour que, lorsqu'elle estoit encore jeune fille, un astrologue lui avoit prédit qu'elle seroit aimée et servie de l'un des plus vaillants et courageux roys de la chrestienté ; que, quand le roy lui fit cet honneur de l'aimer, elle pensoit que ce fust ce roy valleureux qui luy avoit esté prédit ; mais, le voyant si mol, avec si peu de soin de ses affaires, elle voyoit bien qu'elle estoit trompée, et que ce roy si courageux n'estoit pas luy, mais le roy d'Angleterre, qui faisoit de si belles armes, et lui prenoit tant de belles villes à sa barbe : « Dont, dit-elle au roy, je m'en vais le trouver, « car c'est celuy duquel entendoit l'astrologue. » Ces paroles picquèrent si fort le cœur du roy, qu'il se mit à plorer ; et de là en avant, prenant courage, et quittant sa chasse et ses jardins, prit le frein aux dents ; si bien que, par son bonheur et vaillance, chassa les Anglais de son royaume. »
(Brantôme. *Les Femmes galantes.*)

Soudain un bruit courut qu'une molle paresse
L'attachoit au giron d'une belle maîtresse,
Par qui, de son bon gré, souffroit d'estre mené
Ayant perdu le cœur du tout effeminé.
Agnès ne peut celer en son courage digne
De l'amitié d'un roy reproche tant indigne;
Mais comme la faconde et la grâce elle avoit
L'advertit en ces mots du bruit qui s'esmouvoit.
« Syre, puisqu'il vous plaît me faire tant de grâce
Que loger vostre amour en personne si basse,
Sire, pardonnez-moi, s'il me faut présumer
Tant sur vostre amitié, que j'ose vous aimer;
Vous aimant, je ne puis souffrir que l'on médise
De vostre majesté; que, pour estre surprise
De l'amour d'une femme, on l'accuse d'avoir
Mis en oubly d'un roy, l'honneur et le devoir.
Doncques, sire, armez-vous, armez vos gens de guerre,
Délivrez vos subjects, chassez de vostre terre
Vostre vieil enemy. Lors, bienheureuse moy
Qui auray la faveur d'un magnanime roy
D'un roy victorieulx estant la bien aimée
Je seray pour jamais des François estimée!
Si l'honneur ne vous peut de l'amour divertir
Vous puisse au moin l'amour de l'honneur avertir! »
Elle tint ce propos et sa voix amoureuse
Du gentil roy toucha la vertu généreuse
Qui longtemps, comme éteinte en son cœur croupissoit
Sous la flamme d'amour qui trop l'assoupissoit.
A la fin, la vertu s'enflamma renforcée
Par le mesme flambeau qui l'avoit effacée!

On peut franchir sans inconvénient le dix-septième siècle, qui n'est que la copie du précédent, ainsi que nous pouvons le voir par le poëme de *la Pucelle*.

Dans son œuvre fastidieuse, à défaut d'imagination, Chapelain abuse de la fiction et ne se soucie en aucune sorte de la vérité historique ni même de la vérité morale : son but unique est de flatter la maison de Longueville et surtout Anne d'Autriche. C'est donc avec Jeanne Darc, Dunois, grand ancêtre des Longueville, qui est au premier plan et qui a tout fait pour la délivrance. Agnès Sorel n'apparaît que comme un accessoire et une décoration dans le poëme. Cependant l'écrivain n'a pu échapper compléte-

ment à l'influence des idées reçues, et, « tout en créant des fictions fort vulgaires », pour employer un mot de M. Capefigue (qui a été exact une fois), il est resté en certains cas dans le sens de la tradition historique. C'est ainsi que, dans l'épisode de l'exil d'Agnès à la cour de Bourgogne, il nous montre la Reine de Beauté occupée d'un dessein politique d'une grande portée et préparant avec une activité intelligente l'alliance des grands vassaux et du roi.

Le dix-huitième siècle, plus exact que Chapelain, cela va sans dire, suit avec la même fidélité que son prédécesseur la tradition. Que l'histoire y soit légère et narrative avec Baudot de Juilly, érudite et consciencieuse avec Dreux du Radier, ou spirituelle et piquante avec Duclos, elle modifie rarement les données premières et les livre presque intactes à notre temps.

Voici d'abord le récit de Baudot de Juilly :

« Le roi arriva à Tours, où il se plaisoit infiniment, et il y menoit en effet une vie délicieuse. La Trêve rendoit sa Cour nombreuse et superbe, l'oisiveté et les plaisirs qui la suivoient charmoient ce Roi. Il passoit la plus grande partie de son tems avec Agnez Sorel sa maîtresse, le comte du Maine et Brezé ses favoris, dans des jardins voluptueux, où tous les plaisirs des sens étoient remplis. Agnez Sorel étoit une fille de qualité de Touraine. Elle possédoit dans cette Province la Seigneurerie de Fromenteau. Tous les Auteurs qui ont parlé d'elle, ne nous ont point laissé son portrait en détail ; mais pour nous faire connoître sa beauté, ils se sont contentez de dire qu'elle étoit belle entre les plus belles ; qu'on l'appelloit communément à la Cour la belle Agnez ; que le Roi, prince volage et inconstant, l'aima vingt ans durant avec des transports toûjours égaux ; qu'à l'âge de quarante

ans, qu'elle mourut, elle étoit encore la plus belle personne de France, et qu'il falloit bien que sa beauté fût surhumaine, puisqu'on pardonna au Roi son attachement pour elle, encore que celle de la Reine ne fût pas médiocre et que la vertu de cette Princesse touchât de pitié toute la France.

« Agnez Sorel étoit naturellement vertueuse, et elle passoit sa vie assez doucement dans sa terre de Fromenteau, où elle étoit restée à dix-huit ans sans père ni mère; mais il est quelquefois dangereux d'être trop belle. Son éclatante beauté la fit connoitre de réputation d'abord à tout le voisinage, et ensuite bien plus loin; on la venoit voir par rareté, et le Roi à qui on en parla, fut frappé de la même curiosité. Il alla la voir à sa terre, et lui laissa son cœur en la quittant..... Agnez devint la maîtresse du Roi. Elle fit toutes ses délices, et le Roi pour ainsi dire partagea avec elle sa Couronne.

« L'esprit de cette maîtresse de Charles étoit encore plus aimable que son visage. Elle l'avoit noble, élevé, généreux. *On prétend qu'on doit à ses conseils la fermeté que le Roi fit voir dans son adversité*, et que cet esprit susceptible de toutes les impressions, *n'en reçût d'Agnez Sorel que de glorieuses et d'avantageuses à l'État...*

« Au reste, elle était fière sans être orgueilleuse, libérale, bienfaisante, et qui n'abusoit point des bontés du Roi... Aussi le conseil du Roi insinua-t-il à la Reine qui avait peine d'abord à la souffrir, qu'il étoit à propos qu'elle dissimulât, que la résistance seroit inutile, et ne feroit qu'irriter ce prince, que de l'humeur dont il étoit s'il n'avoit plus Agnez Sorel, il lui en substitueroit bientôt une autre; et qu'il valoit bien mieux que Sa Majesté eût pour rivale une fille *dont toutes les inclinations étoient portées à la vertu et au bien de la France* qu'une de ces

ambitieuses qui feroient consister leurs plaisirs à mortifier la Reine et à dissiper les finances du Roi. La Reine suivit ce conseil et s'en trouva parfaitement bien. Elle reconnut dans la suite qu'il étoit véritable et salutaire (1). »

Dreux du Radier, qui s'est attaché moins à déterminer les causes morales des faits qu'à relever et mettre en lumière le côté extérieur de l'histoire, ne fait que glisser sur le caractère de l'influence d'Agnès et confirme uniquement les qualités morales et les avantages physiques sur lesquels reposait l'ascendant de la favorite (2). Mais on sent qu'il est loin de résister lui-même à l'empire de la tradition, et il en reconnaît implicitement la légitimité en disant qu' « Agnès avait l'âme belle, le cœur généreux et des inclinations dignes de sa faveur (3) ».

Duclos est plus explicite. Voici comme il parle d'Agnès Sorel dans son *Histoire de Louis XI :* « Le bâtard d'Orléans, autrement dit le comte Dunois, fut celui qui lui

(1) *Histoire de Charles VII.* Paris, 1754, t. II, p. 213 et suiv.

(2) *Mémoires historiques, critiques et anecdotiques des reines et régentes de France*, t. III, p. 181.

(3) *Id., id.*, t. III, p. 182. — Dreux du Radier raconte une anecdote assez plaisante, qui n'est pas absolument sans rapport avec la tradition, et qui montre surtout de quel étrange engouement certains cerveaux sont capables. « En passant Loches en 1750, dit-il, j'y vis un chanoine qui me montra un in-folio manuscrit de sa composition, rempli de près de mille sonnets, *tous acrostiches*, à la louange d'Agnès Sorel. Le bon chanoine m'en lut plus de cent. Si les premiers m'avaient fait rire, les derniers me firent bâiller. J'eus toutes les peines du monde à me débarrasser de l'auteur; et je n'en vins à bout qu'en lui disant qu'il serait bien étonné, lui qui avait passé sa vie à louer la chasteté de la belle Agnès (car c'était le but des quatorze mille vers acrostiches qu'il avait faits), si on lui prouvait *que cette chaste et pudique demoiselle* avait eu quatre enfants. Il me dit avec feu qu'il avait effectivement lu cela quelque part; mais que c'était une *calomnie abominable*, *digne de punition*, et à laquelle il avait déjà répondu dans plus de quatre ou cinq sonnets, toujours acrostiches, car il n'en faisait pas d'autres; et il s'y était si fort accoutumé (en faveur de la belle Agnès) qu'il n'en eût pu faire autrement. » (T. III, note de la page 198.)

rendit (à Charles VII) les plus grands services, et Agnès Sorel en partagea la gloire. Ce fut la maîtresse pour laquelle Charles eut la plus forte passion et qui fut la plus digne de son attachement. Sa beauté singulière la fit surnommer la belle Agnès : on la nomma ensuite *dame de Beauté*. Rare exemple pour celles qui jouissent de la même faveur, elle aima Charles uniquement pour lui-même et n'eut jamais d'autre objet dans sa conduite que la gloire de son amant et le bonheur de l'État. Agnès Sorel se distinguait par des qualités préférables à celles que l'on exige de son sexe (1). »

Louis XV lui-même connaissait la tradition et un jour il se montra digne de la comprendre. Il sut au moins la respecter. Les chanoines de Loches demandant à faire disparaître de leur église le tombeau d'Agnès Sorel, qu'ils considéraient sans doute comme trop profane, il écrivit au bas de la pétition qui lui fut remise par le ministre : « *Néant ; laisser le tombeau où il est.* »

Nous citerons aussi Voltaire, qui, dans ce poëme honteux et charmant qu'il n'eût pas dû faire, et qu'on regretterait presque qu'il n'eût pas fait, écrit les vers suivants :

Le bon roi Charles, au printemps de ses jours,
Au temps de Pâque, en la cité de Tours,
A certain bal (ce prince aimait la danse),
Avait trouvé, pour le bien de la France,
Une beauté, nommée Agnès Sorel (2).

Notre époque, plus sérieuse, a rendu une justice plus

(1) *Histoire de Louis XI*, t. I, p. 6 et 7.

(2) *La Pucelle d'Orléans*, chant Ier. — Voltaire ajoute en note : « Agnès Sorel, dame de Fromenteau, près de Tours. Le roi Charles VII lui donna le château de Beauté-sur-Marne, et on l'appela *dame de Beauté*. Elle eut deux enfants du roi son amant, quoiqu'il n'eût pas de privautés avec elle, suivant les historiographes de Charles VII, *gens qui disent toujours la vérité du vivant des rois.* »

respectueuse et plus complète aussi aux deux femmes chantées et souillées par le poëte.

Presque au début du siècle, dans les temps malheureux qui suivirent le débordement de la France sur l'Europe, un autre poëte, plus soucieux des gloires nationales que le chantre spirituel de la Pucelle, reprenait le thème du *Jouvencel* et s'en inspirait dans la chanson charmante, d'un tour si vif, qui commence ainsi :

Il faut partir, Agnès l'ordonne.
Adieu, repos, plaisir, adieu.
J'aurai pour venger ma couronne,
Mes lauriers, l'amour et mon Dieu.
Français, que le nom de ma belle
Dans leurs rangs porte la terreur.
J'oubliais la gloire auprès d'elle.
Agnès me rend tout à l'honneur.

M. Alexandre Dumas lui-même, malgré les grandes licences et les étranges familiarités qu'il prend avec l'histoire et la tradition, ne s'est pas montré absolument sans respect pour ce que la renommée a consacré au sujet d'Agnès Sorel, dans son drame de *Charles VII chez ses grands vassaux*, ainsi que nous aurons occasion de le voir dans un autre lieu.

La tradition ne s'est pas moins perpétuée dans l'histoire que dans la poésie. A peu d'exceptions près, les historiens de notre temps ont consacré l'influence heureuse d'Agnès Sorel et donné raison à la tradition et à la poésie contre ceux de ses contemporains qui l'ont calomniée, ou qui ont dédaigné de lui donner une place dans leurs chroniques.

« D'ailleurs, en ce temps-là, dit M. de Barante, il commençait à être aussi profitable que doux d'être bien venu des dames : elles avaient crédit à la cour. Il y avait sur-

tout une belle et aimable demoiselle qu'on nommait Agnès Sorel, fille du seigneur Jean de Soreau, gentilhomme de Touraine. Elle avait été élevée dans la maison de madame Isabelle de Lorraine, reine de Sicile, et c'était parmi les dames de sa compagnie que, dix ou douze années auparavant, elle avait paru à la cour. Elle avait plu au roi, qui lui témoignait de jour en jour davantage son amour et sa faveur. Il l'avait récemment placée parmi les dames de la reine. Il lui avait fait présent du château de Beauté, près Paris, pour qu'elle fût, de nom comme de fait, dame de Beauté. La richesse de ses ajustements et de ses joyaux était merveilleuse; elle tenait un aussi grand état qu'aucune princesse. Du reste, on disait qu'elle ne donnait au roi que de bons conseils et qu'elle avait ainsi rendu de grands services au royaume. Elle protégeait les jeunes gentilshommes et les vaillants chevaliers, et les avançait dans la faveur du roi (1). »

Écoutons maintenant M. Michelet : « La belle-mère du roi, dit-il après avoir esquissé à grands traits la biographie d'Agnès, Yolande d'Anjou, belle-mère aussi d'Isabelle, était, comme elle, une tête d'homme; elles avisèrent à lier pour toujours Charles VII aux intérêts de la maison d'Anjou-Lorraine. On lui donna pour maîtresse la douce créature, à la grande satisfaction de la reine, qui voulait à tout prix éloigner la Trémouille et autres favoris.

« Charles VII trouva la sagesse aimable dans une telle bouche; la vieille Yolande parlait vraisemblablement par Agnès, et sans doute elle eut la part principale dans tout ce qui se fit. Plus politique que scrupuleuse, elle avait accueilli également bien les deux filles qui lui vinrent si

(1) De Barante. *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois*, t VI, p. 376, 378. (Paris, 7e édition, 1854. 10 vol. in-8o.)

à propos de Lorraine, Jeanne Darc et Agnès, la sainte et la maîtresse, qui toutes deux, chacune à sa manière, servirent le roi et le royaume.

« ..... Le bon homme Charles VII aimait les femmes, et il en avait quelque sujet. Une femme héroïque lui sauva son royaume. Une femme, bonne et douce, qu'il aima vingt années, fit servir cet amour à l'entourer d'utiles conseils, à lui donner les plus sages ministres, ceux qui devaient guérir la pauvre France. Cette excellente influence d'Agnès a été reconnue à la longue; la Dame de Beauté, mal vue, mal accueillie du peuple tant qu'elle vécut, n'en est pas moins restée un de ses plus doux souvenirs (1). »

M. Henri Martin parle à peu près dans le même sens, malgré de singulières restrictions que nous aurons à discuter ailleurs.

« A qui le mérite d'un si grand changement? dit-il (2). A la France sans doute, qui s'est retrempée dans l'excès du malheur, et qui fait surgir au quinzième siècle les réorganisateurs de l'État de cette bourgeoisie qui avait produit les initiateurs de la démocratie au quatorzième, enfantant Jacques Cœur après Étienne Marcel. Mais pourtant l'initiative appartient toujours à quelqu'un. Le connétable de Richemont aura un rôle très-considérable; mais ce n'est pas lui qui a donné l'impulsion, et sa rudesse briserait les ressorts si des mains plus douces ne les tempéraient. Tout porte à attribuer une très-grande et très-utile influence à la mère de la reine, à la douairière Yolande d'Aragon. Avec moins d'éclat et d'autorité apparente, cette habile Espagnole semble avoir presque

(1) Michelet. *Histoire de France*, t. V, p. 226 et 374.

(2) L'auteur parle du changement de politique qui suivit la chute de La Trémouille.

renouvelé chez nous Blanche de Castille. Si les intentions n'étaient pas moins louables, on n'en saurait dire autant des moyens. La douairière d'Anjou était peu scrupuleuse, et Charles VII n'était pas un saint Louis. Elle n'avait pu le gouverner par sa fille, par la reine, par la femme légitime; elle ne pouvait l'empêcher d'avoir des maîtresses : elle lui en donna une de sa propre main et le gouverna par cet étrange intermédiaire.

« Tout le monde connaît la tradition accréditée par François Ier, qui attribue à Agnès Sorel la délivrance du royaume. La cour galante et sceptique du vaincu de Pavie aimait mieux faire honneur du salut de la France à une maîtresse de roi qu'à une sainte. La tradition a abouti à un pur roman sous la plume de Brantôme. Il y a pourtant quelque chose de vrai sous ces exagérations. Charles VII, qui avait été trop dénué d'élévation dans l'âme et de sentiment moral pour accepter la domination de la sainteté et du génie, fut pris par les sens (nous craignons de profaner le mot d'amour), retenu par l'habitude, et se laissa modifier par l'action persévérante d'une femme belle, spirituelle, douce et adroite. La vieille Yolande avait choisi le mieux possible. Agnès Sorel poussa le roi à surmonter sa paresse, et contribua à lui faire vaincre, du moins, celui de ses vices qui n'était pas incurable. Charles finit par s'intéresser à ses affaires et par appliquer ce qu'il avait de bon sens et d'esprit pratique à écouter les conseils utiles et à accepter, à maintenir, sinon à choisir, de bons instruments de gouvernement. Il avait du discernement, et c'est ce qui ôte toute excuse à sa conduite passée! On verra trop, dans l'avenir, que son cœur n'était pas changé (1)! »

(1) *Histoire de France*, t. VI, p. 321, 322. — M. Henri Martin dit ailleurs : « Charles soutint ses nouveaux conseillers (1440) dans le bien avec la même

Enfin l'auteur spirituel et savant de l'*Histoire de la Chevalerie en France*, M. Libert, jette aussi, en passant, son mot sur Agnès Sorel et ne semble pas le moins du monde éloigné d'accepter la croyance poétique qui la présente comme l'Égérie de Charles VII. « Si l'amour chevaleresque, dit-il, eut encore quelque puissance, ce fut en la personne de la douce et belle Agnès. Indignée de l'indolenee du roi son amant : « Adieu, lui dit-elle, je « vais trouver le roi d'Angleterre. » On prétend que ce mot changea le roi : il commença à défendre son royaume pour ne point perdre sa maîtresse (1). »

IV

Si nous avons insisté aussi longuement sur le caractère et la constance de la tradition, et si nous avons indiqué

obstination qu'il avait soutenu les anciens dans le mal, et il y eut, c'est justice de l'observer, un degré d'activité de plus, qu'il est permis d'attribuer aux instigations d'Agnès Sorel. (*Idem*, p. 387, 388.)

« Si Charles VII s'enfonça de plus en plus dans la débauche (1450), il ne retomba pas du moins dans sa paresse : les habitudes d'action qu'Agnès avait contribué à lui faire prendre survécurent à Agnès. (*Idem*, p. 444.)

(1) *Histoire de la chevalerie en France*, p. 270.

M. Pierre Clément, dans son beau livre *Jacques Cœur et Charles VII*; M. Le Roux de Lincy, dans les *Femmes célèbres de l'ancienne France*, inégalement défavorables à Agnès Sorel, ne laissent pas que de reconnaître son influence. M. Vallet de Viriville, qui s'est, plus que personne, occupé de la célèbre favorite, ne se borne pas à constater son ascendant, il le met pleinement en lumière. Si nous nous abstenons, pour le moment, d'emprunter des citations à ces divers historiens, c'est que nous nous proposons d'y revenir, soit pour les discuter, soit pour nous appuyer de leur autorité, quand nous aborderons la question de savoir quels ont été, en dernière analyse, la nature et le degré de l'influence exercée par Agnès Sorel, et la part de reconnaissance à laquelle elle a droit auprès de la postérité.

dès à présent le contraste qui existe entre l'opinion de la plupart des chroniqueurs contemporains et cette tradition recueillie avec tant d'obstination, et pour ainsi dire de piété par les poëtes et souvent même par les historiens les plus graves et les plus autorisés, c'est que nous y voyons un motif nouveau en faveur de la convenance et de la légitimité de notre étude. Il n'y a pas de petites choses dans l'histoire, non plus que dans la vie : il n'est pas égal qu'une renommée soit placée au-dessous ou au-dessus de son rang, qu'une gloire soit surfaite ou amoindrie. Agnès Sorel a-t-elle rendu à Charles VII et à la France les services signalés que lui prêtent quelques-uns des successeurs du prince qu'elle a aimé, ou n'a-t-elle été qu'une de ces femmes vulgaires et inutiles que nous voyons si souvent briller dans les cours, et devant lesquelles l'histoire ne saurait mieux faire que de passer avec ce dédain dont le Dante flétrit certains damnés de son enfer? Est-ce la chronique contemporaine, enfin, ou la tradition qui a raison dans le point qui nous occupe? Le problème ne nous laisse pas indifférent, et nous voulons essayer de le résoudre. A vrai dire, c'est un des objets principaux de notre examen.

Et nous nous y attachons d'autant plus volontiers, nous nous y portons avec d'autant plus de cœur, qu'au fond c'est à une femme qu'il s'agit de rendre justice, que c'est une fascination aussi bienfaisante que gracieuse qu'il s'agit de fixer et de dégager.

L'histoire ne se pique pas toujours d'être galante, alors même qu'il n'y eût à l'être que le mérite d'être juste. Elle sous-entend trop souvent ce qu'il conviendrait d'exprimer; elle masque le rôle de la femme dans le mouvement et la conduite des choses dont elle s'occupe; elle la laisse dans les coulisses quand elle devrait la mettre

sur la scène et la faire briller de tous les feux de la rampe : elle ne lui fait aucune part, ou lui en fait une trop petite dans l'action des causes profondes et dernières des événements. Le mot du juge qui, à la nouvelle du crime, s'écrie tout d'abord : *Cherchez la femme*, a une portée plus étendue que celle que l'on pourrait être tenté de lui donner, et devrait être sans cesse présent à la pensée de l'historien. Les vertus comme les vices des hommes, surtout de ceux qui ont plus de l'homme que les autres, parce qu'ils rencontrent moins d'obstacles dans leurs grandes ou leurs petites passions, nous voulons dire de ceux qui commandent aux autres, ou même qui se mêlent plus activement aux affaires humaines, ont bien souvent pour principe une main délicate et faible. Comment donc, dans la recherche des causes, négliger une cause aussi générale et aussi puissante, d'autant plus puissante qu'elle agit sans cesse et ne sommeille jamais, ou ne lui accorder qu'une attention distraite et rapide? Que les anciens laissassent les femmes dans l'ombre, ce qu'ils n'ont pas toujours fait du reste, on le conçoit jusqu'à un certain point : à Athènes, à Rome, leur importance dans la famille était presque aussi effacée que dans les affaires publiques. Il n'en saurait être ainsi, sans dommage pour la vérité, dans les temps modernes, où, sous l'influence de causes diverses, notamment du christianisme, la femme a pris à côté de l'homme la place qui lui est due et peut donner carrière aux dons heureux qui sont son partage.

C'est là pour l'historien un devoir impérieux, qui s'impose dans tous les cas ; mais il nous semble que le devoir acquiert encore un degré plus rigoureux d'obligation quand le rôle joué par la femme mérite l'admiration, la sympathie ou l'estime. Et ce n'est pas seulement parce

qu'il est plus agréable de peindre et de présenter aux yeux le bien que le mal, le beau que le laid : c'est surtout parce que la chose est plus utile et plus salutaire. L'histoire n'est pas uniquement un tableau et un spectacle, elle est une école, elle est un enseignement et un aiguillon. Dans un temps où la femme a une importance réelle, où son rôle tend sans cesse à grandir avec le progrès des lumières générales, des mœurs publiques et de l'éducation même qu'elle reçoit, pourquoi ne lui offrirait-on pas, à l'occasion, les nobles exemples de vertu virile, de courage, de patriotisme, de prudence, d'habileté pratique que ses pareilles ont laissés dans l'histoire, et ne songerait-on pas à lui inspirer le désir de les imiter non pas assurément dans leurs faiblesses, mais dans leurs grandeurs?

Sans doute, il n'est pas toujours facile de saisir ce ressort si puissant et si délicat dans son action, et l'on est souvent réduit à deviner. Il joue la plupart du temps dans l'ombre ; il se cache ou on le cache ; il craint de se produire alors même qu'il en aurait le droit, ou encore l'orgueil, à qui il sert, ne veut pas qu'il se montre; la fiction de la nymphe Égérie cachée dans un bois sacré, au fond d'une fontaine et dans une obscurité mystérieuse, n'est que l'image transparente d'un fait qui s'est bien souvent reproduit. Alors même que la divinité apparaît, l'historien hésite et n'ose la saisir pour la signaler et en marquer la puissance. Car elle apparaît rarement complète et tout entière ; la femme porte sa pudeur native jusque dans les choses les plus légitimes, et elle se trahit plutôt qu'elle ne se découvre. Il en résulte encore que ce n'est pas seulement son influence qui échappe et se dérobe dans le cas où elle est réelle, que c'est aussi la mesure et le degré de cette influence, alors

qu'elle n'est pas seulement réelle, mais connue et incontestable. La vérité historique, si difficile à connaître quand il s'agit d'apprécier le rôle vrai des hommes, l'est donc encore plus quand il s'agit des femmes. Mais, il faut se hâter de le dire, ce n'est point là une raison pour s'arrêter : une difficulté n'est pas une impossibilité, et ici encore il n'y aurait que sagesse à tenter l'impossible. N'arrivât-on dans cette voie qu'à l'à-peu-près, que cela vaudrait encore la peine d'y entrer.

C'est ce qui explique en partie l'entreprise que nous essayons. Les documents sont bien loin d'abonder en ce qui regarde Agnès Sorel. Nous n'avons rien de certain sur son enfance et sur son éducation ; nous manquons de détails sur ses rapports avec la cour, sur ses amitiés, sur ses pensées et ses actions de chaque jour ; nous ne possédons, en un mot, que des textes très-rares ; nous n'avons que des témoignages souvent contradictoires. Cela ne nous a pas détourné de faire pour elle ce qui a été fait pour madame de Maintenon ou Marie-Antoinette, dont les biographes ont eu à puiser dans tant de sources abondantes et certaines. L'histoire est une œuvre de critique et d'art, non un inventaire et un catalogue ; elle a autant besoin d'interprétation que d'observation, et ce n'est pas toujours là où elle trouve le plus de matière, qu'elle approche le plus de la vérité. Si cela est vrai, nous ne désespérons pas, par une étude approfondie de l'époque où a vécu notre personnage, en interrogeant avec un soin scrupuleux le milieu où elle a été élevée, les lettres trop rares qu'elle a laissées, en pénétrant dans l'intérieur de la cour où elle a régné, et qu'elle semble avoir animé de son souffle et embelli de son charme, en étudiant sa beauté où se peint sa physionomie morale, en essayant enfin de saisir ses

rapports avec les personnages considérables vivant autour d'elle et avec les événements qui se sont accomplis à ses côtés, les caractères de ces personnages et la nature de ces événements, nous ne désespérons pas, disons-nous, de pénétrer dans son âme et dans sa vie, de recomposer sa noble et gracieuse personnalité, de fixer son rôle véritable, qui n'est autre que celui que la tradition lui attribue, et, pour le dire en un mot, de transformer la légende en vérité historique incontestable.

Un écrivain célèbre a dit : « On peut toujours découvrir dans l'inépuisable mine du passé des individualités mal comprises et mal jugées. Cela est d'un éternel intérêt pour l'histoire des idées. » Nous n'avons pas l'ambition de présenter notre étude comme un travail intéressant l'histoire des idées; mais elle a pour sujet une individualité qui nous paraît avoir été trop souvent mal comprise et mal jugée; elle a pour but de la faire mieux comprendre et mieux juger. C'est assez pour nous et nous serions trop heureux encore si nous y avons réussi.

AGNÈS SOREL

ET

CHARLES VII

CHAPITRE PREMIER

De l'art et du sentiment du beau au quinzième siècle. — De la statuaire, de la peinture, de la musique et des lettres à cette époque. — Charles d'Orléans. — Villon. — De la beauté d'Agnès Sorel. — Témoignages de Jean Chartier, Olivier de la Marche, Pie II, Thomas Basin. — Des diverses images d'Agnès. — Le dessin de M. Niel. — Opinion de M. Vallet de Viriville. — Jean Fouquet et le portrait d'Agnès Sorel. — Les goûts d'Agnès. — Son caractère. — Ses lettres. — Son éducation.

Nous devons nous occuper d'abord de la beauté d'Agnès Sorel; car c'est elle qui l'a tirée de l'obscurité et qui, après l'avoir placée presque sur le trône, lui a donné un nom dans l'histoire. En recherchant, d'ailleurs, quel fut le caractère et, pour ainsi dire, la vertu de ce privilége si rare, qui éblouit les contemporains, il nous sera permis peut-être de deviner et d'apprécier le caractère même de la personne et la portée de son influence. Mais auparavant il ne sera pas inutile de présenter quelques considérations sur l'art au quinzième siècle et de montrer l'idée que se faisaient de la beauté les contemporains de celle à qui ils en adjugèrent le prix. Il nous semble même que ce n'est qu'à cette condition qu'il conviendra de juger si

Agnès a droit de prendre place dans l'élite des beautés vraiment supérieures.

Goëthe, dans une fiction charmante, bien qu'un peu subtile et entachée d'archaïsme, a fait un poétique éloge de l'art, dont il fait la plus haute condition de bonheur pour l'homme. « Lorsque Minerve, dit le grand poëte de l'Allemagne, voulant favoriser son préféré, Prométhée, apporta du ciel une coupe de nectar toute pleine, afin de donner le bonheur aux hommes aimés de son favori, et souffler à leurs cœurs l'amour des arts aimables, elle se hâta d'un pied rapide pour n'être point vue de Jupiter. La coupe alors chancela et il tomba quelques gouttes de la divine liqueur sur le gazon vert. Aussitôt d'accourir les abeilles, qui sucèrent avec avidité; puis arriva le papillon, pressé de saisir aussi quelques goutelettes; elle-même. l'araignée difforme s'en vint en rampant et suça de toutes ses forces. Heureusement ont-ils ainsi goûté, eux et d'autres petits animaux; car ils partagent maintenant avec l'homme le plus beau bonheur, l'art (1). »

Nous sommes loin d'être des ennemis ou des détracteurs du moyen âge : il vaut mieux que la réputation qui lui est faite dans le vulgaire; l'esprit humain n'y a pas toujours dormi d'un sommeil profond; il a laissé dans cette longue époque des monuments remarquables de sa pensée et de son imagination; il a eu des rêves grandioses, et dans le monde réel, n'eût-il produit que quelques grands caractères, dignes de servir de modèles, qu'on ne saurait dire sans injustice qu'il a été stérile. Mais, l'architecture à part, à part les chefs-d'œuvre qu'elle a élevés, inspirations sublimes d'une foi naïve et puissante, à part aussi quelques compositions musicales supérieures,

(1) Goëthe. *La Goutte de nectar.*

sorties de la même source, l'art proprement dit, sous ses formes diverses et plus expressives de la statuaire, de la sculpture et de la poésie, malgré quelques conceptions remarquables, n'a rien fait d'achevé, n'a rien produit qui soit digne d'être placé à côté des productions de l'antiquité, de la Renaissance et des temps modernes. La poésie alors était dans les âmes, plus vive peut-être, plus abondante que dans nos temps de civilisation raffinée ou d'analyse savante, et nous sommes assez tenté de dire avec Voltaire :

Oh! l'heureux temps que celui de ces fables,
Des bons démons, des esprits familiers,
Des farfadets, aux mortels secourables!
On écoutait tous ces faits admirables
Dans son château, près d'un large foyer.
Le père et l'oncle, et la mère et la fille,
Et les voisins, et toute la famille,
Ouvraient l'oreille à monsieur l'aumônier,
Qui leur faisait des contes de sorcier.
On a banni les démons et les fées :
Sous la raison les grâces étouffées
Livrent nos cœurs à l'insipidité;
Le raisonner tristement s'accrédite;
On court, hélas! après la vérité.
Ah! croyez-moi, l'erreur a son mérite.

Mais cette poésie de la vie, dont la perte inspire des regrets à Voltaire lui-même, est restée comme enveloppée, ou n'a trouvé qu'une expression unique. L'art, varié, multiple, ondoyant et divers comme la vie elle-même, comme le cœur humain aux époques où il se déploie tout entier dans la richesse de ses aspirations et de ses passions, n'a point réellement existé. Si les générations de ces temps lointains n'ont pas été privées de la liqueur divine apportée aux hommes, d'après la fiction de Goëthe, par le Prométhée antique, et de l'heureuse ivresse dont elle remplit les cœurs, il s'en est peu fallu; à peine en ont-

elles approché les lèvres ; et peut-être serait-il permis de dire que, comme les êtres inférieurs dont parle le poëte, elles n'ont guère recueilli que la goutte tombée sur le gazon vert. On ne commence à retrouver ce souffle divin que vers l'époque où vécut Agnès Sorel, au quinzième siècle.

Ce n'est pas sans motif que l'on a placé dans ce siècle la fin du moyen âge et le commencement de l'ère moderne. En dehors et à défaut des raisons politiques et sociales qui expliquent la division des temps, raisons trop connues pour qu'il y ait besoin de les rappeler, il y en aurait une, tirée de l'histoire de l'art, qui suffirait à la justifier. Nous avons au quinzième siècle une renaissance avant la Renaissance. Sous l'empire de causes diverses, l'esprit français se montre moins puissant peut-être, moins fécond à coup sûr qu'au treizième siècle, mais plus complet, plus varié, plus libre d'allures, plus maître de lui, et ayant de lui-même une plus vive conscience dans la sphère de l'art.

L'art gothique, déjà altéré dès le quatorzième siècle, est en pleine décadence au quinzième. Ce fait a été depuis longtemps constaté et expliqué : « Au quatorzième siècle, se révélèrent en elle (l'architecture gothique) les premiers symptômes maladifs. Elle commença dès lors à perdre le sentiment des justes proportions et de l'harmonie, de la sobriété dans les ornements et de la gravité dans l'ensemble. Le désir d'innover, de faire mieux, poussa vers la recherche et l'hyperbole. Les qualités se changèrent peu à peu en défauts. L'arc pointu s'allongea, les vides s'agrandirent, les pleins diminuèrent outre mesure. Le trait le plus caractéristique peut-être d'un style pur et d'une grande époque, c'est que le principal et les accessoires se coordonnent logiquement, occupent la quantité d'espace et soient traités avec l'importance qui leur

revient de droit. Dans les périodes primitives, le principal l'emporte sur l'accessoire, il y a disette d'ornements : cette réserve communique à l'œuvre une expression de gravité majestueuse ou mélancolique. Dans les périodes de décadence, l'accessoire l'emporte sur le principal : tandis que l'exagération altère les formes essentielles, la décoration les envahit, les masque et les obère. Le luxe et la coquetterie prennent la place des qualités supérieures. Telle fut la marche que suivit l'art gothique. Pendant le quatorzième siècle toutefois, il descendit avec lenteur la pente fatale qui mène à la mort; au quinzième seulement, il perdit toute prudence et toute modération (1). »

Mais la décadence n'est que dans l'architecture : si le sentiment du sublime a disparu avec l'affaiblissement de l'esprit religieux, le sentiment du beau s'est éveillé; si l'art a reculé d'un côté, il a progressé de l'autre. Peut-être même serait-on en droit de dire que ses conquêtes compensent amplement ses pertes. L'imagination des artistes, en descendant du ciel sur la terre, retrouve la conscience de la réalité, du naturel et de la vie; elle y puise le secret d'animer le marbre et la pierre, même sur les tombeaux. Moins heureuse dans la peinture, elle arrive cependant parfois à reproduire sur la toile les grands caractères de la figure humaine (2). Avec Jean

(1) Paul Lacroix et Ferdinand Seré. *Le Moyen Age et la Renaissance*, Paris, 1851, 5 vol. in-4°. — *Architecture civile*, article de MM. Lassus et Alfred Michiels.

(2) Voir, par exemple, dans la salle de la cour d'appel, à Paris, un tableau de la fin du quinzième siècle représentant le *Crucifiement*. « Nulle production de Hemling, dit M. A. Michiels, n'offre un art aussi avancé, une composition aussi profonde, des types aussi originaux. La Belgique et la Hollande ne renferment pas une œuvre du même style qu'on puisse dire plus belle. » — *Le Moyen Age et la Renaissance*. — *Peinture sur bois*, article de M. Alfred Michiels.

Fouquet, de Tours, l'enluminure produit des merveilles Ses miniatures sont de véritables chefs-d'œuvre « où, sous le pinceau de l'habile enlumineur, les plus petits cadres prennent des proportions grandioses et deviennent autant de tableaux (1). » — La musique, avec Guillaume Dufay, surtout avec Jospin du Ris, prend un caractère nouveau et un souffle poétique qui a excité l'admiration des meilleurs juges (2). Enfin la poésie, le premier des arts, celui dans lequel le sentiment du beau a son expression la plus large et la plus complète, a trouvé son instrument propre, celui qui lui restera. L'instrument rendra un jour, deux siècles plus tard, des sons plus éclatants, plus nobles et plus variés; mais il est achevé; il a pris sa forme définitive, et déjà même, sur le mode restreint qui répond à la pensée du temps, et parfois à celle de tous les temps, il fait entendre de ravissants accords.

Nous voulons insister plus longtemps sur ce point, parce qu'il se lie intimement au sujet particulier que nous traitons dans ce chapitre, le caractère de la beauté d'Agnès Sorel.

Deux auteurs entre autres, l'un né sur les marches du trône, l'autre dans les bas fonds de la société, Charles

(1) Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 191. Paris, 1866, in-8°.

(2) « Les formes de la mélodie sont entièrement neuves, dit M. Fétis, et il a eu l'art d'y jeter une variété prodigieuse. L'artifice de l'enchaînement des parties, des repos, des rentrées, est chez lui plus élégant, plus spirituel que chez les autres compositeurs... Il avait compris la puissance de certains changements de tons, et il a quelquefois employé, de la manière la plus heureuse, le passage à la seconde mineure supérieure du ton principal, sorte de modulation qui, appliquée à la tonalité moderne, a été reproduite avec un grand succès par Rossini et quelques autres compositeurs de l'époque actuelle. Jospin du Ris conserva son influence plus longtemps qu'aucun autre, car elle commence à se faire sentir vers 1485, et ne cesse qu'après que Palestrina eut perfectionné toutes les formes de l'art, c'est-à-dire plus de soixante-dix ans après. »

(*Biographie des musiciens*, par M. Fétis.)

d'Orléans et Villon, sont des poëtes presque modernes, qui, dans certaines de leurs inspirations, ont droit de prendre place parmi les maîtres et de servir de modèles.

Le captif d'Azincourt, prisonnier des Anglais pendant vingt-cinq ans, n'est pas seulement poëte par l'inspiration intime et naïve du vers, il l'est aussi par l'harmonie de la composition, par le charme et la grâce de l'expression, par l'élégance savante de la forme, de sorte que, dans un genre secondaire, il touche presque, à certains moments, à la perfection de l'art. Où trouver un mouvement de passion plus vif et d'un tour d'expression plus gracieux que dans les vers suivants ?

Dieu! qu'il la fait bon regarder,
La gracieuse, bonne et belle!
. . . . . .
Qui se pourrait d'elle lasser?
Tous les jours sa beauté renouvelle.
Dieu! qu'il la fait bon regarder,
La gracieuse, bonne et belle!
Par deçà ni delà la mer,
Ne sçays dame ni demoyselle
Qui soit en tout bien parfait telle.
C'est un songe que d'y penser.
Dieu! qu'il la fait bon regarder!

Nul ne contestera non plus l'élégance poétique et toute moderne de ces trois strophes si connues :

Le Temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Il s'est vestu de broderie,
De soleil luisant, clair et beau.

Il n'y a beste ni oyseau
Qu'en son jargon ne chante ou crie :
Le Temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolie
Gouttes d'argent d'orfavrerie;
Chascun s'habille de nouveau :
Le Temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye (1).

Villon surpasse encore, à une grande distance, le poëte charmant dont M. Michelet compare le chant à celui de l'alouette. Il a la voix plus forte, plus soutenue, plus éclatante, comme la pensée plus hardie, le sentiment plus profond, l'inspiration plus originale et plus concentrée. Villon a l'âme et l'imagination d'un vrai poëte. La grande pièce où il raconte les fautes de sa vie renferme des strophes qui rappellent, au dire des meilleurs juges, tout à la fois Shakespeare et Bossuet (2). La poésie française est née; elle a sa voix, son accent : elle pourra se faire entendre plus loin et plus haut; elle n'aura pas un autre son. L'art a donc trouvé dans le quinzième siècle sa forme supérieure et l'esprit français pourra désormais tremper ses lèvres dans la coupe enchantée.

Nous ne poursuivrons pas plus loin ces préliminaires,

(1) M. Pierre Clément nous paraît ne pas rendre entière justice à Charles d'Orléans, quand il qualifie ses compositions de poésie de cour, et surtout quand il lui refuse l'originalité et l'inspiration. (Voir *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 215.) M. Michelet, selon nous, est plus équitable dans le jugement qu'il porte sur le poëte du quinzième siècle :

« Les Anglais eurent beau faire, dit-il, il y eut toujours un rayon du soleil de France dans cette tour de Pomfret. Les chansons les plus françaises que nous ayons y furent écrites par Charles d'Orléans. Notre Béranger du quinzième siècle, tenu si longtemps en cage, n'en chanta que mieux.

« C'est un Béranger un peu faible peut-être, mais toujours bienveillant, aimable, gracieux; une douce gaieté, qui ne passe jamais le sourire, et ce sourire est près des larmes. On dirait que c'est pour cela que ses pièces sont si petites; souvent il s'arrête à temps, sentant les larmes venir. Viennent-elles, elles ne durent guère, pas plus qu'une ondée d'avril. » *Histoire de France*, t. V, p. 319, 320.

(2) Demogeot. *Histoire de la littérature*. — Nisard. *Histoire de la littérature française*, t. I, p. 169.

que nous avons tenu à esquisser, parce qu'ils se lient à un point que nous considérons comme important et que nous voulons immédiatement mettre en lumière, c'est-à-dire le caractère absolu de la beauté d'Agnès Sorel.

Les contemporains d'Agnès Sorel sont unanimes à reconnaître et à proclamer la supériorité de sa beauté. « Et comme entre les belles, dit le continuateur de Monstrelet, elle estoit tenue la plus belle, elle fut appelée Madamoyselle de Beauté, tant pour cette cause que pour ce que le roi lui avoit baillé ledit Chastel (1). » Jean Chartier, qui la connaissait bien, qui avait vécu longtemps auprès d'elle, et qui ne lui est que médiocrement favorable, n'est pas moins explicite et dit que : « Entre les belles c'estoit la plus jeune et la plus belle du monde. » La Chronique Martinienne répète la même chose : « Laquelle, pour vrai, dit le narrateur, avoit été la plus belle femme jeune qu'il feust en icellui temps possible de veoir (2). » Olivier de la Marche, qui l'avait vue aussi comme Jean Chartier, porte le même témoignage : « Et certes, dit-il, c'estoit une des plus belles femmes que je vey oncques. » Le pape Pie II dit en parlant d'elle qu'elle avait la plus belle figure qu'on pût voir : « *Facie pulcherrima.* » Les épitaphes ne sont pas sans doute toujours l'expression de la vérité; mais après la mort de la favorite rien n'invitait à flatter, tout au contraire en détournait. Que lit-on pourtant sur son tombeau? « Son visage avait tout l'éclat des fleurs du printemps (3). » Un seul, parmi les contemporains, met une restriction dans l'éloge : c'est l'évêque de Lisieux, Thomas Basin, qui

(1) Le château de Beauté, près de Vincennes, dans le vallon de la Marne.

(2) Édition de Verard, f° CCC, recto. — Vallet de Viriville, *Nouvelles Recherches sur Agnès Sorel.* Paris, 1856; in-8°, p. 40.

(3) *Ut flores veris facies hujus mulieris.*

appelle Agnès simplement « une assez belle femme, *satis formosam mulierculam* ». Mais Thomas Basin ne l'avait pas vue : c'était un évêque, et un évêque mécontent; il écrivait loin de la cour, avec ses préventions d'écclésiastique, et ne se faisait nullement, on peut le croire, un scrupule de conscience de donner ou de ne pas donner la mesure exacte de la vérité en pareille matière; léger d'ailleurs dans beaucoup de ses jugements, dans ses affirmations, et même dans le récit des faits, il n'a point par conséquent autorité suffisante pour affaiblir, en quoi que ce soit, le poids des témoignages contraires, qui sont si décisifs.

Mais quel était le caractère de cette beauté que l'on ne saurait contester, proclamée qu'elle est par tous les contemporains, même par les adversaires, consacrée par la tradition, devenue populaire et entourée de l'auréole des privilégiés de la poésie? On ne trouve rien dans les historiens qui fixe d'une manière absolue à cet égard, et on chercherait en vain chez eux quelques-uns de ces détails expressifs, ou tout simplement réels et précis, dont notre imagination est si curieuse, et qui ont pour effet de ressusciter, de poser devant nous les figures historiques; et Villon, s'il chantait aujourd'hui, aurait plus d'une raison pour donner une place dans ces strophes mélancoliques à la belle Agnès :

Dites-moi en quel pays
Est Flora, la belle Romaine?
Où est la très-sage Héloïs?
La reine Blanche, comme un lis,
Qui chantoit à voix de sirène?
... Et Jeanne, la bonne Lorraine,
Qu'Anglois brûlèrent à Rouen?
. . . . . .
Où sont-ils, Vierge souveraine?
— Où sont les neiges d'antan?

Sommes-nous cependant réduits à tout ignorer? L'image même de la beauté célèbre s'est-elle complétement évanouie comme cette beauté elle-même? Et ne saurions-nous dire si elle appartient à l'ordre supérieur ou à l'ordre vulgaire, s'il faut ranger la belle favorite dans le troupeau de ces femmes « grasses » qui tenaient le haut du pavé au commencement du quinzième siècle, au dire de M. Michelet, et comme on peut le conjecturer en voyant l'obésité des statues de Saint-Denis, ou dans la galerie brillante et illustre de celles qui ont au front le double prestige de la beauté physique et de la beauté morale, que la nature crée de temps en temps comme pour faire l'essai de sa puissance, ou, comme dit quelque part Shakespeare, que Dieu forme dans ses jours de magnificence?

Nous ne sommes point placés, Dieu merci, dans cet embarras cruel. Nous trouvons une première raison dans le caractère même de l'art au quinzième siècle, rapproché de l'opinion unanime des contemporains sur la supériorité de la beauté de la favorite. Ce n'est pas une subtilité, encore moins un paradoxe, de dire que, là où l'art a son véritable caractère, le sentiment du beau a toute sa pureté et sa puissance, et que le goût ne peut s'égarer au sujet de la beauté réelle quand il s'inspire, dans la sphère de l'art, aux sources de l'idéal. Dans un milieu vulgaire, la beauté vulgaire, la beauté de la forme dépouillée de tout rayon divin, peut faire illusion et usurper la place et les honneurs qui n'appartiennent qu'à la véritable beauté, à la beauté composée tout à la fois de séduction physique et de séduction morale; dans un milieu différent, dans une société où l'instinct du beau est assez puissant, assez cultivé pour avoir donné à l'art sa forme vraie et pure, ni l'illusion, ni l'usurpation ne sont possibles, et

quand tout le monde s'accorde à proclamer que telle ou telle beauté existe, c'est qu'elle appartient à la beauté réelle, c'est qu'elle en a véritablement tous les attributs. Les hommes peuvent se faire, selon les siècles et selon les degrés de civilisation, même sous l'empire de la même civilisation, un idéal différent de la beauté de la femme. Qui ne sait combien d'éléments personnels, combien d'influences, tenant aux passions ou aux circonstances individuelles, entrent dans nos jugements quand il s'agit de se prononcer sur ce sujet délicat, qui nous touche par tant de points? Ainsi, les uns aimeront les beautés calmes et lumineuses, transparentes et profondes, comme cette madame de Longueville, qu'un grand écrivain, il y a quelques années, ressuscitait, au grand scandale des philosophes, ou cette madame Réçamier, que nos pères ont tant admirée, et qu'un jour toute une salle de spectacle, à Londres, se levant en sa présence, saluait par un mouvement spontané et comme sous le coup d'une commotion électrique; les autres n'accorderont leurs hommages qu'aux beautés jeunes et fraîches, parées de ce duvet argentin et de ce voile transparent de voluptueuse recherche qui distingue les femmes de Corrége. D'autres aiment ces femmes étranges, impénétrables, où se rencontrent de brusques contrastes d'ombre et de lumière, d'intelligence et de passion, et dont le type est si merveilleusement marqué dans la Joconde de Léonard de Vinci; pour d'autres, c'est la maîtresse du Titien, avec son mélange de force et de finesse, avec cet éclat de vie que rehausse la sérénité du sourire et du regard, qui excite la sympathie et l'admiration; pour d'autres encore, c'est la femme de Rubens, ample et magnifique, abondante et voluptueuse, ou bien la femme fine et élégante, aux poses étudiées, aux mains délicates, aux pieds

mignons, pareille à une peinture du Parmesan, ou la femme austère et noble, dans le genre d'un tableau du Poussin. Mais, dans cette diversité de goûts, une chose est commune, une chose qui règle et détermine le sentiment à côté de la préférence personnelle, le sentiment même du beau ; il y a, au milieu de cette inconstance qui ne se fixe pas, une sorte de fidélité idéale au type absolu de la beauté, qui consiste dans l'alliance mystérieuse de la force et de la grâce, de l'intelligence et de la vie puissante, traits caractéristiques, attributs nécessaires de la Vénus céleste.

On peut donc admettre comme une règle générale qu'une beauté de femme, reconnue telle dans une société civilisée, où l'art est entré dans sa voie, se rapproche plus ou moins du type idéal de la vraie beauté; et, par une conséquence rigoureuse, qui n'est que l'application d'un principe absolu, qu'Agnès Sorel a possédé la beauté vraie, celle qui se compose du double charme que nous avons indiqué.

Une autre raison de notre opinion se tire de la longue durée de l'ascendant exercé par la favorite. Charles VII n'était pas un homme ordinaire ; il avait de plus la fougue et le tempérament, deux raisons de changement et de mobilité dans la passion, nous voulons dire dans l'objet de la passion ; il n'était retenu dans son affection par aucun scrupule de fidélité ou de conscience ; et pourtant, pendant près de vingt années, il a été enchaîné par un amour toujours égal, sans diversion aucune, sans aucune diversion du moins qui soit constatée par l'histoire. Et, chose remarquable! Agnès l'arrache à des amours vulgaires, et, après sa mort, il y retombe en s'y enfonçant de plus en plus. Comment expliquer un tel phénomène, si ce n'est par la supériorité morale de la dominatrice

par cette alliance suprême du double prestige qui constitue la véritable beauté?

Enfin, nous trouvons une raison aussi décisive, et qui couronne le résultat de notre induction, dans ce qui reste de l'image d'Agnès : car, en dépit du temps, nous avons quelque chose d'elle; ce n'est qu'un reflet de la lumière ; mais regardé, étudié de près, il nous donne une idée de la lumière même.

Nous laisserons parler d'abord M. Vallet de Viriville, qui a vu de ses yeux ce qui reste de la *Dame de Beaulté :* « L'histoire, dit-il, a parfois de funèbres ironies. De la belle des belles il reste aujourd'hui deux pâles et tristes *portraits*. L'un est un crayon (fort précieux encore) exécuté seulement sous le règne de François Ier, c'est-à-dire vers 1515. Ce qui désenchante dans ce dessin, récemment publié par M. Niel (1), ce n'est point son ton fruste et passé, ni sa date, relativement récente ; c'est le peu de beauté, l'invraisemblable beauté de la tête. Elle a bien un *grand air* encore, et l'encolure est gracieuse; mais le reste, les yeux, le nez, ne peuvent être, en vérité, que trahison, et répugnent à la critique. L'autre est la figure qu'on voit à Loches; une statue de stuc blanc, couchée sur le socle en marbre noir du tombeau. Cette seconde effigie, jadis placée dans le sanctuaire de la collégiale, devait avoir un grand prix. Étienne Chevalier, qui fit ériger cette sépulture, agissait comme exécuteur testamentaire d'Agnès, sous la surintendance directe du roi. Cet Étienne, d'ailleurs, enrichi dans les charges financières, fut un amateur magnifique, d'un goût suprême et très-avancé pour les arts. Si des larmes coulèrent jamais des yeux du roi Charles, elles durent tomber sur cette

(1) *Portraits des personnages illustres*, liv. V, t. II.

image qui reposait, escortée, au chevet, de ses deux anges, sous le toit même du royal palais. Plusieurs auteurs ont loué cette statue primitive, mais elle a été brisée en 1794, et, qui pis est, *restaurée* au commencement de ce siècle. La tête et les mains, c'est-à-dire les parties vives de l'œuvre, n'étaient que brisées, elles furent refaites à Paris en 1806, et sont complétement apocryphes...

« Agnès, d'après diverses notions combinées, était blonde ou brune-claire, aux yeux bleus. Une abondante chevelure inondait sa tête d'un luxe superflu, car la mode du temps les relevait et n'en montrait qu'un léger bandeau ou les *pointes*. Son sourire enjoué reluisait sur des dents d'une beauté parfaite. Elle avait une série de coiffures très-variées. Les unes se composaient d'un calot galonné ou d'une simple résille. Les autres, au contraire, très-élevées ou d'un grand volume, portaient le nom *d'atours*... Ses robes, faites des plus riches étoffes de France, des Pays-Bas et d'Italie, étaient, selon la mode d'alors, à taille courte et souvent décolletée. Une large ceinture serrait étroitement la jupe, presque collante sur les hanches. De là, cette jupe flottait en plis très-amples, garnie au bord d'une profusion de fourrures. Elle se continuait par une queue traînante, que portaient, à la marche, une ou plusieurs suivantes. Les manches de la robe collaient également jusqu'au poignet, terminé en rebras ou en fourreau, et modelaient le bras tout entier. Parfois Agnès y ajustait un vaste appendice de fourrures, qui s'appelait *unes manches ouvertes*. On possède spécialement les traces d'*unes manches ouvertes*, en martre zibeline, qui servirent à son usage. Telle était, avec force pierreries et joyaux, sa toilette pour les réceptions intérieures ou pour la promenade habillée. A Loches, elle est représentée dans un

autre costume, à la fois plus élégant et plus simple. La jupe longue y conserve ses beaux plis, mais la taille y gagne une sveltesse pleine de grâce ; avec ce surcot évidé qui s'arrondissait, des épaules aux hanches, en de sinueuses accolades d'hermines, comme deux cous de cygne tachetés... » (1).

M. Vallet de Viriville ajoute en note : « Les héritiers de M. Brentano possèdent, à Francfort-sur-Mein, des fragments d'un autre livre à miniatures également merveilleuses. C'est un livre d'heures peint pour Étienne Chevalier, par Fouquet. Il avait aussi donné à l'église de Notre-Dame de Melun un dyptique peint sur bois par Fouquet, peintre d'Étienne. Ce tableau représentait, au milieu, la Vierge allaitant l'enfant Jésus ; puis, à droite et à gauche, Étienne Chevalier et saint Étienne, son patron. La tradition portait, au dix-septième siècle, qu'Étienne avait fait représenter la Vierge sous les traits d'Agnès Sorel. Ce genre de travestissement n'a pu être qu'une nouveauté fort étrange chez nous au quinzième siècle ; mais Fouquet, novateur de génie d'ailleurs, avait vu l'Italie. Il existe au musée d'Anvers, sous le n° 106, une peinture très-mal en vue et qui paraît être une copie assez récente du tableau de Melun. Un artiste anglais, M. Green, a bien voulu copier pour moi cette image, que j'ai publiée en couleurs dans *le Moyen Age et la Renaissance, tome V*. Examinée sur place, à Anvers, cette peinture n° 106 m'a semblé une œuvre moderne et médiocre. Mais la paternité originaire de Fouquet me paraît incontestable. »

L'historique est exact, et nous n'avons rien à y redire.

(1) *Revue de Paris*, du 15 octobre 1855. — *Agnès Sorel*, par M. Vallet de Viriville, p. 256, 257, 258.

Mais il nous semble qu'il n'a pas été tiré un parti suffisant des données qu'il fournit, et que l'image d'Agnès ne sort pas comme il convient des nuages. N'en peut-on vraiment l'en tirer davantage sans s'exposer à transporter le roman dans l'histoire, sans compromettre la vérité que l'on prétend servir? Pour notre part, nous ne le pensons pas. Nous passons condamnation sur la valeur historique et esthétique des crayons de la collection de M. Niel (1), sur le dessin de Gaignères, et mieux encore sur la figure de Loches, qui, sous la forme et le prétexte d'une réparation, n'est qu'une sorte de contrefaçon et d'usurpation sacrilége. Il n'en est pas de même de la copie du tableau de Melun. M. Vallet de Viriville nous dit que l'œuvre, c'est-à-dire la copie, est moderne et médiocre, et nous le croyons volontiers; mais il est certain aussi qu'elle se rattache à l'original, et M. Vallet de Viriville le reconnaît; or, ne contestant pas « la paternité originaire de Fouquet », comment ne voit-il pas qu'il y a là une base historique suffisante pour reconstruire l'édifice ruiné, retrouver la ressemblance perdue et effacer les traces et les effets de la trahison dont il gémit avec tant de raison?

Lorsque, en effet, on étudie de près cette copie précieuse à tant de titres, on y saisit sans effort, et assurément sans y mettre rien de cette complaisance trop naturelle à l'historien à l'endroit de ses héros, les grands caractères du beau, la puissance et la régularité, avec la douceur et la grâce, attributs distinctifs de la beauté chez la femme, et cet éclat de la couleur qui a un charme si puissant pour certains hommes, à ce point qu'il suffit à lui

(1) Tout n'est pourtant pas à dédaigner dans le portrait de cette collection, qui ne donne pas la ressemblance, mais qui n'est pas non plus la caricature d'Agnès. La yeux en sont admirables, le front très-beau : c'est un peu la physionomie fière et douce de madame de Longueville à quinze ans.

seul, sinon pour les captiver, au moins pour les séduire, et qui est pour presque tous la consécration et le couronnement de la beauté véritable. Le front, élevé et noble dans la proportion qui convient à la femme, marque l'intelligence. Les yeux, baissés et voilés, comme dans une statue de la Pudeur, sont grands et beaux, si l'on en juge par la forme de l'arcade sourcilière et la pureté des contours et des lignes. Le nez est long, mais sans excéder la mesure, droit, presque antique et parfaitement en harmonie avec l'ensemble du visage. La bouche est petite, nettement dessinée et comme ciselée avec art. Le menton, légèrement recourbé, exprime la volonté sans exclure la douceur, qui existe du reste dans toute la physionomie et en détermine le caractère. Tout cela, sans doute, sent l'époque et la placidité un peu froide des vierges du Pérugin et de Raphaël. Cela se conçoit de reste : le regard manque, et la lumière qu'il répand. Mais que cette lumière arrive ; que par la pensée on enlève le modèle de l'étrange situation où l'on a eu la fantaisie de le placer, qu'on le soustraye à l'embarras qu'il y éprouve ; qu'on le suppose dans une scène de la vie réelle, dans son rôle de femme aimée, adulée, et toute-puissante ; qu'on relève ses paupières ; qu'on répande sur son gracieux visage l'éclat d'un œil bleu brillant de la flamme de la pensée, de l'amour et de la vie ; que l'on place ensuite l'image, non refaite, mais complétée, dans son cadre naturel, et certainement on se trouvera en présence d'une beauté de premier ordre, devant l'image d'une personnalité adorable et puissante, d'un charme et d'une distinction suprêmes.

M. Vallet de Viriville trouve que le modèle a conservé, même dans le pâle dessin publié par M. Niel, « un *grand air* et l'encolure gracieuse ». Ces caractères, le dernier surtout, sont plus sensibles encore dans le portrait d'An-

vers. On y admire en plein ce que le poëte Baïf a dit de la beauté d'Agnès :

Ses beaux traits, son beau teint et sa belle charnure.

Si l'on ajoute à la description que nous venons de faire du visage, cette « belle charnure » dont parle le poëte, les richesses de la gorge, qui y sont toutes vivantes, dans la splendeur et l'abondance antiques, des dents magnifiques (détail dont la certitude est acquise) (1), des cheveux blonds, longs et abondants, cachés dans le portrait (2) sous la couronne virginale, mais qui ne peuvent faire doute pour l'historien, une taille élégante et fine sous des épaules un peu fortes, ou plutôt d'une grande beauté, comme celles de la maîtresse du Titien, en embrassant d'un coup d'œil tout cet ensemble de formes ou gracieuses ou riches, l'on comprendra l'admiration des contemporains pour la *Reine de Beauté* avec le long et suprême ascendant qu'elle exerça sur le prince le plus puissant de son temps, et dont nous trouvons comme un reflet dans l'imagination de la postérité.

Une autre cause de cet ascendant, nous voulons dire de l'ascendant exercé sur Charles VII par Agnès Sorel, c'est la supériorité morale. Cette supériorité, devinée par les historiens, reconnue par la tradition, nous est attestée par ses lettres. Le caractère de sa beauté, tel qu'il se révèle par son portrait, est multiple ; son charme, comme celui de toute beauté véritable, tient à la fois de la Vénus terrestre et de la Vénus céleste ; il parle aux sens et à l'âme tout ensemble, à l'âme surtout, comme tout ce qui

(1) Vallet de Viriville.

(2) Quoi qu'en dise M. Pierre Clément, qui a sans doute écrit de mémoire. (*Jacques Cœur et Charles VII*, p. 248.)

est supérieur, et il suffit de regarder avec attention ces traits purs, ces lignes délicates et gracieuses, ces lèvres d'une correction parfaite, ce front calme, sans plis, si merveilleusement modelé, si noblement relevé, pour reconnaître qu'on a affaire à une nature d'élite, que les passions vulgaires n'ont pu troubler ni atteindre. On est heureux cependant de pouvoir appuyer les inductions que le dehors autorise, sur des inspirations plus directes de l'âme. Nous n'avons que peu de chose d'Agnès Sorel; il semble qu'une divinité jalouse se soit plu à nous dérober les titres de sa gloire. On ne possède que cinq lettres de ce qu'elle a pu écrire; mais ces cinq lettres, il faut se hâter de le dire, ont pour ceux qui savent les lire, une valeur considérable : elles correspondent à tout ce que laisse entrevoir sa physionomie telle que nous la montre son image; elles la confirment en lui donnant comme le sceau de l'évidence; elles l'éclairent, en un mot, d'un jour éclatant et suppléent, pour ainsi dire, à cette lumière du regard qui, par la faute de l'artiste et de l'esprit du temps, manque au portrait dont nous venons de donner une rapide esquisse.

Voici le texte de ces lettres, que nous donnons, bien qu'elles aient été publiées depuis plusieurs années, à cause de l'importance qu'elles ont par elles-mêmes et pour le but que nous poursuivons (1).

(1) Ces lettres ont été publiées pour la première fois par M. Pierre Clément, dans son excellent ouvrage intitulé : *Jacques Cœur et Charles VII*. « Deux d'entre elles, dit M. Clément, la première et la quatrième, dans l'ordre où je les reproduis, font partie de la riche et curieuse collection de M. Chambry, ancien maire du troisième arrondissement, qui a bien voulu les mettre à ma disposition... Le texte de la seconde des deux lettres adressées au sire de la Varenne m'a été communiqué par M. Vallet de Viriville. Enfin les deux autres appartenaient au baron de Trémont.

« Quatre de ces lettres sont en entier de la main d'Agnès Sorel. Le corps de l'une d'elles, celle adressée de Cande à mademoiselle de Belleville (nº 2),

Première lettre. — A MADEMOISELLE DE BELLEVILLE (1), MA BONNE AMYE, PAR CHRISTOFLE.

« Madamoyselle ma bonne amye, ge me recommande de bon cuer à vous. Ge vous pri volloyr bailler à se porteur Christofle ma robe de gris doblée de blanchet et toutes paires de gant que troverez en demourer ; ayant ledit Christofle perdu mon coffre (2) où en avoir prins nombre. Vous plera oultre recepvoir de luy mon levryer Carpet, que vouldrez norrir de costé vous ; et ne lairré aller à la chasse avecques nuz ; cuar n'obéyt il à siflet ne apel ; quy me faict cause de le renvéer, et seroit, aultant dyre, perdeu ; que me seroit à grant poine (3). Et l'ayez bien recommandé, ma bonne amye, et me feré plaisir ; priant Dieu vous donner sa grasse.

« De Razillé ce VIIJ^me^ jour de septembre.

« La toute vostre bonne amye,

« AGNÈS. »

Deuxième lettre. — DE LA MÊME A LA MÊME.

« Madamoyselle ma bonne amye, de bien bon cuer me recommande à vous. Plèse vous savoir que je m'esmerveille du rapport que m'avez fait par le jeune Dampere (4), et

et dans laquelle il est question de l'accident arrivé au petit Robin, n'est pas de l'écriture d'Agnès, qui a seulement mis de sa main ces mots : « *La toute vostre bonne amye* », et signé. » *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 241 et suiv.

(1) Mademoiselle de Belleville était fille naturelle de Charles VI et d'Odette de Champdivers ; elle fut légitimée sous le nom de Marguerite de Valois, par lettres de Charles VII, datées de Montrichard, au mois de janvier 1427. — Nous retrouverons ce personnage dans le cours de notre histoire.

(2) Boîte à gants.

(3) Peine.

(4) François de Clermont, chevalier, seigneur de Dampierre, maître d'hôtel de la reine en 1456. Il était né vers 1425.

le vous rentourne pour vous aydier à nous mettre hors de cecy, quy vous a deu estre de grant ennuy. Plèse vous savoir que nous esjoissons tant du mielx que povons en ces cartyers et y debbrez si tost venir que serez hors du dit ennuy; quy sera tant tost comme bien espère. Actendant (1) avons faict chace hyer à ung porc sangler (2) dont vostre petit Robin (3) avoit trové la traxe; et s'est tornée mal la dicte chasse au préjudice du dict petit Robin, aiant été frappé d'un taillon que ung des veneurs cuidoit tirer au dit sangler en ung buisson; et luy en est assez gresve navreure (4). Mais bien espère qu'en garira par promte voie et le ferai bien governer. Au demourant, s'il est aultre (5) que, pour vous, faire puisse, attendant vostre venue, faictes le moy savoir, et le ferai de très bon cuer. Et à Dieu, ma damoiselle ma bonne amye, qui vous doint (6) ce que vous désirez.

« De Cande (7), ce vendredi après la saint Michiel (8),

« La toute vostre bonne amye,

« AGNÈS. »

Troisième lettre.—A MON TRÈS HONORÉ SEIGNEUR ET COMPÈRE, MONSIEUR DE LA VARENNE (9), CHAMBELLAN DU ROY.

« Monsieur mon compère (10), je me recommande à vous tant spécialement que ge puis. Comme ung nommé

(1) En attendant.
(2) Sanglier.
(3) Chien de chasse prêté par mademoiselle de Belleville.
(4) Assez grave blessure.
(5) (Chose.)
(6) Accorde, donne.
(7) Petite ville près Chinon.
(8) 29 septembre 1446.
(9) Pierre de Brézé, seigneur de la Varenne et de Brissac, que nons aurons aussi l'occasion de revoir dans un des chapitres de cette histoire.
(10) « Cette expression indique qu'Agnès et M. de Brézé avaient tenu ensemble un enfant sur les fonts, ou quc M. de Brézé aurait été le parrain

Mathelin Tiery, lequel est père d'une des filles de mon ostel, me a fayt remonstrer que une rente qu'il souloit prendre sur ung estail de bouchier de la ville de Chinon, et qui estoit de vingt deux sols est naguières amendry à l'occasion des guerres et ne vault présentement que seize sols; desquelz, joint au peu qui luy demoure, ne luy est loysible de vivre et est tombé en grant povreté; supliant le dit Mathelin que luy veillez bien accorder et condescendre à donner ung ofysse (1), qui lui a esté promis de vostre escuier Guionnet, lequel luy viendroit bien à point pour son entretenement. Cy donques vous le veuz pryer accorder et y condescendre, quy ynsy viendroit audit Mathelin à indemnité d'avoyr esté rigoreusement traytié en sa dite rente et me ferez bon plesir de le despéchier. Comme prie à Dieu, monsieur mon compère, que vous doint ce que désirez.

« De Cucé (2), le pénultième jour d'avril.

« La toute vostre servante et commère,

« AGNÈS. »

Quatrième lettre. — AU MÊME.

« Monsieur mon très chier amyt et bon compère, je me recommande à vous tant comme je puis. Je vous envoye les lettres de respit touchant l'ommaige de la Fres-

d'une de ses filles. L'une et l'autre hypothèse sont également possibles. Charles, duc de Berry, fils de Charles VII et de Marie d'Anjou, naquit en 1446. Entre autres parrains et marraines (le nombre n'en était pas limité), il eut pour parrain Pierre de Brézé et pour marraine madame Perrette de la Rivière, dame de la Roche-Guyon, *dame d'honneur de la reine.* Agnès, collègue de cette dame, put servir aussi de marraine à l'un des enfants du roi. » (Note de M. Vallet de Viriville, *Revue de Paris, Agnès Sorel.*)

(1) Emploi.

(2) Cussay.

noye (1), vous priant conjoinctement en voulloyr adviser et me faire ce servisse de le mectre à fin, ne pouvant de dessi à partyr; et, pour prières que luy en ay sçeu fère, ne se veult cesser d'y demourer, où vous debvrez doncques revenir à serchier, rapportant response du dessusdit. Pour le surplus, continue estre en bon estat et vaz chacun jour au long de la Grève de Loyr (2). Monsieur mon compère, nous est adveneu adventure d'ung homme que l'on a dyt estoit rufien et maqueriau et accoinctoit une des femmes (3), et est entré de nuict dans l'ostel, ou quel prinss à forsse de ferrement en une arche (4) des joyaulx et reliquayres que à ladite femme, estoit lessez en guarde. Et se sauvant est cheu au saillyr d'ung foussé, où a esté reprins; et sy dit on qu'est ce du faict de ses relyquayres, se ainsy a esté reprins. Monsieur mon compère, ge me recommande à vous comme je puis, et à Dieu, qui vous doint vos dessirz.

« Escrit à Anboise, ce disuitième jour d'août.

« La toute vostre bonne amye et commère,

« Agnès. »

Cinquième lettre. — A MONSIEUR LE PREVOST DE LA CHESNAYE.

« Monsieur le prévost, j'ay entendu que quelques uns de la parroisse de la Chesnaye ont esté par vous adjournez, sur le suspeçon d'avoir prins certain boys de la

(1) Un hommager demandait des lettres de répit, lorsqu'il avait droit à un délai légitime.

(2) La Loire.

(3) Servantes.

(4) Dans lequel, à l'aide de fers à voleur, il prit en une armoire. (Note de M. Vallet de Viriville.)

forest du dit lieu et à eulx ont esté unes journées sur ces assignées pour entendre une information faicte sur leur inocence. Sur quoy ayant sceu qu'aucuns des dictes gens sont povres misérables personnes, et que ilz aient grant misère à gaignier leur vie et governement d'eulz, leurs femmes et enfants, ne veuz en riens qu'il soit suivy oultre à la dicte informacion et journées, et que les dictes gens soient empeschiez aulcunement en corps ne en leurs biens; mais pour eulx au contraire, soit mise la dicte afère à nient; et en ce faisant sans délay me ferez service agréable. Priant Dieu, monsieur le prévost, qu'il vous doint bonne vie et vous tienne en sa garde.

« Du Plessis, ce VIIJ^me^ jour de juing.

« Votre bonne mestresse,

« AGNÈS. »

Ces lettres ne sont proprement que des billets. Est-ce nous faire illusion toutefois que de prétendre y reconnaître le style d'une personne peu ordinaire? Comme ce n'est pas l'abondance et la multiplicité des paroles qui constituent la valeur de ceux qui parlent, et qu'il n'est pas nécessaire d'entendre parler longtemps les gens pour les juger, de même quelques lignes suffisent pour marquer un caractère et en ouvrir le sanctuaire le plus reculé. Ce ne sont pas, nous le reconnaissons sans peine, les grandes parties de l'esprit qui éclatent ici; nous ne les recherchons pas dans une correspondance familière, où ne se trouvent que quelques circonstances peu extraordinaires de la vie commune : c'est encore moins le médiocre ou le vulgaire. C'est un cœur droit qui parle, c'est un être humain et compatissant; disons plus, c'est une âme calme et pure qui se manifeste. Vous ne trouverez dans aucun

de ces billets rien d'une nature vague et flottante, incertaine de ce qu'elle pense et de ce qu'elle dit : tout est net, ferme, précis, et porte la marque d'un esprit sûr comme d'un cœur que les sentiments naturels dirigent et inspirent, qui est ouvert à la bonté, à la pitié, à la religion, à la superstition peut-être ; mais qui oserait marquer, dans ce temps, la ligne qui séparait la religion de la superstition?

Ce qui domine visiblement dans ces lettres, ce sont les sentiments doux, l'affection tendre, la bienveillance, la commisération, et M. Michelet a dit le mot expressif et caractéristique quand il a appelé Agnès Sorel *la douce créature*. Dans la première des deux lettres adressées à mademoiselle de Belleville, la fille de cette autre créature si charmante et si dévouée, Odette, « *la petite reine* », elle se débarrasse d'un lévrier peu docile, mais elle le recommande aux soins de son amie, et elle ne veut pas qu'il soit perdu, « que me seroit, dit-elle, à grant poine ». Dans la seconde, elle parle d'un autre chien, le petit Robin, qui a été blessé par un sanglier; elle s'apitoie sur son sort; mais bien espère, ajoute-t-elle, « qu'en garira par promte voie et le ferai bien governer », c'est-à-dire bien soigner. La troisième et la cinquième n'ont pas besoin de commentaires : elles sont assez expressives et justifient amplement l'épitaphe d'Agnès, où on la déclare « piteuse entre toutes gens, qui de ses biens donnait largement aux églises et aux pauvres ». La quatrième, adressée à M. de Brézé, quoique moins significative que les autres, mérite cependant que nous nous y arrêtions, parce qu'elle a suggéré à M. Pierre Clément une idée qui ne nous paraît pas entièrement juste. « L'une de ces lettres, dit le savant historien de Jacques Cœur, adressée au sire de la Varenne, prouve la confiance qu'elle

avait dans la vertu des reliquaires (1). » Non, la lettre citée ne prouve pas cela : il se peut qu'Agnès Sorel crût à la vertu des reliques ; on peut même le supposer sans témérité, puisque c'était là l'esprit du temps et que la superstition se confondait alors avec la religion, comme la forme avec le fond ; mais la phrase qui a donné lieu à l'observation de M. Pierre Clément n'est nullement significative sur ce point, et pourrait tout aussi bien être interprétée dans un sens contraire. Agnès, après avoir dit que le voleur en « se sauvant est cheu au saillyr d'ung foussé, où a esté reprins », ajoute : « Et *sy dit-on* qu'est ce du faict de ses relyquayres, se ainsy a esté reprins. » — Ce *sy dit-on* a échappé sans doute à M. Clément : il a pourtant sa valeur ; Agnès exprime l'opinion d'autrui, non la sienne, et rien n'autorise, au moins ici, à lui prêter l'opinion des autres.

Nous ne sommes nullement tenté d'exagérer, et nous n'aurons pas la ridicule prétention de faire d'Agnès Sorel un écrivain : cinq billets, fussent-ils des chefs-d'œuvre, ne suffiraient pas pour donner des droits à ce titre. Il est permis de faire remarquer au moins que, parmi les prosateurs du temps, excepté Comines et Antoine de La Salle, qui écrivaient quelques années après, il ne se trouve aucun dont la phrase soit plus française, plus simple, plus claire, plus précise, d'un tour plus dégagé et plus libre, et qui ait plus de suite dans les idées, plus de naturel dans la manière de les lier et de les rendre. On sent tout de suite que la personne qui a écrit ces lettres, est supérieure à ce qu'elle écrit, et que, si elle avait à formuler des pensées d'un ordre plus élevé, elle parviendrait aisément à le faire. Ce qui est surtout évident, c'est que,

(1) *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 241.

pour avoir écrit ainsi à une telle époque, il a fallu avoir reçu la culture intellectuelle la plus complète qu'il fut donné d'y recevoir.

Ceci nous conduit à rechercher ce qu'était l'éducation des femmes nobles au quinzième siècle.

CHAPITRE II

De l'esprit religieux et de l'éducation au qninzième siècle. — De la religion et de son influence. — De l'éducation des filles nobles. — Charlotte de Bourbon; son instruction pour ses filles. — Instructions de Latour-Landry à ses filles. — *Le Ménagier de Paris.* — Les mœurs. — Influence de l'opinion. — Les romans. — Singulières conversations.

On n'est pas tenté de juger de l'empire de la religion au moyen âge, et même au delà, par ce qui existe de nos jours. Le catholicisme, en ce moment du dix-neuvième siècle, est encore tout entier dans ses dogmes, dans son culte, dans ses cérémonies, dans son organisation, dans sa forme; dans son influence sur les âmes, il n'est que l'ombre de lui-même : *Magni nominis umbra.* Est-il certain même qu'il tienne une grande place au dehors? On a pu écrire : « Aujourd'hui les pratiques religieuses se mêlent à peine, même chez les croyants, au train ordinaire de la vie. Je mets à part les circonstances solennelles de la naissance, du mariage et de la mort, et il s'en faut bien que, dans ces occasions mêmes, la religion soit aujourd'hui ce qu'elle était dans l'antiquité... A part donc la naissance, le mariage et la mort, et, si on veut, les cérémonies de la première communion à l'entrée de l'adolescence, la religion a ses heures et le monde les siennes. Un *Te Deum*, une messe d'inauguration, une prière marmottée au commencement et à la fin d'une classe ou d'un repas dans les colléges, voilà à peu près toute la part que nous

donnons maintenant au ciel dans nos affaires (1). » Mais, en supposant encore que l'écrivain que nous venons de citer eût outre-passé la vérité en étendant à la société entière ce qui pourrait n'être vrai que d'une partie, en admettant qu'une plus grande place appartînt aux pratiques, combien nous serions loin encore de ce qui existait avant les deux grandes révolutions religieuses ou philosophiques qui s'appellent la Réforme et la Révolution française? Ce qui fait le fond de toute religion positive, la foi au surnaturel, ou a disparu des esprits, ou est bien près d'en disparaître. Dans le moyen âge, au contraire, et dans le quinzième siècle, qui est comme sur la limite du passé et de l'avenir, le fonds et la forme, la pratique et l'idée dominent dans la société tout entière : la religion, en un mot, enveloppe et pénètre la pensée et la vie des hommes.

Un écrivain de la fin de cette époque, l'auteur du roman *le Jouvencel*, compare l'Église au chef de l'homme, la chevalerie à ses bras, et l'état des bourgeois, marchands et laboureurs, aux autres membres inférieurs (2).

La suprématie attribuée ainsi à l'Église est contestable; elle ne le serait pas si, au lieu de l'Église, on avait nommé la religion : elle était réellement alors la tête de l'homme, l'organe central et le moteur de son existence. Si le surnaturel, qui en est le fonds, n'est pas le même que celui de l'antiquité, du paganisme, s'il a changé de formes et d'aspects, il n'a pas cessé d'être. On se heurte sans cesse encore, même au quinzième siècle, à quelque prodige, à une apparition, à une manifestation

(1) *Le Christianisme et ses origines*, par M. Ernest Havet. (Voir la *Revue moderne*, 1er avril 1857.)

(2) *Le Jouvencel*, fol. 94 jusqu'à 97. — La Curne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. I, p. 110.

de la divinité, à la divinité elle-même, presque comme dans les temps dont parle le poëte,

> ..... Où le ciel sur la terre
> *Marchait et respirait dans un peuple de dieux.*

Si nous avions à insister ici sur ce sujet, que d'exemples l'histoire de ces temps, et non pas l'histoire ecclésiastique seulement, mettrait à notre disposition! Qu'on lise, dans le livre si intéressant de M. Le Roux de Lincy, l'histoire d'Isabelle de France, sœur de saint Louis, fondatrice du monastère de Longchamp, ou qu'on s'arrête seulement à ce passage : « Les deux dernières années de sa vie furent traversées, dit l'historien, par de longues maladies. Isabelle les supporta sans se plaindre. Enfin Dieu la rappela vers lui : elle mourut le 22 février 1269, âgée de quarante-cinq ans. Sœur Clémence d'Argas, l'une des religieuses de Longchamp, dit sous serment que la nuit où cette sainte fille expira, un peu avant Matines, elle ouvrit sa fenêtre pour voir si quelqu'un, passant dans la cour, pourrait lui dire ce qui se passait, car elle savait bien que Madame était près de sa fin. Elle entendit une voix douce et mélodieuse au-dessus de la maison, qui chanta si longuement *que ce ne pouvait pas être une voix humaine*. Sœur Clémence mit sa tête hors des barreaux pour mieux entendre ; mais bientôt l'on sonna Matines, et la nouvelle que la princesse était morte vola de bouche en bouche. Sœur Aveline de Hainaut dit aussi qu'elle avait entendu à la même heure des chants si harmonieux qu'elle se dressa moitié debout : « *Nous croyons* « *fermement*, ajoute le biographe, que c'était la mélodie « des saints anges qui conduisaient l'âme d'Isabelle dans « la gloire des cieux ».

« Elle fut inhumée dans l'intérieur du cloître avec ses vêtements ordinaires ; mais, au bout de neuf jours, il fallut l'exhumer, afin de satisfaire à l'empressement d'un peuple nombreux qui, sur la réputation qu'elle avait laissée, la considérait déjà comme une sainte et venait prier sur sa tombe. Cette tombe fut ouverte : on trouva le corps d'Isabelle dans le même état que si elle ne fût qu'endormie. Ses membres avaient la même souplesse, la même fraîcheur que ceux d'un enfant. Son visage resplendissait d'une lumière éclatante. Ses grands yeux étaient ouverts comme si elle eût été encore pleine de vie. La robe avec laquelle on l'avait inhumée, aussi fraîche que le premier jour, lui fut ôtée par les religieuses, qui la conservèrent comme une relique. Cette cérémonie eut lieu en présence de Marguerite, comtesse de Flandres, et de sa fille, religieuse de Longchamp, de la dame d'Audenarde, d'Héloïse, femme veuve, et de plusieurs autres bourgeoises de Paris. Toutes se trouvaient dans l'enceinte autour de la tombe, avec le seigneur Guillaume de Guise, chanoine de Vernon, chapelain de la princesse, et deux maçons qui déplacèrent le cercueil. A la fenêtre de l'enclos se pressait un peuple immense qui demandait à voir le corps d'Isabelle. Agnès d'Harcourt fit ouvrir cette fenêtre et placer le cercueil tout auprès ; puis, soulevant le corps d'Isabelle comme celui d'un enfant, elle le fit voir à cette foule empressée : chacun s'efforçait à qui mieux mieux de présenter son voile, l'anneau de son doigt, l'agrafe de son manteau, son chapeau, sa ceinture, son aumônière, afin qu'ayant touché au corps de la sainte cet objet pût être conservé comme une relique.

« Ce corps fut placé au milieu de l'église de l'abbaye, sous une grande pierre ; on y grava l'effigie de la princesse. Elle était représentée couchée, un livre sur la

poitrine, les pieds tournés vers le maître-autel, couverte d'un manteau royal semé de fleurs de lis. Elle avait une couronne sur la tête. On lisait autour de cette pierre une épitaphe latine, dont une traduction en vers nous est seule parvenue. La voici :

Plus brillante qu'un astre était cette Isabelle
Qui fonda ce couvent dans l'ardeur de son zèle;
Autant humble que noble, elle persévéra
En prière, en silence, et son corps macéra.
Souvenez-vous-en bien, vierges ici voilées,
Que comme autant de fleurs elle-même a plantées.

« Pendant plusieurs siècles, de nombreux miracles se sont accomplis, dit-on, sur le tombeau d'Isabelle; le pape Léon X, ayant eu connaissance de cette renommée populaire, plaça Isabelle au nombre des bienheureuses par une bulle du 3 janvier 1521 (1). »

Le miracle est partout dans le moyen âge et dans les temps qui suivent. Il ne se produit rien en dehors du cours ordinaire des choses dont l'imagination ne s'empare et qu'on n'explique par l'intervention des puissances invisibles. Valentine de Milan a le privilége de calmer quelquefois la fureur du malheureux Charles VI : cela n'est pas naturel, et l'on fait peser sur la douce et compatissante princesse l'accusation de sortilége et de magie. Le roi de France est atteint d'aliénation mentale, et le même mal est fort commun dans le royaume : cela n'est pas naturel non plus, et il faut s'en prendre à quelque génie malfaisant du dehors. « Le roi, bien qu'en parfaite santé, dit le moine anonyme de Saint-Denis, donna des signes de démence et se livra à des actes tout à fait indignes de

(1) Le Roux de Lincy. *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*, 1re série p. 271, 272, 273. Paris, 1848, 2 vol. in-8°.

la majesté royale. On disait généralement que c'était l'effet des sortiléges... Je ne saurais dire combien était profonde la douleur que l'auguste reine Isabelle (Isabeau de Bavière) éprouvait de l'état du roi. Ce qui l'affligeait surtout, c'était de voir que toutes les fois que, fatiguée de pleurer et de gémir, elle l'approchait pour lui prodiguer les marques de son chaste amour, le roi la repoussait en disant à ses gens : « Quelle est cette femme dont la « vue m'obsède ? Sachez si elle a besoin de quelque chose, « et délivrez-moi comme vous pourrez de ses importuni- « tés, afin qu'elle ne s'attache plus à mes pas. » De toutes les femmes, madame la duchesse d'Orléans était celle dont la présence lui était le plus agréable ; il l'appelait sa sœur bien-aimée et allait la voir tous les jours. Bien des gens interprétaient en mal cette prédilection. Leurs soupçons, que rien ne semblait justifier, étaient fondés sur ce que, dans la Lombardie, patrie de la duchesse, on faisait plus qu'en tout autre pays usage de poison et de sortiléges...

« Il y avait dans le royaume beaucoup de nobles et de gens du menu peuple qui étaient atteints de la même maladie (que le roi). La foule s'obstinait à dire que c'était l'effet de sortiléges et de maléfices, que le roi lui-même avait été ensorcelé, et que, selon toute vraisemblance, on en devait accuser le seigneur de Milan (1). On alléguait, à l'appui de cette absurde assertion, que la fille de ce seigneur, la duchesse d'Orléans, était la seule que le roi reconnût dans son égarement ; qu'il ne pouvait se passer de la voir tous les jours, et qu'absente ou présente, il ne cessait de l'appeler sa sœur bien-aimée (2). »

(1) Galéas Visconti.

(2) *Chronique du religieux de Saint-Denis.* — Traduction de M. Bellaguet, t. II, liv. XVI, p. 407.

On connaît *les voix* de Jeanne Darc. « Un jour d'été, dit M. Michelet, jour de jeûne, à midi, Jeanne étant au jardin de son père, tout près de l'église, elle vit de ce côté une éblouissante lumière, et elle entendit une voix : « Jeanne, sois bonne et sage enfant; va souvent à l'église. » La pauvre fille eut grand'peur.

« Une autre fois, elle entendit encore la voix, vit la clarté, mais dans cette clarté de nobles figures, dont l'une avait des ailes et semblait un sage prud'homme. Il lui dit : « Jeanne, va au secours du roi de France, et tu lui ren- « dras son royaume. » Elle répondit, toute tremblante : « Messire, je ne suis qu'une pauvre fille; je ne saurais « chevaucher ni conduire les hommes d'armes. » La voix répliqua : « Tu iras trouver messire de Baudricourt, ca- « pitaine de Vaucouleurs, et il te fera mener au roi. « Sainte Catherine et sainte Marguerite viendront t'as- « sister. » Elle resta stupéfaite et en larmes, comme si elle eût déjà vu sa destinée tout entière.

« Le prud'homme n'était pas moins que saint Michel, le sévère archange des jugements et des batailles. Il revint encore, lui rendit courage, « et lui raconta la pitié qui « estoit au royaume de France ». Puis vinrent de blanches figures de saintes, parmi d'innombrables lumières, la tête parée de riches couronnes, la voix douce et attendrissante à en pleurer. Mais Jeanne pleurait surtout quand les saints et les anges la quittaient. « J'aurais « voulu, dit-elle, que les anges m'eussent emportée (1). »

Et il ne faut pas oublier que Jeanne n'est pas un phénomène isolé dans son siècle; à part de ses contemporains par la supériorité du génie, elle leur ressemble par tout le reste. Ce qui se passa dans sa conscience se repro-

(1) Michelet. *Histoire de France*, t. V, p. 56 et 57.

duit dans celle des autres : *les voix* sont plus éclatantes, plus puissantes; elles frappent sur une sensibilité plus vive et plus profonde; elles touchent une intelligence plus complète et plus rare; mais ce ne sont que les mêmes *voix* qui bourdonnent aux oreilles de la multitude et qui la sollicitent.

« Le 3e jour de septembre à ung Dimanche, dit un contemporain, furent preschées au Puis Nostre-Dame deux femmes qui environ demy an devant avoient esté prinses à Corbeil et admenées à Paris, dont la plus ainsnée Pierronne, et estoit de Bretaigne bretonnant, elle disoit, et vray propos avoit que Dame Jehanne qui s'armoit avecques les Arminaz, estoit bonne, ce qu'elle faisoit estoit bien fait et selon Dieu (1). »

« Cependant, dit M. Michelet, il en advint à Poitiers comme à Vaucouleurs; sa sainteté éclata dans le peuple : en un moment tout le monde fut pour elle. Les femmes, damoiselles et bourgeoises, allaient la voir chez la femme d'un avocat du parlement, dans la maison de laquelle elle logeait, et elles en revenaient toutes émues. Les hommes même y allaient; ces conseillers, ces avocats, ces vieux juges endurcis s'y laissaient mener sans y croire, et quand ils l'avaient entendue, ils pleuraient tous comme des femmes et disaient : « Cette fille est envoyée de « Dieu. »

Rien ne prouve mieux cette conformité des croyances que l'enthousiasme que Jeanne provoqua, et la foi que sa mission rencontra; l'opposition même de ses ennemis est un témoignage et un signe de l'esprit du siècle, puisque, tout en protestant contre la sainteté de sa mission ou la

(1) *Journal de Paris sous le règne de Charles VI et de Charles VII.* Édition de 1729, p. 134.

sincérité de ses dires, ils acceptent la possibilité du surnaturel, quelques-uns inclinant pour l'intervention du diable.

On ne peut parcourir cette histoire admirable de la Pucelle sans rencontrer à chaque pas le merveilleux, la foi au merveilleux, et sans éprouver le besoin de s'y arrêter. « L'effet de la délivrance d'Orléans fut prodigieux, dit encore M. Michelet. Tout le monde y reconnut une puissance surnaturelle. Plusieurs la rapportaient au diable, mais la plupart à Dieu... Six jours après le siége, Gerson publia et répandit un traité où il prouvait qu'on pouvait bien, sans offenser la raison, rapporter à Dieu ce merveilleux événement... Mais le plus grand péril pour la sainte, c'était sa sainteté même, les respects du peuple, ses adorations. A Lagny, on la pria de ressusciter un enfant. Le comte d'Armagnac lui écrivit pour lui demander de décider lequel des papes il fallait suivre. Si l'on s'en rapportait à sa réponse (peut-être falsifiée), elle aurait promis de décider à la fin de la guerre, se fiant à ses voix intérieures pour juger l'autorité elle-même... Dix mille hommes pleuraient (durant le supplice de Jeanne Darc); quelques Anglais seuls riaient ou tâchaient de rire. Un d'eux, des plus furieux, avait juré de mettre un fagot au bûcher; elle expirait au moment où il le mit : il se trouva mal. Ses camarades le menèrent à une taverne pour le faire boire et reprendre ses esprits; mais il ne pouvait se remettre : « J'ai vu, disait-il hors de lui-même, j'ai vu de « sa bouche, avec le dernier soupir, s'envoler une co- « lombe. » D'autres avaient lu dans les flammes le mot qu'elle répétait : « Jésus! » Le bourreau alla le soir trouver frère Isambert; il était tout épouvanté; il se confessa, mais il ne pouvait croire que Dieu lui pardonnât jamais... Un secrétaire du roi d'Angleterre disait tout haut en

revenant : « Nous sommes perdus, nous avons brûlé une « sainte (1). »

Ce n'est pas seulement dans les grandes situations comme celles qui coïncidaient avec l'apparition de Jeanne Darc, que le sentiment du merveilleux et la puissance de la foi se manifestaient au quinzième siècle : nous les surprenons dans les circonstances ordinaires et dans presque tous les actes de la vie (2). Le *Journal d'un bourgeois de Paris* est, sous ce rapport, extrêmement curieux à lire et à consulter : ce n'est qu'une chronique aride, une sorte de procès-verbal des événements de chaque jour ; mais par cela même peut-être l'esprit du temps s'y reflète avec d'autant plus de clarté, et certes aujourd'hui nous ne pouvons le parcourir sans nous croire comme transportés dans un autre monde. Qu'on en juge par quelques passages que nous prenons au hasard :

« ..... Et sitost que ceulx de Paris ceurent que le Roy (Charles VI) estoit en la terre de ses ennemis (le duc de Berry, son oncle), par commun conseil, ils ordonnèrent les plus piteuses Processions, qui oncques eussent esté veües de aage d'homme. C'est assavoir la pénultiesme jour de May audit an (1412), jour de Lundi, firent Procession ceulx du Palais de Paris, les Ordres Mandians et autres, tous nuds piez, portant plusieurs Sainctures moult dignes : portant la Saincte vraye Croix du Pallays. Ceulx du Parlement de quelque estat qu'ils fussent, tous deux et deux, *quelques trente milles personnes après avecques*, tous

(1) Michelet. *Histoire de France*, t. V, p. 86, 100, 176.

(2) La vie de Marguerite de Bavière, femme de Charles II, duc de Lorraine, et mère d'Isabelle, l'amie d'Agnès Sorel, est marquée par une foule de miracles. Entre autres, « son confesseur assure qu'étant un jour sur le point de lui administrer l'Eucharistie, la sainte hostie se porta d'elle-même dans sa bouche.

(Dom Calmet. *Histoire de Lorraine*, t. III, p. 159. Édit. de 1745.)

nuds piez. . . . . .
Le Vendredi ensuivant, troisiesme jour de Juing, audit an fut faite la plus belle Procession, qui oncques fut guère veüe; car toutes les Paroisses et Ordres de quelque estat qu'ils fussent, allèrent tous nuds piez, portant (comme devant est dit) Saincture ou cierge en habit de dévotion, du commun plus de *quarante mille personnes avecques, tous nuds piez et à jeun*, sans autres secrettes abstinences, bien plus de quatre mille torches allumées. En ce point allèrent portant les saintes Reliques à saint Jehan en Grève. Là prindrent le précieux Corps nostre Seigneur, que *les faulx Juifs bouillirent en grans pleurs, en grans larmes*, en grant dévocion, et fut livré quatre Évesques, lesquels le portèrent dudit Moustiers à Sainte Geneviefve à telle compaignie du peuple commun; car on affermoit qu'ils estoient plus de cinquante et deux mille. Là chantèrent la Grant Messe moult dévotement, puis rapportèrent les saintes Reliques où ils les avoient prinses à jeun. Le Sabmedy ensuivant quatriesme jour dudit moys audit an, toute l'Université, de quelque estat qu'il fust, sur peine de privation, furent à la Procession, et les petits enfants des escoles, tous nuds piez, chacun un cierge allumé en sa main, *aussi bien le plus grant que le plus petit*, et assemblèrent en cette humilité aux Mathurins... Le Dimanche ensuivant, cinquiesme jour dudit mois audit an, vindrent ceulx de saint Denis en France à Paris, tous pieds nuz, et apportèrent sept Corps saints, la saincte Oriflamble, celle qui fut portée en Flandres, le sainct Cloud, la saincte Couronne, que deux abbez portoient accompaigniez de treize Bannières de Procession; et à l'encontre d'eulx alla la Paroisse sainct Huitace pour le corps de sainct Huitace qui estoit l'une desdites Chasses... La sepmaine ensuivant tous les jours firent

moult piteuses Processions chascun à son tour, et les villages d'entour Paris semblablement venoient moult dévotement, *tous nuds pieds*, priant Dieu par sa saincte grâce, Paix fut reformée entre le Roy et les Seigneurs de France : car par la guerre tout France estoit moult empirée d'amis et de chevaux : car on ne trouvoit rien au plain pays, qui ne lui portoit (1). »

On reconnait là la France monarchique et catholique, tout encore plongée dans le moyen âge, toute pénétrée de la foi dans la puissance de la forme sensible, de la démonstration extérieure, de la prière en action, toute courbée sous le sentiment de la faiblesse humaine, impuissante à trouver sa force en elle-même soit dans le monde politique, soit dans le monde moral, la cherchant sans cesse au dehors, sur la terre dans la royauté, et dans la divinité au ciel. Que dire après les passages suivants? Citons-les, ne fût-ce que pour faire sentir la distance qui sépare ces temps des nôtres.

« ..... Vint à Paris un Cordelier nommé Frère Richart, homme de très-grant prudence, scevant à oraison, semeur de bonne doctrine pour édiffier son proxisme, et tant y labouroit fort que enviz le crevoit qui ne l'auroit veû : car tant comme il fut à Paris, il ne fut qu'une jornée sans faire Prédication, et commença le Sabmedy seiziesme jour d'Avril 1429, à Sainte Geneviève, et le Dimenche ensuivant et la sepmaine ensuivant ; c'est assavoir le Lundi, etc.... le Dimanche aux Innocens, et commençoit son Sermon environ *cinq heures au matin, et duroit jusques entre dix et onze*, et y avoit toujours quelques *cinq ou six mille personnes* à son Sermon, et estoit monté quans il preschoit sur ung hault eschaffault qui estoit près de

(1) *Journal de Paris*, édition citée, p. 8 et 9.

toise et demie de hault, le dos tourné vers les Charniers encontre la Charronnerie à l'endroit de la Dance macabre. . . . . .

« Le Cordelier devant dit prescha le jour de S. Marc ensuivant à Boulongne la petite, et là ot tant de peuple, comme devant est dit, et pour vray celle journée au revenir dudit Sermon furent les gens de Paris tellement tournez en devocion et esmeus qu'en moins de trois heures ou de quatre eussiez veus plus de cent feux, en quoy les hommes ardoient tables et tabliers, des cartes, billes et billars, nurelis et toutes choses, à quoy on ce pouvoit courcer à maugrer à jeux convoiteux.

« Item, les femmes cellui jour et landemain *ardoient devant tous les attours de leurs testes comme bourreaux, truffaux, pièces de cuir ou de baleine qu'ils mettoient en leurs chapperons pour estre plus roides ou rebras davant, les Damoiselles laissèrent leurs cornes et leurs queües et grant foison de leurs pompes* (1)... »

Sous l'empire d'une foi capable de produire de tels effets, de porter les hommes à briser leurs jouets et les femmes à brûler leurs atours, quoi d'étonnant que la nature n'apparaisse que comme une trame, mobile et changeante, dont tous les fils sont dans la main de Dieu, se rompant, se nouant et se renouant de mille façons diverses selon qu'il plaît à ses desseins et à ses volontés, et que tous les mouvements de la toile divine soient toujours et exclusivement rapportés à l'homme comme à leur fin légitime, puisque tels sont les enseignements de cette foi souveraine et toute-puissante? Il n'est donc pas un phénomène naturel ou un fait politique un peu extraordinaire, qui ne soit placé aussitôt par *le Bourgeois de Paris* au

(1) *Journal de Paris*, édition citée, p. 119, 120.

rang des prodiges, et qu'il n'éprouve le besoin de rapporter à une volonté actuelle et expresse de la Providence. Nous avons vu, à propos de la folie du roi Charles VI, quelle explication l'on donnait des phénomènes de l'ordre moral : il n'y a pas une autre explication de ceux de l'ordre physique : une loi unique gouverne le monde. Une épidémie vient-elle à sévir? C'est un effet de la volonté divine, c'est par *le plaisir de Dieu*. La gelée a-t-elle frappé les vignes, au milieu des plus belles apparences? C'est qu'ainsi « plust à Dieu qu'il advenist pour nous donner exemple que en ce monde n'a rien sur, comme il appert de jour en jour (1). » Un boulanger a fait une cuisson qui donne un pain d'une couleur extraordinaire, par suite du mélange fortuit d'une herbe différente avec la farine du blé : c'est « signifiance de très-grant mal advenir » pour les uns; « les autres disoient que c'estoit miracle pour ce que cuit avoit esté le jour de l'Assomption de Nostre-Dame (2). » Quand Paris est pris par les troupes de Charles VII, l'épouvante s'empare de toute la ville, qui redoute le sac et le pillage ; « mais les gens de Paris, aucuns bons Chrestiens et Chrestiennes se mirent dans les Églises, et appelloient la glorieuse Vierge Marie et Monsieur S. Denis qui apporta la foy en France qu'ils voulsissent de prier à Nostre-Seigneur qu'il ostat toute la fureur des Princes devant nommez, et de leur compaignie, et vrayement bien fut apparant que Monsieur saint Denis avoit esté Advocat de la Cité par devers la glorieuse Vierge Marie, et la glorieuse Vierge Marie par devers Nostre-Seigneur Jésus-Christ; car quant ils furent entrez dedens, et qu'ils virent qu'on avoit rompue à force la Porte saint Jacques pour

(1) *Journal de Paris*, p. 131.
(2) *Id.*, p. 143.

leur donner entrée, ils furent si meus de pitié et de joie, qu'ils ne se porent oncques tenir de larmoier (1)... » Dans la procession, qui eut lieu après la reddition de Paris, malgré le mauvais temps, et bien qu'il y eût plus de quatre mille cierges, aucun ne s'éteignit « depuis les lieux dont ils partirent jusques à ladite église » (Sainte-Catherine du Val des Escolliers) : la chose est tenue « à droit miracle (2) ». Dans une autre procession « générale très-solempnellement, qui dura bien quatre heures, » sous une pluie continuelle, « les Signeurs de Sainte Geneviève, » quoiqu'ils eussent été « moult agenez de la pluïe, » étant pieds nus, n'ayant point été malades, « ne mamins, ne découraigé, » cela aussi « semble droit miracle de Madame sainte Geneviève, qui peut bien faire par ses mérites par devers Nostre-Seigneur, et plus que tant, comme il appert par devers Nostre-Seigneur en sa sainte Légende comment par plusieurs pays elle a sauvé la bonne ville de Paris, l'une foys de cher temps, l'autre fois des grans eaux et de plusieurs autres périls (3). »

La poésie s'inspire de la religion, et, comme il convient, c'est aux mêmes sources où puise le vulgaire que les poëtes vont chercher l'explication des faits qui frappent l'imagination des peuples et qui touchent à leurs passions ou à leurs intérêts. Christine de Pisan impute aux péchés du temps la folie de Charles VI.

Nous devons bien, sur tout aultre dommage,
Plaindre cellui du royaume de France
Qui fu et est le règne et l'éritage
Des Crestiens de plus haulte puissance.

(1) *Journal de Paris*, p. 167.
(2) *Id.*, p. 169.
(3) *Id.*, p. 169, 170.

Mais le Dieu fiert adès de poingnant lance,
Par quoy de joie et de soulaz mendie ;
Pour nos péchiez si porte la pénance
Nostre bon roy qui est en maladie (1).

Charles d'Orléans regarde la guerre qui désole la France comme un châtiment envoyé par Dieu à la chrétienté :

Tout Crestien qui est loyal et bon,
Du bien de paix se doit fort resjoïr,
Veu les grans maulx et la destruction
Que guerre fait par tous pays courir :
Dieu a voulu Crestienté punir,
Qui a laissié de bien vivre la voye ;
Mais puis après, il la veult secourir
Par bonne paix que brief Dieu nous envoye (2).

Charles d'Orléans, avec plus de verve cette fois, s'inspire des mêmes sentiments dans un chant composé dans

(1) Manuscrit de la Bibliothèque impériale. Mouch. n° 6, fol. XXV. — Le Roux de Lincy. *Recueil des chants historiques français*, 1re série, p. 278. Paris, 1847, 2 vol. in-8°.

(2) *Ode au duc de Bourbon.* Le même poëte, dans sa *Prière pour la paix*, s'adresse d'abord à la sainte Vierge, et termine par une invocation à Dieu :

Priez pour paix, doulce vierge Marie,
Royne des cieulx et du monde maistresse,
Faictes prier par vostre courtoisie,
Saints et Saintes, et prenez vostre adresse
Vers vostre filz, requérant sa haultesse,
Qu'il lui plaise son peuple regarder,
Que de son sang a voulu racheter,
En desboutant guerre qui tout desvoye :
De prières ne vous veuilliez lasser,
Priez pour paix, le vray trésor de joye.
. . . . . .
. . . . . .
Dieu tout puissant nous vueille conforter
Toutes choses en terre, ciel et mer :
Priez vers luy que brief en tout pourvoye ;
En luy seul est de tous maulx amander.
Priez pour paix, le vray trésor de joye.

Prière pour la paix. Manusc. de la Biblioth. de Grenoble, f° XCIX, v°. (*Recueil des chants historiques français*, p. 307.)

sa vieillesse, après la soumission totale de la Normandie et de la Guienne :

Comment voy-je les Anglois esbahis !
Resjoys-toy, franc royaume de France.
On apperçoit que de Dieu sont haïs... (1).

Le sentiment chrétien se retrouve dans Alain Chartier avec un élan plus lyrique, comme on peut le voir dans sa *Balade de Fouquières*, dont nous nous bornerons à citer quelques vers. Il s'adresse aux Anglais :

XIXe STROPHE

Pensez-vous que Dieu jamais souffre
Voz iniquités et injures,
Sans vous punir, quant le cas s'offre,
Comme ses autres créatures?
Pas n'avez les têtes plus dures
Que les Bretons, la mercy Dieu !
Vieilles debtes viennent à lieu.

XXe STROPHE

Si vous conseille de bonne heure
De Normandie vous départir,
Et sans plus y faire demeure
De vos mesfaiz vous repentir.
Car j'ouse dire sans mentir,
Que Dieu hait toute iniquité.
A la parfin vaine vérité (2).

Dans une société où la foi au surnaturel régnait partout, il est besoin à peine de rappeler que la religion tenait la première place dans l'éducation de la noblesse (pour ne parler que de la classe de la société où nous concentrons notre étude), que l'enfant naissait en quelque sorte dans la religion, qu'elle était sa première nourriture, sa nour-

(1) Manuscrit de la Bibliothèque de Grenoble, f° cx, v°. *Recueil des chants historiques français*, 1re série, p. 339.

(2) Œuvres d'Alain Chartier. Manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7215. *Recueil des chants historiques français*, 1re série, p. 336, 337.

riture de chaque jour, qu'il était toujours entre le prêtre et sa mère, interprètes l'un et l'autre de la même foi, que ses yeux, ses oreilles, tous ses sens, toute son intelligence, son imagination et sa pensée, étaient constamment entretenus du même objet, tantôt charmés ou effrayés, et que toutes les impressions les plus diverses, celles qui le troublaient ou l'enchantaient, depuis les contes de sa nourrice jusqu'aux instructions du prêtre, ou les récits guerriers qu'il entendait au sein de la famille, concouraient au même but et incrustaient dans son âme la même croyance.

L'enfant, nous venons de le dire, était sans cesse entre la mère et le prêtre; la mère reprenait l'enseignement du prêtre, le tempérant, l'adoucissant sans l'amollir, lui ôtant son austérité sans rien enlever à sa substance, qu'elle s'efforçait d'introduire et de faire circuler, pure et dégagée de ce qui pouvait rebuter et parfois choquer la raison naissante, dans les jeunes intelligences. Le christianisme, dans le moyen âge et au temps où nous plaçons notre histoire, a fait des mères d'une moralité supérieure; c'est une vérité qu'il faut proclamer, qui résiste à tout esprit de système; et de ces mères sont sortis des fils et des femmes d'élite. Quelles femmes, que la mère et l'épouse de saint Louis, que Jeanne de Luxembourg, Jeanne de Laval, Yolande d'Aragon, Marguerite d'Anjou, la mère de Bayart, le *chevalier sans peur et sans reproche*, et Gabrielle de Bourbon, mère du seigneur de la Trémoille, le *chevalier sans reproche!* Il n'y a pas de plus nobles caractères dans la vie d'aucun peuple, et les mères jettent, par elles-mêmes et par leurs fils, sur l'histoire de leur temps un reflet de grandeur morale, qui console des tristes spectacles que l'on y rencontre trop souvent.

Le panégyriste du *Chevalier sans reproche* nous donne

une idée de l'éducation que l'enfant recevait dans sa famille vers la fin du quinzième siècle, quand il avait l'heureuse fortune d'avoir une mère d'une âme élevée et d'une situation au niveau de son âme : il ne s'agit ici que du garçon; mais sans qu'il soit besoin de le dire, la fille n'était pas exclue, et, d'ailleurs, l'éducation que donne la mère ne dit-elle pas assez celle qu'elle a reçue? « Nous avons veu, dit Jean Bouchet, comme, incontinant après la première année que le seigneur de la Trimoille eut espousé madame Gabrielle de Bourbon, fille du feu comte de Montpensier, elle eut ung filz, nommé Charles, et à la raison de ce que la forme de vivre de cette noble dame vault bien estre réduicte à mémoyre, pour la doctrine des dames qui pourront lire cy dedans, je escripray en briefves parolles ce que je y ay peu veoyr et congnoistre; c'est que ceste dame estoit dévote, et pleine de grant religion, sobre, chaste, grave sans fierté, peu parlant, magnanime sans orgueil, et non ignorant les lettres vulgaires. Tous les jours ordinairement assistoit aux heures canonialles, oyoit la messe et disoit ses heures dévotement sans ypocrisie; *elle se delectoit sur toutes choses à ouyr parler de la saincte Escripture, sans trop avant s'enquerir des secretz de théologie; plus aimoit le moral et les choses contemplatives, que les arguments et subtilitez escorchées de la lettre, par lesquelles le vray sens est souvent perverty;* elle se contentoit de peu de viandes aux heures accoustumées; en public monstroit bien elle estre du royal sang, descendue par ung port assez grant et reverencial, mais au privé, entre ses gentilzhommes, damoyselles, serviteurs, et yeux qu'elle avoit accoustumée veoyr, estoit la plus bénigne, gracieuse et familière qu'on eust peu trouver; consolative, confortative, et tousjours habondante en bonnes parolles, sans vouloyr ouyr mai parler d'aul-

truy, ne de chose lascivieuse, voluptueuse, ne scandaleuse; et hayait les gens notez de tels vices... Jamais n'estoit oyseuse, mais s'emploioit une partie de la journée en broderie et aultres menuz ouvrages appartenans à telles dames, et y occupoit ses damoiselles, dont avoit bonne quantité, et de grosses, riches et illustres maisons. Et quant aucunes foiz estoit ennuyée de telz ouvrages, se retiroit en son cabinet, fort bien garny de livres, lisoit quelque histoire ou chose moralle ou doctrinalle; et si estoit son esprit ennobly et enrichy de tant de bonnes sciences, qu'elle emploioit une partie des jours à composer petiz traictez à l'honneur de Dieu, de la Vierge Marie, et à *l'instruction de ses damoiselles;* elle composa en son vivant une contemplation sur la nativité et passion de Nostre Seigneur Ihesu Crist, ung aultre traicté intitullé *le Chasteau de Sainct Esprit*, ung aultre traité intitullé *l'Instruction des jeunes filles*, et ung aultre traicté intitullé *le Viateur*, qui sont toutes choses si bien composées qu'on les estimeroit estre plus ouvrage de gens de grans lettrés que composicion de femme; voire et si n'estoit aucunement presumptueuse, car elle faisoit tousjours veoir et visiter ses composicions à gens de hault et bon savoir, comme je sçay, par ce que de sa grace me bailloit la charge de les faire amander.

« Toutes ces bonnes mœurs et condicions aydèrent fort aux perfections que monseigneur Charles son filz acquist en jeunesse, voire autant que jeune prince qu'on eust sceu lors veoir (1). »

Ce passage des *Mémoires de la Trémoille* a pour nous, pour le but que nous nous proposons, une importance

(1) *Le Panegyric du chevalier sans reproche*, ou *Mémoires de la Trémoille*, par Jean Bouchet, procureur de Poitiers.— *Petitot*, Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, t. XIV, p. 446, 447, 448.

considérable, et il nous dispense de recourir à d'autres citations. Il prouve trois choses capitales : d'abord que l'éducation domestique des filles nobles était d'un ordre très-élevé et profondément religieux; en second lieu, que l'élément moral se dégageait, non pas de l'élément religieux, mais de l'élément théologique, et le primait, circonstance qui mérite d'être notée, non-seulement parce qu'elle marque un trait caractéristique de l'esprit français, mais parce qu'elle annonce la Réforme et la faveur qu'elle trouva dans la noblesse de France ; enfin, que l'instruction donnée aux jeunes filles nobles dans leurs familles se continuait et s'achevait dans les grandes maisons auxquelles elles étaient attachées comme le fut Agnès Sorel à la maison de Lorraine.

Sans répudier le dehors, mais aussi sans se plonger dans le formalisme superstitieux du vulgaire, et en s'en affranchissant au contraire, dans une certaine mesure, l'éducation des classes supérieures de la société au quinzième siècle semble bien plus s'attacher au dedans et s'étudier à cultiver les facultés morales. Nous trouvons une preuve irréfragable de ce fait dans deux monuments historiques contemporains, le Recueil des instructions du chevalier Latour-Landry à ses filles et *le Ménagier de Paris*.

Le chevalier Geoffroy de Latour-Landry était un seigneur angevin qui vivait vers la fin du quatorzième siècle. Il était vieux vers 1371 et avait trois filles, jeunes et belles, exposées par leur jeunesse et leur beauté à bien des périls. C'est pour les prémunir autant que possible contre ces périls qu'il composa son Recueil d'instructions. « Quand je vis venir à moi mes filles, dit-il, je me souvins de ma jeunesse, alors que je chevauchais avec les bons compagnons en Poitou et dans les autres lieux. Je me rap-

pelai les paroles que nous autres jeunes gens disions aux dames en les priant d'amour, des contes et des plaisanteries que nous faisions sur elles entre nous. Chacun ne pensait qu'à les tromper, qu'à répéter des histoires, les unes véritables, les autres mensongères, dont il arriva que maintes dames furent diffamées sans raison. Comme je ne doute pas que les façons d'agir que j'ai vu pratiquer dans ma jeunesse ne soient encore admises de nos jours, j'ai pensé qu'il était utile de faire écrire un livre dans lequel seraient consignés les bons usages et les belles actions des dames vertueuses, afin que les dames et demoiselles y pussent prendre exemple (1). » — Pour remplir le but qu'il s'est proposé, le chevalier de Latour, dans une série de préceptes, trace à ses filles la conduite qu'elles doivent tenir. Il ne suit aucun plan et passe brusquement d'une matière à l'autre. Chacun de ses enseignements est appuyé d'un exemple et même de plusieurs. Ces exemples, qui forment la partie la plus curieuse de l'ouvrage, proviennent de trois sources différentes : de l'Ancien et du Nouveau Testament, des fabliaux, des événements ou de la vie des personnages dont Latour-Landry a été le contemporain.

Latour-Landry est catholique comme les hommes de son temps. La religion tient donc une grande place dans ses préceptes. Ainsi le premier conseil qu'il donne à ses filles, c'est de commencer la journée par prier Dieu. Il cite plusieurs exemples pour les encourager à suivre son conseil, entre autres celui-ci : « Un chevalier avait deux filles de deux femmes différentes. L'une de ces filles, qui

(1) *Le Moyen Age et la Renaissance*, t. III. — *Vie privée dans les châteaux, les villes et les campagnes*, article de M. Le Roux de Lincy. — Nous avons quelquefois emprunté nos citations du Recueil de Latour-Landry et du *Ménagier de Paris* à l'étude de M. de Lincy, que nous n'avons que rarement modifiée ou écourtée, et uniquement pour les convenances de notre propre travail.

était pieuse, disait avec ferveur ses prières et suivait régulièrement les offices, épousa un honnête homme et eut le sort le plus heureux; l'autre, qui avait été gâtée par sa mère, qui se contentait d'entendre une basse messe, de dépêcher un ou deux *Pater noster*, puis courait à l'office pour manger *souppes*, et autres gourmandises, épousa aussi un chevalier plein de sagesse, qui lui donna de bons conseils, mais qu'elle ne suivit pas, et elle finit par être fort malheureuse. Un soir que, profitant du sommeil de son mari, elle s'était enfermée dans une chambre de l'hôtel et qu'en compagnie des gens de sa maison, elle *rigolait* tellement et si haut, qu'on y eût pas ouï Dieu tonner, le chevalier se réveilla; surpris de ne plus voir sa femme près de lui, il se leva, et, armé d'un bâton, se rendit dans la salle du festin. Il frappa l'un des valets d'une telle force, qu'il brisa son bâton. L'un des morceaux sauta dans l'œil de la dame et le lui creva. Cette imperfection fut cause que son mari se dégoûta de sa femme, *mist son cœur autre part*, et que le ménage alla de mal en pis (1). »

Après quelques conseils sur la courtoisie (2), on lit ces mots *sur la bonne tenue à l'église :* « En disant vos heures à la messe, ne ressemblez pas à la grue qui tourne la tête d'un côté et le corps de l'autre. Mais regardez devant vous tout droit, et avec dignité. » — Il passe à des conseils très-étendus sur la modestie dans les paroles et les

(1) *Le Moyen Age et la Renaissance*, t. III. — *Vie privée dans les châteaux, les villes et les campagnes*, article de M. Le Roux de Lincy.

(2) On aura une idée du style du chevalier de Latour par le passage suivant sur l'utilité de la courtoisie : « Je cognois, dit-il, ung grant seigneur en ce pays qui a plus conquis chevaliers et écuyers ou autres gens à le servir ou faire son plaisir par sa courtoisie au temps qu'il se pouvoit armer, que autre ne faisoit pour argent ne pour autre chose : c'est messire de Craon qui fait bien à louer d'honneur et de courtoisie sur tous les chevaliers que je cognois. » — Instruction à ses filles, au chapitre : *Comment les filles doivent être courtoises*, fol. 6, verso. — La Curne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. I, p. 331.

manières, et cite à ce propos l'anecdote suivante où certains traits rappellent l'hôtel de Rambouillet : « Mon bon seigneur de père me conduisit, avec l'intention de me marier, chez une noble demoiselle. L'on nous fit grande chère; moi, je parlai à la demoiselle d'une foule de sujets, afin de juger de son esprit. La conversation tomba sur les prisonniers. Je vantai le bonheur de celui qui porterait les chaînes d'une femme aussi accomplie; elle s'empressa de me répondre qu'elle venait de rencontrer un chevalier qu'elle voudrait tenir dans sa prison. Je lui demandai si elle rendrait bien dure sa captivité : « Nenni, dit-elle en « souriant, j'aurai le même soin de mon prisonnier que de « mon propre corps. » — Elle ajouta beaucoup d'autres discours fort jolis, accompagnés de regards très-vifs, m'engageant par deux fois à revenir le plus tôt possible. En la quittant, mon père me dit : « Que te semble de la « fille? » — « Monseigneur, lui dis-je, elle me semble « belle et bonne; mais je ne lui serai jamais plus que je « ne lui suis à présent. » — Je fis sagement de m'abstenir, ajoute le chevalier, car, moins d'un an après, la demoiselle fut *blasmée*. Ainsi, mes chères filles, soyez retenues dans vos manières; car beaucoup ont manqué leur mariage pour avoir paru trop engageantes et trop bien disposées. »

Dans ses conseils au sujet de la jalousie, Latour-Landry cite à ses filles l'exemple d'une de leurs tantes, la dame de Langalier. Son mari s'abandonnait à la luxure; elle fit preuve d'une telle patience, d'une telle douceur, qu'il finit par se corriger. Quant à la jalousie qu'un mari peut concevoir à l'égard de sa femme, le chevalier conseille à ses filles de ne pas faire semblant de le remarquer, ou bien, si elles se trouvent dans l'obligation de discuter sur ce point, de n'employer que des paroles pleines de douceur :

« Autrement, dit-il, elles allumeront le feu, bien loin de l'éteindre. »

Il ne faut pas, selon Landry, lutter en paroles contre les hommes d'esprit à la repartie prompte et vive, qui, suivant son mot, *ont le siècle en main:* et il cite la réponse que s'attira une dame qui reprochait au maréchal de Clermont ses propos piquants et moqueurs : « Ma foi, dit-il, je n'ai pas encore la langue aussi mauvaise que vous le prétendez, puisque je n'ai pas raconté ce que je pourrais dire contre vous. »

Parmi les exemples ou anecdotes cités par Landry à l'appui de ses leçons, il en est une qui est très-piquante, et dont la moralité, quoique un peu voilée, se laisse cependant apercevoir : elle a pour héros le célèbre Boucicaut.

« Boucicaut était adroit, beau parleur, supérieur à tous les chevaliers, et déployait un grand sens entre les dames et les seigneurs. Il arriva, dans une fête, que trois grandes dames, assises sur un banc, devisaient de leurs aventures. L'une des trois vint à dire aux deux autres : « Belles cou-
« sines, honnie soit celle de nous qui ne dira vérité? Y en
« a-t-il une qui, cette année, ait été priée d'amour? —
« Vraiment, dit la première, je l'ai été depuis un an. —
« Par ma foi, dit la seconde, et moi aussi. — Moi égale-
« ment, dit la troisième. — Or, ajouta la plus franche,
« honnie soit celle qui ne dira le nom du requérant! »
— Elles tombèrent d'accord, et la première parla ainsi :
« En vérité, le dernier qui me pria, ce fut Boucicaut. —
« — Et moi aussi, dit la seconde. — Si fit-il moi, reprit la
« troisième. — Vraiment? Il n'est pas si loyal chevalier
« que nous le pensions; ce n'est qu'un menteur et qu'un
« trompeur de dames. Il est ici, envoyons-le chercher
« pour lui dire à son nez ce fait. ». — Les dames en-

voyèrent chercher Boucicaut, qui s'empressa de venir, et leur dit : « Mesdames, que vous plaît-il? — Nous avons « à vous parler : asseyez-vous là. » — Elles voulaient faire asseoir le chevalier à leurs pieds, mais il leur dit : « Puisque je suis venu à votre commandement, faites-moi « donner des carreaux ou un siége, car si je m'asseyais à « vos pieds, les attaches de mon armure pourraient bien « rompre. » — Il fallut donc lui donner un siége. Quand il fut assis, la plus irritée lui dit : « Boucicaut, nous pen- « sions que vous étiez vrai-disant et loyal, et vous n'êtes « qu'un moqueur de dames. — Comment, dit Boucicaut, « que vous ai-je fait? — Vous avez prié d'amour belles « cousines que voici et moi en même temps. Vous ne pou- « vez pas avoir trois cœurs pour en aimer trois : aussi, « êtes-vous faux et ne devez pas compter au nombre des « bons chevaliers. — Or, mesdames, reprit Boucicaut, « avez-vous tout dit? Vous avez grand tort de me traiter « ainsi, car à l'heure où je requérais d'amour chacune de « vous, je vous aimais, ou du moins je le pensais ainsi. « C'est pourquoi vous avez tort de me tenir pour un jon- « gleur; mais il convient que je supporte vos paroles sans « me plaindre. » — L'une des trois dames, voyant que Boucicaut ne se laissait pas démonter, fit aux deux autres la proposition suivante : « Jouons à la courte paille à la- « quelle il restera? — Vraiment, dit l'autre : quant à moi, « je ne pense pas à jouer : j'en laisse ma part. — Vrai- « ment, ajouta la troisième, j'en fais autant. » — Mais Boucicaut de répondre : « — Pardieu! mesdames, je ne « suis pas ainsi à prendre ou à laisser; celle que j'aime en « ce moment n'est pas ici. » — Cela dit, il se leva, laissant ces dames plus ébahies qu'auparavant. »

Les conseils que Latour-Landry donne à ses filles relativement aux modes et au goût de la toilette, sont mar-

qués au coin du bon sens, et un père du dix-neuvième siècle ne saurait mieux dire.

« Belles filles, leur dit-il, ne soyez pas trop promptes à prendre les habits des femmes étrangères... N'imitez pas ces femmes qui, en voyant une robe ou un atour de nouvelle forme, s'empressent de dire à leurs maris : « — Oh! « la belle chose! monseigneur, je vous en prie, que j'en « aie. » — Si le mari répond : « — M'amie, les femmes « qui sont tenues pour sages, telles et telles, n'en portent « pas encore. — Qu'est-ce que cela fait? reprennent ces « obstinées; si une telle en a, je puis bien en avoir. » — Ainsi elles trouvent tant de bonnes raisons qu'il faut céder à leur désir. » — Il blâme ensuite quelques-unes des modes du temps, les hautes coiffures et les robes à queue : « — Les femmes ressemblent, dit-il, aux cerfs branchus qui baissent la tête pour entrer au bois. Quand elles arrivent aux portes de l'église, regardez-les : leur offre-t-on de l'eau bénite, elles n'en ont cure, mais bien de leurs cornes qu'elles ont peur d'accrocher à la porte, et qui les obligent de baisser la tête (1). »

Pour rendre plus saisissante la leçon sur un objet si important et qui tient tant au cœur de la femme, il ne craint pas d'employer les grands moyens, de recourir au merveilleux; et il raconte l'histoire suivante, où respire

(1) A propos de ces hautes coiffures, le chevalier cite un fait qui se passa en 1392, à une fête de sainte Marguerite, et qui lui fut raconté par une dame respectable : « Il s'y trouvait une femme jeune et jolie, toute différemment habillée que les autres; chacun la regardait comme si elle eût été une bête sauvage. Je m'approchai d'elle, et lui dis : « — M'amie, comment « appelez-vous cette mode ? » — Elle me répondit qu'on la nommait *l'atour au gibet*. « — Ah! mon Dieu! répondis-je, le nom n'est pas beau. » La nouvelle s'en répandit bientôt dans toute la salle; chacun répétait le nom de *l'atour au gibet*, chacun riait beaucoup de la pauvre demoiselle. » — Parlant encore des servantes et des femmes de bas étage qui ont adopté la robe traînante garnie de fourrures, il les montre « crottées par derrière autant que la queue d'une brebis ».

tout l'esprit du moyen âge avec le bon sens gaulois. et qui nous donne comme une vision légèrement adoucie d'un cercle dantesque.

« Un chevalier eut trois femmes et un oncle ermite. Quand il eut perdu la première, il vint trouver son oncle en pleurant, et lui demanda de prier Dieu pour savoir quel sort était réservé à la défunte. Après une longue prière, l'ermite s'endormit profondément. Alors il vit en songe saint Michel d'un côté, et le diable de l'autre, qui se disputaient la possession de cette pauvre âme. Les belles robes fourrées d'hermine pesaient lourdement dans la balance favorable du démon. « — Hé! saint Michel, « disait celui-ci, cette femme avait dix paires de robes, « tant longues que courtes, et autant de cottes hardies. Vous « savez bien que la moitié aurait pu lui suffire. Une robe « longue, deux courtes, deux cottes hardies, sont assez pour « une dame simple, encore peut-elle en avoir moins afin de « plaire à Dieu. Cinquante pauvres eussent été vêtus avec « le prix d'une de ces robes; pendant l'hiver, ils ont gre- « lotté de froid. » — Et le diable apportait ces robes et les mettait dans la balance avec les bijoux de toute nature, ce qui forma un poids si grand que le diable l'emporta; et il couvrait la pauvre âme de ces robes, devenues ardentes, et qui la brûlaient sans relâche. L'ermite s'empressa de raconter cette vision à son neveu, en lui conseillant de donner aux pauvres les vêtements de la défunte.

« Le chevalier se remaria. Cinq années après, il perdit sa femme et vint trouver son oncle, qui, s'étant mis en prière, vit la défunte condamnée au feu du purgatoire pour cent années, en expiation d'une seule faute commise avec un écuyer, et encore elle s'en était confessée plusieurs fois, sans cela elle eût été damnée.

« Le chevalier prit une troisième femme, qui mourut à son tour. L'ermite, consulté de nouveau, pria Dieu, s'endormit, et vit en songe la dernière femme du chevalier qu'un diable serrait par les cheveux dans ses griffes, comme un lion tient sa proie; et puis il mettait sur des aiguilles brûlantes ses tempes, ses sourcils et ses joues. La pauvre âme criait. L'ermite demanda au diable pourquoi il la faisait ainsi souffrir. Parce qu'elle rasait ses tempes, peignait ses sourcils et arrachait les poils de son front, dans le but de s'embellir et de se faire admirer. Un autre démon vint lui brûler le visage à un tel point que l'ermite en trembla : « — Elle a mérité cette punition, « dit le démon à l'ermite, pour s'être fardée et peinte, « afin de paraître plus belle; nul péché ne déplait autant « à Dieu. »

Viennent ensuite des observations sur l'importance de l'honnêteté, sur le haut prix que les femmes doivent attacher à leur réputation, et des instructions, nombreuses et variées, au sujet de l'amour et des précautions dont ce sentiment doit être l'objet.

« Le chevalier de Latour se serait senti assez disposé, dit M. Le Roux de Lincy, à instruire ses filles suivant les préceptes enseignés dans les *Cours d'amour*. Il avait sans doute fait partie, dans sa jeunesse, de ces réunions célèbres qui, jusqu'au règne de Charles VI, eurent une grande vogue, principalement dans le midi de la France. A la fin de son livre, il reproduit une discussion qu'il eut avec sa femme, au sujet de l'amour honnête qui, dit-il, peut toujours être cultivé par une dame et même par une demoiselle. Mais sa femme, en mère prévoyante et sage, lui répond que toutes ces maximes, usitées dans les cours amoureuses, sont bonnes pour l'*esbatement des seigneurs*, mais qu'elles exposent au plus grand danger les femmes

qui veulent s'y conformer. Je ne suivrai pas le seigneur de Latour et sa femme dans ce long débat. Je me contenterai de remarquer que les raisons déduites par la mère pour interdire à ses filles ces passe-temps périlleux sont pleines de sens et de moralité; on ne parlerait pas mieux aujourd'hui (1). »

Ainsi une voix plus autorisée, mais non plus sensée, s'ajoutait à celle de la mère pour élever l'âme des filles et leur montrer la route à suivre dans la vie. Quelquefois le père faisait mieux, et, dans les circonstances importantes, ses actes venaient consacrer son langage. Après avoir élevé très-haut, aux yeux de sa fille, l'idéal de sa condition, et lui avoir appris à avoir une bonne opinion d'elle-même, à attacher un haut prix à sa personne, il lui choisissait un époux digne d'elle, et mettait sa main, pour ainsi dire, aux enchères de la vaillance, qui était chez l'homme la première vertu du temps. « Le puissant roi Odescalque, qui avait une fille nommée Doralisce (*Nuits*, de Straparole, tome I, p. 236), en la voulant marier honorablement, avait fait publier un tournoy par tout le royaume; ayant délibéré de ne la marier point, sinon à celui qui auroit la victoire et le prix du tournoy, au

(1) Tout n'est pas à approuver dans l'écrit du chevalier de Latour. M. Eugène Pelletan, dans son livre *la Mère*, cite ce passage : « J'ai connu une femme de mauvaise humeur qui contredisait sans cesse son mari. C'était un vaillant chevalier et un cœur loyal; mais un jour sa femme l'ayant irrité, il lui asséna un coup de poing et la renversa par terre; puis la foulant aux pieds et déchirant son visage avec l'éperon de sa botte, il la défigura tellement que, jusqu'à sa mort, elle n'osa plus se montrer. » « Geoffroy Landry approuve l'action du chevalier, ajoute M. Pelletan. Il en prend texte pour faire la leçon à sa fille, et il ajoute, sous forme de commentaire : « Le mari a droit de vie et de mort sur sa femme. » Assurément M. Eugène Pelletan a raison de blâmer le fait raconté par Latour-Landry et l'approbation qui lui est donnée : ce que l'on peut dire à la décharge de notre père de famille, c'est que l'on vit dans son temps, et qu'il est difficile d'être plus sage que ses contemporains.

moyen de quoi plusieurs ducs, marquis et puissants seigneurs étoient venus de toutes parts pour conquester ce précieux prix. » — On voit dans *Perceforest* (1) la description d'un célèbre tournoy dont le prix devait être pareillement une demoiselle à marier : le vainqueur devint son époux. « — Je n'ai, ajoute de Sainte-Palaye, à qui nous empruntons ces textes, que des romans et des ouvrages aussi fabuleux à citer pour preuve de cet usage; mais on peut croire aisément que cette idée romanesque fut adoptée par des seigneurs et des chevaliers qui auraient voulu s'assurer de l'adresse et de la valeur des époux qu'ils destinaient à leurs filles pour défendre les fiefs dont elles étaient héritières (2). » — Sainte-Palaye aurait pu ajouter que cet usage répond à un autre sentiment naturel chez les pères, celui d'entourer leurs filles de garanties de bonheur et d'assurer leur honneur aussi bien que leur héritage.

La jeune fille devenue femme retrouvait dans la maison de son mari les mêmes idées qui l'avaient bercée et nourrie dans celle de son père. *Le Ménagier de Paris* (3), qui est un recueil de conseils adressés par un mari à sa femme, toute jeune encore, sur la conduite qu'elle doit tenir dans le monde et dans la direction de son ménage, est comme le pendant de celui du chevalier de Latour-Landry, et achève de nous éclairer sur l'éducation et sur l'état moral de la famille à la fin du quatorzième siècle et

(1) Vol. V, fol. 22.

(2) La Curne de Sainte-Palaye. *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. I, p. 326.

(3) *Le Ménagier de Paris*, traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393, par un bourgeois parisien, contenant des préceptes moraux, des renseignements sur la consommation du roi, des princes et de la ville de Paris à la fin du quatorzième siècle, etc., etc., publié pour la première fois par la Société des Bibliophiles français. Paris, 1846-47. 2 vol. in-8°.

au commencement du quinzième. L'auteur n'est pas gentilhomme; mais en rapprochant l'écrit du bourgeois de celui du gentilhomme, dont nous venons de nous occuper, il est facile de voir que la différence des situations n'influe en rien sur le point de vue moral, que c'est le même esprit qui inspire le mari et le père, et qu'ils auraient pu l'un et l'autre changer de condition et de rôle sans que le fonds de leurs idées en eût été sensiblement modifié.

Voici le début de la première partie morale du *Ménagier*, la seule dont nous voulions nous occuper : « Chère seur, pour ce que vous estant en l'aage de quinze ans (1) et la sepmaine que vous et moy feusmes épousés, me priastes que je espargnasse à votre jeunesse et à vostre petit et ygnorant service jusques à ce que vous eussiez plus veu et apris; à laquelle appresure vous me promectiez de entandre songneusement et mectre toute vostre cure et diligence pour ma paix et amour garder, si comme vous disiez bien saigement par plus sage conseil, ce croy-je bien, que le vostre, en moy priant humblement en nostre lit, comme en suis recors, que pour l'amour de Dieu je ne vous voulsisse mie laidement corrigier devant la gent estrange ne devant nostre gent aussy, mais vous corrigasse chascune nuit ou de jour en jour en nostre chambre et vous ramentéusse les descontenances ou simplesses de la journée ou journées passées et vous chastiasse se il me plaisoit, et lors vous ne fauldriez point à vous amender selon ma doctrine et correction et feriez tout vostre povoir selon ma voulenté, si comme vous disiez. Si ay tenu à grant bien et vous loe et sçay bon gré de ce que vous m'en avez dit et m'en est depuis souventes fois souvenu...

(1) Les femmes se mariaient alors, en général, plus tôt que de nos jours. Le mari se substituait donc naturellement au père et à la mère dans l'œuvre de l'éducation et était en quelque sorte tenu de la continuer.

Et sachiez que je ne pren pas desplaisir, mais plaisir, en ce que vous aurez à labourer rosiers, à garder violettes, faire chappeaulx, et aussi en vostre dancer et en vostre chanter et vueil bien que le continues entre nos amis et nos pareilz... Car jasoit-ce, belle seur, que je congnoisse bien que vous soiez de greigneur lignaige que je ne suis, si vouldroie-je bien que vous sceussiez du bien et de l'onneur et de service à grant planté et foison et plus que à moy n'appartient, ou pour servir autre mary se vous l'avez après moy, ou pour donner plus grant doctrine à vos filles se en ont besoing (1). »

Un tel exorde annonce un homme sensé, honnête, qui a au plus haut point le sentiment du devoir et de toutes les bienséances. Le texte répond à l'exorde.

M. Eugène Pelletan a critiqué la théorie de l'obéissance passive qui se produit çà et là dans *le Ménagier*, et qui était la théorie de son temps : « On adore la femme au moyen âge, dit-il, et on la méprise. *Le Songe du vergier* lui trouve neuf défauts, ni plus ni moins, et tous de nature : défaut de prudence, défaut de loyauté, défaut de modestie, etc. Froissart renchérit encore sur *le Songe du vergier* pour justifier la loi salique : « Le royaume de « France, dit-il, est de trop grande noblesse pour aller « à femelle. »

« Donc la femme obéira en tout et partout à son mari. Quelque chose qu'il lui ordonne, *à certe ou à jeu*, elle doit l'exécuter à la minute. Il lui présente un bâton et lui dit : Saute; elle doit sauter, car, dit *le Ménagier de Paris*, le mari est le chef de sa femme; la femme même l'appelait son baron. Lorsqu'il descendait de cheval, elle tenait l'étrier et elle le servait à table les jours de gala.

(1) *Le Ménagier de Paris*, Prologue, p. 1, 2 et 3.

« A l'appui de cette doctrine d'obéissance, *le Ménagier* raconte la légende de Griseldis. Griseldis a une fille; son mari la tue, elle le remercie. Elle a un fils : son mari le tue encore, elle le remercie toujours. Son mari la chasse de son château, elle part sans murmure. Il épouse une autre femme, et il rappelle Griseldis pour assister la nouvelle mariée; Griseldis retourne au château et fait le lit de sa rivale (1). »

Cette théorie, justement flétrie, est peut-être la seule tache que l'on puisse signaler dans les instructions du *Ménagier*, avec la naïve crudité de certains sujets et de certaines aventures arrivées à des bourgeoises de cette époque (2). Les chapitres relatifs à la prière, et aux soins de la toilette, aux devoirs envers Dieu, à la chasteté, à l'amour d'une femme pour son mari, aux modes, à la manière dont on doit se tenir à l'église, ne méritent que des éloges et montrent que ces hommes du quinzième siècle n'avaient pas pour la femme le mépris superbe et brutal qu'on leur prête si souvent. On ne songe pas à élever si haut en moralité et en dignité ce que l'on méprise comme un jouet ou une chose.

Nous pourrions citer mille preuves de la juste indépendance dont jouissaient les femmes dans ces temps où elles n'apparaissent aux yeux des systématiques que comme des idoles que l'on encense ou des esclaves que l'on foule aux pieds, si cela ne nous éloignait de notre sujet : nous nous contenterons de répéter une aventure assez piquante que nous trouvons dans *le Menagier*. « J'ay ouy dire au bailli de Tournay qu'il a esté en plusieurs compaignies et disners avecques hommes qui estoient de long temps ma-

(1) M. Eugène Pelletan. *La Mère*, p. 178, 179.
(2) *Ménagier de Paris*, t. II, p. 60.

riés, et avecques iceulx a fait plusieurs bourgages et gaigeures de païer le disner qu'ils auroient fait et plusieurs escos et disners à païer sur condition que d'illecques tous les compaignons de l'escot iroient ensemble en l'hostel de tous iceulx mariés, l'un après l'autre, et celluy de l'assemblée qui aroit femme si obéissant qu'il la peust arrangéement et sans faillir faire compter jusques à quatre, sans arrest, contradition, mocquerie ou réplication, seroit quicte de l'escot, et cellui ou ceulx de qui les femmes seroient rebelles et répliqueroient, mocqueroient ou desdiroient, icelluy escot rendroient, ou chascun autant. Et quant ainsi estoit accordé, l'en aloit adoncques par droit esbatement et par droit jeu en l'hostel Robin qui appelloit Marie sa femme qui bien faisoit la gorgue (1), et devant tous le mary luy disoit : Marie, dictes après moy ce que je diray. — Voulentiers, sire. — Marie, dictes : Empreu (2). — Empreu. — Et deux. — Et deux. — Et trois... Adonc, Marie un peu fièrement disoit : Et sept, et douze, et quatorze! Esgar (3)! vous mocquez-vous de moy? Ainsi le mary Marie perdoit. Après ce, l'en aloit en l'hostel Jehan qui appelloit Agnesot sa femme qui bien savoit faire la dame, et luy disoit : Dictes après moy ce que je diray. — Empreu. — Agnesot disoit par desdain : Et deux. Adonc perdoit. Tassin disoit à dame Tassine : Empreu. — Tassine par orgueil disoit en hault : C'est de nouvel! ou disoit : Je ne suis mie enfant pour vous apprendre à compter. Ou disait : Or ca, de par Dieu, esgar! estes-vous devenu ménestrier? Et les semblables. Et ainsi perdoit; et tous ceulx qui avoient espousées les jeunes bien aprises et bien endoctrinées gaignoient et estoient

(1) Glorieuse.
(2) Un.
(3) Voyons.

joyeux (1). » Ce sont là d'étranges esclaves en vérité et bien dociles! Et ce n'étaient que des bourgeoises! Qu'était-ce donc dans l'ordre plus élevé des châtelaines, où la femme était protégée par le prestige du rang, la puissance du père, et ce respect traditionnel que les aristocraties ont pour elles-mêmes?

Quoi qu'il soit, nous sommes en droit de conclure de tout ce qui précède que l'éducation des femmes au quinzième siècle avait un caractère de haute moralité, et que le prêtre, la mère, le père, le mari s'unissaient dans la même pensée pour former l'esprit et le cœur de la jeune fille, et lui donner, avec le respect d'elle-même, un sentiment élevé de sa condition et de sa destinée.

Il y avait encore pour la jeune fille une autre éducation, indépendamment de celle de l'Église et du foyer domestique, c'était l'éducation de l'opinion, et cette éducation concourait au même but, bien différente de ce qu'elle est trop souvent aujourd'hui, où sur des points importants, elle contredit et détruit l'œuvre de la première. D'abord l'esprit religieux était partout, et la religion établie ne trouvait, à peu près nulle part, de contradicteurs. Puis le respect de la femme avait grandi dans le moyen âge sous la double influence de la religion, qui l'avait placée dans le ciel par le culte de Marie, et de la chevalerie, qui en avait fait une sorte de divinité sur la terre même. M. Eugène Pelletan a été obligé de le reconnaître : « Le baron, dit-il, évapore au grand air son besoin d'activité; la châtelaine garde pendant ce temps le manoir, elle brode sa tapisserie dans son oratoire à côté de son prie-Dieu. La vie recueillie lui donne l'habitude de la réflexion; elle en profite pour fonder la royauté de la femme. »

(1) *Le Ménagier de Paris*, t. I, p. 139, 140, 141.

« La femme règne non du droit de la force, mais de la faiblesse, ou pour mieux dire de la grâce; elle enseigne au baron à plaire et à vivre; elle répand sur lui son parfum de délicatesse. « — On voit bien qu'il n'a pas connu « de dame, disait-on d'un baron brutal. » — En un mot, l'amélioration de l'homme par la femme, voilà la tendance, et, dans une certaine mesure, l'œuvre de la chevalerie. Il faut bien le reconnaître : la femme a le don de provocation; quand elle aime un homme, elle l'exalte au-dessus de lui-même et elle l'enivre de lyrisme. C'est par elle qu'il rêve de gloire. C'est en elle qu'il cherche sa récompense. La femme a plus d'enthousiasme que l'homme, elle sait mieux admirer que lui, elle donne à son admiration un encens de plus, le parfum de sa beauté. Aussi, pour obtenir un regard d'elle ou un sourire, un amoureux mettra l'impossible au défi et reculera la limite de l'héroïsme (1). »

L'opinion en outre, en dépit de l'indulgence native de notre race, poursuivait les femmes qui oubliaient le respect d'elles-mêmes, avec une énergie souvent cruelle. « Mes belles filles, dit Latour-Landry, si vous saviez le grand honneur et le grand bien qui résultent de la bonne renommée, vous mettriez votre cœur et votre peine à l'acquérir. Voyez le chevalier d'honneur : il brave le chaud et le froid, expose son corps en maintes aventures périlleuses, en maints combats et assauts afin d'obtenir

(1) *La Mère*, p. 185, 186. — M. Eugène Pelletan exprime dans le paragraphe suivant une opinion qui ne paraîtra pas fondée à tout le monde : « Le culte de la femme sur la terre réagit dans le ciel : la Vierge, jusqu'alors reléguée au second plan, vient prendre place à la droite de Jésus. Si le Dieu chrétien ne change pas de sexe, le dogme prend du moins un caractère féminin, au contre-coup de la galanterie. » — Ne prend-on pas ici l'effet pour la cause? N'est-ce pas le culte de Marie qui a réagi sur la terre ?

cette bonne renommée. Ainsi doit agir la femme vertueuse. Le monde la loue, et Dieu lui-même, car il l'appelle une pierre précieuse, une perle fine, blanche, ronde et sans tache; il est juste de porter autant d'honneur et de respect à la bonne dame qu'au bon chevalier.

« J'ai entendu dire à monseigneur mon père, il n'y a pas encore quarante ans, qu'une femme contre laquelle il s'élevait quelques soupçons n'était pas assez hardie pour se placer au milieu des femmes sans reproches. Je vous parlerai de deux chevaliers de cette époque, messire Raoul de Luge et messire Geoffroy son père. Ils couraient ensemble les aventures et les tournois, jouissant de la même renommée, des mêmes honneurs que les Charny, les Boucicaut et les Saintré. Aussi avaient-ils leur franc parler sur tout, et on les écoutait comme chevaliers d'une grande autorité (1). »

Puis continuant, dans ce passage, que nous prenons dans le texte : « Le temps de lors, dit-il, étoit en paix et demenoient grant festes et grant joyeusetés, et toutes manières de Chevalerie de dames et damoiselles se assemblaient là où ils sçavoient les festes qui estoient faites menu et souvent. Et là venoient par grant honneur les bons chevaliers de celluy temps. Mais s'il advenoit par aucune advanture que dame ne damoiselle que eut mauvais renom, ne qui fust blasmée de son honneur, se mist avec une bonne dame ou damoiselle de bonne renommée, combien qu'elle feust plus gentil femme ou eust plus noble et plus riche mary, tantost ces bons chevaliers de leurs droits n'avoient point de honte de venir à elles devant tous, et de prendre les bonnes et les mettre au-dessus des blasmées, et leur disoient devant tous : *Dame, ne vous des-*

(1) Le Roux de Lincy. *Les Femmes célèbres*, p. 363, 364.

plaise se ceste dame ou damoiselle va devant; car combien qu'elle ne soit pas si noble ou si riche comme vous, elle n'est point blasmée, ains est mise au compte des bonnes, et ainsi ne dit l'on pas de vous, dont il me desplaist; mais l'en fera honneur à qui l'a desservi (1) *et ne vous en mereveillez pas.* Ainsi parloient les bons chevaliers et mettoient les bonnes et de bonne renommée les premières dont elles remercioient Dieu en leur cueur de elles estre tenues nettement, par quoy elles estoient honnorées et mises devant. Et les autres *se prenoient au nez* et baissoient le visaige, et recevoient de grant vergongnes. Et pour ce estoit bon exemple à toutes gentilz femmes, car pour la honte qu'elles oyoient dire des autres femmes, elles doubtoient et craignoient à faire mal à point. Mais, Dieu mercy, aujourd'huy on porte aussi bien honneur aux blasmées comme aux bonnes, dont maintes y prennent mal exemple, et dient que c'est tout ung, et que l'on porte aussi grant honneur à celles qui sont blasmées et diffamées comme l'en fait aux bonnes, il n'y a force à mal faire, tout se passe : mais toutes fois c'est mal dit et mal pensé, car en bonne foy combien que en leur présence on leur face honneur et courtoysie, quant l'en est parti d'elles l'en s'en bourde. Mais je pense que c'est mal fait et qu'il vaulsoit encores mieux devant tous leur monstrer leurs faultes et leurs folies, comme on faisoit en celluy temps dont je vous ay parlé. Et vous diray encores plus comme j'ay ouy racompter à plusieurs chevaliers qui virent celluy messire Geoffroy qui disoit que quant il chevauchoit par les champs, et il veoit le chasteau ou manoir de quelque dame, il demandoit tousjours à qui il estoit; et quant on lui disoit : *Il est à celle*, se la dame estoit blasmée, de son

(1) Mérité.

honneur, il se fust avant (1) tort (2) d'une demie lieue qu'il ne fust venu jusques devant la porte ; et là prenoit un petit de croye (3) qu'il portoit et notoit cette porte, et y faisoit ung signe et l'en venoit, et aussi au contraire quant il passoit devant l'ostel de dame ou damoiselle de bonne renommée, se il n'avoit trop grand haste, il la venoit veoir et huchoit : *Ma bonne amye ou ma bonne dame ou damoiselle, je prie à Dieu que en ce bien et en cest honneur il vous veuille maintenir au nombre des bonnes; car bien devez estre louée et honorée.* Et par celle voye les bonnes craignoient et se tenoient plus fermes de faire chose dont elles peussent perdre leur honneur et leur estat. Si vouldroye que celluy temps fust revenu, car je pense qu'il n'en seroit pas tant de blasmées comme il est à présent (4). »

Il est évident que de telles lignes n'ont pu être écrites que dans une société où règne un idéal de moralité élevé et où la puissance de l'opinion s'exerce dans le sens et sous l'empire de cet idéal ; il est clair aussi que le tableau appartient aussi bien au quinzième siècle qu'au quatorzième, et que les regrets du vieux chevalier, comme la critique qu'il fait du présent, viennent également de cette prédilection proverbiale et si naturelle que les vieillards ont pour le temps où ils ont le plus et le mieux vécu.

Mais, nous n'avons aucune envie de le dissimuler, cet idéal si élevé ne descend pas toujours dans la réalité : quand on regarde l'état des mœurs à l'époque même où ces lignes étaient écrites, et au commencement du quin-

(1) Plutôt.
(2) Détourné.
(3) Craie.
(4) La Curne de Sainte-Palaye. *Memoires sur l'ancienne chevalerie*, t. notes de la deuxième partie, p. 123, 124, 125.

zième siècle, on est frappé du contraste qui existe trop souvent entre les principes que l'on puisait dans les enseignements de l'Église et de la famille, et les actes de la vie de chaque jour. On connaît les désordres d'Isabeau de Bavière et de sa cour. La plus ancienne et la plus édifiante de nos maisons religieuses en eut le triste spectacle, suivant le moine de Saint-Denis, qui, après le récit des tournois faits en 1389, à Saint-Denis, pour la chevalerie du roi de Sicile et de son frère, ajoute : « Jusques-là tout allait assez bien, mais la dernière nuit gasta tout par la dangereuse licence de masquer et de permettre toutes sortes de postures plus propres à la farce qu'à la dignité des personnes si considérables, et que j'estime à propos d'estre remarquées dans cette histoire pour servir d'exemple à l'advenir à cause du désordre qui en arriva. Cette mauvaise coûtume de faire le jour de la nuit, jointe à la liberté de boire et de manger avec excès, fit prendre des libertés à beaucoup de gens, aussi indignes de la présence du roi que de la sainteté du lieu où il tenoit sa cour. Chacun chercha à satisfaire ses passions; et c'est tout dire qu'il y eut des marys qui patirent de la mauvaise conduite de leurs femmes, et qu'il y eut aussi des filles qui perdirent le soin de leur honneur (1). »

Juvénal des Ursins rend le même témoignage : « Aucune renommée estoit, dit-il, que en l'hostel de la Royne se faisoient plusieurs choses deshonnestes; et y fréquentoient les seigneurs de la Trémouille, Giac, Bosredon et autres; et quelque guerre qu'il y eût, tempestes et tribulations, les dames et demoiselles menoient grands et

(1) *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. I, notes de la deuxième partie, p. 392, 393.

excessifs états; et cornes merveilleuses, hautes et larges; et avoient de chacun costé en lieu de bourlès deux grandes oreilles si larges, que quand elles vouloient passer l'huis d'une chambre, il fallait qu'elles se tournassent de costé et baissassent où elles n'eussent pu passer. La chose déplaisoit fort à gens de bien et en furent aucuns mis hors. Bosredon (1) pris, et pour aucune chose qu'il contesta, il fut jeté à la rivière et noyé (2). »

La cour n'avait pas le privilége de la corruption. Elle avait pénétré dans tous les rangs. Ce n'est pas à la cour seulement que pensait le poëte Eustache Deschamps, quand il condamnait les épouses infidèles à être exposées à l'échelle d'amour, espèce de peine infamante dont il donnait la description :

Ceste eschielle n'estoit pas en usaige
Au temps jadis que régnoit loyauté,
Pour ce qu'oneur, amour et vasselaige,
Secret déduit, plaisance et honnesté
Estoient si es nobles eners enté,
Que l'on vivoit liement;
Et s'amoit l'en très-amoureusement :
Et faisoit-on joustes, festes, estours.
Autrement va : dame qui va changent
Doit estre mise à l'eschielle d'amours (3).

(1) Bosredon était donné comme amant de la reine Isabeau.

(2) Juvénal des Ursins. *Histoire de Charles VI.* (Année 1413).

(3) On pourrait s'étendre considérablement sur ce chapitre : il suffira de rappeler ce que Nicolas de Clemengis, recteur de l'Université de Paris au quinzième siècle, dit des mœurs de l'Église de son temps, assurant, entre autres choses, que, dans la plupart des paroisses, on n'admettait les prêtres et les curés qu'autant qu'ils étaient pourvus de concubines, afin de garantir les femmes et les filles de leurs insultes. Certains couvents, même de femmes, dit le pamphlétaire religieux, étaient autant de lieux de débauches, et les parents qui y faisaient prendre le voile à leurs filles pouvaient être sûrs de les livrer à la prostitution. — (Nicol. de Clemengiis, *de Præfectibus simoniacis*, operum editio, Lydie, p. 165. — *De corrupto Ecclesiæ statu*, cap. XXIII. — Voir, sur la corruption de l'Église de Clémengis, Michelet *Histoire de France*, t. IV, p. 264.)

D'où venait cette contradiction (que pourtant il ne faut pas s'exagérer et que l'on retrouve dans tous les temps) entre l'éducation et les mœurs, entre l'idéal et la réalité? D'abord du fond même de la nature humaine, qui ne se déroule jamais comme un théorème de géométrie dans une série de corollaires étroitement enchaînés, quelle que soit la puissance des principes qu'elle a adoptés, et sans doute aussi de l'empire de certaines préférences, de certaines habitudes de l'imagination, de certaines théories sur l'amour, que les romans avaient préconisées et mises à la mode, de la lecture des romanciers et des poëtes, qui tenait, comme on sait, une grande place dans la vie de la noblesse et de ce qui est devenu la société polie.

Mais ce point de vue, cet élément nouveau de la vie morale du quinzième siècle est trop important, et, sans doute, il a exercé une trop grande influence sur la destinée d'Agnès Sorel pour que nous nous contentions de l'indiquer : il mérite d'ailleurs par lui-même d'être considéré à part et avec quelque étendue.

CHAPITRE III

De l'éducation d'Agnès Sorel. — Sa famille. — Des théories du moyen âge sur l'amour. — Des croyances populaires sur la virginité. — Du culte de la femme. — Dante. — Pétrarque. — Des cours d'amour. — Les trouvères et les troubadours. — Les romans. — Le code d'amour d'André Chapelain. — *Le petit Jehan de Saintré.*

Agnès Sorel appartenait à une famille où il est permis de supposer que l'éducation religieuse et morale dont nous venons d'esquisser les principaux traits était complétement en usage. Elle naquit vers 1410, au château de Fromenteau, en Touraine. Elle était fille de Jean Soreau ou Sorel et de Catherine de Maignelais. Son père, écuyer, seigneur de Coudun, conseiller en 1425 de Charles, comte de Clermont, en Beauvoisis, mourut quelques années seulement avant sa fille, en 1446; sa mère, châtelaine de Verneuil, en Bourbonnais, lui survécut et ne mourut qu'en 1459, ayant assisté l'un et l'autre aux grandeurs nouvelles et douteuses de leur famille. Du côté maternel et du côté paternel, Agnès appartenait à la noblesse secondaire du temps, et, si elle a ajouté à l'éclat de sa maison, elle ne l'a pas créée. Les Sorel et les Maignelais portaient l'épée depuis des siècles (1) : ils n'avaient pas brillé seulement dans les armes; ils avaient fourni des hommes à l'Église; ils avaient pris pied dans

(1) Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 11.

les charges qui demandent une capacité et une instruction plus qu'ordinaires, et étaient alliés aux parlementaires. Un des oncles ou cousins d'Agnès, Geoffroy Sureau, était évêque de Châlons, pair de France, etc. Aubert Sorel du Plessis, bailli et capitaine de Chauny-sur-Oise, en 1423, qui avait épousé en premières noces Isabeau de Rouvroy Saint-Simon, sœur de Mathieu, seigneur de Coudun, eut pour seconde femme une fille de Simon de Champlaisant, président au parlement de Paris ; les fêtes du mariage eurent lieu à Compiègne, le 25 octobre 1426. Un Sorel, du nom de Regnauldin, était écuyer d'honneur du roi en 1416. Gaillardet Soreau, écuyer, figure sur une quittance de la sénéchaussée de Toulouse, à la date du 15 septembre 1430, pour un don de 200 réaux. Enfin, Guillaume Sorel est nommé clerc des comptes à Paris, le 27 juillet 1436, fonction qu'il exerça jusqu'à 1444 (1). Quand on rapproche de ces circonstances ce que nous savons par les lettres d'Agnès Sorel et par des documents authentiques de son instruction et de sa piété, on ne peut mettre en doute qu'elle n'eût reçu la meilleure éducation qu'on pût recevoir de son temps, et qu'elle n'en eût puisé les principes dans sa famille.

Nous avons dit que l'éducation morale et religieuse était au quinzième siècle mêlée d'une éducation d'un ordre différent et qu'elle pouvait en être singulièrement modifiée. Est-ce aussi dans sa famille qu'Agnès reçut le contre-coup de cette seconde éducation? Ou bien est-ce seulement dans cette cour de Lorraine, où elle fut introduite de bonne heure et où nous aurons bientôt à la suivre? Il n'importe : le problème historique est ici secondaire : il nous suffit de rendre le fait de ce contre-coup

(1) Vallet de Viriville. *Nouvelles Recherches sur Agnès Sorel*, p. 61.

vraisemblable, de remonter à sa source et de surprendre dans ses causes les plus intimes l'influence qui a amolli et relâché cette forte discipline de l'âme si puissamment forgée par la religion et le bon sens dans un grand nombre des familles nobles du quinzième siècle. C'est une étude morale autant qu'une étude politique que nous prétendons faire.

Le moyen âge finissant retenait toutes les idées raffinées et chimériques, élevées et dangereuses sur l'amour, qu'avaient vu germer son aurore et mûrir les feux de son midi. L'auréole miraculeuse que la superstition attachait au front de la jeune fille n'avait rien perdu de son prestige, comme on le vit par le procès de la Pucelle. Il y eut même une sorte de recrudescence du culte de la sainte Vierge et de celui de la femme à la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième. Les institutions du temps prouvent ce fait d'une façon incontestable. Les statuts de l'ordre royal de l'Étoile, fondé sous le roi Jean, en 1351, et qui semble avoir eu pour but de rattacher immédiatement à la royauté toute la chevalerie française, prescrivent comme pratique religieuse aux chevaliers de jeûner le samedi, jour consacré plus particulièrement à la Vierge. « Se ils peuvent bonnement, dit le règlement de l'ordre, et se bonnement ne peuvent jeusner, ou ne veulent, ils donront ce jour quinze deniers pour Dieu, en l'honneur des *quinze joies Notre Dame.* » L'assemblée générale devait se tenir tous les ans, la veille de l'Assomption, pour y demeurer tout le jour et le lendemain jour de la fête jusqu'à vêpres (1). En 1370, le duc de Bourbon, Louis II le Bon, institua l'*ordre de la Cein-*

(1) F. Steenackers. *Histoire des ordres de chevalerie et des distinctions honorifiques en France.* Paris, 1867. 1 vol. in-4°.

ture de l'Espérance, à l'occasion de son mariage avec Anne, fille du comte de Clermont et dauphin d'Auvergne; il en place la principale fête à la solennité de la Conception de la Vierge, et le collier de l'ordre porte l'image de la sainte Vierge, entourée d'un soleil d'or et couronnée de douze étoiles, avec un croissant sous les pieds et au bout une tête de chardon émaillée de vert (1). Le même prince, l'année précédente, avait institué l'*ordre de l'Écu d'or*, dont les membres, entre autres obligations, juraient d'honorer les dames et damoiselles, et s'engageaient à ne pas souffrir que l'on parlât d'elles en mauvaise part (2). En 1380, l'*ordre de la Passion de Jésus-Christ*, qui n'a existé qu'en projet, mais qui n'en est pas moins un signe du temps, contenait un singulier article (qui ne prouvait guère en faveur du passé des membres), et par lequel, au nombre de cent mille, ils s'engageaient à faire vœu de fidélité conjugale. Quelque chose de plus sérieux et de plus significatif encore, c'est l'institution de l'*ordre de la Dame blanche* ou de *la Dame blanche à l'écu vert*, qui fut fondé en 1399 par le maréchal Boucicaut. « Le maréchal Boucicaut avait été souvent indigné de voir « comment « plusieurs dames, damoiselles, veuves et autres estoyant « oppressées et travaillées d'aucuns puissants hommes qui « par leur force et puissance les voulaient déshériter de « leurs terres, de leur avoir et de l'honneur; » il résolut de créer, avec l'autorisation de Charles VI, un ordre de chevalerie militaire, composé seulement de treize chevaliers, qui prirent pour devise « l'escu d'or esmaillé de « vert avec une dame blanche dedans », et jurèrent de défendre pendant cinq ans « ce droit de tout gentil-femme

(1) F. Steenackers. *Histoire des ordres de chevalerie et des distinctions honorifiques en France*, p. 166, 167.
(2) *Id., id.*, p. 165.

« à leur pouvoir qui les requeroient . . . . . .

« . . . . Une pareille ardeur anima deux chevaliers de Picardie, en 1425, pour le maintien du droit de Jaqueline de Bavière : « Au dit lieu de Hesdin, estoient, « Jehan, bastard de Saint-Pol, et Drieu de Humières, les- « quels portoient chascun sur son bras destre une rondelle « d'argent où il y avoit paint une raie de soleil, et l'avoient « entreprins pour ce qu'ils vouloient soutenir contre tous « les Anglois et autres leurs alliez, que le duc Jehan de « Brabant avoit meilleure querelle de demander et avoir « les pays et seigneuries de la duchesse Jaqueline de Ba- « vière, sa femme, que n'avoit le duc de Glocester (1). » Nous devons citer encore l'*ordre du Fer d'or et du Fer d'argent*, établi en 1411 par le duc Jean de Bourbon, en l'honneur de la dame de ses pensées et sous le patronage de la sainte Vierge, en l'honneur de laquelle on disait chaque soir une messe; et l'*ordre du Croissant*, institué ou restauré en 1448 par le roi René d'Anjou, avec un programme admirable, qui, par malheur, resta lettre morte.

La lampe merveilleuse qui s'éteignait, jetait donc en mourant de vives clartés; elle réchauffait même encore bien des cœurs dans les classes élevées de la société, de sorte que nous ne connaîtrions qu'imparfaitement l'esprit du quinzième siècle, les passions qui l'animaient, les ressorts qui l'ont fait agir, si nous négligions, dans ce côté de l'ordre moral qu'on pourrait appeler le côté poétique, et, si nous osions dire, érotique, ce que le siècle avait reçu de ses devanciers.

Le moyen âge, en attribuant à la virginité une sorte de

(1) *Histoire des ordres de chevalerie et des distinctions honorifiques en France*, p. 177.

puissance surnaturelle, ne faisait que reproduire, en l'agrandissant et la généralisant, une croyance ancienne, née peut-être dans la Grèce, du culte sacré de Diane, la chaste déesse. La religion de l'Olympe n'avait pas seulement mis le dieu mâle et le dieu femelle de front et sur la même ligne, préparant ainsi l'égalité de l'homme et de la femme; elle avait encore parfois placé la femme au premier rang, lui donnant, à l'exclusion de l'homme, le droit d'exercer le ministère de la prêtrise dans le temple, le droit de verser le vin sacré dans une coupe moulée sur son sein et de le répandre ensuite sur l'autel « comme pour offrir au Dieu tout ce qu'elle pouvait avoir en elle de divin (1) ». Elle avait fait plus : c'est à la jeune fille qu'elle accordait le privilége de prédire l'avenir; c'est une vierge qui prend place sur le trépied de Delphes, se penche sur le soupirail sacré et rend ces oracles qui font frissonner toute la Grèce et donnent la paix ou la guerre au monde.

A Rome, nous trouvons dans le temple autour de la vierge la même auréole; c'est aux filles de Vesta qu'est confiée la garde de ce feu sacré auquel est attachée la perpétuité de l'empire. La virginité sans doute est imposée à la vestale, et, si elle viole son contrat, le plus cruel des châtiments l'attend : elle est enterrée vivante. Mais, si elle tient son serment, elle est comblée d'honneurs : tout le monde s'incline devant elle; elle marche l'égale du consul. Elle a même le don des miracles; nous voyons dans Tite-Live bien des prodiges accomplis à la suite des processions de vestales; elle est comme l'intermédiaire direct du ciel avec la terre. Il y aura bien peu à faire, quand viendra le christianisme, pour en faire une divinité.

(1) Eugène Pelletan. *La Mère.*

C'est une question de savoir si le christianisme n'a pas altéré le type de la beauté physique : Voltaire et Goëthe le pensaient, et beaucoup l'ont pensé après eux. Quoi qu'il en soit, il n'a pu qu'ajouter à la beauté morale de la femme en achevant sa réhabilitation. Le christianisme a été bien plus une réaction morale qu'une réaction religieuse contre le paganisme : mais il a été une réaction; il commence donc par tout exagérer selon l'habitude de toutes les réactions et comme il arrive dans les premières ferveurs d'une foi nouvelle. De même qu'il proscrit les arts, les concerts, les spectacles, les bains, il répudie la beauté et ne regarde le mariage que comme un état inférieur, une sorte de pis aller. « Mariez-vous, vous ferez bien, ne vous mariez pas, vous ferez mieux », disait saint Paul, empruntant le mot d'un sage de la Grèce et lui donnant un sens mystique. « Le mariage était l'ancienne loi, ajoute saint Jérôme; la virginité est la nouvelle. » En revanche, la religion orientale, résumant la sagesse grecque dont elle ne prend en quelque sorte que la fleur et la pure essence, sanctifie les instincts les meilleurs de la femme, trop souvent altérés et méconnus par le paganisme; et elle consacre avant tout la pudeur, première condition de son éducation et de sa grandeur. Elle semble savoir que son exagération même ne saurait être dangereuse, la nature y pourvoyant de reste; elle va jusqu'à placer la virginité dans son ciel, d'abord presque désert, afin de donner à la vertu distinctive de la femme la plus haute des protections et exciter l'imitation par le plus éclatant des exemples.

Enfin, sinon la vierge, au moins la femme avait aussi une place privilégiée dans les traditions de ces peuples du Nord, dont la noblesse du moyen âge était en partie sortie. « Sur le fond païen de l'Edda, dit M. Philarète

Chasles, une étincelle singulière glisse et se joue : c'est l'adoration ou plutôt la terreur de la femme considérée comme être surnaturel et magnétique, en rapport avec les puissances inconnues. La Walkyrie est plus qu'une nymphe grecque. Si la nymphe représente la beauté, la Walkyrie symbolise la pensée électrique, divinatrice, prophétique et propagatrice. Dans certaines Sagas, on voit le héros éveiller au sommet des rochers runiques la Femme, la prophétesse des Ass, qu'il faut enchaîner si l'on veut obtenir les Runes ou les secrets de la sagesse. Cette puissance mystérieuse, que les modernes ont reconnue sous le nom de lucidité magnétique, n'était point ignorée de l'antiquité; Tacite en fait mention pour la première fois (1). »

De tous ces éléments païens, chrétiens, germains, chrétiens surtout, mêlés et confondus par cette alchimie mystérieuse du temps, dont il n'est pas toujours facile de suivre la lente élaboration ou de surprendre le secret, se formèrent dans le moyen âge les plus étranges idées sur la nature ou le prestige de la virginité et le caractère de l'amour.

On ne peut étudier les monuments que nous a laissés cette curieuse époque, sans être frappé de la puissance et de la persistance de l'illusion magique qui s'attache à la jeune fille, à la vierge, et des singulières conceptions ou conséquences pratiques qu'en tire l'imagination populaire. Rien de plus poétique, de plus pur, de plus élevé même ; rien aussi de plus superstitieux et de plus chimérique. Dans les croyances publiques de ces temps, la *sainte douceur* de la Vierge lui communiquait une puissance supérieure à la force, supérieure à toute la puis-

(1) *Le Moyen Age et la Renaissance*, t. Ier. *Chevalerie*. — Article de M. Philarète Chasles.

sance du mal. « Au dire des *bestiaires*, dit M. Vallet de Viriville, la licorne (1) est un cheval-chèvre de couleur blanche et sans tache. Cette bête intrépide porte au front, en guise de corne, une merveilleuse et redoutable épée. Douée en même temps de pieds rapides, elle défie ainsi à la fois les atteintes meurtrières et les poursuites du veneur. Mais si, dans la clairière des bois, quelque jeune fille se rencontre sur son passage, soudain la licorne s'arrête : elle obéit à la voix de la vierge, incline humblement sur son giron sa blanche tête et se laisse prendre aisément par la main de cette enfant (2).

« Tel était l'idéal poétique, l'abstraction de la légende, mais le fait concret se manifeste également dans la réalité des mœurs.

« A l'époque de Jeanne Darc, et dans plusieurs provinces de la *France* proprement dite, régnait une coutume fort notable. Lorsque les condamnés à mort marchaient au supplice, il arrivait parfois que quelque jeune fille, en voyant passer le cortége du patient, se sentît émue d'une compassion dévouée. Dans ce cas, elle réclamait publiquement le condamné pour en faire son époux. Cet appel était suspensif; il entraînait immédiatement le sursis de l'exécution. Bientôt des lettres du prince sous forme d'acte de rémission abolissaient le crime et la peine prononcée. On peut citer de 1350 à 1450 notamment une série authentique de faits avérés et nombreux de ce genre. Il était de notoriété publique, enfin, que le diable ne pouvait avoir d'action sur la femme ou la jeune fille qu'après l'avoir dépouillée de la virginité (3). » C'est

(1) Sur la licorne, voir la *Gazette des Beaux-Arts*, t. III, p. 155.

(2) La scène décrite par M. Vallet de Viriville se voit peinte dans un tableau très-remarquable de l'époque : *le Buisson ardent*, cathédrale d'Aix.

(3) Vallet de Viriville. *Charles VII et son temps*, t. II, p. 59, 60.

ce qu'on vit bien au procès de Jeanne Darc où l'on posa à propos de l'héroïne, au début de l'horrible enquête dont elle fut l'objet, ces deux questions : 1° *Était-elle femme ou homme ainsi que l'indiquait son costume?* 2° *Offrait-elle à l'esprit du mal l'inviolabilité d'une vierge?* Et, comme on sait, trois grandes dames reçurent l'étrange mission d'opérer la vérification.

De telles conceptions ne pouvaient pas rester stériles : les rapports de l'homme et de la femme devaient en être infailliblement affectés. Si la jeune fille est un objet sacré, un être surnaturel et en quelque sorte divin, son charme natif ne peut qu'en augmenter; elle n'en est que plus aimable, plus digne d'être aimée et par conséquent elle n'en est que plus aimée. Mais quel amour doit-elle inspirer? Quels hommages seront dignes d'elle? Quel encens assez pur peut brûler à ses pieds? Il est clair que l'amour idéal, celui qui est dégagé de la souillure des sens, qui n'a sa source que dans le cœur, qui n'est qu'un élan de l'âme, une pure effluve de la partie divine de notre être, est le seul possible auprès de la divinité nouvelle que l'homme vient de placer dans sa vie. La logique nous gouverne jusque dans nos fantaisies. Dès que nous avions mis la femme au-dessus de l'humanité, nous devions nous mettre nous-mêmes en dehors de l'humanité, essayer du moins d'en sortir par un violent effort, quitte à y retomber tôt ou tard plus lourdement peut-être que jamais, comme pour nous dédommager du temps que nous aurions perdu à parcourir le monde des chimères. En attendant, l'idéal de la vierge entraînait, comme par une fatalité logique, l'idéal de l'amour platonique, la chimère de l'amour divin dans une vie mortelle.

Il n'est pas nécessaire de dire que le moyen âge fut infatué de ces idées. Elles forment comme le fond de la

chevalerie. La théorie de l'amour idéal était déjà vieille dans le monde. Platon, qui en avait pris le principe dans Pythagore, l'avait développée dans un de ses Dialogues, et, par une fiction charmante et profonde, l'avait placée dans la bouche d'une femme pour ainsi dire mystérieuse, Diotime, l'*étrangère de Mantinée*. Au moment où le catholicisme prenait dans le monde païen, la philosophie glorifiait la virginité tout aussi bien que l'Église, et une jeune femme, Hypathie, reproduisant l'enseignement des pythagoriciens et de Platon, professait dans une chaire, à Alexandrie, la doctrine de l'amour idéal, et, ce qui est moins facile, la pratiquait. Mais quelque chose de nouveau et de plus difficile se vit avec la chevalerie : il ne suffisait pas d'être épris de la beauté idéale, il fallait que le sentiment idéal fût représenté par une dame vivante, que l'amour descendît de l'abstraction dans le monde réel, que l'on aimât *pour le vrai*, avec passion, et que, brûlé de tous les feux de l'amour, l'on se privât absolument de ce que Marc-Aurèle appelait la petite convulsion. Tout chevalier devait tenir ou essayer de tenir cette gageure contre l'impossible. L'âge ne dispensait pas du programme, qui, à vrai dire, en devenait d'une réalisation plus facile. Tout chevalier était nécessairement *amoureux*, comme le disait Froissart à propos du vieux Vinceslas, roi de Bohême, et Cino de Pistoia à propos d'un vieillard de soixante-dix ans! « L'amour ainsi considéré n'était ni une sensation vive ni une émotion passagère, mais un état habituel de l'âme, règle des belles manières et de la courtoisie, apanage des âmes d'élite. Barberini écrit au quatorzième siècle un traité de la politesse et des mœurs élégantes qu'il intitula *Enseignement d'amour*. Un vieux guerrier, le maréchal de Carinthie, est représenté dans une chronique autrichienne comme « très-amoureux »,

exhortant ses soldats à bien se battre *par amour;* « afin, « ajoute-t-il, que les dames en parlent au pays et qu'elles « décident quel aura été le plus brave de tous. » Joinville s'écrie encore au milieu d'un combat livré aux Sarrazins : « Nous parlerons de ceci dans la chambre des Dames ! (1). »

C'est surtout dans les douzième et treizième siècles que la brillante chimère fut poursuivie et parfois embrassée. On peut le voir par les charmants récits de Joinville : « Les dames y apparaissent au premier plan, arment les héros, confèrent l'ordre de chevalerie et décernent le prix de l'honneur. C'est alors que Dante le platonicien écrit son grand poëme « uniquement, dit-il, pour glorifier « Béatrix Portinari », enfant de onze ans, qu'il a vue en passant dans une église chrétienne. C'est alors qu'au nord même de l'Europe ces mots *Dieu et les dames* deviennent le mot d'ordre de la chevalerie. Les Souabes envahis par les Hongrois qui, avec leurs grands arcs et leurs énormes flèches, tuaient tout ce qui se trouvait sur leur passage, jugèrent, dit Ottokar de Horneek dans sa chronique allemande, cette façon de guerroyer très-peu chevaleresque, et les firent prier *au nom des dames* de mettre l'épée à la main pour se battre plus civilement (2). »

Dante, qui est le grand poëte du moyen âge, en reproduit l'esprit, cet esprit que nous essayons de marquer dans ses principaux traits, avec un éclat incomparable. Personne n'a élevé aussi haut cet idéal de l'amour, que la chevalerie poursuivait avec une ardeur téméraire et quelquefois heureuse. A peine a-t-il aperçu Béatrix, tout enfant, qu'il s'éprend d'amour pour elle, et il *écrit son premier sonnet*

(1) *Le Moyen Age et la Renaissance*, t. I, *Chevalerie.* — Article de M. Philarète Chasles.
(2) *Idem, idem.*

où le nouveau sentiment qu'il éprouve lui inspire un hymne de reconnaissance pour le Créateur. « Que celui qui a fait une si belle œuvre, dit-il, soit béni! » Quand Béatrix meurt, cette Béatrix qu'il a saluée deux fois, et qui ne lui a rendu qu'une fois son salut, quand elle a serré son voile de noces pour remonter au ciel, Dante s'écrie : « Si Dieu me prête vie, j'espère dire de cette femme bénie ce qu'on n'a encore dit de personne. » Et il tient son serment : Béatrix est sa muse mystérieuse, l'inspiratrice permanente et sacrée de son génie. « Pars, gentille ballade, dit-il quelque part, va retrouver Béatrix. Lorsque je la revois de la pensée, je n'ai plus d'ennemi. » C'est qu'aussi c'était plus qu'une femme que le poëte revoyait en Béatrix : c'était la femme elle-même, cet idéal de beauté suprême que Platon avait rêvé, que le christianisme avait divinisé et que le moyen âge adorait avec le christianisme.

Le même amour de la beauté mystique se retrouve dans un autre poëte, en France, sur les bords de la fontaine du Vaucluse. Mais Pétrarque, moins sublime que Dante, est plus près, ce semble, de la pensée même du moyen âge, parce qu'il est plus près de la réalité. Comme Dante, il n'aime que pour aimer; seulement l'objet de son amour n'est pas une blanche colombe à peine entrevue et pour jamais envolée; il chante et il aime une créature vivante. Comme les chevaliers il brûle l'encens sur un autel où la divinité est présente, et il ne demande rien en retour de cet encens répandu à flots au milieu des hymnes sacrés : Pétrarque n'a jamais obtenu de Laure et ne lui a jamais demandé que la faveur de relever un jour son gant tombé (1).

(1) Voir Michelet. *Histoire de France*, t. II, p. 334 et suiv. — Voir aussi le même historien dans son livre *l'Amour pur*, t. II, p. 285.

Si l'on veut se représenter par une image sensible cette vision de l'amour et de la beauté telle qu'elle apparut à l'esprit chevaleresque et aux deux grands poëtes qui l'ont chantée à cette époque, il faut contempler sur le mur de la Farnésine le *Triomphe de Galatée*. Nous laisserons parler ici M. Eugène Pelletan : « La mer gronde et fuit, et sur la vague tumultueuse les monstres marins sonnent de la trompe, et les dauphins agiles traînent la conque de Vénus. Autour du char flottant, les néréides amoureuses, aux formes abondantes, provoquent du regard les tritons matériels à tête bestiale, qui les poursuivent de vague en vague ou les étreignent vigoureusement dans leurs muscles d'acier.

« Mais au-dessus de l'agitation et de l'écume, de la passion et de la volupté, Galatée debout, la tête au ciel, plane dans la grâce éthérée de sa beauté, qui semble en quelque sorte une âme moulée dans la matière; elle poursuit du regard, au fond du firmament, l'ombre de sa mère Uranie ou de sa sœur Béatrix; et pendant que sa pensée flotte dans l'extase infinie de son rêve, le vent de Dieu joue dans ses cheveux (1). »

Cet idéal, souvent voilé, outragé même, comme nous le verrons bientôt, tient donc une place immense dans toute la vie du moyen âge, dans les faits comme dans les imaginations. Il donne naissance à certaines institutions, à certaines habitudes, qui, à leur tour, le retiennent et le font de plus en plus rayonner dans les esprits jusqu'au jour inévitable où il dut succomber sous le poids de sa grandeur même, et, si nous osons le dire, de son extravagance. On sait les rapports qui lient les troubadours, les tournois, les trouvères et les *cours d'amour* avec le

(1) Eugène Pelletan. *La Mère*, p. 161, 162.

culte de la femme. Les tournois l'entretiennent par l'aiguillon de gloire; les troubadours et les trouvères le chantent et le répandent ; les *cours d'amour* l'ordonnent et le régularisent.

Les dames étaient l'âme des tournois. C'étaient elles qui adjugeaient les prix aux combattants, qui les couronnaient de leurs mains, qui les armaient et les désarmaient, avant et après le *pas d'armes* qu'ils tenaient contre *tous venants* en l'honneur de celle dont ils portaient les couleurs.

« Introduites enfin aux tournois, dit Sainte-Palaye, elles en firent le plus bel ornement, et leur présence attisa dans le cœur des champions le feu dont nous les voyons embrasés.

« Dans ces tournois, l'entrée des lices étoit accordée ou refusée au gré des dames, et c'étoit à elles à demander grâce pour ceux qui s'étoient présentés mal à propos.

« Les combattants arrivoient sous le glorieux titre d'esclaves des dames, et chargés de leurs chaînes jusqu'à ce qu'elles les leur eussent ôtées, pour donner l'essor à leur valeur.

« Les dames envoyoient des faveurs à leurs serviteurs particuliers pour les dédommager de celles qui leur avoient été enlevées et pour ranimer leur courage et leur espoir.

« Les fautes commises involontairement dans le combat, et qui avoient fait naître des démêlés, se terminoient à la vue du signe de clémence du juge de paix envoyé par les dames pour rétablir l'union entre les discordants....

« Un baiser accordé par la dame qui donnoit le prix, faveur plus estimée que le prix même, étoit suivi de l'honneur suprême d'être conduit parmi les souverains, et au rang de tout ce que le théâtre d'honneur avoit de plus

distingué. . . . . .

« Enfin, lorsque le prix avoit été décerné, les officiers d'armes alloient prendre, parmi les dames ou les demoiselles, celles qui devoient le porter et le présenter au vainqueur. Le baiser qu'il avoit droit de leur donner, en recevant le gage de sa gloire, sembloit être le dernier terme de son triomphe. Il étoit conduit par elles dans le palais au milieu d'une foule de peuple. Tout retentissoit autour de lui des éloges les plus fastueux, etc. (1)... Si l'on veut bien se rappeler l'estime que notre nation a prodiguée de tout temps aux vertus et aux talents militaires, et le nombre prodigieux de spectateurs qui accouroient à nos tournois, de toutes les provinces et de tous les royaumes, on concevra sans peine quelle impression devoit faire sur des hommes passionnés pour la gloire, cette espèce de triomphe, et l'espérance de pouvoir un jour en obtenir de pareils (2). »

(1) Les dames n'étaient pas en reste; non-seulement elles pansaient les blessures des chevaliers, elles leur accordaient le *don d'amoureuse merci* (*a*), ou au moins le gage d'amour sans fin, mais parfois encore, dans l'enthousiasme inspiré par l'amour du combat, elles allaient jusqu'à oublier le respect de leur personne et la décence extérieure. On lit dans Perceforest (vol. I, fol. 155, verso, col. 1), qu'à la fin d'un tournoi « les dames étoient si dénues de leurs atours que la plus grande partie était en pur chef (nu-tête); car elles s'en alloient les cheveux sur leurs épaules gisants, plus jaunes que fin or,' en plus leurs cottes sans manches, car tout avoient donné aux chevaliers pour eux parer et gimples et chaperons, manteaux et camises, manches et habits ; mais quand elles se veirent à tel point, elles en furent ainsi comme toutes honteuses ; mais sitost qu'elles veirent que chacune étoit en tel point, elles se prirent toutes à rire de leur adventure, car elles avoient donné leurs joyaux et leurs habits de si grand cœur aux chevaliers qu'elles ne s'apercevoient de leur denument et dévestement. »

(2) La Curne de Sainte-Palaye. *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. II, p. 129, 130, et t. I, p. 85, 86.

(*a*) « Il n'était pas permis aux chevaliers de la Table ronde d'obtenir un *don de merci* (ou d'amoureuse merci) d'une jeune pucelle, malgré elle, pourvu toutefois que la résistance fût sérieuse. » (Statuts de la Table ronde. — Voyez Leber, *Pièces relatives à l'Histoire de France*, t. XI, p. 361 et 365.)

Cette impression, avec les sentiments qui l'accompagnaient, était recueillie par les troubadours et les trouvères, qui la communiquaient en tous lieux, la transportant du midi au nord, en échos redoublés. Le troubadour chantait les faits d'armes des chevaliers et les *dames souveraines de leurs pensées*, qu'il se flattait d'immortaliser dans ses vers. Poëtes errants, espèces de rapsodes comme les contemporains ou les associés d'Homère, souvent chevaliers eux-mêmes, les troubadours allaient de château en château colportant l'image des beautés célèbres et en racontant à tout venant, à l'aide de la lyre ou de la guitare, les mérites, ainsi que les exploits qu'elles avaient inspirés. Le poëme était monotone, comme l'amour lui-même, *cet éternel recommenceur* comme l'appelle madame de Sévigné ; mais la variété des broderies suppléait à l'insuffisance du tissu, comme aussi parfois la passion de l'auditoire à l'insuffisance du talent. Le trouvère renchérissait encore sur le troubadour : il traînait à sa suite un autre trouvère, qui lui donnait la réplique dans une façon de duo qu'on appelait un *tenson*. « C'était une pièce dialoguée sur une question d'amour, et comme une joute poétique, à l'imitation du tournoi ; l'un soutenait une thèse, l'autre la thèse contraire, et l'assistance tranchait le débat (1). »

Nous avons dit que les *cours d'amour* ordonnaient et réglaient tout ce qui concernait l'idéal de ce temps : telle était en effet la mission de ces assemblées. Les dames, les chevaliers, les troubadours, s'exerçaient à disputer sérieusement sur les questions qui se rapportaient à la passion dominante et aux événements qui s'y rattachaient. Les assemblées étaient ordinairement présidées par le prince d'amour. C'étaient comme des *cours plénières* ou

(1) Eugène Pelletan. *La Mère*, p. 158.

parlements, ainsi que certains auteurs les appellent. Le président Fauchet dit « que ces plaids et ces jeux sous l'ormelle étoient une assemblée de dames et de gentilshommes, où se tenoit comme un parlement de courtoisie et de gentillesse, pour vuider plusieurs différends; il y en avoit en différentes provinces, suivant qu'il se trouvoit des seigneurs et dames de gentil esprit (1). » Il y avait une cour d'amour en plein exercice sous Charles VI, présidée par la duchesse d'Orléans. C'était comme une mode, qui faisait partie de l'existence morale de la société polie, et peut-être est-ce là qu'il faut placer le point de départ de cette société dans notre pays : la cour de la duchesse d'Orléans préludait à l'hôtel de Rambouillet (2).

Quelle était la jurisprudence de ces parlements, comme l'auteur du *Roman de la Rose* appelle les *cours d'amour* (3)? Était-elle dictée par l'esprit qui inspirait Dante et Pétrarque, par le sentiment profond de la dignité de la femme et de la vierge, que le christianisme a recueilli de la poésie antique, et qu'il avait en quelque sorte raffiné ou perfectionné? Tout le fait supposer. Il ne faudrait pas juger de la pensée qui présida à l'institution de ces tribunaux de la galanterie du moyen âge par le recueil des *arrêts d'amour*, de Martial d'Auvergne, où nous voyons plaider et décider des causes comme celles-ci : 1° une

(1) Leber. T. XI, p. 307.

(2) Il y eut même une de ces sortes de cour, au milieu des désordres de la Ligue, à Nantes, dans l'hôtel de la duchesse de Mercœur, entre l'époque qui sépare Anne de Bretagne de l'hôtel de Rambouillet.

(3) Le Dieu d'amour sans terme mettre,
De lieu, de temps, ni de lettre,
Toute sa baronnie mande;
Aux uns prie, aux autres commande
Que tantôt ces lettres vues
Et qu'iceux les auront reçues,
Ils viennent à son *parlement*.
(Vers 1105... T. II, p. 7; édit. de 1735.)

dame se plaint « que son amant lui a offert plusieurs dons et bagues, qu'elle ne voulut prendre ne recevoir pour doute de simonie en amour, qui est défendue »; 2° un écuyer accuse une dame de l'avoir blessé en le baisant trop rudement, et la dame est condamnée par la *cour d'amour* à mouiller, au moins une fois par mois, de sa salive, la blessure de son ami, jusqu'à complète et entière guérison; 3° un amant se plaint que sa dame cause avec ses rivaux, et en reçoit des bouquets, malgré le serment qu'elle a fait de n'aimer que lui; 4° l'amant se plaint qu'il y a usure dans ses conventions avec sa dame et en demande la résiliation « vu qu'il est obligé de faire à sa dame plusieurs dons, honneurs et services, le tout pour un baiser »; 5° un demandeur conclut, par droit lignagier, contre un étranger défendeur à qui un frère dudit demandeur avait cédé un baiser qu'il recevait toutes les semaines d'une certaine dame (1). — Cette subtilité et cette vulgarité ne durent pas se rencontrer dans l'esprit primitif de l'institution, non plus que dans les chants des troubadours. Mais il est vrai de dire que l'on s'était placé à une hauteur où il était difficile de tenir. Il y a toujours une grande distance entre l'idéal et le réel; quelques âmes d'élite ont pu demeurer sur les cimes de la théorie, mais l'effort qu'elle demande exige une trop grande puissance pour qu'on puisse supposer que le vulgaire en ait jamais été longtemps capable.

Il ne faut pas le dissimuler, le divorce que l'on avait prétendu établir entre le corps et l'âme cessa de bonne heure, et ce qu'on avait voulu immoler à l'élément mystique, ne tarda point à reprendre ses droits, et peut-être plus que ce qui lui était légitimement dû. Si la poésie des

(1) Leber. T. XI, p. 382, 383, 384.

troubadours resta toujours gracieuse, elle devint bientôt légère, trop légère, et l'esprit païen s'y mêla à l'esprit chrétien jusqu'à l'absorber. On peut se faire une idée des sentiments dont la poésie se faisait l'écho et des mœurs qu'elle se plaisait à peindre, et aussi à entretenir, par les vers suivants cités par Sainte-Palaye :

« Une dame qui reçoit chez elle un chevalier ne veut point s'endormir qu'elle ne lui envoie une de ses femmes pour lui tenir compagnie :

La comtesse, qui fut courtoise,
De son oste pas ne li poise (1),
Ainz le fist fère à grand delit (2)
En une chambre un riche lit.
Là se dort à aise et repose ;
Et la comtesse à chief se pose (3),
Appelle une soue (4) pucelle,
La plus courtoise et la plus bele :
En consoil (5) li dist, belle amie,
Alez tost, ne vous ennuie mie (6),
Avec ce chevalier gesir.
. . . . . .
. . . . . .
Si le servez, s'il est mestiers.
Je i alasse volentiers,
Que ia ne laissasse pour honte ;
Ne fust pour monseigneur le comte
Qui n'est pas encore endormiz (7).

« J'enseignerai aux galants, dit le comte d'Orange, qui était à la fois chevalier et troubadour, la manière d'aimer. Voulez-vous avoir des femmes qui vous mettent en renom? Au premier mot de refus prenez un ton de me-

(1) N'est pas fâchée d'avoir un tel hôte.
(2) Une grande joie.
(3) Enfin va se coucher.
(4) Sienne.
(5) En secret, à l'oreille.
(6) Qu'il ne vous déplaise.
(7) La Curne de Sainte-Palaye. *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. I, p. 394.

nace, et, si elles répliquent, ripostez par un coup de poing, et vous en ferez ce qu'il vous plaira. »

Cela nous mène bien loin de Dante et de Pétrarque, et *il largo fiume d'amore*, le large fleuve d'amour, comme l'appelle le poëte, a bien troublé ses eaux.

Les *cours d'amour* n'ont pas moins dégénéré : à vrai dire, ce que nous connaissons de leurs arrêts ne fait guère honneur à leur galanterie et à leur esprit.

Citons quelques exemples.

Un chevalier aimait une demoiselle; la demoiselle aimait un autre chevalier, et, pour consoler le postulant éconduit, elle lui promit de l'agréer si elle venait à perdre son amant. Elle le perdit, en effet, car elle l'épousa quelque temps après; mais elle refusa de tenir sa promesse, prétendant, avec quelque apparence de raison, ce semble, qu'épouser son amant c'était encore le posséder. Une cour d'amour, présidée par Éléonore de Guienne, repoussa cette doctrine comme attentatoire à la chevalerie et condamna la dame à tenir son engagement. La même Éléonore de Guienne prononce que le véritable amour ne peut exister entre époux, et elle le prouve par son exemple. Elle permet de prendre pour quelque temps un autre amant afin d'éprouver le premier.

Vaut-il mieux être amant que mari?... Gui d'Uisel plaide pour l'amant, et son cousin Clias pour le mari. Et la cour décide que l'amour du mari pour sa femme est ridicule, tandis que l'amour du chevalier pour la dame est digne d'éloge.

Vaut-il mieux aimer une novice qu'une dame expérimentée?... Le troubadour Montlaur discute la question contre le chevalier Esperdut. — Esperdut, lui dit-il, j'aime mieux posséder qu'attendre. Avec la dame, je suis certain de ce que je possède; avec une ingénue, je ne vois

qu'incertitude. — Seigneur Montlaur, répond l'autre, j'aime mieux l'espérance d'un bien à venir; je peux gagner de jour en jour avec la jeune personne, tandis qu'avec la dame je ne peux rien acquérir de nouveau. — Celui-là a le meilleur lot, répliqua Montlaur, qui possède une dame d'expérience; elle sait mieux faire fête à son ami qu'une jeune qui raconte tout à son mari.

D'autres questions, plus subtiles, se présentaient. En voici quelques-unes qui nous initieront à l'étrange casuistique où aimait à se jouer l'imagination de nos pères.

Un amant a eu deux maîtresses; l'une ne lui a accordé son cœur qu'après de longues poursuites; l'autre ne l'a pas fait soupirer trop longtemps : on demande à laquelle des deux il a le plus d'obligation.

Un amant est si jaloux qu'il s'alarme de la moindre chose; un autre est si prévenu de la fidélité de sa maîtresse qu'il ne s'aperçoit pas même qu'il a de justes sujets de jalousie : on demande lequel des deux marque le plus d'amour.

Deux dames ont chacune un amant; celui de l'une compte aller exercer sa valeur à un tournoi qui se prépare; mais, comme sa maîtresse le lui défend, il obéit; l'autre ordonne à son amant de se trouver au tournoi, et, quoiqu'il soit faible et peu courageux, il s'y rend au moment même. Lequel des deux amants a le plus d'amour pour sa dame (1)?

Nous pouvons descendre plus encore au-dessous de l'idéal; mais cela même ne nous éloignera pas de l'époque que nous voulons peindre.

Florence et Blanche-Fleur soumettent au jugement de

(1) Leber. T. XI, p. 369.

la *cour d'amour* la question de savoir lesquels des gens d'Église ou des chevaliers l'on doit aimer, et lesquels sont plus polis et plus remplis de courtoisie. La *cour d'amour* est composée d'oiseaux, que le dieu d'amour appelle ses barons. Naturellement, l'épervier, le faucon, le geai, le perroquet sont pour les chevaliers; la huppe, l'alouette, le rossignol, qui prend le titre de *conseiller d'amour*, sont pour les gens d'Église. Le rossignol offre le combat, que le perroquet accepte; celui-ci est vaincu, obligé de rendre son épée et de convenir que « les gens d'Église sont braves et honnêtes, et plus dignes d'avoir des maîtresses que les hommes de tout autre état, et par conséquent que les chevaliers ».

Florence, au désespoir de se voir condamnée, s'arrache les cheveux et ne demande à Dieu que le bonheur de mourir; « elle s'évanouit trois fois et la quatrième elle mourut (1). »

La chose ne tournait pas toujours ainsi au tragique, et l'on trouvait parfois que les amoureux avaient quelque chose de mieux à faire que de se tuer. L'exemple prouve aussi que quelquefois le tribunal n'évoquait des causes que pour son plaisir et ne rendait des sentences que pour n'en point perdre l'habitude (2).

(1) Leber. T. XI, p. 371. Voir aussi le chapitre sur les cours d'amour dans l'*Histoire de la chevalerie*, par Libert.

(2) De tous les jugements des cours d'amour que nous rencontrons dans les ouvrages des troubadours ou dans le célèbre recueil d'un contemporain d'Agnès Sorel, Martial d'Auvergne, le plus curieux peut-être est celui qui fut rendu en faveur de Guillaume de Castaing. Nous le donnons comme type, avec quelques préliminaires.

« Le damoiseau se tenait hors de la barrière : une dame faisait la fonction d'huissier; l'ayant appelé par trois fois, une autre dame vint le prendre par la main. Avant de l'introduire : « — Gentil damoiseau, lui dit-elle, « laissez vos armes en dehors de la barrière; point n'est besoin, avec les « dames, d'autres armes que de votre courtoisie et de votre gentillesse; joi-

Nous avons entendu une reine de France, Éléonore de Guienne, déclarer en plein *parlement* d'amour que le véritable amour ne pouvait exister entre époux, élevant

« gnez-y seulement un peu d'envie de plaire. Faudrait n'avoir ne cœur, ne « sang, ne yeux pour n'avoir envie de plaire aux dames. »

« Entré dans le cirque, il se tint debout, seul, à côté du rang des chevaliers; quand il eut ouï l'accusation intentée contre lui par dame Éléonore de Cominge, veuve de Roger de Turenne, et ensuite celle intentée au nom de Dariolette (*a*), il rougit; car il avait de la candeur, et il en avait trop pour n'être pas embarrassé. Il ne savait comment il lui était permis de se défendre; il craignait d'offenser ce galant et aimable tribunal. Il ne comprit point que sa cause était une de celles que la cour avait choisies pour s'égayer; il demanda un avocat. On lui permit de choisir, même parmi ses juges; il s'approcha de dame Marguerite de Tarascon (*b*), mit un genou en terre devant elle et lui présenta son gant. Dame Marguerite le prit en rougissant, se leva de son siége, et se plaça auprès de lui, à l'autre bout du cirque.

« Après le plaidoyer de son avocat : « La cour, lui dit un huissier, vous « permet de baiser votre avocat à la joue. » Il ne se fit pas répéter cette sentence deux fois. Sire Raymond, mari de Marguerite, voulut en appeler; on ne lui répondit que par de grands éclats de rire. Le damoiseau fut présenté à chacun de ses juges, et leur baisa à toutes la main.

« La *cour d'amour* allait prononcer, lorsqu'un moine que Cabestaing avait amené pieds et poings liés, pour l'avoir trouvé voulant faire violence à une paysanne, l'accuse d'avoir été *larron d'honneur* de cette paysanne; ce dont Cabestaing convint, mais fut à l'instant justifié par la paysanne, qui s'écria : « — Mesdames, écoutez-moi. Rien ne m'a ravi ce tant beau damoiseau; « ains c'est nous qui lui avons tout donné, et moult brièvement eussions été « courroucée, si n'avait osé tout prendre; aurions craint qu'aurions été rejetée « et méprisée. » La paysanne était si jolie, l'excuse était si bonne que dame Marguerite, qui était bonne aussi, la trouva pardonnable.

« La paysanne continua de justifier Cabestaing. Ensuite la cour ordonna silence, et Élise de Turenne, présidente de la *Cour d'amour*, prononça ainsi la sentence : « Rien n'est grave dans votre cas, beau damoiseau; avez fait « ce qu'avez voulu à l'égard de Dariolette; n'avez pas su ce que deviez « à l'endroit de dame Éléonore; avez fait tout ce qu'occasion voulait à « l'endroit de la paysanne : la cour vous absout, et vous enjoint cependant « d'être moins respectueux, moins timide, plus courtois envers les dames, « et vous ordonne de prendre des leçons de courtoisie de nous toutes. Le « devoir d'un chevalier est de chercher à plaire, de nous rendre heureuses

(*a*) Nom que portaient alors les suivantes ou femmes de chambre.

(*b*) Cette dame était *la dame souveraine des pensées* de Guillaume. Elle eut le sort de Gabrielle de Vergy; son mari, Raymond de Roussillon, après avoir fait tuer Cabestaing en traître, en fit manger le cœur à sa femme, Marguerite de Tarascon : il y a même des auteurs qui prétendent que le fait de Cabestaing est le seul vrai, et que celui du sire de Coucy n'en est qu'une imitation. (Notes de Leber. *Pièces relatives à l'Histoire de France*, t. XI, p, 373.)

ainsi son propre exemple à la hauteur d'une théorie. La théorie fit fortune, comme l'exemple, sans doute, et nous le retrouvons, non plus comme une fantaisie de femme galante qui a besoin de couvrir ses propres désordres de quelque prestige, mais comme une thèse sérieusement étudiée et soutenue, comme une doctrine philosophique. Il n'est rien de plus instructif, et qui jette un plus triste jour sur le fond de cette société aristocratique du moyen âge travaillée de tant de passions diverses et contradictoires que l'ouvrage écrit sous le règne de Philippe Auguste par André *le Chapelain*, ainsi nommé de la charge qu'il remplissait dans la chapelle royale. L'œuvre porte le titre significatif de *l'Art d'aimer*, *de Arte amandi*, avec une contre-partie sous ce titre : *de Reprobatione amoris* (1). Il résulte de la lecture de cet ouvrage, qui n'est qu'un anneau d'une longue chaîne d'écrits sur le même sujet et aboutissant aux mêmes conclusions, qu'au quatorzième siècle on distinguait deux genres d'amour, qui pouvaient coexister ensemble sans se confondre et sans réprobation, *l'amour de dette*, c'est-à-dire l'amour dans le mariage, celui qui est dû, en vertu du sacrement par le mari à la femme, et *l'amour de grâce*, l'amour libre, qui ne s'ensevelit pas dans un seul objet, comme dans un tombeau, mais au contraire peut successivement, progres-

« en tout bien, et d'être discret. A tout âge, les dames sont capables d'ai-
« mer et de donner un juste retour. Gardez-vous de dédaigner celles qui
« ne sont plus jeunes : c'est alors que délicatesse, honneur et ménagement
« sont requis. Allez, beau damoiseau, commencer votre cours de cour-
« toisie auprès de nous. Puisse votre dame vous pardonner l'aventure de la
« paysanne. Quant au moine, qu'il soit délivré de ses cordes, et condamné à
« dire ses patenôtres : enjoint au chevalier de lui couper le nez s'il atten-
« tait à l'honneur des paysannes. Ses pareils sont faits pour prier Dieu et
« nous absoudre de nos péchés. »

(1) *De Arte amandi et de Reprobatione amoris.* Biographie Didot. — Article Chapelain André.

sivement, et même simultanément, animer de sa flamme des liaisons multipliées. « La loi s'étendait aux deux sexes avec une louable impartialité (1). » Une conséquence naturelle de cette doctrine c'est que l'opinion montrait une grande indulgence et même une sorte de faveur pour les bâtards. On connaît le mot de Valentine de Milan, veuve du duc Louis d'Orléans en partant de Dunois : « Il m'a été *emblé*. » Le mot se retrouve dans un livre familier d'instruction nommé *le Lucidaire*, et daté du quinzième siècle; c'est un dialogue entre un maître et un disciple. — « *Le disciple :* Nuit-il rien ès enfants, quant ils sont conceus en adultère, ou autrement qu'en loyal mariage? — *Le maître :* Nenny point; si pour comme au froment qui a esté *emblé*. Car qui le sème, il croît comme l'autre (2). »

Ainsi, à l'époque la plus florissante du christianisme, nous nous trouvons comme rejetés en pleine Grèce païenne. La loi qui avait institué la monogamie à Athènes y avait en même temps autorisé le concubinage. « Nous avons une femme, disait Démosthènes, pour notre lignée, et une concubine pour nos plaisirs. » De même dans le moyen âge : « Le chevalier a deux femmes : l'une pour faire souche, celle-là garde le manoir; l'autre pour occuper son loisir, c'est celle-là qu'il aime et qu'il chante quand il a le talent de rimer (3). » Mais il y avait contre nous cette circonstance aggravante, que nous *maximions* nos faiblesses et que nous mettions tout à la fois contre nous la loi, la religion et la logique.

Ces théories se réfléchissaient dans les romans, qui leur prêtaient un charme nouveau; elles se propageaient de la

(1) Vallet de Viriville. *Charles VII et son temps*, t. III, p. 5.
(2) Vallet de Viriville. *Nouvelles Recherches sur Agnès Sorel*, p. 55
(3) Eugène Pelletan. *La Mère*, p. 146.

sorte par la lecture et volaient, pour ainsi dire, portées partout sur les ailes de l'imagination. Dans les romans les plus célèbres et les plus brillants du moyen âge, c'est *l'amour de grâce* qui l'emporte sur *l'amour de dette*, comme dans nos vaudevilles et nos romans modernes c'est l'amant qui a le pas sur le mari.

Le roman de Tristan, le premier en date de ces anciens écrits, et aussi le premier en mérite, n'est qu'une sorte d'apologie poétique de l'adultère. L'analyse que nous empruntons à M. Paulin Pâris, permettra d'en juger : « L'action se déroule clairement autour de trois personnages parfaitement dessinés; savoir : le roi Marc, de Cornouailles, Tristan, son neveu, la blonde Iseult, femme du roi, amante de Tristan. Marc est un bon oncle, un bon prince, un bon homme; mais le breuvage enchanté que Tristan et Iseult ont pris ne leur permet pas d'écouter les lois de l'honneur et de la raison. Ils s'aiment éperdument, et la force de l'enchantement ne laisse pas la moindre prise au blâme qu'on serait tenté de leur adresser à l'un et à l'autre. Le roi Marc passe toute sa vie à les surveiller, à les surprendre, à leur pardonner. Chacun des trois auteurs principaux a son conseiller particulier : le roi se laisse conduire par les avis d'un méchant nain; Tristan est défendu par le dévouement du bon Gouvernail; Blangine, la fidèle camériste d'Iseult, prépare les rendez-vous et prévient les effets des trop justes défiances du roi de Cornouailles. . . . . »

Tout l'intérêt du roman se concentre sur Iseult et sur Tristan; rien de plus touchant, par exemple, que la mort de Tristan. « Surpris dans les chambres de la reine comme il *harpoit* devant elle, il a été frappé par le roi Marc d'un dard empoisonné donné par la fée Morgane. Après un pareil coup Marc se sauve, effrayé de ce qu'il a fait et de

la vengeance que pourrait encore en tirer Tristan. Celui-ci rassemble ses forces, monte à cheval, part de Tintaguel, lieu situé sur la côte de la province française de Cornouailles, et vient se réfugier au château de son ami Dinas (1). » C'est là qu'il meurt dans les bras d'Iseult et avec elle.

« La reine, dont le cœur était brisé par la douleur, fut quelque temps sans pouvoir répondre ; enfin : « Doux ami, « dit-elle, j'atteste Dieu que rien ne me plairait autant « comme de vous faire aujourd'hui compagnie, mais je ne « sais comment ce pourrait être; dites-le moi, si vous le « savez; car si femme pouvait mourir pour angoisse ou « pour douleur, je serois déjà morte plusieurs fois depuis « que je suis auprès de vous. — Hé! douce amie, reprend « Tristan, vous voudriez donc bien mourir avec moi! — « Au nom de Dieu, fit-elle, je n'eus jamais aussi grand « désir que celui-là. — Par ainsi, dit Tristan, je suis plus « satisfoit que je ne saurois dire. Ce seroit grande honte, « en effet, de voir Tristan mourir sans Iseult, quand nous « avons toujours été une chair, un cœur, une âme. Or « donc, approchez-vous et m'accolez; je sens que la mort « arrive, et je veux finir entre vos bras. » — Iseult alors se penche sur Tristan; elle s'incline sur sa poitrine. Tristan la prend entre ses bras; il la serre de telle force sur lui, qu'il lui fit partir le cœur, et lui-même expire en même temps qu'elle. Ainsi, bras à bras et bouche à bouche moururent les deux amants (2). »

L'effet de telles lectures sur les imaginations naïves et passionnées du moyen âge est admirablement rendu par Dante dans l'épisode de Francesca de Rimini, qui est tout

(1) *Le Moyen Age et la Renaissance. Romans*, article de M. Paulin Pâris.
(2) *Idem, idem.*

à la fois une merveilleuse création poétique, un écho sonore de l'esprit du temps et une critique involontaire de cet idéal chimérique de l'amour célébré par le génie du grand poëte.

« Lorsque mon maître m'eut nommé les dames antiques et les cavaliers, la pitié me prit et je fus comme éperdu.

« Je dis : « Poëte, volontiers parlerais-je à ces deux « qui sont ensemble et paraissent si légers au vent. »

« Et lui : « Tu verras quand ils seront plus près de « nous ; alors prie-les au nom de cet amour qui les en- « traîne, et ils viendront. »

« Aussitôt que le vent les eut portés vers nous, j'élevai la voix : « O âmes désolées, venez nous parler, si nul ne « le défend. »

« Telles que des colombes appelées par le désir, les ailes ouvertes et immobiles, volent à leur doux nid, portées par un seul vouloir, ainsi ces deux âmes sortirent de la foule où est Didon, venant à nous par l'air malfaisant, tant mon cri affectueux eut de force sur elles.

« Être gracieux et bon, qui, traversant cet air sombre, « viens nous visiter, nous qui avons teint le monde de « sang ; si le roi de l'univers nous était propice, nous le « prierions pour ton bonheur, puisque tu as pitié de notre « sort affreux. Nous écouterions ce que tu veux nous « dire, et ce que tu veux entendre nous te le dirions, « tant que le vent se taira comme il le fait. La ville où je « suis née est assise au bord de la mer, où le Pô vient se « reposer avec tous les fleuves qui lui font cortége. Amour, « qui se prend vite aux nobles cœurs, éprit celui-ci du beau « corps qui m'a été enlevé, de telle sorte que j'en suis en- « core flétrie. Amour, qui ne permet à nul être aimé de ne « pas aimer, m'éprit d'une telle envie de lui complaire, « que, comme tu vois, même à cette heure, il ne me quitte

« point. Amour nous a conduits à la même mort. Le cercle « de Caïn attend celui qui nous tua là-haut. »

« Telles furent leurs paroles. Dès que j'eus entendu ces âmes blessées, j'inclinai le front, et je le tins si longtemps penché qu'à la fin le poëte me dit : « A quoi penses-tu? » — Quand je pus répondre, je m'écriai : « Hélas ! que de « pensées douces, que de désirs ont mené ceux-là à leur « fin malheureuse. » — Puis je me tournai vers eux, et je parlai, et je dis : « Francesca, tes tourments me font « pleurer de tristesse et de pitié ; mais dis-moi, au temps « des doux soupirs, à quoi et comment l'Amour a-t-il fait « que vous ayez compris vos vagues désirs. »

« Et elle à moi : « Nulle douleur plus grande que de se « souvenir des temps heureux dans la misère, et ton maître « le sait; mais si tu as tant à cœur de connaître la première « origine de nos amours, je ferai comme celui qui parle et « qui pleure. Nous lisions un jour, par plaisir, comment « l'Amour s'empara de Lancelot; nous étions seuls et sans « aucune défiance; plusieurs fois cette lecture fit rencon- « trer nos yeux et nous fit changer de couleur, mais un seul « endroit nous perdit. Quand nous lûmes comment le « sourire adoré avait été baisé par un tel amant, celui-ci, « qui ne sera jamais séparé de moi, me baisa la bouche « tout tremblant. Le livre et celui qui l'écrivit furent « pour nous un autre Galléhaut... Ce jour, nous ne lûmes « pas plus avant. »

« Tandis qu'un des esprits parlait ainsi, l'autre pleurait si fort, que je défaillis de pitié comme si je mourais, et je tombai comme tombe un corps mort (1). »

Toutes ces idées que les romans, les troubadours, les

(1) Dante Alighieri. *L'Enfer*, traduction de P.-A. Fiorentino, p. 25, 26, 27. Paris, 1861. 1 vol. in-fol.

tournois, les cours d'amour, popularisaient au moins dans le cercle de la société d'élite, étaient encore debout, ainsi que nous l'avons dit, à la fin du quatorzième siècle et dans la première moitié du quinzième, avec toutes leurs chimères et toutes leurs misères. Elles étaient certainement dans les faits : les tournois n'ont pas manqué dans le quinzième siècle; il y a eu une cour d'amour sous Charles VI, dont on connaît les noms des membres. Elles étaient encore plus dans les imaginations : c'était en quelque sorte l'air que l'on respirait en naissant; les eunes hommes, les jeunes femmes avaient sur l'amour, grâce à l'imagination, les mêmes idées, les mêmes aspirations qu'en plein moyen âge, et ils succombaient aussi aux mêmes égarements comme aux mêmes erreurs.

L'éducation dans l'intérieur des châteaux réagissait contre le mouvement qui portait en bas, essayant de maintenir l'idéal et d'élever les âmes à son niveau. Nous avons vu quels principes donnaient les mères et les pères à leurs enfants; nous savons que les livres qui célébraient l'amour chevaleresque remplissaient les bibliothèques des châteaux (1). La religion enfin, qui se mêlait à tout, avec autrement de puissance qu'aujourd'hui, qui prenait l'homme et la femme au berceau, qui le suivait dans toutes les circonstances un peu importantes de sa vie, non pas comme une mode, mais comme un devoir, et ne le quittait pas même à la mort, puisqu'elle le berçait d'une sublime espérance au-delà de la tombe (2), couvrait de son

(1) Voir la bibliothèque de *Monseigneur de Dunois*. On y trouve les romans du moyen âge en grand nombre : *Tristan*, en 3 volumes; *Lancelot du Lac*, en 3 volumes; *Regnault de Montauban; Terrance de Portugal; le Chevalier de Desmes*. — (Le Roux de Lincy. *Les Cent Nouvelles nouvelles*, Paris, 1841, 2 vol. in-12.)

(2) La religion, dans le quinzième siècle comme dans le moyen âge, restait le fond de l'éducation des classes nobles : elle répétait dans les châteaux ses leçons sous toutes les formes. Ce n'était pas seulement dans les villages)

égide les principes et les mœurs; de sorte que l'âme de l'homme, celle de la femme surtout, placée sous la double sauvegarde de la religion et de la poésie, semblait devoir être à l'abri des tentations et des piéges auxquels elle est exposée aujourd'hui. La nature humaine, la faiblesse humaine, si l'on veut, l'emportait cependant et résistait aux forces qui la tiraient dans le sens de l'idéal. Ces forces ne périssaient pas; on croyait au paradis et à l'enfer; on aspirait à l'amour pur; mais les croyances les plus nobles pactisaient avec l'ennemi. On ne se disait pas qu'il est avec le ciel des accommodements; on ne le pensait pas même, bien que le doute fût déjà dans bien des cœurs; on se laissait aller tout simplement, et l'instinct produisait sur les mœurs les mêmes effets que le scepticisme. C'est là ce qui explique les défaillances des âmes d'élite; c'est ce qui permet à des femmes comme Agnès Sorel, qui était certainement profondément religieuse, qui avait une nature distinguée, supérieure même, et qui mettait le plus haut prix aux jugements de l'opinion, comme l'atteste toute son histoire, de glisser dans des positions fausses et d'y rester en dépit de tous leurs instincts, nous ne disons pas de s'y résigner. Les grandes passions et les grandes conversions des femmes du dix-septième siècle ne s'expliquent point par d'autres causes. Agnès Sorel tend la main à deux siècles de distance à La Vallière et à madame de Montespan, moins coupable que celle-ci et aussi pieuse que l'autre, quoique moins brusquement repentante.

Il est un livre qui représente admirablement, selon nous, le contraste des aspirations du quinzième siècle et

c'était partout que l'on voyait aux murs des églises, comme Villon le dit de sa mère :

> Paradis poinct, ou sont harpes et lus,
> Et ung enfer ou damnez sont boulus.

de ses chutes, et singulièrement l'impuissance de l'éducation, telle qu'elle existait dans la noblesse de ce temps, à retenir les âmes dans les régions pures des platoniques amours, où elle prétendait les faire vivre et séjourner comme dans la vraie patrie. C'est le roman d'Anthoine de la Salle, le *petit Jehan de Saintré*. Ce livre résume tous les grands principes qui président à l'éducation du moyen âge à son déclin, dans cette période intermédiaire qui n'est plus le moyen âge, et qui n'est pas encore la Renaissance. Il nous montre comme dans un miroir l'effort que l'on tentait pour faire le gentilhomme accompli, le chevalier parfait, et l'inefficacité de cet effort sur le point qui avait passé jusqu'alors pour le plus important, que les femmes surtout, pour de bonnes raisons, tenaient à faire prendre pour tel, l'amour chevaleresque, c'est-à-dire la pureté dans le même amour. Ce n'est pas, il est vrai, l'élève qui succombe : Télémaque résiste aux séductions de Calypso; il reste fidèle à la même pensée, à la même passion, au culte de la divinité qui lui a enseigné, comme une autre Minerve, le parfait amour; c'est la divinité qui tombe, c'est la déesse de la sagesse elle-même, celle qui s'est attachée à en enseigner les lois, à en dicter le code, qui s'oublie et s'égare dans cette île des plaisirs, dont elle prétendait interdire l'accès. Mais cela même est ce qui place si haut le livre d'Anthoine de la Salle, et qui en fait une œuvre de critique philosophique, aussi profonde que celle de Cervantes, si elle est moins riche, moins variée, moins dramatique, moins piquante d'esprit, moins puissante d'inspiration et de verve. Il n'était pas difficile de penser, après tant de naufrages, que l'idéal de l'amour chevaleresque était une chimère, et il n'y avait qu'un médiocre mérite à le dire, après tant d'autres. Ce qui était original, et d'un effet aussi puissant

que nouveau, c'était de montrer la bulle de savon, arrondie avec tant de peine, s'évanouissant au souffle même de la bouche qui l'avait formée; c'était de faire voir la théorie s'écroulant sur la tête, non pas de celui qu'elle prétendait abriter, mais de celle qui l'avait édifiée, et, pour ainsi parler, la chimère dévorant la main qui la présentait à l'admiration et aux hommages de son pupille. Car enfin, si la femme ne pouvait résister à la loi de la nature qui n'a pas voulu que l'homme fût un ange, la femme, qui semble s'y prêter moins indocilement, que serait-ce de l'homme, sur lequel cette loi a plus d'empire? L'aventure de *la Dame des belles cousines et de Damp Abbé* est la plus cruelle satire qui ait été faite contre l'idéal de l'amour chevaleresque, satire assez inutile, il est vrai, au temps où elle s'écrivait : le quinzième siècle est un des plus licencieux de notre histoire (1).

Agnès Sorel n'a pas trempé dans cette licence : elle a payé son tribut à son temps, sans trop descendre, et en rachetant ses fautes par de grandes qualités et de grands services. L'amour a pu l'égarer : il ne l'a pas avilie. Si nous ne nous trompons, après avoir reçu cette belle éducation morale et religieuse qui existait dans les classes supérieures de la société d'alors, non pas dans toutes les maisons sans doute, mais incontestablement dans plusieurs, et dont nous avons esquissé les grandes parties, et cette autre éducation, en quelque sorte classique, de la chevalerie, que donnaient le spectacle de la société, l'opinion, la poésie et les romans, se trouvant placée entre les deux, elle a cédé à la seconde, sans rompre cependant avec la première, et en se préparant une excuse dans la

(1) M. Michelet, dans son *Histoire de France*, t. V, p. 104, parle de la chasteté du roman de *Jehan de Saintré*. L'illustre écrivain n'aurait-il pas lu la seconde partie du livre ?

grandeur d'un but à atteindre et de son amour pour son pays. Du reste, nous n'avons pas encore tout dit de l'éducation d'Agnès, ni des influences qui ont agi sur elle. Nous devrons, avant de la placer dans le milieu où sa propre influence s'est exercée, la montrer dans cette cour de Lorraine où elle a passé sa première jeunesse. Ce qu'elle y a vu et entendu a dû contribuer au tour de sa destinée : les idées chevaleresques et le sentiment du patriotisme devaient dominer dans la cour où régnait René d'Anjou, et s'y fortifier dans les cœurs dont ils s'étaient déjà emparés.

CHAPITRE IV

Agnès Sorel à la cour de Lorraine. — Description de cette cour. — Yolande d'Aragon. — Une erreur de M. Michelet. — Isabelle de Lorraine. — Mariage de cette princesse avec l'héritier du duché de Bar, René d'Anjou. — Attachement des Lorrains à la cause française. — Nouvelle erreur de M. Michelet. — Esprit de la noblesse et de la cour de Lorraine. — Guerre de la succession de Lorraine. — Bataille de Bulgnéville. — Captivité de René. — Caractère de ce prince. — Ses idées morales et religieuses. — Réfutation d'une opinion de M. Libert. — Amour de René pour les arts. — Ses poésies. — Son goût pour les fêtes et les tournois. — Départ d'Agnès pour la cour de France.

L'éducation des jeunes filles nobles se complétait très-souvent dans les châteaux du suzerain immédiat ou dans une des grandes maisons de l'aristocratie féodale. « Les cours et les châteaux, dit La Curne de Sainte-Palaye, étoient d'excellentes écoles de *courtoisie*, de politesse et des autres vertus, non-seulement pour les pages et les écuyers, mais encore pour les jeunes demoiselles. Elles y étoient instruites de bonne heure des devoirs les plus essentiels qu'elles auroient à remplir. On y cultivoit, on y perfectionnoit ces grâces naïves et ces sentiments tendres pour lesquels la nature semble les avoir formées. Elles prévenoient de civilité les chevaliers qui arrivoient dans les châteaux ; suivant nos romanciers, elles les désarmoient au retour des tournois et des expéditions de guerre, leur donnoient de nouveaux habits et les servoient à table. Les exemples en sont trop souvent et trop uniformément répétés, pour nous permettre de révoquer en

doute la réalité de cet usage..... Ces demoiselles, destinées à avoir pour maris ces mêmes chevaliers qui abordoient dans les maisons où elles étoient élevées, ne pouvoient manquer de se les attacher par les prévenances, les soins et les services qu'elles leur prodiguoient. Quelle union ne devoient pas former des alliances établies sur de pareils fondements? Les jeunes personnes apprenoient à rendre un jour à leur mari tous les services qu'un guerrier distingué par sa valeur peut attendre d'une femme tendre et généreuse, et leur préparoient la plus sensible récompense et le plus doux délassement de leurs travaux. L'affection leur inspirait le désir d'être les premières à laver la poussière et le sang dont ils s'étoient couverts, pour une gloire qui leur appartenoit à elles-mêmes. J'en crois donc volontiers nos romanciers, lorsqu'ils disent que les demoiselles et les dames savoient donner, même aux blessés, les secours ordinaires, habituels et assidus qu'une main adroite et compatissante est capable de leur procurer (1). »

Les plus grandes dames elles-mêmes ne dédaignaient pas de remplir la mission d'institutrices auprès de leurs demoiselles d'honneur. Sainte-Palaye a omis ce détail, qui a pourtant son importance. Il est vrai qu'il dérivait de la nature même des choses. Il est incontestable que les femmes de ce que nous appelerions aujourd'hui le grand monde, et qu'on a appelé naguère la société polie, recevaient une éducation morale et intellectuelle d'un ordre fort élevé, et que l'on pourrait encore, sur certains points, envier de nos jours. Or, comment supposer que ces femmes, ayant d'ailleurs un grand état de maison, et

(1) La Curne de Sainte-Palaye. *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. I, p. 10 et 11

quelques-unes une véritable cour, largement ouverte aux plaisirs et aux devoirs de l'hospitalité, et qui, par conséquent, devaient tenir à honneur de faire face aux exigences d'une telle situation, n'eussent pas considéré comme une de leurs plus précieuses obligations et de leurs plus importantes occupations, l'instruction et l'éducation des jeunes filles commises à leurs soins et destinées à faire l'ornement et le charme de leurs demeures? L'instinct aristocratique et le besoin d'occuper la vie à défaut d'autres mobiles auraient suffi pour les pousser à jouer ce rôle et à achever elles-mêmes ce qui avait dû être commencé dans la maison paternelle. Le fait, du reste, est attesté par l'histoire. Nous avons vu que la mère du *Chevalier sans reproche*, Gabrielle de Bourbon, « emploioit une partie des jours à composer petiz traitez à l'honneur de Dieu, de la Vierge Marie et à l'*instruction de ses demoiselles*, » et qu'elle avait écrit un traité sur l'*instruction des jeunes filles* (1).

La cour de Lorraine, au temps où Agnès Sorel y fut appelée, avait dû s'ouvrir à cette influence heureuse de l'esprit aristocratique, et il est très-permis de supposer qu'il y régnait quelque chose d'analogue à ce que pratiquait chez elle Gabrielle de Bourbon (2). Les choses de l'esprit y tenaient une grande place, même avant que le roi René y vînt régner à côté d'Isabelle de Lorraine, et l'on sait que cette princesse, dans ses vieux jours, aimait à instruire elle-même ses petits-enfants. Nous ne

(1) *Le Panégyric du chevalier sans reproche*, p. 448.

(2) Marguerite de Bavière, mère d'Isabelle de Lorraine, « avoit un grand soin, nous dit Dom Calmet, que les personnes qui la servoient, et les princesses ses filles, ne demeurassent point dans l'oisiveté; elle leur donnoit l'exemple du travail et de l'occupation, et leur faisoit de saintes lectures les jours de fêtes et dimanches. »

(Dom Calmet. *Histoire de Lorraine*, t. III, p. 520.)

disons pas que la duchesse de Lorraine ait fait dans sa jeunesse ce que nous la voyons faire à la fin de sa vie : les affaires publiques lui en auraient difficilement laissé le loisir, et son âge se rapprochait trop de celui d'Agnès pour qu'il y ait quelque raison de croire qu'elle lui ait servi de pédagogue ou de gouvernante. Ce que nous voulons dire, c'est que sa cour, soit par une institution régulière, soit par l'air même qu'on y respirait, n'a pu qu'entretenir ou développer les idées et les sentiments qu'Agnès avait reçus d'une première éducation et rapportés du foyer domestique. Il est certain du moins que son séjour dans cette cour, ce qu'elle y a vu et entendu, les personnages avec lesquels elle s'y trouvait en contact et l'esprit général qui y régnait, n'ont pu rester sans influence sur une personne que la nature avait ornée et comblée de tous ses dons, et dont l'âme était ouverte à tous les sentiments et à toutes les idées.

Mais, au moment de rechercher le caractère et les effets de cette influence, nous nous trouvons en présence d'un problème historique qui, sans être pour nous d'une très-grande importance, ne saurait cependant être écarté. A quelle époque Agnès Sorel se rendit-elle à la cour de Lorraine? Dans quelles circonstances, par quelles raisons de famille ou de politique y fut-elle amenée? Les documents historiques ne répondent pas complétement à toutes ces questions. Si l'on en croit le témoignage de Bourdigné, Agnès entra de bonne heure au service de la reine Isabelle; il dit, en effet, en parlant d'elle : « Et l'avoit nourrie la royne de Sicile dès sa jeunesse, et si fort l'aymoit qu'elle lui avoit donné plusieurs biens en meubles et héritages, et tant qu'elle tenoit estat comme princesse (1). » Quoique le terme dont se sert le chroniqueur

(1) *Mémoires*, liv. IV, chap. XXIX. — *Collection du Panthéon*, p. 175.

angevin soit assez vague, comme Isabelle était à peu près du même âge qu'Agnès, étant née en 1410, si elle est entrée à son service en qualité de dame d'honneur, il n'a guère été possible qu'elle ait été admise à ces fonctions avant les commencements de l'adolescence, c'est-à-dire avant l'âge de quatorze ou quinze ans (1).

Quant aux circonstances qui ont pu conduire la fille d'un vassal du comte de Clermont à la cour de Lorraine, on est réduit entièrement aux conjectures, parmi lesquelles la plus vraisemblable est que les hasards de la vie et le train des événements d'une époque agitée ont pu mettre aisément en rapport avec la reine d'Anjou, quelque membre de la famille d'Agnès, par exemple Jean II de Maignelay, son oncle, qui était capitaine des gens d'armes de Charles VII en 1430, et que cette princesse, voulant avoir quelques compagnes de son choix auprès de la jeune fiancée de son fils, aura jeté les yeux sur la belle enfant de Fromenteau, ou se sera, sur une recommandation, intéressée à sa situation et à son avenir. Agnès avait dans sa personne tout ce qui attire l'attention et la sympathie, et tous les titres à une préférence chez une femme aussi distinguée que l'était Yolande.

Yolande d'Aragon mérite qu'on s'arrête quelque temps devant elle. La mère du roi René, la belle-mère de

(1) C'est l'opinion de M. Vallet de Viriville : « Il était d'usage, dit-il, en ces temps, parmi la noblesse, que les jeunes filles, ainsi que les jeunes hommes, ayant une fois atteint l'âge de l'adolescence, quittassent le manoir natal et se rendissent à la cour de quelque suzerain ou patron plus puissant. Là, sevrées de la tendresse, parfois excessive, des parents, elles achevaient leur éducation privée sous une tutelle plus ferme, au service de quelque dame illustre. Elles faisaient en même temps l'apprentissage de la vie publique, à laquelle, aussi bien que les hommes, ou du moins beaucoup plus que de nos jours, elles étaient également appelées. Agnès Sorel, au sortir de l'enfance, fut placée sous ces auspices à la cour d'Isabelle ou d'Isabeau de Lorraine. »

(Vallet de Viriville. *Agnès Sorel.* — *Revue de Paris*, 1855.)

Charles VII, a joué un trop grand rôle; elle était douée de trop de supériorité pour n'avoir pas sa place dans l'esquisse historique que nous traçons. Il est incontestable d'ailleurs qu'elle a été mêlée à la vie intime d'Agnès Sorel, puisque l'on a été jusqu'à dire qu'elle a fait de l'aimable suivante de sa belle-fille un instrument de sa politique. M. Michelet a dit en effet : « Femme d'un prisonnier, Isabelle vint demander secours au roi, menant ses enfants avec elle, et de plus sa bonne amie d'enfance, la demoiselle Agnès. La belle-mère du roi, Yolande d'Aragon, belle-mère aussi d'Isabelle, était comme elle une tête d'homme; elles avisèrent à lier pour toujours Charles VII aux intérêts de la maison d'Anjou-Lorraine. On lui donna pour maîtresse la douce créature, à la grande satisfaction de la reine, qui voulait à tout prix éloigner la Trémouille et autres favoris (1). »

Non, le brillant et spirituel écrivain se trompe : l'opinion qu'il exprime ressemble même à quelque chose comme une quadruple calomnie, n'ayant pas moins en effet que cette conséquence de souiller quatre femmes, la reine d'Anjou, sa belle-fille, sa fille la reine de France, et Agnès. Le seul récit de la vie politique d'Yolande aura pour résultat de renverser le seul étai sur lequel porte son assertion, en montrant qu'on n'avait nul besoin de recourir à de honteux moyens pour lier Charles VII aux intérêts de la maison d'Anjou, et que la force des choses et la conformité des intérêts dispensait d'une infamie. Le tableau des événements n'offre-t-il donc pas de lui-même des couleurs assez sombres pour qu'il soit inutile de le rembrunir encore et d'y ajouter des traits déplaisants (2)?

(1) Michelet. *Histoire de France*, t. V, p. 226.

(2) M. Henri Martin n'y met pas plus de façons que M. Michelet : il accepte l'opinion que nous considérons comme une calomnie. Parlant du

L'explication que donne M. Michelet de l'intervention d'Yolande dans la vie d'Agnès Sorel, est une raison de plus pour nous d'étudier et d'introduire sur notre scène ce personnage.

Nous avons un portrait de la mère de René et de Marie d'Anjou. On voit les traits de cette femme illustre sur le vitrail de la cathédrale du Mans, où elle est représentée à côté de son époux Louis II, le roi de Naples et de Sicile. Elle est à genoux, les mains rapprochées sur la poitrine, dans l'attitude et le recueillement de la prière. Sa mise est assez simple : elle porte une robe brune unie, un surcot gris, orné de quelques broderies d'or, une coiffe blanche relevée par derrière, la couronne sur la tête. Un livre d'heures est ouvert à ses côtés, à sa droite. La figure ne frappe point par un grand air ; sans être vulgaire, elle n'a point cette noblesse ni cette distinction que nous aimons à nous représenter et à trouver dans les figures des grands de la terre, ou de ceux qui ont joué un grand rôle dans le monde. Son caractère distinctif est l'intelligence : le front est haut et droit, les yeux grands, la paupière élevée, le nez long, la bouche belle ; il y a dans la physionomie une certaine finesse, que l'expression du sentiment religieux, manifesté par son attitude, tempère sans la voiler, et qui n'exclut pas la bienveillance. A tout prendre, on sent, en regardant attentivement cette figure, qu'on

changement que l'on remarque dans Charles VII à l'époque où Agnès paraît à la cour, il l'attribue en partie à Yolande, et il ajoute : « Avec moins d'éclat et d'autorité apparente, cette habile Espagnole semble presque avoir renouvelé Blanche de Castille. Si les intentions n'étaient pas moins louables, on n'en saurait dire autant des moyens. La reine douairière d'Anjou était peu scrupuleuse, et Charles n'était pas un saint Louis ! Elle n'avait pu le gouverner par sa fille, par la reine, par la femme légitime ; elle ne pouvait l'empêcher d'avoir des maîtresses ; elle lui en donna une de sa propre main et le gouverna par cet étrange intermédiaire. » (*Histoire de France*, t. VI, p. 321.)

n'est pas en présence d'une personne commune, et bien que la tête ne soit pas, comme parle M. Michelet, une tête d'homme, il y a là des qualités viriles, un esprit ferme et net, qui saura saisir le vif d'une situation et trouver la force et les moyens de faire face à ses exigences (1).

Tous les historiens sont d'accord pour reconnaître la supériorité d'Yolande, qui du reste éclate en traits saillants dans toute sa carrière. Restée veuve le 29 avril 1417, à l'âge de trente-sept ans (2), jeune encore, et assez belle pour être aimée, elle se renferme dans le cercle de ses devoirs et de ses affections légitimes, et se consacre exclusivement aux soins de ses États et aux intérêts de sa jeune famille. Dans un siècle de corruption et de mœurs faciles, où la calomnie n'épargne personne à défaut de la vérité, sa réputation reste intacte et s'élève au-dessus du soupçon. Une seule passion semble l'avoir animée, l'amour de la France, qu'elle confondait avec celui de ses enfants. Arrière-petite-fille du roi Jean, elle avait du sang français dans les veines et ne l'oublia jamais : les Anglais n'ont pas eu d'ennemi plus constant et plus habile dans ce siècle malheureux où la France faillit faire naufrage et devenir une province anglaise. Le 17 mai 1417, Charles VII, encore dauphin, avait reçu par lettres royales le duché de Berry et le comté de Poitou pour les tenir en pairie : il était déjà duc de Touraine. La reine de Sicile, quelques jours après, vient à Paris et amène son beau-fils avec elle

(1) Le portrait d'Yolande a été reproduit par M. Ferdinand de Lasteyrie, *Histoire de la peinture sur verre*, 1835 et années suivantes, in-fol., pl 52, et dans *le Moyen Age et la Renaissance*, t. V.

(2) Yolande ou Violante d'Aragon, comme on la nommait dans sa langue maternelle, était née en 1380, de Jean Ier, roi d'Aragon, et d'Yolande de Bar, petite-fille du roi de France Jean le Bon.

(Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII et de son temps*, t. I, p. 44.)

dans les provinces de l'ouest. C'était là presque une inspiration de génie : en isolant le Dauphin de sa cour, en le plaçant sur la Loire, elle le soustrayait aux influences néfastes, bourguignonne ou anglaise, et créait au centre du pays un point et comme un camp de résistance pour des éventualités déplorables, trop faciles à prévoir. Une autre inspiration, qui fait également honneur à l'esprit politique et au patriotisme de la reine de Sicile, c'est l'union de Louis d'Anjou, duc d'Anjou et roi de Sicile, son fils aîné, avec la princesse Isabelle, fille du duc de Bretagne. Le duc Jean VI était un esprit faible, irrésolu; quoique marié à une fille du roi Charles VI, qui était aussi une femme distinguée et française, Jeanne de France, on ne pouvait compter sur la constance de sa haine pour les Anglais, ni l'enchainer par trop de liens. Le premier fait qui marqua cette utile alliance fut le traité de Saint-Maur, qui se proposait de réunir tous les princes, les ducs de Bourgogne, de Bretagne, d'Anjou, d'Alençon, contre l'étranger : malheureusement on échoua contre l'influence exercée sur le Dauphin par ses favoris; mais l'idée n'en fait pas moins honneur à celle qui l'avait conçue.

Un acte politique non moins habile que l'alliance de la maison d'Anjou avec la maison de Bretagne, et qui produisit des résultats immédiats, fut le mariage de René, le second fils d'Yolande, avec Isabelle de Lorraine. Charles II, duc de Lorraine, s'était laissé entraîner à l'alliance bourguignonne; même, sous l'influence d'Isabelle de Bavière, il avait été sur le point de marier sa fille avec le fils du duc de Bourgogne, alliance qui aurait eu les conséquences les plus désastreuses pour la cause nationale. Le coup fut détourné par Yolande; elle avait préparé de longue main l'alliance de son fils, héritier du duché de Bar, avec l'héritière du duché de Lorraine, et elle était parvenue à la

rendre en quelque sorte inévitable en habituant l'opinion publique à l'idée de l'union des deux duchés (1). Le moment venu, l'idée du mariage fut jetée dans la circulation, et le 20 mars 1419 le duc de Lorraine et le cardinal Louis, duc de Bar, réunis au château de Jouy, près Toul, signaient un traité par lequel Charles II donnait sa fille à René d'Anjou, héritier présomptif, par adoption, du duché de Bar, et déclarait l'annexion ou la fusion de ce dernier duché dans celui de Lorraine. A partir de ce moment, Charles II rompit les liens qui l'avaient attaché jusque-là à la cause bourguignonne, et embrassa celle du régent.

Ce nouveau service rendu à la France et à sa maison fut suivi de plusieurs autres. Revenue de Sicile en France, après une absence de trois années, pendant laquelle elle avait assuré, par sa fermeté et sa sagesse, la succession du royaume de Naples à son fils Louis III, et trouvant la France de plus en plus fatiguée par le double fléau de la guerre étrangère et de la guerre civile, les Anglais s'avançant par la Loire, le duc de Bretagne, mécontent et irrité contre le roi de France, celui-ci entouré et dominé par d'indignes favoris, elle se met tout de suite à l'œuvre et porte partout, dans la mesure déterminée par sa sa-

(1) Le duché de Bar avait alors pour duc Louis de Bar, cardinal, évêque de Châlons-sur-Marne, puis de Verdun. Ce prélat avait hérité du dernier de ses frères, Édouard III de Bar, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt, bien que le duché, fief féminin ainsi que la Lorraine, revînt de droit à l'une de ses sœurs, Yolande d'Aragon, qui était fille de Violante de Bar. Mais plus tard un accommodement intervint, et, par manière de transaction, le cardinal-duc adopta pour héritier son petit-neveu, René d'Anjou, deuxième fils d'Yolande et frère de Marie d'Anjou, mariée au dauphin. Cela fait, l'union de la Lorraine et du duché de Bar devenait facile : il n'y avait plus qu'à marier René et la fille du duc de Lorraine. C'est à quoi travailla et réussit Yolande.

(Dom Calmet. *Histoire de Lorraine*, 1747, in-fol., t. III, col. 533.)

Aux mois d'août et de septembre 1419, Yolande plaidait au parlement contre le cardinal. (T. XX, 1480, fol. 191.)

(Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. I, p. 150.)

gesse et par la connaissance qu'elle a des hommes, le secours de son activité et de ses lumières. Elle contribue pour sa part aux résultats de la victoire de la Gravelle remportée, le 26 septembre 1423, par le comte d'Aumale (1). Le duc de Bretagne, allié au duc de Bourgogne, était de plus travaillé par Jean de Lancastre pour le compte du duc de Bedford : sous l'influence de la douairière d'Anjou, Jean VI ouvre, quelques mois après son retour, les ports de son duché aux Écossais, auxiliaires du roi de France, et les princes bretons, le duc et son frère Arthur de Richemond, se réconcilient avec Charles VII, qui donne à ce dernier l'épée de connétable et prépare ainsi la ruine des favoris. Dans la période glorieuse de la crise nationale qui vit surgir Jeanne Darc, nous voyons Yolande toujours sur la brèche, toujours favorable à l'héroïne, et travaillant sans relâche à préparer la période suivante, qui vit la chute des favoris, la réconciliation du traité d'Arras, la reddition de Paris, la soumission des villes de la Guienne, les grandes réformes militaires et civiles. Quand elle mourut, en 1442, l'œuvre de libération était presque entièrement achevée, et elle put dormir en paix son sommeil.

Yolande n'a pas, dans l'histoire du règne de Charles VII, la place qui lui appartient : la postérité ne juge souvent de l'importance des princes que par l'éclat ou le bruit qui les accompagnent. Cette cause puissante des événements qui est dans les caractères, si elle ne s'accuse point par l'action, lui échappe. Les contemporains eux-mêmes ne sont pas toujours bons juges, et ils sont pour beaucoup dans l'illusion de la postérité. Charles VII, cependant, a laissé un témoignage d'un grand poids, et qui, pour

(1) Bourdigné.

Yolande, peut servir à fixer le rang : c'est un acte de 1443, dans lequel il s'exprime ainsi en parlant de sa belle-mère : « Feue de bonne mémoire, la royne Yolande, nous a en nostre jeune âge faict plusieurs grans plaisirs et services en maintes manières que nous avons et devons avoir en perpétuelle mémoire... Laquelle notre dite bonne mère, après que nous fûmes déboutez de notre ville de Paris, nous reçut libéralement en ses pays d'Anjou et du Maine, et nous donna plusieurs avis, ayde, secours et services, tant de ses biens, gens et forteresses, pour résister aux entreprises de nos ennemis et adversaires les Anglais, qu'autres (1). » Le secrétaire du prince lui consacre aussi cette mention : « Elle fut une fort bonne et sage femme (2). » Ces éloges sans phrases ont une grande force dans leur simplicité même, et rapprochés des actes d'une vie si remplie et si agitée, où tout est inspiré par l'amour de la France et le sentiment des plus nobles devoirs, où aucune faiblesse ne se découvre à l'œil le plus attentif dans une si longue carrière, réfutent complétement les petites injustices de l'histoire et témoignent en faveur de la patronne d'Agnès, et, par une conséquence nécessaire, en faveur d'Agnès elle-même.

Isabelle de Lorraine, auprès de laquelle Agnès fut « nourrie, » comme dit Bourdigné, et dont elle fut l'amie autant que la suivante, était aussi une femme d'un rare mérite, distinguée par l'esprit et le caractère, et presque au niveau d'Yolande. Sa mère, Marguerite de Bavière, sœur d'Isabeau, reine de France, était une princesse honnête et pieuse, qui a laissé la réputation d'une sainte (3) : délaissée par son époux, qui vivait publiquement en con-

(1) P. P. 2298 à la date du 22 février 1443.
(2) Berry, p. 422.
(3) Sa vie est remplie de miracles. (Voir dom Calmet, p. 520 et suiv.)

cubinage avec une bâtarde d'un prêtre, Alizon de May, elle supporta son humiliation avec une résignation toute chrétienne et qui n'était pas sans grandeur. Son père, Charles II, paya son tribut aux mœurs de son temps; mais il ne fut pas d'ailleurs un prince médiocre. On l'appelait *le Hardy*, et il méritait son nom : vaillant, téméraire même et ami des aventures, il avait suivi le duc de Bourbon devant Tunis, combattu à Rosebeq, à Azincourt, en Flandre, en Allemagne, et à un rendez-vous donné, vaincu en bataille rangée l'empereur Venceslas sous les murs de Nancy. Il aimait les lettres et les arts, et l'on croit qu'il accueillit à sa cour l'illustre Van Eyck, qui aurait initié le roi René aux premiers secrets de l'art de peindre. Nullement politique, ni d'instinct ni de métier, il avait l'esprit fin et ouvert de son pays, et il savait à l'occasion aussi bien suivre un bon conseil que le comprendre. C'est ainsi que, malgré ses attaches avec le duc de Bourgogne, il se prêta sans hésiter à la combinaison imaginée par Yolande pour la réunion des deux duchés de Lorraine et de Bar, l'intérêt de ses États l'emportant sur ses préférences personnelles. Français aussi, comme il convenait à un combattant d'Azincourt, dès qu'il entendit parler de Jeanne Darc et de son héroïque dessein, il la mande de Vaucouleurs, l'encourage et lui vient en aide pour son voyage. Jeanne pourtant lui avait reproché sa conduite envers la duchesse, sans ménager les termes (1).

Placée entre une mère pieuse et dévouée, et un père plus que léger de mœurs, mais de race chevaleresque, vaillante et fière d'elle-même, il semble qu'Isabelle de Lorraine eût hérité des douces vertus de l'une et des

(1) Dom Calmet. *Chroniques de Lorraine*. Preuves. T. II, p. 6.

hautes qualités de l'autre. Elle fut mariée à l'âge de dix ans à peine à l'héritier présomptif du duché de Bar, René d'Anjou, « comte de Guyse », et mêlée aux études variées de ce jeune époux qu'elle aimait d'un « fervent et cordial amour », comme le disent les *Heures manuscrites* du roi René; elle ne s'y livra que dans une juste mesure, n'en faisant pas l'unique soin de sa vie. Les premières années de son mariage, si voisines de celles de son enfance, s'étaient écoulées dans les distractions d'une cour brillante et guerrière; mais quand le temps des épreuves arriva, elle se trouva tout à coup à leur niveau et montra dans les circonstances les plus difficiles la généreuse énergie de sa race, gouvernée toutefois avec plus de prudence. Aussitôt la nouvelle reçue de la bataille de Bulgnéville, où son mari fut vaincu et fait prisonnier, Isabelle, qui ignorait encore les conséquences de la défaite et le sort de René, assemble le conseil des seigneurs lorrains, et revêtue de longs voiles de deuil, tenant à la main ses quatre petits enfants, elle entre dans la salle en disant : « Hélas! ne sçay si mon marit est mort ou pris. » Les seigneurs lui jurant de la défendre et de soutenir ses droits à outrance, elle ne perd pas un moment et ordonne une levée générale dans les deux duchés, bien résolue à continuer la lutte contre un redoutable adversaire.

Même ardeur intrépide dans une épreuve plus rude. Jeanne de Duras, dernière héritière de Charles Ier, roi de Sicile, avait laissé par testament son royaume à René d'Anjou. Ce prince, captif du duc de Bourgogne, charge sa femme d'aller conquérir le trône qui venait de lui être légué, et que lui disputait un rival habile et puissant. La jeune duchesse s'embarque à Marseille le 18 octobre 1435, avec ses enfants et quelques chevaliers provençaux dé-

voués à sa cause, s'empare de la direction des affaires, et justifie, par la sagesse et la fermeté de sa conduite, cet éloge d'Étienne Pasquier : « Cette vraye amazone, qui dans un corps de femme portoit un cueur d'homme, fist tant d'actes généreux pendant la prison de son mary, que ceste pièce doit estre enchassée en lettres d'or dedans les annales de Lorraine. »

Le reste de sa carrière, qui se termina le 28 février 1452, deux ans après la mort de son amie, d'Agnès Sorel, ne démentit point ces illustres commencements. Elle supporta tous les coups de la fortune (qui ne lui furent pas épargnés), et la perte de plusieurs de ses enfants, « moissonnés, dit l'historien de Provence, dans leur blonde jeunesse (1), » avec une constance vraiment héroïque. Aussi le roi René ressentit-il de sa mort un chagrin sérieux et aussi profond que le comportait son âme, plus faite pour la joie que pour la douleur, ainsi que nous pouvons en juger par ce qui nous en est dit par un naïf chroniqueur de l'Anjou. « De la perte de sa loyalle compaigne, fut le noble roy de Sicille si actaint de dueil, qu'il en cuyda bien mourir, ne jamais tant comme il fut en vie n'oublia l'amour qu'il avoit à elle. Et ung jour comme ses privez lui remonstroient, le cuydans consoler, qu'il falloit qu'il entre oubliast son dueil et prist réconfort, le bon seigneur, en plorant, les mena en son cabinet, et leur monstra une paincture que luy même avoit faicte, qui estoit ung arc turquoys, du quel la corde estoit brisée, et au dessoubz d'icelluy estoit escript ce proverbe itallien : *arco perlentare plaga non sana* (2); puis leur dist : « Mes « amys, ceste paincture fait response à tous vos argumens.

(1) De Quatrebarbes. *Œuvres du roi René.* Angers, 4 vol. in-4°. Introduction, XCII.

(2) Briser l'arc ne guérit pas la plaie.

« Car ainsi que pour destendre ung arc, ou en briser ou « rompre la corde, la playe qu'il a faicte de la sagette qu'il « a tirée, n'en est de rien plus tost guarie; ainsi pour- « tant si la vie de ma chère espouse est par mort brisée, « plus tost n'est pas guarie la playe de loyalle amour, « dont elle vivante navra mon cueur (1). » Nous verrons que la plaie se ferma et que le bon roi René chercha et trouva des consolations dans un autre amour; mais la légèreté du cœur de l'époux ne regarde que lui et ne jette aucune ombre sur l'éclat du mérite de l'épouse.

Il était difficile, comme on voit, de souhaiter alors pour une jeune femme destinée à jouer un rôle dans le monde politique de plus nobles amitiés que celle d'Yolande d'Aragon et d'Isabelle de Lorraine, non plus qu'une meilleure et plus sérieuse école. Agnès Sorel étudia auprès de ces deux femmes illustres toutes les grandes parties de la vie publique et put faire dans leur commerce l'apprentissage des fortes qualités qu'elle réclame. Elle aurait pu aussi apprendre d'elles la vertu naissante encore du patriotisme, si elle n'en avait trouvé déjà le germe dans sa famille et dans son éducation même.

Nous ne nous sommes pas dissimulé l'influence fâcheuse que pouvait avoir la lecture des romans de chevalerie sur les mœurs; cette influence est frappante, et nous aurions pu nous passer de recourir au Dante pour la faire sentir; mais tout n'y était pas source de mal, dans ces fictions et ces chimères poétiques de nos pères. Qui sait si l'amour de la France, si ce sentiment du patriotisme que nous voyons apparaître presque comme une nouveauté au commencement du quinzième siècle, n'en est pas sorti? Il y avait dans le moyen âge bien des raisons pour que ce

(1) De Quatrebarbes. *Œuvres du roi René*. Introduction, XCI et XCII.

généreux sentiment qui attache l'homme au sol sur lequel il est né, périt dans son germe et se réduisît à un brutal instinct : l'ignorance et la misère des classes inférieures, l'isolement dans lequel vivaient les populations, le manque d'air, et pour ainsi dire de perspective, les bornes étroites de l'horizon qu'embrassaient l'intelligence et la vie. L'amour de la patrie n'est pas un sentiment simple; il se compose de mille affections diverses, depuis l'instinct qui nous attache, comme certains animaux, à notre demeure, jusqu'à l'amour de la liberté morale et politique, jusqu'à l'enthousiasme des institutions et des lois, et par cela même il est susceptible de variations et de degrés; mais nulle part il n'est capable de grandes choses à moins qu'il ne s'élève, et il n'y avait rien à cette époque qui pût l'élever. Une des conditions du patriotisme, ou du moins de sa puissance d'élan et de sa grandeur, c'est une idée générale, c'est une passion commune; or il n'y avait ni idée générale, ni passion commune dans le moyen âge; tout était local, individuel, excepté par le christianisme, et le christianisme n'est pas une source de patriotisme. A quelque point de vue en effet que l'on envisage la religion chrétienne, on ne trouve rien qui puisse l'en faire sortir. Le dogme de la fraternité et celui de l'humilité lui sont également incompatibles.

Albe vous a nommé, je ne vous connais plus...

« Sentiment romain, dit Pascal. *Cor diminutum*, sentiment chrétien! » Il n'est pas besoin d'insister.

Ce n'est, à cette époque, que dans le domaine de l'imagination que le *sentiment romain* pouvait naître. Les livres de chevalerie en ont été le berceau. La cause de la

France est devenue la cause des femmes par les chants des troubadours et la lecture des romans. Peut-on croire que cette France chevaleresque et guerrière, instrument et théâtre de tant d'exploits, qui savait si bien se battre et si bien aimer, dont les livres célébraient sans cesse le courage brillant et les héroïques amours, ne dût pas devenir un objet de prédilection et de culte pour ceux de ses enfants qui pouvaient en suivre l'image par la pensée à travers les siècles, et sentir en quelque sorte les battements de son noble cœur? L'amour se nourrit de comparaisons, et rien ne pouvait se comparer à la France dans l'Europe d'alors : c'était dans son sein que s'était formé tout ce qui avait ému les imaginations pendant trois siècles, et tout ce qui les faisait vivre et les exaltait depuis. La longue guerre contre les Anglais a suscité le patriotisme dans le peuple et l'a fait grandir sans cesse avec le progrès même des maux qu'elle entraînait. Dans les classes aristocratiques il y avait quelque chose de plus : la France n'était pas seulement pour elle le sol nourricier ou la terre des ancêtres; elle était la patrie de l'âme, la terre privilégiée de l'esprit et de la grandeur morale, telle qu'on la comprenait alors. On pourrait faire bien des objections, et singulièrement trouver dans Froissart et dans le caractère même du chroniqueur des raisons de penser que l'idée de patrie n'existe pas au quatorzième siècle : cela ne prévaudrait point contre notre point de vue. Le quatorzième siècle n'est pas le quinzième, et puis nous ne disons pas que l'idée de la patrie ait apparu à la conscience, même au sein des châteaux, dans tout son jour, avec toute sa clarté, et y ait éclos brusquement sous l'aile de la muse. Il nous semblerait plus exact de dire qu'elle s'y est formée peu à peu, sous l'empire de causes diverses, et que, parmi ces causes, la poésie, l'imagination, tiennent

une grande place, et que cette influence, grandissant avec le temps, a peu à peu condensé la nébuleuse, qui, trouvant des circonstances favorables dans la grande crise nationale du commencement du quinzième siècle, a surgi tout à coup sur l'horizon de la France en jetant un vif éclat.

La haine des Anglais, destinée à populariser cette idée et à faire descendre en quelque sorte les rayons de l'astre des châteaux sur les chaumières, devait se rencontrer à un haut degré dans l'atmosphère où avait vécu Agnès Sorel, et y suppléer à l'idée pure de patrie, dans l'hypothèse qu'elle n'y eût pas existé. Jean Soreau, son père, avait servi la cause nationale. En 1425, nous le trouvons à titre de gentilhomme et de conseiller auprès de Charles Ier, duc de Bourbon, alors comte de Clermont, fils de Jean, duc de Bourbon, prisonnier des Anglais à la bataille d'Azincourt. C'était mieux encore du côté de sa mère, et la haine de l'Anglais pouvait s'y considérer comme une tradition. Son aïeul, Jean de Maignelay, qui portait le nom chevaleresque de *Tristan*, tiré de la *Table ronde*, descendait de ce Pierre Tristan de Maignelay, qui, à la bataille de Bouvines, sauva la vie à Philippe Auguste. Lui-même il combattit vaillamment à la funeste journée de Poitiers : il y tenait la bannière du Dauphin et fut pris sur le champ de bataille. Froissart nomme Tristan parmi les prisonniers de distinction qui passèrent la mer avec le roi Jean (1).

(1) « Si estoyent auec luy, de son Royaume, pour passer la mer, messire Iehan d'Artois, Comte d'Eu, le Comte de Dampmartin, le grând prieur de France, messire Bouciquaut, Mareschal de France, messire *Tristan de Maguelles*, etc... »

(*Histoire et chronique* de Iehan Froissart. Lyon 1559, 4 vol. in-fol., t. I, chap. CCIX, p. 265.)

Un autre chroniqueur dit, parlant de lui, que « toutes gens le clamoient le bon chevalier ».

Raoul de Maignelay, père de Catherine et grand-père maternel par conséquent d'Agnès Sorel, était de la retenue de Charles VI; enfin le fils de Raoul, Jean II de Maignelay, qui était, comme nous l'avons dit, capitaine du comte de Clermont, prit part à la grande guerre de l'indépendance au temps de la Pucelle; il défendit contre les Bourguignons la place de Gournay-sur-Aronde, puis celle de Creil, et fut toute sa vie un des plus valeureux champions de la cause royale (1).

La même tradition se retrouvait dans la cour de Lorraine. Ce pays en effet, quoique fief de l'empire, fut toujours puissamment attaché à la France, et servit sa cause contre l'Angleterre, même longtemps avant ses attaches avec la maison d'Anjou.

M. Michelet nous dit dans sa description des provinces de France, en parlant de la Lorraine et en nous la montrant au seuil du moyen âge : « Cette terre ostrasienne, partout marquée des monuments carlovingiens, avec ses douze grandes maisons, ses cent vingt pairs, avec son abbaye souveraine de Remiremont, où Charlemagne et son fils faisaient leurs grandes chasses d'automne, où l'on portait l'épée devant l'abbesse, la Lorraine offrait une miniature de l'empire germanique. L'Allemagne y était partout pêle-mêle avec la France, partout se trouvait la frontière. Là aussi se forma, et dans les vallées de la Meuse et de la Moselle, et dans les forêts des Vosges, une population vague et flottante, qui ne savait pas trop son origine, vivant sur le commun, sur le noble et sur le prêtre, qui les prenait tour à tour à son service. Metz était leur ville, à tous ceux qui n'en avaient pas, ville mixte s'il en fut jamais. . . . . .

(1) Vallet de Viriville, *Revue de Paris*. — *Agnès Sorel*, p. 46.

« .... Pendant deux cent cinquante ans, la Lorraine eut des ducs alsaciens d'origine, créatures des empereurs, et qui, au dernier siècle, ont fini par être empereurs. Ces ducs furent presque toujours en guerre avec l'évêque et la république de Metz, avec la Champagne, avec la France; mais l'un d'eux ayant épousé, en 1255, une fille du comte de Champagne, devenus français par leur mère, ils secondèrent vivement la France contre les Anglais, contre le parti anglais de Flandre et de Bretagne. Ils se firent tous tuer ou prendre en combattant pour la France, à Courtray, à Cassel, à Crécy, à Auray. Une fille des frontières de Lorraine et Champagne, une pauvre paysanne, Jeanne Darc, fit davantage : elle releva la moralité nationale; en elle apparut, pour la première fois, la grande image du peuple sous une forme virginale et pure. Par elle, la Lorraine se trouvait attachée à la France. Le duc même, qui avait un instant méconnu le roi et lié les pennons royaux à la queue de son cheval, maria pourtant sa fille à un prince du sang, au comte de Bar, René d'Anjou (1). »

Nous voyons assez bien dans cette esquisse rapide et brillante le lien qui unit la Lorraine à la France. Un point pourtant doit être relevé : il n'est pas exact de dire que c'est Jeanne Darc qui attacha la Lorraine à la France; l'alliance morale existait longtemps avant l'avénement de l'héroïne, et, M. Michelet vient de nous le dire, elle avait été cimentée par le sang versé à Crécy, à Poitiers, à Azincourt. Nulle province de France, en effet, n'avança plus avant que la Lorraine dans le mouvement national contre l'Angleterre et n'y persévéra plus opiniâtrément (sauf l'interruption d'un moment que nous avons mar-

(1) Michelet. *Histoire de France*, t. II, p. 74, 75, 77 et 78.

quée), même avant Jeanne Darc, qui n'a été que l'interprète, pour ainsi dire, et le symbole d'une passion préexistante et trouvée toute faite. Les Lorrains avaient à venger d'anciennes blessures avant qu'il fût question de Jeanne Darc ou de la maison d'Anjou. A Crécy, un duc de Lorraine avait péri dans la bataille en combattant vaillamment (1). Un comte de Vaudemont était pris dans la journée de Poitiers (2). Dans la guerre qui se poursuivit pendant la captivité du roi Jean, un seigneur lorrain, Broquart de Fenestrages, fut chargé par le duc de Normandie (Charles V) de chasser les Anglais de la Champagne, et il fit merveille contre eux. Il était à la tête de cinq cents lances et avait parmi ses compagnons force Lorrains, entre autres le comte de Vaudemont et un de ses vassaux, messire Henry Quenillart, et vainquit à Nogent-sur-Seine un parti anglais commandé par un seigneur du Hainaut, de grande renommée, Eustache d'Auberthicourt, ainsi que nous l'apprend Froissart (3). Enfin, le père d'Isabelle, comme nous l'avons dit, combattit à Azincourt, où le cardinal de Bar avait vu périr ses deux frères.

Dans la période contemporaine d'Agnès, si critique

(1) « Le comte Louis de Blois, neveu du Roy de France, et le duc de Lorraine, serourge d'iceluy Comte, avecques leurs gens et leurs bannieres, se combattirent moult fort; mais ils furent enclos d'une route d'Anglois et Gallois, et furent occis : combien qu'ils y firent moult de prouesses. »
(Froissart. T. I, chap. CXXX, p. 153.)

(2) « Et d'autre part prins le comte de Vaudemont et de Genuille. »
(Froissart. T. I, chap. CLXII, p. 193.)

(3) « Quand messire Broquart de Fenestrages (qui estoit hardi et courageux Chevalier) veit que messire Eustache d'Auberthicourt et sa bataille ne descendyoent pas de leur tertre, si dit : « — Allons vers eux. Il les nous « faut combattre, à quelque méchef que ce soit... » Si écheut messire Eustache ès mains d'un Chevalier de dessous le Comte de Veudumont, qui s'appeloit messire Henry Quenillart... »
(Froissart. T. I, chap. CXCIX, p. 224, 225.)

pour Charles VII et pour la France, la Lorraine resta fidèle à ses précédents. D'abord elle donne la Pucelle, qui entraîne tout (1), et elle applaudit à l'union de René d'Anjou avec Isabelle, gage certain d'une alliance intime et définitive avec la France.

Les ducs de Bar et de Lorraine,
Commercy et de grands seigneurs,
Vinrent à son service et règne
Iceulx offrir, et d'aultres plusieurs,

nous dit Martial d'Auvergne, dans ses *Vigilles de Charles VII*. Ainsi, avec René d'Anjou, elle prend une part active à la lutte. Après le sacre de Reims, auquel il avait assisté, il rompt les liens qui avaient attaché le duché aux Anglais, par un fier manifeste adressé au duc de Bedfort (2). Quand le vaillant sire de Barbazan fut délivré de sa longue captivité au Château-Gaillard par un hardi coup de main de la Hire, il s'attacha au drapeau du chevalier sans reproche, comme à une école d'honneur et de vertu guerrière, et l'accompagna dans toutes ses entreprises, à

(1) « Nous trouvons deux Lorrains au siége d'Orléans, et tous deux y déploient le naturel facétieux de leur compatriote Callot; l'un est le canonnier maître Jean, qui faisait si bien le mort; l'autre est un chevalier qui fut pris par les Anglais, chargé de fers, et qui, à leur départ, revint à cheval sur un moine anglais. »

(Histoire du vrai siége. — Michelet. *Histoire de France*, t. V, p. 47.)

(2) « Hault et puissant prince, je, René, fils du roy de Jerusalem et de Sécile, duc de Bar, marquis de Pont, comte de Guyse, vous fait assavoir que..... par ces présentes renonciatures et la teneur de ces présentes lettres, veuil et entends, de ce jour en avant, par moy estre, et demeure quicte et déchargé de tous lyens de foy, hommaiges et promesses quelconques, que mondict oncle pourroit avoir faict en vos mains, comme régent, pour moy et en mon nom, et par vertu de mesdictes lettres de procuration à luy données, et aultrement, et moy par mesdictes lettres patentes, à vous sur ce envoyées, et ces choses vous signifié-je, et vous escript par ces présentes scellées de mon scéel pour y saulver et garder mon honneur.

« Données le tiers d'août 1429. »

(Le comte de Quatrebarbes. *Œuvres complètes du roi René*, t. I. Introduction, XVII.)

Pont-sur-Seine, Anglure Chantilly, Pont-Saint-Maxence et Choisy, à Châlons-sur-Marne, à Chappes, où fut livré un sanglant combat qui assura dans toute la Champagne le triomphe de la cause royale. Il ne fut arrêté dans cette carrière que par la compétition du comte de Vaudemont, qui prétendait à la succession de Charles II de Lorraine, et par sa captivité, qui suivit la défaite de Bulgnéville.

Agnès Sorel se trouvait donc dans un milieu très-national, très-français, où les malheurs, comme les victoires des nôtres, devaient remuer les cœurs et exciter les courages. Elle y trouvait quelque chose de plus, l'esprit français tout entier, le goût des arts et du luxe, l'amour des plaisirs et des fêtes, les idées chevaleresques, le culte de la femme et la galanterie.

La cour du père d'Isabelle, Charles le Hardi, n'avait rien de vulgaire. D'abord, le duc lui-même était un véritable grand seigneur, pour employer le langage d'un autre temps, fier, galant, aimant les fêtes et les plaisirs, parmi lesquels il plaçait à un haut rang les plaisirs de l'esprit (1). Sa maîtresse, Alizon de May, qui était française, était belle, spirituelle et distinguée (2), et jouissait auprès du prince d'un grand crédit (3), dont elle n'usait que pour animer sa vie et sa cour.

(1) « On assure qu'il aimoit extrêmement la musique, et qu'il avoit toujours des musiciens à sa suite. Il aimoit aussi la littérature, principalement l'histoire, et il portoit toujours dans ses voyages et ses expéditions Tite-Live et les *Commentaires* de César, et ne passoit guères de jour qu'il n'en lût quelques feuillets. Souvent en parlant de soi-même, il disoit qu'en comparaison de César, il lui sembloit n'être qu'un apprentif dans le métier de la guerre. »

(Dom Calmet. *Histoire de Lorraine*, t. III, p. 558.)

(2) Dom Calmet. *Chroniques de Lorraine*. Au dernier volume des preuves, p. 12.

(3) M. Michelet veut à toute force qu'Yolande ait été une entremetteuse : il lui a prêté ce beau rôle, comme nous l'avons vu, dans la liaison de Charles VII et d'Agnès Sorel; il prétend encore qu'elle l'a rempli auprès

Ce quinzième siècle, dont nous essayons de crayonner quelques traits, possède, au milieu de grands désordres, de nobles et fiers caractères, et nous en trouvons, auprès du duc Charles, un groupe qu'il convient d'indiquer.

Le comte Antoine de Vaudemont se présente en première ligne ; c'était « un prince hardy et preulx, dit Champier, que c'estoit chose merveilleuse, car en guerre il ressembloit ung aultre Thémistocle Athénien ». On l'appelait l'entrepreneur. Il avait combattu à Azincourt. D'un caractère élevé, généreux, plein de droiture, il était de plus ami des pauvres et, comme on disait alors, grand justicier. Il avait rompu avec le duc Charles en 1425, en

de Charles le Hardi, et qu'il se pourrait bien que ce fût des mains de la reine de Sicile que le prince lorrain tînt sa maîtresse : on voit que la monomanie érotique de M. Michelet date de loin. « *Peut-être*, dit-il en parlant d'Alizon de May, cette maîtresse, qui vient à point pour les intérêts de la maison d'Anjou et de Bar, fut-elle donnée au duc par la très-peu scrupuleuse Yolande, comme elle donna Agnès Sorel à son gendre Charles VII (une rivale à sa propre fille). Elle éveilla le jeune roi par les conseils d'Agnès, et *probablement* elle endormit le vieux duc de Lorraine par ceux de l'adroite Alizon. Alizon de May était de naissance « fort honteuse, » dit Calmet ; mais en revanche, elle était belle, spirituelle, de plus très-féconde; en quelques années, elle donna cinq enfants à son vieil amant. » — *Histoire de France*, t. V, p. 27.

M. Michelet croit avoir besoin d'une explication honteuse pour rendre raison de la conduite politique de Charles le Hardi; et, chose singulière, il va tout aussitôt se démentir et donner l'application vraie, qui est parfaitement suffisante et indépendante de la première. Il s'agit de donner la raison de l'union de René avec Isabelle de Lorraine.

« Le duc, gouverné alors par une maîtresse française, consentit à donner sa fille et ses États à un prince français de cette maison de Bar, si longtemps ennemie de la sienne.

« Les Anglais y avaient aidé en faisant au duc de Lorraine le plus sensible outrage. Henri V lui avait demandé sa fille en mariage, et il épousa la fille du roi de France; en même temps il inquiétait le duc en voulant acquérir le Luxembourg, aux portes de la Lorraine. L'irritation de Charles le Hardi augmenta, lorsqu'en 1424, les Bourguignons, auxiliaires des Anglais, occupèrent en Picardie la ville de Guise, qui lui appartenait. Alors il assembla les états de son duché, et leur fit reconnaître la Lorraine comme fief féminin et sa fille, femme de René d'Anjou, comme son héritière. » — *Histoire de France*, t. V, p. 27, 28.

protestant contre l'acte qui changeait le caractère du fief de Lorraine et s'était préparé dès ce moment à soutenir ses droits par la force. On peut suivre dans la *Chronique* de Monstrelet cette guerre de la succession de Lorraine où le comte de Vaudemont déploya les plus grandes et les plus solides qualités. A Bulgnéville, quand un des hérauts d'armes de son adversaire vint, suivant l'usage du temps, lui présenter le combat, il fit cette fière réponse qui annonce Fontenoy : « Je l'attends ». Son langage et sa conduite avant et pendant la bataille sont d'un homme de guerre : il sait s'emparer des hommes, il sait dire et faire ce qu'il faut et ce qui fait agir, avec une netteté et une présence d'esprit admirables. Monté sur un cheval de petite taille, il parcourut les rangs avant l'action, « invitant chacun, dit Monstrelet, à faire paix et union, ceulx qui avoient haine ensemble. Il remonstroit amyablement à tous ceulx là estant, qu'ils combattissent de bon courage, que le duc de Bar le vouloit sans cause déshériter, parce qu'il avoit toujours tenu le party des ducs Jehan et Philippe. Il finit en jurant par la damnation de son âme que sa querelle estoit bonne et juste ». Les armées étant en présence à portée d'arbalète et prêtes à s'assaillir, un cerf, sorti d'un bois voisin, s'était arrêté quelque temps entre les lignes ennemies, comme incertain de la route qu'il devait prendre, puis s'était élancé à travers les rangs des Lorrains, où il avait jeté quelque confusion. Le comte, saisissant l'occasion : « Or, frappons sur eulx, mes amis, s'écrie-t-il, et suyvons notre fortune, car ils sont nostres, et Dieu nous monstre signe que la fuyte tournera aujourd'huy du costé de nos ennemys (1). » Opiniâtre autant que vaillant, il défend son droit de toutes armes, par

(1) Monstrelet.

des mémoires d'une logique savante, comme par l'épée, et il ne cède qu'après un compromis qui assure à son fils aîné, marié à Yolande, fille de son rival, la succession de Lorraine (1).

A côté du comte de Vaudemont se plaçait celui qui devait combattre et périr le premier dans la guerre de succession, le sénéchal de Lorraine, Jean de Rémicourt, pour lequel le roi René avait une affection particulière. « C'était un chevalier hardi et opiniâtre, dit Pelegrin, aimant le péril comme un docte aime les lettres. » Il périt au siége de Vezelise, forteresse importante appartenant au comte de Vaudemont. Il avait été frappé d'une flèche à la poitrine, en s'approchant des remparts. Le roi René, qui l'aimait *chèrement*, le fit enterrer à l'endroit même où il avait été mortellement blessé, et fit élever au-dessus de sa tombe une croix de pierre sculptée, ornée de son écusson et d'une épitaphe.

L'histoire pourrait rassembler bon nombre de personnages et de noms dignes d'être placés sous les yeux et recueillir des milliers de faits et de mots propres à donner une haute idée de cette noblesse lorraine au milieu de laquelle Agnès Sorel devait passer sa première jeu-

(1) La cour de Lorraine vit aussi (mais Agnès Sorel ne put l'y voir que tout enfant) le fils même d'Antoine de Vaudemont, Ferry de Vaudemont, qui commença, par son union avec la fille du roi René et d'Isabelle de Lorraine, cette lignée de princes lorrains, si remarquables par leur beauté (*a*) et leur bonne tournure. Ce prince, aussi hardi que son père, resta attaché à la cause française. Nous le voyons figurer aussi avec beaucoup d'éclat dans les tournois. Si on en croit César Nostradamus, Ferry de Vaudemont aurait enlevé sa fiancée Yolande et devancé l'époque fixée pour leur union. M. de Quatrebarbes, en citant le fait d'après Nostradamus, le traite de supposition romanesque : « La confiance et l'attachement, dit-il, que René ne cessa de montrer à son gendre démentent cette supposition romanesque, qui n'est appuyée par aucune preuve historique. » (*Œuvres du roi René.*)

(*a*) « Ferry, dit Champier, étoit bien foict de corps et beau de visage; parfoict en mœurs, couraige, force et prudence en armes. »

nesse. Parmi les combattants de Bulgnéville, les uns qui meurent sur le champ de bataille, l'évêque de Metz, Jean de Ville, le comte de Salm, Guyot de Gondrecourt, Odon de Germini, les sires de Beaufremont, de Sancy et de Fenestranges; les autres, qui sont faits prisonniers, comme Vitalis, Érard du Châtelet, le vicomte d'Arcy, les sires de Salvery, de Rodemack, de la Tour, etc., on trouverait plus d'un fier caractère et d'un noble esprit. Cette héroïque noblesse ne péchait que par l'excès de ses qualités: elle comptait trop sur son courage et ne faisait nul cas de la vie (1). Dans cette bataille de Bulgnéville, qui eut une si grande importance dans son temps, le revers, comme à Azincourt, ne vint que d'un excès de bravoure et de confiance. Barbazan promettait le succès si l'on savait attendre. « Ces gens nous faut assaillir, dit Robert de Saarbruck ; de la première venue nous les emporterons. Ils ne sont mye pour nos paiges. » On railla même le vieux chevalier. « Quant on a paour des feuilles, ne fault aller aux bois, » disait-on. « Qui a paour se retire », ajoutait Jean d'Haussonville. Barbazan montra bien qu'il n'avait pas peur et se fit tuer sur le champ de bataille, voulant mourir comme il avait vécu, sans reproche.

René d'Anjou ne faisait pas tache au milieu de cette brillante noblesse, spirituelle et fière comme le génie de son pays, qu'elle était seule alors à personnifier. Dans

(1) Il y avait, comme on le peuse bien, des exceptions. Les chroniqueurs en signalent une assez curieuse à l'occasion de la bataille de Bulgnéville. Le damoisel de Commercy avait abandonné des premiers le champ de bataille. Dans la suite, il rencontre Barbazan, qui lui fait des reproches : « — Tort ay, répond-il, ains (mais) l'avois promys à ma mie. » « Car devoit le damoisel aller sur la vesprée veoir certaine Agathe qu'estoit sienne, et que avoit promesse de luy que quitteroit la meslée et que viendroit à tout meshuy en sa chambrette, que valoit mieulx, ce disoit-elle, que champs, où n'estoient que picques et horions. Et de ce, n'en doubtez, ajoute le chroniqueur, fut grande risée. » (Manuscrit inédit de la bibliothèque de Mori d'Elvange. — *Œuvres du roi René*. Introduction, XXVIII.)

cette « aspre, forte et douloureuse » bataille de Bulgnéville, qui ouvre sa vie, il déploya les mêmes qualités de bravoure bouillante et audacieuse que ses compagnons. Il rejeta comme eux le conseil si sage de Barbazan : « Il étoit si avisé de combattre, qu'il luy sembloit qu'il n'y seroit jamais à temps », dit le chroniqueur. Dans la mêlée, il fit des prodiges de valeur, et dans la déroute, « ne supportant pas le déshonneur de sa fuyte, ni le reproche de manquer de cueur, il se défendit en désespéré ». Blessé au bras, au nez et à la lèvre, voyant ses compagnons morts, la bataille perdue, resté seul, adossé à un arbre, il continue de combattre, disent les chroniqueurs, « comme ung soldat qui n'estime sa vie un bouton », et il ne rend son épée qu'à la dernière extrémité.

On pourrait suivre toute la carrière si accidentée de René d'Anjou, et l'on n'y trouverait rien qui ne fût d'accord avec ces commencements. Le Bon Roi n'a été ni un homme de guerre, ni un politique; il fut toujours un vaillant chevalier, un héroïque soldat. Mais c'est à un autre point de vue que nous avons à l'étudier ici. Marié de bonne heure à l'amie d'Agnès (tous les historiens reconnaissent qu'Isabelle de Lorraine fut pour sa demoiselle d'honneur une amie), ayant passé son enfance et sa première jeunesse dans sa familiarité, l'associant sans aucun doute à toutes ces fêtes dont il était si avide, à tous ces plaisirs de l'esprit qu'il goûtait si vivement et qu'il aimait tant à faire goûter aux autres, ses idées, ses sentiments, sa manière de comprendre la vie et de la remplir n'ont pas dû se produire autour de la compagne d'enfance d'Isabelle sans agir avec quelque empire sur son esprit et lui laisser jusqu'à un certain point leur empreinte. Agnès n'aurait-elle pas été avec la jeune duchesse, son amie, la première confidente des essais poétiques de l'au-

teur de tant de vers doux et charmants inspirés par l'amour, comme aussi son auxiliaire dans ces fêtes dont le jeune prince embellissait la cour de Nancy et sa studieuse adolescence ? L'imagination se prête sans effort à cette idée, et il nous semble que la raison elle-même est loin de s'y refuser. Si nous voulons, par conséquent, nous rendre compte du milieu moral où s'est formée la maîtresse de Charles VII, telle qu'elle va nous apparaître sur la scène de l'histoire, nous ne pouvons nous dispenser de retracer, au moins rapidement, l'aimable figure du bon roi René, qui n'est encore pour nous que le jeune et brillant vaincu de Bulgnéville.

René d'Anjou nous paraît être le produit le plus pur et l'expression la plus complète de ce que pouvait être l'éducation chevaleresque dans son temps. L'éducation du chevalier, et par conséquent du gentilhomme, avait eu, dans l'âge glorieux de la chevalerie, un triple caractère : elle était religieuse, militaire et galante (dans le sens élevé et désintéressé que ce mot perdit facilement et promptement dans la pratique). Elle liait le jeune homme à la religion et l'y subordonnait. Elle lui enseignait le métier des armes et l'initiait de bonne heure, par la vie de château, à la société toute guerrière dans laquelle il était appelé à vivre. Et, en le plaçant tout d'abord dans la vie réelle, au milieu des brillants spectacles du monde, des fêtes splendides, des banquets somptueux, des éclatantes armures, des toilettes élégantes, des séductions enivrantes qui pouvaient, tout en enchantant son imagination, égarer ses sens et tourner ses aspirations du côté de la matière, elle avait pris garde de le préserver des écueils sur lesquels elle semblait avoir voulu le lancer; elle avait forgé pour cela un idéal de l'amour, noble, pur, désintéressé, et elle l'avait mis sous la sauvegarde du

sentiment le plus puissant, le sentiment de l'honneur, excitant et retenant à la fois l'imagination, à propos de la plus fougueuse des passions humaines. Il résultait de tout cela, dans les natures heureuses, un homme supérieur, pratique tout ensemble et élevé, fait pour l'action et pourtant non sevré de toute contemplation, religieux, moral, aimant la gloire et les femmes, mais aimant plus encore l'honneur, qui était sa première divinité, un homme complet enfin, si cette école de gymnastique pratique, de moralité religieuse, d'élégance et d'honneur avait été ouverte aux lettres et aux sciences, et, sans rien ôter à l'action, avait donné quelque chose à la pensée.

Ce système d'éducation du grand âge de la chevalerie avait survécu à la chevalerie elle-même. Au quinzième siècle, la chevalerie était morte comme institution : les armes à feu l'avaient tuée; elle n'existait que dans les imaginations et par sa partie en quelque sorte récréative et extérieure, par ses fêtes et ses spectacles. Mais l'éducation chevaleresque subsistait encore, et, de plus, dans les grandes maisons en particulier, elle s'était ouverte précisément à ce qui lui avait manqué dans l'âge précédent : les lettrés et les savants y avaient pénétré, et les livres étaient venus prendre place à côté des armes. Ainsi, le roi René, comme aussi beaucoup d'autres de ses contemporains, son cousin Charles d'Orléans, par exemple, reçut l'éducation des treizième et quatorzième siècles (1). Comme nous l'allons voir par ses écrits et par quelques faits de son histoire, l'idéal religieux, guerrier, galant et mondain de l'âge d'or de la chevalerie, hante

(1) On peut consulter sur l'instruction de la noblesse à la fin du moyen âge, les savants mémoires de M. Léopold Delisle.

incessamment son imagination; il est même entré dans son âme, il en fait le fond et la vie, tempéré toutefois, et dans certaines parties relevé par une culture intellectuelle plus savante, plus étendue et plus haute. René d'Anjou pourrait être appelé l'*honnête homme* de son temps : on trouve en lui la fleur de cette civilisation chrétienne et chevaleresque, si regrettée depuis, et qui serait en effet digne de tous les regrets, si elle n'avait pas été trop souvent un simple rêve de belles âmes, un tissu d'aimables chimères déchiré par la main brutale de la réalité.

M. Libert, qui a fait un livre très-piquant, très-spirituel sur la *Chevalerie en France*, dit qu'en prétendant « hériter de la chevalerie », le bon roi René n'eut point d'autre dessein que « de s'amuser (1) ». C'est là une erreur. Le roi René s'est trompé de temps; ce qu'il voulait ressusciter en Provence, et qu'on essayait aussi de ressusciter à côté de lui en Bourgogne, avait perdu son principe de vie. Mais si son illusion était naïve, elle était sincère. S'il cherchait dans la chevalerie une source de distractions et de plaisirs, il croyait aussi y trouver autre chose : il espérait que l'*ordre du Croissant*, qu'il restaurait, serait une institution sérieuse et qui lui ferait honneur auprès de la postérité. « Il n'est pas à oublier que le gentil cœur du roi René, dit Bourdigné, ne put se contenter de passer son âge sous silence et sans faire quelque chose d'éternelle mémoire (2). » Il ne prétendait pas seulement lui donner pour mobile le prix obtenu dans un tournoi, mais bien de grands principes d'honneur

(1) F. Libert. *Histoire de la chevalerie en France*, p. 273.

(2) Bourdigné. *Histoire agrégative des annales et chroniques d'Anjou*. Angers, 1845. — Steenackers. *Histoire des ordres de chevalerie en France*, p. 189.

et de religion. « Le bon roy, dit encore Bourdigné, s'estoit mis en pensée que tout noble courage doit entreprendre et viser à tout acte généreux et magnanime, croistre de vertu en vertu et toujours augmenter à bien faire, tant en doulceur et courtoisie qu'en vaillance et glorieux faicts d'armes, afin que sa renommée aille toujours en croissant et non pas en diminuant. »

Le sérieux des statuts de l'ordre suffit, du reste, pour prouver le sérieux de l'intention qui avait présidé à sa création. Tout ce qu'il y a de plus pur et de plus élevé dans les principes et les règles de l'ancienne chevalerie, s'y voit réuni. On n'y lit pas un mot qui ne respire comme le parfum des plus nobles sentiments, des plus belles maximes; et ce n'est pas seulement une association entre égaux, une sorte d'assurance mutuelle entre « chevaliers et écuyers » : il s'y trouve un sentiment chrétien qui s'étend à tous; on y dit, par exemple, que les chevaliers sont tenus « de soustenir le droit des pauvres femmes veufues et des orphelins aussy; d'avoir tousiours pitié et compassion du pauvre peuple, comme d'estre, en faits, en dits et en paroles, doux et courtois et aimable envers chascun; de ne meidire des femmes de quelques estats qu'elles soient pour chose qui doibve advenir. »

Les statuts de l'*ordre du Croissant* ne s'occupent pas des grandes fêtes de la chevalerie, et il n'y est point question un seul instant de cet idéal d'amour chevaleresque, de ce culte de la femme qui tient une si large place dans le code de la chevalerie du moyen âge; il n'y est fait nulle mention des tournois, et l'on n'y parle de la femme que pour la couvrir de cette protection générale, je ne dis point banale, qui vient du cœur et de l'Évangile. Mais il n'y a aucune conclusion à tirer de ce silence : on sait assez que le roi René a fait un long traité sur la

forme et devis des tournois, enrichi de trente-trois grandes miniatures, qu'il a passé une partie de ses loisirs au milieu de ces distractions brillantes, qui ne pouvaient plus être pourtant que des jeux inutiles, et que l'amour, soit qu'il en chante les plaisirs ou les peines, les longues illusions ou les réalités éphémères, remplit ses poésies comme les derniers jours de son âge mûr et de sa vieillesse, et qu'il a toujours représenté cette passion sous cette forme élevée et pure qui ravissait les héros de la chevalerie et, de son temps, plaisait aux délicats.

Le roi René n'est pas de cette grande race de poëtes qui convertissent en or ce qu'ils touchent et jettent leurs pensées ou leurs impressions dans un moule immortel. Il n'a pas même cette inspiration spontanée et vigoureuse qui, sans être le génie, en est le principe, et que nous avons signalée dans son contemporain Villon. Il y aurait pourtant quelque injustice à lui refuser le talent : avec un peu moins de goût, de souplesse et d'invention dans la forme que son parent et ami, le gracieux prisonnier d'Azincourt, il doit être placé à côté de lui, ou très-peu au dessous. Dans les poésies légères, où il sait se dégager des formes pédantesques du moyen âge et remplacer les personnages allégoriques, pâles et froides abstractions qui effarouchent ou glacent l'imagination, par des personnages réels, ou que du moins on peut considérer comme tels, il trouve des tours heureux, des vers charmants et même des situations vraies, où l'on se place sans effort et dont on suit le développement avec plaisir. Il y a plus : dans les compositions de longue haleine qui marquent la dernière partie de sa vie et où il imite les fictions romanesques de nos vieux poëtes, de temps en temps apparaissent quelques vives peintures, des expressions senties

qui font songer au poëte (1). Ce ne sont là pourtant que de faibles lueurs, de rares éclairs dans une sorte de monde crépusculaire. Ce n'est que lorsqu'il chante l'amour

(1) Dans *l'Abuzé en court*, où il se propose de peindre les illusions de l'ambitieux, et surtout l'ingratitude des cours, on rencontre parfois des idées et des vers qui ne sont nullement méprisables.

..... C'est le plus doux,
C'est le Temps désiré de tous...
C'est le Temps de court gracieulx,
Qui entretient les amoureux...
Il est à l'un plein de promesses,
De paroles et de largesses,
De dons, de lettres et de papiers,
De chaynes, d'abitz et de courciers.
Il faict les grands offices mectre
Es petites capacités.....
Il fait les saiges débouter,
Et les folz en conseil bouter...
. . . . . .
Vielz anges et vielz braconniers,
Vielz héraulx et vielz menestriers,
Vielz chevaux et congneux lévriers,
Vielz sergens, pouvres serviteurs,
N'ont guères l'amour des seigneurs.
. . . . . .

Et parlant des effets de l'amour :

Faisant d'ung umbre une figure,
D'un pertuiz une pourtraicture...
. . . . . .
Ainsi me tenoit folle amour,
Et me pourmenoyt nuyt et jour.
Huy content, demain despiteux,
Ung jour marry, l'aultre joyeulx,
Une heure en pleurs, l'aultre en soucy :
Une fois seur, l'aultre esbahy ;
Demy-fol, saige peu souvent,
Plus paresseux que diligent.

Voici comment il présente la cour et les moyens d'y réussir, moyens qui eux-mêmes sont souvent trompeurs :

Troys choses sont soubz moy la Court,
Qui bien souvent par une espace ;
Mais quant l'euvre vers la fin court,
En mocquerie tourne et passe ;

qu'il éprouve, l'amour heureux, que l'inspiration lui vient et lui souffle ses bons vers. Son imagination n'a point cette aile puissante qui emporte loin du présent, dans le passé ou dans les vastes régions des passions, pour ressusciter ce qui fut, ou faire vivre ce qui peut être.

Mais ce n'est pas du talent du roi René qu'il s'agit, ni de la nature ou du degré de son talent. Nous n'avons qu'à marquer la place que l'amour tient dans ses préoccupations et dans ses œuvres.

L'une est rapporter par fallace;
L'aultre le fait de flaterie ;
L'aultre qui tout honneur efface
Est l'estat de macquerelerie.

Tous flateurs qui scevent flater
Et venir corner à l'oreille,
Et en flatant faire semoler (paraître)
De chose commune merveille,
Posé que la court s'appareille
A les oyr pour une espace,
Souvent en ce leur appareille
Ung bon conflit en passe passe.

Du segond point qu'en rapportant
Tel fait à cil qui s'y deporte,
Tel si est souvent deportant
Qu'en fin peu d'honneur en emporte.
Pour ung temps lui prestons la porte,
Pour veoir de quoy servir il scet,
Mais enfin son maleur emporte
Qu'ay veu faire à plus de sept.

De l'aultre point n'en dire n'ose,
Tant à Dieu et aux bons desplait,
Tant est villain que je suppose,
Que nul qui vaille ne s'y mect.
Et si aulcun s'en entremect,
Garde bien comment il s'y boute,
Car souvent cil pour qui le fait,
Le premier le hait et deboute.

(*L'Abuzé en court*. Comte de Quatrebarbes. *Œuvres du roi René*, t. IV.)

Cela ne nous paraît pas trop mal dit pour un roi qui devait s'y connaître : on n'est trahi que par les siens.

Nous demandons à passer rapidement sur *le Livre du cuer d'amours*, roman chevaleresque et allégorique où le poëte roi raconte une longue histoire de deux amants fidèles, qu'il a entrevus dans un rêve, à l'instar du *Roman de la Rose*. M. de Quatrebarbes a beau nous dire que son héros y prodigue tous les trésors de sa riche imagination, et que « les êtres allégoriques, si froids dans le *Roman de la Rose*, deviennent sous sa plume des personnages réels, » nous avons peine à nous intéresser à leurs grands coups d'épée, et les périlleuses aventures que le *cuer*, *dans la conqueste de Doulce-Mercy*, tente pour l'amour de sa dame, ne nous vont que médiocrement à l'âme. Tout ce qu'il y a à signaler dans le roman, tant vanté par le panégyriste, que pour nous nous persistons à proclamer fade et très-fade, c'est l'esprit qui l'anime, c'est le profond respect que le poëte couronné porte à la femme, ce sont ces idées chevaleresques, à savoir que l'amour doit être le prix de la vaillance, qu'il ne doit jamais se séparer de la loyauté et que sa puissance est universelle.

Se Doulce-Mercy
Desires de povoir avoir,
Il faut que tu faces devoir,
Par force d'armes l'acquérir.

Dans l'hôpital d'amour, façon nouvelle de Champs-Élysées, où il place les amoureux les plus fameux, Alain Chartier, Pierre de Brezé, Pétrarque, Boccace, Machault, *poëte renommé*, Louis de Beauveau, Charles de Bourbon, Charles V, Charles d'Anjou, comte du Maine, Louis de Luxembourg, Jehan Clopinel, de Mehun, etc., et lui-même, René, *roy de Jérusalem et de Sicile*,

N'y gist que *loyaulx amoureux*.
. . . . . .

Qui a plus amé loyaulment,
Et plus y gist honnestement.
Mais en cest champs hors ces murailles,
Il n'y gist fors que truandailles,
Qu'excommuniez sont d'amours
Par leur faulx et desloyaulx tours... (1)

Puis il nous montre dans l'allégorie des grenouilles, que les hommes les plus forts et les plus fiers ont fini par céder au pouvoir de l'amour, qui souvent s'est vengé de leur mépris en d'étranges façons, Virgile, Aristote, Hercule, Salomon :

Car il cuidoit bien estre saige;
Aussi estoit-il pour certain ;
Mais il n'est nul tant soit haultain,
Plain de science ou bien apris,
Qui d'amours souvent ne soit pris.

Le petit poëme intitulé *Regnault et Jehanneton, ou les Amours du Bergier et de la Bergeronne*, qui mériterait de nous arrêter plus longtemps, s'il ne s'agissait pas pour nous d'autre chose que de donner une idée exacte et complète du talent de l'auteur, est moins dans le courant chevaleresque que *le Livre de cuer d'amours espris*, ou roman de la *Conqueste de Doulce-Mercy;* à vrai dire, c'est tout simplement une idylle, dans le genre antique; mais, par la vérité et la fraîcheur de l'accent, le naturel de la situation, l'abondance et la facilité de l'expression, il nous fait pénétrer plus intimement dans le cœur du bon roi, il nous le montre en quelque sorte dans son particulier; nous avons ainsi aisément une idée de ses préoccupations, et de ses conversations habituelles et familières soit dans cette cour de Nancy où

(1) Comte de Quatrebarbes. *Œuvres du roi René*, t. III.

s'écoula sa première jeunesse, soit dans celle de Provence qui vit la fin de sa vie.

Une description gracieuse du printemps sert d'introduction à l'idylle : c'est comme une ouverture d'Auber, pleine de gazouillements, qui retentirait sous une charmille embaumée.

Vers my avril, au temps que la verdeur
Jà apparoist, commençant par doulceur,
Du renouveau issir la fueille et fleur
En boutonnant, de laquelle l'odeur
Fait devenir l'air serain trop meilleur.
. . . . . .

Tant s'esjoyssent ainsi en leur chanter
Qui deux à deux vont les buissons hanter,
Dedans lesquelz ung chascun lamenter,
On les orroit et d'amours guementer (se plaindre).
. . . . . .

Le merle, mauviz, le pinson
Recordent bien lors leur leson,
Jà de moult long, par tel façon
Que leur amoureuse tenson
Sent le printemps qu'est en bouton,
Ou moitié fleur et reverdie.
. . . . . .

D'autre part aussi hault s'escrie,
En chantant son chant, hors desvie, (s'écarte)
Pour l'amour de sa doulce amie,
Lequel, soy plaignant, approprie
Sa voix piteuse et très-polie,
Par ce qu'amours trop le maistrie,
Le sauvaige ramier coulon.

Un nid est enlevé à la cime d'un arbre et offert par un berger à la pastourelle :

La bergière, qui mieulx courir sara,
Et qui plustot à moy tout droit vendra,
Savoir lui fais certes que les ara,
Pour ung baiser plaisant et gracieulx.

Les jeux et les danses commencent;

Et puis après iront tous, sans targer (tarder),
Dessoubz saulles, en l'ombre, eulx haberger,
Et, comme en dance, l'un près l'autre renger
Trestouz ensemble; et puis, sans aracher,
Avalleront des branches pour branler,
Et par les bouz, pour le conte achever,
Les lieront fort, et dessus s'asserront.

Le poëte continue sa description des lieux et des plaisirs de cette heureuse jeunesse, et introduit sur la scène un pèlerin qui, s'arrêtant

..... Dessoubtz un hault rivage
Où viz fontaine,
Dont l'eau estoit doulce, clère et seraine,
Qui là couroit, sur la grève ou araine
Moult gentement.....

surprend et répète la conversation du berger et de la bergère, Regnault et Jeanneton.

Cette conversation est un petit chef-d'œuvre de poésie primitive : rien de plus naïf, de plus vrai ni de plus gracieux ne se trouve dans l'idylle antique : c'est presque Daphnis et Chloé : il faut remarquer seulement que Daphnis est un roi et Chloé une reine, et que l'accent n'en est pas moins celui de la nature.

« Le touchant récit de l'amour de deux tourterelles, dit M. de Quatrebarbes que nous laissons parler ici, succède à ces descriptions fraîches comme la rose de mai. La bergère, qui les avait vues se poser sur l'arbre voisin, les fait remarquer à son ami, et se plaît à comparer leur affection à la sienne. Regnault complète l'éloge de la tourterelle, *toujours fidèle à son per*, et qui, lorsqu'elle l'a perdu s'en va *esgarée, toute joye fuyant*, sans jamais se reposer

sur *branche reverdie*, ni boire en *nulle eaue si clère soit;* et languit en telle angoisse

Que puis en meurt.

« Mais il ajoute en riant que pas une femme n'aime ainsi.

« Alors la bergère, dont les joues sont devenues vermeilles, se plaint de son ami, et lui demande *à quel propos il a dit ce mot là.* Elle reproche aux hommes leur légèreté, leur inconstance, leurs promesses parjures et leurs *traîtres parlers.*

« Le pauvre Regnault, les larmes aux yeux, demande si c'est à lui que ce dur accueil s'adresse. Il implore sa grâce de la bergère, qui n'excepte que lui seul. Ensuite il rappelle les nombreuses preuves de fidélité données depuis le jour où il délaissa moutons et brebis, et vint au plaisant pays de France pour y livrer son cœur.

« La pastourelle, à son tour, soutient vivement son dire. Elle reconnaît que Regnault l'aime; mais il a été tant de fois amoureux, qu'il doit *se rendre sans parler plus* et ne pas comparer surtout

Amour qui n'est pas primeraine
A la seule vraye et certaine,
Et premier née,
Car n'en aima jamais autres que luy.

« Regnault reste un instant sans répondre. Mais enhardi *ung petit* par la tendresse, qui perce même dans les reproches de son amie, il exprime le désir qu'un *clerc scient en lettre, bon et savant*, les eût entendus pour lui soumettre leur débat.

« *Lors, sans tarder*, le pèlerin s'approche, et leur dit qu'en *cheminant sa voye il les a ouït, ne leur desplust.*

Pris à l'instant pour juge, il se rappelle tous leurs *beaux et plaisants refreins;* mais comme il est loin du logis, que le jour s'incline à l'horizon et qu'il désire remplir son vœu dans la soirée, il remet au lendemain à prononcer sa sentence et emporte, en partant, les cadeaux de Regnault et de la bergère : *un flajollet d'escource verd, des nousilles et du brun pain.*

« Il découvre le clocher de la chapelle qu'éclairaient à moitié les derniers rayons du soleil. Déjà *les oiselets* suspendaient leurs ramages, les cailles s'appelaient le long des prairies, les cerfs sortaient des bois pour paître dans les blés, les perdrix s'abattaient sur les guérets, les cerfs-volants bruyaient par l'air, et les lapins se mettaient en quête.

« Mais bientôt le soleil disparaît, le triste hibou sort de sa retraite, et fait entendre son cri plaintif; les chauves-souris annoncent l'approche des ténèbres, et la fraîcheur du soir saisit le pèlerin.

« La cloche de la chapelle sonnait alors l'*Ave :* il tombe à deux genoux près du grand autel, et supplie Notre Dame

Affin que priast son chier fis
Que, des péchés vers lui commis,
Eusse pardon et paradis,
Quand du corps me partira l'âme.

« Le bon pèlerin passe la nuit en prières. Puis se levant avec l'aube, il retourne aux lieux où la veille il rencontra les deux amants. Mais en vain longuement il s'arrête, les appelle à haute voix et les attend jusqu'au midi. Personne ne lui répond; il prend enfin, et bien à regret, le parti de retourner à sa demeure.

« Ainsi se termine cette simple pastorale, où la vérité

des descriptions n'est égalée que par la délicatesse des sentiments et la chasteté de la pensée. Bien supérieur à tous les fabliaux du moyen âge, c'est peut-être le poëme le plus parfait que nous ayons dans ce genre ; et nous avons éprouvé à sa lecture un charme inexprimable. Sans doute, il est facile de noter, çà et là, surtout dans le dialogue des deux amants, quelques vers obscurs, une certaine afféterie et de puérils jeux de mots, imités de la langue italienne. Mais semblables à l'insecte endormi dans le calice d'une fleur, ces défauts du siècle de René ne jettent qu'une ombre légère sur l'ensemble de cette ravissante composition, qui place son royal auteur à la tête des poëtes de son siècle, au-dessus même du chevaleresque prisonnier d'Azincourt, le gracieux et mélancolique Charles d'Orléans (1). »

Ceci nous emporte un peu loin de la cour de Nancy. Ce n'était pas auprès d'Agnès Sorel, ce n'était pas aux pieds d'Isabelle de Lorraine que René chantait les *Amours du Bergier et de la Bergeronne;* c'était pour Jeanne de Laval, sa seconde et nouvelle épouse, que le vieux roi soupirait, d'une voix si fraîche et si pure, les vers que l'amour lui dictait. Mais si la voix était encore fraîche et pure quand déjà la vieillesse se faisait sentir, qu'était-ce donc aux premiers jours de la vive jeunesse, et dans l'épanouissement d'un premier amour?

Ainsi (il ne faudrait pas connaître le cœur humain pour y contredire), en même temps qu'Agnès Sorel retrouvait dans la cour de Lorraine le sentiment français, l'amour et même parfois l'enthousiasme de la cause nationale, elle y respirait dans une sorte d'atmosphère chevaleresque le souffle et comme l'air d'une passion plus tendre : elle y

(1) *Œuvres du roi René*, t. II, p. 101, 102, etc.

voyait une maîtresse du souverain toute-puissante, entourée d'hommages, et elle était l'amie d'un jeune prince qui comprenait l'amour et qui le chantait. Tout la livrait donc à sa destinée; son cœur, amolli par le spectacle d'une cour fière, mais galante, allait trouver un complice dans un de ses meilleurs sentiments, dans cet amour de la France qu'elle avait sucé avec le lait, que son éducation n'avait pu qu'accroître, et que les malheurs des temps avaient exalté si puissamment dans les nobles âmes. En mettant le pied dans la cour de Chinon, elle ne se doutait pas à coup sûr de ce qui l'y attendait. Cela pourtant n'était que trop facile à prévoir : un roi jeune, galant, voluptueux, aimant les fêtes et les plaisirs de l'esprit, fort détaché de sa femme ou du moins fort émancipé de son influence, très-sensible à la beauté, et non moins sensible à la grâce, pouvait-il ne pas remarquer la présence d'Agnès ou pour mieux dire n'en être pas ébloui? Elle était dans tout l'éclat de cette opulente beauté, si délicate pourtant, que nous révèle son portrait, dans tout le charme d'un esprit aimable et enjoué, dans la splendeur de ses vingt-deux ans. Elle-même n'ayant point encore connu l'amour, comment serait-elle insensible à celui qui allait lui être offert par un prince entouré du double prestige de la jeunesse et du malheur? L'épreuve était d'autant plus périlleuse que la passion trouvait une excuse toute prête dans le désir d'élever le prince au niveau de sa destinée et de ses devoirs, et d'avoir ainsi une part dans la gloire d'assurer et d'achever l'œuvre de la délivrance; noble désir, bien fait sinon pour tenter une belle âme, du moins pour voiler ses faiblesses!

CHAPITRE V

Epoque des relations d'Agnès Sorel et de Charles VII. — Trois systèmes à ce sujet. — Discussion de ces systèmes. — Esquisse rapide du règne de Charles VII jusqu'à la chute de Georges La Trémouille. — Situation du royaume en 1433. — État de la cour à la même époque. — Georges de la Trémouille. — Regnault de Chartres. — Révolution de palais. — Meurtres de Pierre de Giac et de Beaulieu. — Chute de la Trémouille. — Triomphe de la politique nationale. — Arthur de Richemont, connétable de France.

Si l'influence d'Agnès Sorel est un fait acquis à l'histoire, et qui n'est plus guère aujourd'hui contesté, tout le monde n'accorde pas à cette influence le même caractère ni la même portée. On l'admet pour la vie privée; on veut bien que la célèbre favorite, la seule de toutes les maîtresses de nos rois dont le peuple ait conservé un bon souvenir, ait été toute-puissante sur le cœur de son amant; on reconnaît qu'elle a eu ce rare privilége de maintenir son empire pendant près de vingt années; mais on lui refuse toute action sur la vie publique; elle a tenu une place dans la couche, mais non dans le règne de Charles le *Bien Servi*.

Pour nous, nous ne pouvons admettre cette façon de comprendre l'histoire et la nature humaine. Régner sur l'âme d'un souverain, qui n'était point un homme médiocre, qui, par certains côtés même, aurait quelque droit de compter parmi les hommes supérieurs, et régner ainsi pendant près de vingt années, dans les circonstances les

plus difficiles où un souverain et une nation puissent se trouver, dans une situation qui commandait une incessante activité, être mêlée à tous ses loisirs, à tous ses plaisirs, à toutes ses distractions, remplir tous ses jours et n'être pour rien dans ses desseins, dans ses résolutions, dans les grandes actions de sa vie, cela nous paraît être tout simplement une impossibilité. L'impossibilité s'accroît encore à nos yeux quand nous réfléchissons que la femme qui a occupé une telle place, était une personne éminente par toutes les qualités de l'âme, qu'elle avait tous les charmes de l'esprit comme tous les attraits de la beauté, et que celui sur lequel il lui était donné de régner était également sensible aux uns et aux autres. Il y a plus, et c'est sans aucune hésitation que nous allons plus loin : non-seulement nous nions qu'Agnès Sorel n'ait été qu'une maîtresse vulgaire, une longue distraction, et, pour dire le mot, un instrument de plaisir; non-seulement nous sommes avec ceux qui admettent son influence politique comme un fait historique certain, indéniable; nous prétendons encore que cette influence a été la plus importante de toutes, la plus considérable sous le rapport moral, et par conséquent celle dont l'histoire doit tenir le plus grand compte, s'il est vrai, comme l'a dit un penseur éminent dans l'histoire d'une autre femme célèbre, que « les caractères sont les causes vraies des événements (1). »

Mais un examen approfondi des événements et des caractères qui y ont concouru, des faits en un mot et des personnages, est nécessaire pour mettre en pleine lumière ce qui pourrait encore ne paraître qu'une induction ou une conjecture.

Une première question, en quelque sorte préjudicielle,

(1) Cousin. *Madame de Longueville.* — Avant-Propos.

est celle de savoir à quelle époque Agnès Sorel, la demoiselle d'honneur et l'amie d'Isabelle de Lorraine, s'est trouvée en rapport avec le roi de France.

Deux systèmes sérieux se trouvent ici en présence. L'un est celui de Delort, qui fait remonter les premiers rapports d'Agnès et de Charles au-delà de 1433, et qui l'appuie principalement sur l'autorité d'Anselme et la date de la naissance du premier enfant d'Agnès et de Charles, Charlotte de France, placée par ce dernier historien en 1434. L'autre est celui qui fait coïncider la liaison du roi et de la favorite avec le traité d'Arras, vers 1435, et qui repose sur les témoignages combinés, ou mieux sur les commentaires rattachés aux deux témoignages de Jacques du Clercq et du pape Pie II. Il y a bien encore deux autres systèmes : 1° celui qui consiste à nier tout ce qu'on dit d'Agnès Sorel avant 1444; 2° celui qui place la naissance d'Agnès vers 1415, et celle de sa première fille, qui ne serait plus Charlotte, mais Marie, en 1438; mais ces deux derniers systèmes nous paraissent complétement hypothétiques et arbitraires, et bien que le dernier soit proposé par M. Vallet de Viriville, dont l'autorité est d'ordinaire considérable dans tout ce qui se rapporte au règne de Charles VII (1), nous n'hésitons pas à le rejeter ainsi que le premier. Celui de Delort nous paraît le seul qui soutienne une critique sérieuse, et c'est celui auquel nous nous sommes arrêté.

Une des raisons qui nous font incliner du côté de Delort, c'est l'autorité même de M. Vallet de Viriville avec les considérations qu'il apporte à l'appui dans ses *Nouvelles Recherches sur Agnès Sorel*, et les objections qu'il fait à l'hypothèse fondée sur les témoignages de du Clercq et de

(1) Vallet de Viriville. *Charles VII et son temps*, t. III, p. 21 et 22.

Pie II. « A partir de 1435, dit-il, les faits essentiels qui concernent la vie d'Agnès Sorel me paraissent donc offrir à la critique une sérieuse consistance. Mais il n'en est pas de même pour les faits antérieurs. Là-dessus nous sommes réduits à des conjectures nécessaires, à des hypothèses plus ou moins probables, et qui seront diversement goûtées. Quant à la naissance de Charlotte (1), de deux choses l'une : ou l'ordre de primogéniture a été dicté aux rédacteurs de l'*Histoire généalogique* par des autorités et des preuves (c'est ce que j'incline à croire vrai), ou cet ordre n'est pas fondé. Dans le dernier cas, la naissance de Charlotte pourra être placée arbitrairement de 1437 à 1444, entre les naissances de Marie et de Jeanne (2). Si l'on devait s'en tenir strictement aux récits de Jacques du Clercq et de Pie II, il faudrait opter pour cette dernière solution. Car, suivant ces auteurs, c'est après 1435 que commença de naître (*amare occœpit*) (3) la passion dont Pie II raconte l'origine et le développement. . . .

« Cette priorité (de la naissance de Charlotte) ne s'appuie, il est vrai, d'aucune attestation directe et précise. Il convient donc jusqu'à nouvelle lumière, de se renfermer à cet égard dans le doute. Je crois cependant qu'une critique judicieuse permettra d'accepter à titre de présomption pour l'affirmative les témoignages combinés d'Anselme et de M. Delort. Je pense même que la raison commande de chercher à contrôler et à vérifier cette solution. Sur ce point purement négatif, le récit de Jacques du Clercq et celui de Pie II ne me paraissent pas consti-

(1) Charlotte fut, d'après *Anselme*, la fille aînée d'Agnès Sorel et de Charles VII, et naquit en 1434.

(2) Les deux sœurs cadettes de Charlotte, dans le système de Delort et des rédacteurs de l'*Histoire généalogique*.

(3) *Pii II, op. pontificis maximi commentarii.* Francfort, 1614, in-folio, p. 163.

tuer un obstacle absolument insurmontable. L'arrivée d'Agnès Sorel à la cour en 1435, le départ de la reine Isabelle pour la conquête de Naples, le crédit croissant d'Agnès auprès du roi de France, furent en leur temps des événements politiques. Le bruit de ces nouvelles trouva naturellement un écho dans toutes les chancelleries, et pénétra jusqu'au domicile des chroniqueurs. Mais ce chapitre, déjà romanesque, des amours de Charles et d'Agnès ne peut-il pas avoir eu, sous le voile de relations mystérieuses et privées, une préface demeurée inconnue pour le narrateur bourguignon ? Nous dirons plus : pour le secrétaire du cardinal romain (1), pour l'auteur même du roman d'*Euryale et Lucrèce* (2)? Jean Soreau, père d'Agnès Sorel, était, en 1425, gentilhomme, conseiller du comte de Clermont. Né vers 1401, Charles de Bourbon fut comte de Clermont, puis duc de Bourbon, après son père.

« .... Dès 1419, il s'unit au parti de Charles... Il vécut avec ce prince nomade et solitaire. Pour ceux qui connaissent les mœurs de ces deux princes et de leur époque, je n'ai pas besoin de tracer l'esquisse d'un nouveau roman de cour, pour expliquer comment la fille du conseiller de Charles de Bourbon put être connue du roi de France. D'un autre côté, bien avant 1435, Isabelle de Lorraine eut occasion de se rendre auprès de Charles VII, accompagnée de sa belle suivante. Le sacre de Reims, en 1429, eut lieu à mi-chemin des deux cours, et l'on sait positivement que René, l'époux d'Isabelle, se rendit à cette solennité (3).

(1) Le cardinal de Sainte-Croix, dont Enée Silvio Piccolomini, depuis pape sous le nom de Pie II, était le secrétaire aux négociations d'Arras.

(2) Eneas Silvius. — *De duobus amantibus Euryalo et Lucresiâ.*

(3) René accompagne le roi au-delà de l'époque du sacre, qui fut célébré le 17 juillet. Ainsi nous avons la preuve que, le 27 août suivant, René, duc de Bar, et le comte de Clermont se trouvèrent réunis à Compiègne, dans le conseil et la compagnie de Charles VII. — Voy. dom Plancher, *Histoire de*

Peu de temps après, en 1431, à la bataille de Bullegneville, René devint prisonnier d'Antoine de Vaudemont ou du duc de Bourgogne. Isabelle était duchesse de Lorraine (fief féminin) de son propre chef. Lieutenante générale de son époux captif, elle prit en main le gouvernement, de concert avec sa mère, la duchesse douairière Marguerite. Toutes deux ouvrirent immédiatement, pour racheter la liberté du duc de Lorraine, les négociations les plus actives, les plus pressantes auprès du roi de France. Ces négociations se continuèrent sans se ralentir, jusqu'à la paix d'Arras, qui fut pour les intérêts mêmes de René un dénoûment favorable. La logique suppléé en quelque sorte à la stérilité des chroniques contemporaines, pour affirmer quelque entrevue antérieure à 1435 entre la duchesse Isabelle, accompagnée d'Agnès Sorel, et le roi de France (1). »

Cette argumentation nous paraît décisive : elle donne pleinement raison au système adopté par Delort, et du même coup elle renverse celui qui s'est fondé sur les témoignages de Jacques du Clercq et de Pie II, et celui que plus tard M. Vallet de Viriville a eu la malheureuse pensée d'édifier sur les ruines de l'un et de l'autre. D'autres considérations cependant, qui nous semblent avoir quelque poids, s'ajoutent encore à celles que nous venons d'exposer. Le point essentiel à établir ici, c'est qu'il y ait eu quelque entrevue de Charles VII et de la future favorite avant 1435, et ce point est établi, selon nous, d'une manière inébranlable, pour ceux au moins qui ont quelque habitude de la critique historique, et qui, connaissant le jeu des passions humaines, savent interpréter et suppléer

Bourgogne, in-fol., 1781, t. IV, preuves, p. 80. De pareilles opportunités durent se reproduire nécessairement. (Note de M. Vallet de Viriville.)

(1) Vallet de Viriville. *Nouvelles Recherches sur Agnès Sorel*, p. 21, 22.

le silence des textes. Or, si l'on admet, comme le font tous les systèmes, qu'Agnès Sorel soit entrée chez la reine Marie d'Anjou vers le temps du traité d'Arras, et si la passion du roi pour elle s'est déclarée à cette date, comme le prétendent ceux qui prennent sans commentaires les textes de Jacques du Clercq et de Pie II, comment supposer (l'hypothèse des entrevues antérieures acceptée, et elle ne peut pas n'être pas acceptée) que la passion, si puissante en 1435, au dire de Pie II lui-même, que le roi ne pouvait se passer un seul moment d'Agnès, à ce point qu'il l'avait sans cesse à ses côtés, même au conseil (1), n'ait eu aucuns préludes, que le roman n'ait eu aucune préface, comme parle M. Vallet de Viriville, que Charles VII, en un mot, dans les diverses circonstances antérieures où il avait vu Agnès, soit resté indifférent à cette beauté qui devait le maitriser d'une manière souveraine, et ne s'en soit aperçue que peu à peu pour prendre feu tout à coup, juste au moment précis, et, pour ainsi dire, au seul moment où ses relations avec Agnès pouvaient être connues de Jacques du Clercq et du secrétaire du cardinal de Sainte-Croix, c'est-à-dire à l'époque des négociations d'Arras?

Ce qui n'est pas moins improbable, c'est que la liaison du roi et d'Agnès soit devenue publique au moment même où elle a commencé à se former. En supposant que le roi eût perdu dès lors ce sentiment du respect de sa personne et de sa dignité, dont l'absence, il est vrai, fut une de ses grandes faiblesses, et qu'il fît personnellement peu de cas de la réputation de la femme qu'il aimait d'un amour si pas-

(1) « Hanc rex, cum esset facie pulcherrima et sermone blando, amare occœpit, brevique tempore adeo perdite arsit ut nec ad horam ei carere posset : in mensa, in cubiendo, in consilio lateri ejus semper adhœsit. » (*Loco jam citato.*)

sionné et si profond, supposition évidemment absurde et qui est démentie par le caractère du prince et la durée de ce premier et vraiment unique amour, n'y a-t-il pas dans la position sociale de l'amante, dans son caractère, dans son éducation, dans sa supériorité morale, dans sa ferme et délicate piété, dans le respect qu'elle portait à ses hautes amitiés, des raisons suffisantes de penser qu'elle a dû envelopper d'abord les commencements de cette passion qu'elle inspirait, qu'elle acceptait et partageait sans doute, des voiles du mystère; qu'elle a tenu à prolonger le mystère le plus qu'il a été possible, et qu'enfin les voiles n'ont été déchirés qu'après des événements qui trahissent l'amour le plus discret et le forcent à s'avouer à la cour comme à la ville? Il est donc évident pour nous que, si la liaison de Charles VII et d'Agnès Sorel a été connue du public en 1435, comme cela est acquis dans les Mémoires de Pie II, lequel place à leur date ses souvenirs (1), elle existait déjà depuis longtemps, et selon nous encore, il est infiniment probable que c'est la naissance de Charlotte qui l'a révélée et l'a fait tomber en quelque sorte dans le domaine public.

C'est donc entre 1432 et 1433 qu'il convient de placer les origines de la grande passion dont nous essayons de rechercher les traces et les effets. C'est l'époque admise par Delort.

Ainsi Agnès Sorel, soit qu'elle habitât Chinon, ce qui est l'hypothèse la moins admissible, soit qu'elle ne fît qu'y passer ou y faire de longs séjours, peut-être intermittents, était déjà en possession du cœur du roi avant le

(1) Les détails précis dans lesquels entre le narrateur prouvent clairement que les faits rapportés ont été recueillis à leur date, c'est-à-dire pendant les négociations d'Arras, et dès lors on est autorisé à avancer, comme nous le faisons, que la liaison du roi et d'Agnès était connue, au moins du monde officiel, en 1435.

traité d'Arras et la chute de la Trémouille. La naissance de Charlotte ayant eu lieu en 1434, cela est d'une insurmontable évidence; or toutes les probabilités morales sont à propos de cette date, point capital de la discussion, en faveur de l'opinion de Delort. Par là Agnès arrivait à point pour s'emparer du gouvernement moral d'un prince, capable de grandes choses, mais qui ne pouvait en accomplir qu'à la condition d'y être en quelque sorte conduit par la main, parce qu'énervé par les plus mauvaises passions de la jeunesse, sans avoir été touché par les grandes, gouverné par d'indignes favoris, il n'avait su encore qu'obéir aux autres et à lui-même, et que, pour emprunter le mot du poëte :

Dans une longue enfance on l'avait fait vieillir.

La situation du royaume, en effet, au moment où se lève l'astre nouveau qui allait pendant vingt années régner dans la cour de France, était des plus déplorables. Le mouvement héroïque imprimé à la nation par la miraculeuse apparition de la Pucelle, n'avait pas tout achevé : sans s'être arrêté, comme le prouvait le hardi coup de main de Guillaume de Ricarville sur le château de Rouen et la prise de Chartres en 1432, il était sans cesse paralysé par la mauvaise politique du gouvernement, qui était sans plan fixe, sans vue générale, et surtout sans patriotisme, et par l'indiscipline des chefs de corps, leur indépendance, conséquences naturelles d'une politique imbécile, étroite, égoïste (1). Paris, l'Ile de France, la Normandie, une partie de la Picardie, le pays Chartrain, la Guienne, un

(1) Le coup de main de Ricarville sur Rouen aurait réussi infailliblement si le maréchal de Boussac avait voulu seulement se donner la peine de se déranger. (Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 290.)

tiers de la France était encore aux Anglais. Le duc de Bourgogne, qui en possédait presque un autre tiers, restait toujours maître de la situation, et quand l'instinct politique, ou pour parler plus exactement, le simple bon sens, faisait quelque effort pour rompre l'alliance monstrueuse de la Bourgogne et de l'Angleterre, ou bien encore, ce qui avait aussi une importance considérable, pour rattacher d'une manière solide la Bretagne à la cause royale, un intérêt ou une passion de cour s'élevait aussitôt pour frapper cet effort d'impuissance (1). De 1431 à 1433, malgré quelques succès éclatants, comme la défaite du duc de Bedford au siége de Lagny-sur-Marne (2), la prise de Chartres, etc., qui venaient de temps en temps consoler et ranimer les partisans de la cause nationale, la guerre se traînait toujours et étendait même son cercle de feu, ravageant la Picardie, le pays de Tournay, la Champagne, le Maine, le Poitou, l'Ile de France, le Languedoc, sans laisser à ces malheureuses contrées un seul moment de répit. Et le pays ne souffrait pas moins des troupes du roi que de celles de l'ennemi (3). Ses auxiliaires le servaient d'une main et le combattaient de l'autre : c'est ainsi que Rodrigue le Castellan, après avoir servi vaillamment et utilement au siége de Lagny, envahit la Touraine et se met tranquillement à la ravager (4). Il est vrai qu'il ne pouvait guère en être autrement : l'armée ne re-

(1) Fontanieu, manuscrit 115, fev. 22. Lettres de Georges de la Trémouille. — Gruel. *Panth.*, p. 371. — D. Morice. *Histoire de Bretagne*, 1429 et 1433 ; preuves, t. II, col. 1232, 1238 à 1243. — Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 284.

(2) Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 294.

(3) Les gens de guerre français n'épargnaient personne, même sur le territoire royal. Voir les lettres par lesquelles les religieux de la Prée (châtellenie d'Issoudun) furent autorisés à se fortifier. Ils allaient jusqu'à faire manger leurs chevaux sur le maître-autel.

(4) Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 296. (Voir les autorités citées par cet historien.)

cevait pas de solde régulière (1). Tout était laissé au hasard, et la plupart du temps, quand l'administration se mêlait de se substituer au hasard, c'était pour faire plus mal encore.

Les historiens sont unanimes pour nous représenter cette période comme l'une des plus tristes de notre histoire. Les finances sont dans un état déplorable : aliénations du domaine, emprunts répétés, engagements de fonds territoriaux, de revenus, de meubles même, on a recours à tout. Le roi de France met au mont-de-piété. La valeur des monnaies est livrée à des sophistications perpétuelles, qui duraient depuis plus d'un demi-siècle (2). Cela ne remplissait pas les coffres du roi, qui était toujours aux expédients. Il ne payait pas plus les charges de cour que celles d'État. Les sources du revenu se tarissaient; le peu qui en sortait encore tombait dans l'escarcelle toujours vide et avide de quelques favoris. Il s'ensuivait que le pays se désintéressait à la longue de la lutte. L'enthousiasme se refroidissait. En 1431, les États sont convoqués à Tours; les gens de Troyes refusent de s'y rendre, et l'abstention se propage peu à peu. Les seigneurs usurpent sur l'autorité royale affaiblie et sans prestige. « Beaucoup d'entre eux, dit un historien qui a fouillé toute cette époque avec le soin le plus scrupuleux, soumettaient leurs sujets ou vassaux à des taxes illégales. Les antiques redevances de la féodalité avaient été aggravées ou multipliées arbitrairement (3) ». Et, chose singulière ! l'exemple en était donné par le premier ministre du roi, qui, en essayant de réagir contre le mal par ordonnance, avait grand soin de stipuler une

(1) Basin, t. I, p. 10.
(2) Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 71.
(3) Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 280.

exception de fait pour lui-même. Quelques actes réparateurs apparaissaient bien par intervalles, comme l'affranchissement des serfs de Mehun-sur-Yèvre, la création des universités de Poitiers et d'Angers, et quelques mesures pour l'amélioration des communications commerciales; mais ils se perdaient dans la confusion générale, et n'avaient d'ailleurs aucune proportion avec le bien qu'il s'agissait d'accomplir.

La cause première du mal c'était, avec la jeunesse insouciante et légère du roi, l'influence qu'il avait laissé prendre à son principal ministre, Georges de la Trémouille.

La France a compté peu d'hommes politiques aussi méprisables que le conseiller de Charles VII. Audacieux, dissimulé, profondément habile, dépouillé de toute conscience morale, dévoré d'ambition et de convoitise, ingrat et jaloux, envieux de toute supériorité et de toute grandeur, il réunit tous les vices et toutes les bassesses, sans l'ombre d'un mérite ou d'une vertu. Déserteur de la cause bourguignonne, il a soin de se conserver des intelligences dans la cour de Philippe le Bon, et de se ménager ainsi une ressource contre la fortune. Admis dans le conseil de Charles VII, après l'exécution des favoris Giac et Beaulieu, en grande partie par le connétable de Richemont (1), il lui voue, en échange de ce service, une haine mortelle, et réussit à le tenir pendant six longues années éloigné de la cour, dans une véritable disgrâce (2). Vénal et prévaricateur, il ne laisse échapper aucune occasion de remplir

(1) Le roi hésitait à donner le poste laissé vacant par le meurtre de Beaulieu à la Trémouille; le connétable le décida. Le roi lui dit : « Beau cousin, vous me le baillez, mais vous en repentirez : car je le cognois mieux que vous ! » Et sur tant demeura la Trémouille, qui ne fist point le roy menteur, car il fit le pis qu'il peut à mon dict seigneur le connestable. (Gruel. *Histoire de Richemont*, 440; Ed. Petit.)

(2) Montreuil, Archives de Tours. — L. Pâris, Cabinet historique, p. 304. — Monstrelet, ch. LXIII. — Gruel. *Histoire de Richemont*. Ed. Petit, 446.

ses coffres ou d'arrondir ses domaines, et ne recule pas même devant la trahison. Au siége d'Auxerre, Jeanne Darc voulait faire donner l'assaut : les habitants offrent deux mille écus d'or au ministre, et l'on passe outre (1). Il prête de l'argent au roi à la petite semaine. L'assassinat lui est familier : il attire trois des amis du connétable dans un guet-apens, et se fait adjuger une partie de leurs dépouilles. Dans le grand mouvement national personnifié par la Pucelle, il ne néglige rien de ce qui peut le comprimer ou le détourner de son but. Il sème toutes sortes d'obstacles sur les pas de l'héroïne, et finalement il la livre, plus coupable que les Anglais, plus avancé que Cauchon lui-même dans la responsabilité de ce forfait exécrable (2). Détestable politique, il cherche le salut de la France dans les auxiliaires étrangers et dans l'alliance de la Bourgogne, idée sensée sans doute, s'il n'avait pas voulu acheter à tout prix ce qui ne pouvait être utile qu'à la condition d'être digne. Tout ce qui est français et national lui est odieux et lui porte ombrage : il condamne le duc d'Alençon et le connétable à l'impuissance (3) ; il avait déjà retiré son emploi de maréchal au vaillant Gilbert de La Fayette, le vainqueur de Baugé (4). Il paralyse à tout propos la politique si française de la reine Yolande. C'était vraiment le génie fatal de la monarchie ! Et quand on pense qu'un tel homme a gouverné la France pendant plus de six ans, dans la crise la plus difficile qu'une nation puisse traverser ! Cela seul suffirait pour condamner les pouvoirs occultes et sans contrôles, si de tels

(1) Biographie Didot (article La Trémouille).

(2) Ce point est mis parfaitement en lumière par M. Vallet de Viriville. (Voir 106, 122, 139, 147, 156, 157, 161, 175, 219 du t. II de son *Histoire de Charles VII.*)

(3) Gruel. *Panthéon*, 371.

(4) Biographie Didot (article La Fayette).

pouvoirs trouvaient aujourd'hui des défenseurs (1).

Le personnage le plus important du conseil, après Georges de la Trémouille, était Regnault de Chartres, archevêque de Reims, grand chancelier de France.

Le grand chancelier de France n'offre pas un assemblage de vices aussi complet que son premier ministre. Il est ambitieux, souple, habile et capable de tout feindre et de tout dissimuler, ainsi qu'on l'a dit d'un autre ambitieux plus célèbre, vaniteux et ingrat, rempli d'une confiance sans bornes en lui-même et en ses mérites, rampant devant les puissants et superbe auprès des faibles, prêtre sans foi et diplomate sans scrupules; mais il n'a pas cette monstrueuse grandeur dans le mal que nous avons marquée dans la Trémouille. Il resta toujours fidèle à la cause du Dauphin, qu'il servit successivement en qualité de président des comptes, de lieutenant civil ou commissaire général en Languedoc, comme diplomate et garde des sceaux, toujours agissant, partout présent, excepté dans son diocèse, où il n'exerça jamais le ministère pastoral. Regnault de Chartres commence chez nous cette longue suite d'hommes d'Église, plus occupés des choses de la terre que de celles du ciel, ne faisant de leurs robes rouge, noire ou violette qu'un moyen, habiles, ambitieux, rompus aux affaires, comme les Duprat, les d'Amboise, les Richelieu, les Mazarin, sans avoir toutefois la puissance d'initiative de ces maîtres, ni leur supériorité. Il n'avait, dans le vrai, aucune des grandes parties du diplomate, ou de l'homme d'État, trop confiant en lui-même et trop vaniteux pour être véritablement ha-

(1) La Trémouille ne valait pas mieux dans la vie privée que dans la vie publique. Il avait fait mourir de chagrin sa première femme, Jeanne de Boulogne et d'Auvergne, veuve de Jean, duc de Berry, princesse de sang royal, pour épouser Catherine de l'Ile-Bouchard, veuve de Giac, à l'exécution duquel il avait puissamment contribué.

bile; il n'était fait que pour le second rang, où il ne se trouvait jamais à l'aise, aspirant toujours sourdement, et en silence, au premier. Esprit étroit et méthodique, il ne comprenait rien de ce qui sortait de l'ordre commun, et toute apparence d'originalité ou de supériorité le choquait. Partisan et ministre de la politique effacée et vulgaire de la Trémouille, il n'avait pas besoin des petites passions personnelles qui l'animaient contre la Pucelle pour mettre la main dans l'œuvre d'iniquité qui s'acheva par le bûcher de Rouen; car l'héroïsme dépassait sa petite âme, et peu s'en fallut qu'il ne le considérât comme une maladie du corps social, qui troublait sa marche régulière et qu'on devait extirper, dès qu'elle se produisait, par le fer et le feu. C'est lui, avec la Trémouille et Cauchon, qui a tué Jeanne Darc (1). Nous le voyons survivre à la réaction qui renverse la Trémouille, et se maintenir au conseil malgré la chute du système qu'il avait suivi et servi. C'est ici un dernier trait de son caractère : il avait toujours servi la Trémouille avec complaisance, mais en

(1) Les preuves de la complicité de Regnault de Chartres dans le crime de Rouen abondent. M. Vallet de Viriville les a indiquées avec beaucoup de sagacité. (*Histoire de Charles VII*, t. II, p. 161, 162.)

Regnault de Chartres instruisit officiellement les habitants de son diocèse de la prise de la Pucelle. Le texte original de sa correspondance n'existe plus, mais on en possède une analyse authentique qui ne laisse aucun doute sur ses dispositions et son rôle.

« 1° L'archevesque de Reims, chancelier, donne advis de la prise de Jehanne la Pucelle devant Compiègne, et comme elle ne vouloit croire conseil, ains faisoit tout son plaisir. — 2° Qu'il estoit venu vers le roy ung jeune pastour, gardeur de brebys des montaignes du Gévaudan, en l'evesché de Mande, lequel disoit ne plus ne moings qu'avoit faict la Pucelle, et qu'il avoit commandement de Dieu d'aller avec les gens du roy, et que sans fautte les Anglois et Bourguignons seroient desconfits. — 3° Et sur ce qu'on lui dit que les Anglois avoient fait mourir Jehanne la Pucelle, il respondit que tant plus il leur en mescherroit, et que Dieu avoit souffert prendre Jehanne la Pucelle, parce qu'elle s'étoit constituée en orgueil, et pour les habits qu'elle avoit pris et qu'elle n'avoit faict ce que Dieu luy avoit commandé, ains faict sa volonté. » (Papiers de Rogier. Bibl. imp., ms. s. fr., 5-5-2. — Varin. Archives de Reims, t. VII, p. 168. — Procès, t. V, p. 168, 170.)

le haïssant, en le jalousant, en le méprisant. Sa chute fut pour lui une délivrance. Type achevé d'ailleurs du fonctionnaire, comme il avait servi une mauvaise politique, il était tout prêt à en servir une bonne, résigné à bien faire, pourvu qu'il conservât son crédit et ses dignités.

Les autres membres importants du conseil, au moment de la chute du premier ministre, peuvent être passés sous silence. Christophe d'Harcourt et Raoul de Gaucourt n'avaient d'autre mérite, au point de vue politique, que de partager les idées étroites d'hostilité contre la Pucelle et de sympathie bourguignonne qui inspiraient le gouvernement de la Trémouille. Aussi restèrent-ils en dehors de toute responsabilité et furent-ils épargnés par la révolution de palais qui renversa enfin le tout-puissant et fatal ministre (1).

Cette révolution de palais était la troisième depuis les commencements du règne : elle avait été précédée par la double exécution de Pierre de Giac et de le Camus de Beaulieu. Dans toutes, l'exécuteur des hautes œuvres avait été le rude et implacable connétable de Richemont, le *grand justicier*. Le sire de Giac, en 1426, était au plus haut degré de sa faveur ; il avait joué un rôle dans le meurtre du duc de Bourgogne. Violent, emporté, tyrannique, sans frein dans ses passions, peu habile, il avait scandalisé plus d'une fois les courtisans eux-mêmes par son despotisme, ses exactions et ses déportements. Il avait épousé une ancienne maîtresse du duc Jean sans Peur, Jeanne de Naillac ; pour s'en débarrasser, il lui avait donné des poisons, l'avait prise en croupe et avait chevauché ainsi avec elle plus de quinze lieues : elle était

(1) Raoul de Gaucourt même était dans l'entreprise contre la Trémouille. — Gruel. *Histoire de Richemont*, 458.

grosse. Elle morte avec son enfant, incontinent il avait épousé Catherine de l'Ile-Bouchard, comtesse de Tonnerre, qu'il aimait. Tout le monde frémissait sous le joug, excepté le roi, qui n'avait point l'air de s'en douter. Enfin, l'heure du châtiment arriva. Un jour de février, au matin, à Issoudun, le connétable, de concert avec La Trémouille et les proches parents du roi, pénètre dans sa chambre, l'arrache du lit où il était couché avec sa femme, le livre au bailli de Dun-le-Roi, dont il était seigneur, et le favori de la veille, mis dans un sac, est jeté par le bourreau de Bourges dans la rivière (1). Beaulieu,

(1) Gruel raconte l'événemeut avec des détails qui ont leur importance comme peinture de mœurs.

« Et, pour revenir au faict de Giac, qui avoit faict tant de maulx, entre les autres avoit faict mourir sa femme, laquelle estoit bonne et preude, comme l'on disoit, il la feist empoisonner, et quand elle eut beu les poisons, il la feist monter derrière luy à cheval, et chevaucher quinze lieües en celuy estat, puis mourut la dicte dame incontinent. Et le dict Giac faisoit ce pour avoir madame de Tonnerre, qui, après la mort du dict Giac, fust dame de la Trémouille. En après, mon seigneur le connestable vint devers le roy à Issoudun, et par le conseil de la royne de Sicile et de tous les seigneurs ou la plus part, réservez Bourbon et Foix, il print le dict Giac en la ville d'Issoudun; il se feist apporter les clefs, et dist qu'il vouloit aller à Nostre-Dame de Bourg de Deolz dès le poinct du jour. Et comme son prestre vouloit commencer la messe tout revestu, on luy vint dire qu'il estoit temps, et laissa le prestre tout seul et s'en veint luy et les gens de sa maison et ses archers là où estoit couché le dict Giac, et montèrent coutrement, si rompirent l'huis, et le dict Giac demanda qui c'estoit, l'on luy dict que c'estoit monseigneur le connestable, et lors il dict qu'il estoit mort. Et madame *sa femme se leva toute nüe, mais ce fut pour sauver la vaisselle.* Et incontinent on fist monter le dict Giac sur une petite haquenée, et n'avoit que sa robe de nuict et ses botes, et fut tiré à la porte.

« Et incontinent le bruit fut devers le roy, si se leva, et vinrent les gens de sa garde à la porte, et mon dict seigneur le connestable leur dit qu'ils ne bougeassent, et leur commande s'en aller, et que ce qu'il faisoit estoit pour le bien du roy... Et fut mené le dict Giac à Dun-le-Roy, qui pour lors estoit en la main de mon dict seigneur. Puis après tira mon dict seigneur le connestable à Bourges, et mon dict seigneur de La Trémouille avec luy. Et incontinent mon dict seigneur fit faire le procez du dict Giac par son baillif de Dun-le-Roy et autres gens de justice. Et confessa taut de maulx que ce fut merveilles, entre lesquels la mort de sa femme toute grosse, et le fruict dedans. En oultre confessa *qu'il avoit donné au diable l'une de ses mains*, afin de *le faire venir à ses intentions.* Et quand il fut jugé, *il requeroit pour Dieu*

le successeur de Giac, par un gouvernement pareil, se prépara une fin non moins tragique. Vers la fin de juin 1427, le connétable ordonna à Jean de Brosse, depuis maréchal de Boussac, d'exécuter, sommairement et sans forme de procès, le favori, qui eut la tête fendue d'un coup d'épée, sous les yeux mêmes du roi (1). Enfin, après une administration de six années, le jour de la justice arriva aussi pour la Trémouille : mais plus heureux que ses deux prédécesseurs, il ne perdit que le pouvoir (2).

qu'on lui couppast la dicte main avant le faire mourir. Et offroit à monseigneur le connestable, s'il luy plaisoit luy sauver la vie, de luy bailler comptant cent mille escus et lui laisser sa femme, ses enfants et ses places en ostages, de jamais n'approcher du roy de vingt lieues, et mon dict seigneur répondit que s'il avoit tout l'argent du monde qu'il ne le laisseroit pas aller, puisqu'il avait desservy la mort. Et envoya un bourreau de Bourges pour l'exécuter, et le mena Jehan de la Boessière. Ne demandez pas si *le roy fut bien courroucé*. Puis, après tout, le monde étoit embesoigné à faire l'appointement. Mais le roy, bien informé du gouvernement et vie du dict Giac, fut très-content. » (*Histoire de Richemont*, 435. 436, 437.)

(1) « Mon dict seigneur le connestable estoit allé devers le roi, et là lui furent remontrez les termes que tenoit le Camus de Beaulieu. Car il gastoit tout, et ne vouloit que homme approchast du roy, et faisoit pis que Giac. Si en estoit la royne de Sicile, et tous les seigneurs malcontents, pour ce en fist monseigneur le mareschal de Bossac la raison. Car il le fist tuer. Et celuy mesme qui le gouvernoit l'amena au tiltre en un petit pré près le chasteau de Poictiers, sur la rivière, et deux compagnons qui estoient au dict mareschal de Boissac luy donnèrent sur la teste tant qu'ils la luy fendirent, et luy couppèrent une main, tant que plus ne bougea, et s'en alla celuy qui l'avoit amené, et mena son mulet au chasteau *là où estoit le roy qui le regardoit*. Et Dieu sçait s'il y eust beau bruict. » (Gruel. *Histoire de Richemont*, p. 439.)

(2) « Depuis s'en vint monseigneur le connestable à Parthenay et sçavoit bien que de par luy en partie se demenoit une entreprinse sur La Trémouille, et estoient venus devers luy à Parthenay partie de ceulx qui la conduisoient. Et bientost après fut la chose mise à exécution par monseigneur de Bueil, monseigneur le grand seneschal et monseigneur de Coitivi, et avoient pour chef monseigneur du Maine. Et en estoient monseigneur de Gaucourt et monseigneur de Chaumont, qui tenoient Chinon et Loches, et Olivier Frestard les mist dedans le chasteau de Chinon. Et fut la Trémouille prins en son lict, et fut en grand danger de mort qui ne l'eust rescous. Toustefois, ils ne luy vouloient point faire de mal, et fut envoyé en sa maison. Et fut le roy fort effrayé, et on luy dist que ce n'estoit rien que tout bien, et

Cette révolution fut des plus heureuses ; elle ouvrit une nouvelle ère : elle fut le point de départ d'un grand règne; elle mit le pouvoir dans des mains honnêtes; elle laissa pénétrer auprès du roi ou dominer une influence qui l'arracha à sa longue enfance, qui lui donna la tentation du grand ou du moins de l'utile, et lui apprit à connaître les hommes, à les discerner, à les choisir, à leur commander.

Nous avons indiqué ce qui rendait la révolution de juin 1433 nécessaire : nous devons en marquer rapidement les premières conséquences et faire connaître quelques-uns des hommes qui l'ont accomplie ou qu'elle mit immédiatement en scène.

La première conséquence et la plus visible de la chute de la Trémouille c'est le triomphe de la politique française et de l'influence d'Yolande d'Anjou et de ses amis. Nous connaissons déjà cette reine sage et habile. Les personnages qui figurent à côté d'elle dans la réaction triomphante, son fils, Charles d'Anjou, comte du Maine, Jean de Bueil, Olivier de Coetivy, et quelques autres, qui viennent à sa suite, et qui ne sont pas indignes de son amitié ou de son patronage, ne méritent néanmoins ici qu'une mention de l'historien. Mais il y aurait comme une injustice à passer sous silence celui qui fut l'âme, autant que le bras, des diverses révolutions intérieures dont nous avons donné l'esquisse, Arthur de Richemont, connétable de France.

On s'arrête, d'ailleurs, avec un sentiment irrésistible de curiosité admirative devant cette austère et noble figure. Il en est de plus grandes, de plus brillantes, de plus dignes de l'admiration ou de la reconnaissance des

demanda le roy si le connestable en estoit, et on lui dist que non. *Assez tost après, quand le roy fut informé de la chose il fut très-content.* » (Gruel. *Histoire de Richemont*, p. 457, 458.)

hommes; il n'en est pas de plus digne d'attention, dans une époque où les hommes extraordinaires ne manquent pas. Une chose le distingue entre tous, la fermeté du caractère, la constance dans une cause, au milieu des tentations si faciles d'une situation personnelle indécise et les mécomptes d'une noble ambition. Fils du duc de Bretagne Jean V et de Jeanne de Navarre, catalan et breton, il puise dans sa double origine de bonnes raisons pour être opiniâtre; mais il n'a de l'opiniâtreté que la vertu, qu'il porte seulement jusqu'à la rudesse. L'esprit féodal enchaînait l'homme par mille liens, et, en multipliant les rapports du vassal, lui rendait quelquefois, entre ses divers devoirs, le choix difficile; c'est ainsi que Richemont suivit un moment le drapeau de Henri V ; mais une fois qu'il eut embrassé la cause française, où la maladresse du duc de Bedfort l'avait jeté (1), il ne la quitte plus. Sa mère, veuve de bonne heure, avait épousé le père de Henri V, Henri IV de Lancastre, roi d'Angleterre; il avait été élevé à la cour de Bourgogne et il était lié d'amitié avec Philippe le Bon, qu'il aimait beaucoup ; il avait épousé sa sœur, madame de Guienne, veuve du dauphin Louis; pendant près de dix longues années, remplies des plus douloureux événements, il ne rencontre auprès du roi Charles VII et de ses ministres, que déboires et déceptions : rien ne le fait dévier de la route dans laquelle il est une fois entré, s'élevant toujours au-dessus des petites passions pour ne voir que la grande cause qu'il avait juré de servir.

(1) Arthur, comte de Richemont, était vassal du roi d'Angleterre pour le comté d'Ivry en Normandie. La Bretagne était d'ailleurs attachée par beaucoup de liens à l'Angleterre. Jean V, père d'Arthur, avait épousé successivement deux princesses d'Angleterre, avant son union avec la mère d'Arthur, Jeanne de Navarre. Mais Richemont n'aima jamais les Anglais, alors même qu'il les servit un moment. (De Barante. *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, p. 7.)

Toute sa vie est une lutte sur les champs de bataille ou dans les conseils. Il fait la guerre presque de sa naissance à sa mort; il ne se repose que dans sa prison d'Angleterre, où il resta cinq ans après la défaite d'Azincourt. A l'âge de vingt ans déjà chef de corps, il force Saint-Malo à rentrer dans l'obéissance ; à vingt-deux ans, prenant parti pour les ducs d'Orléans et de Berry contre le duc de Bourgogne, il assiége Parthenay, prend plusieurs villes, va combattre le roi Henri V qui assiége Harfleur et commande les troupes de Guienne et de Bretagne à Azincourt. Dans cette funeste journée, il voit tomber autour de lui, sous sa bannière, ses compatriotes et amis, les seigneurs de Combour, de Montauban, de Coetquen, de Malestroit, de Chateaugiron, les sires de la Forest, Guillaume le Veer et plusieurs autres; lui-même, il est tiré de dessous les morts, et un peu blessé, « fut cognu à sa cotte d'armes, et si estoit elle toute sanglante, et furent tuez deux ou trois sur luy, puis fut mené au roy d'Angleterre, qui ne fut plus joyeux que de nul des autres (1). » Armé de l'épée de connétable à l'âge de trente et un ans, il trouvait le royaume « au plus bas que jamais fut, comme dit justement son biographe, et le laissa le plus entier qui fut passé à quatre cents ans (2). » Il avait promis au roi en ceignant l'épée, et juré d'« envoyer hors de son royaume tous ceulx qui avoient esté cause de la mort de monseigneur de Bourgogne » et de chasser les Anglais; et il s'attache de toutes ses forces à remplir ce double engagement. Il délivre le roi de Tannegui du Chatel, et sert la cause nationale au siége d'Orléans et à Patay, jusqu'à la bataille de Formigny,

(1) Gruel. *Histoire de Richemont*, p. 417.
(2) *Idem*, p. 428.

partout contribuant au succès, quand le succès ne lui appartient pas en propre.

Toujours sur la brèche, il ne connaît le repos que lorqu'il y est condamné. Dans cette longue guerre de plus de vingt ans, qui se termine par l'expulsion définitive des Anglais, il assista à plus de cent combats ou batailles. Fier et d'une haute personnalité, il fait bon marché de son orgueil quand il s'agit du grand but qu'il s'est proposé (1). Le mouvement national de 1430 n'eut pas de fauteur plus dévoué. La Pucelle, sous l'influence de la mauvaise politique de la cour (2), paraît d'abord peu favorable au connétable (3); mais Richemont était adoré des hommes de guerre, et l'héroïne était facile à ramener au droit et au vrai. La première entrevue fut cordiale de part et d'autre ; la Pucelle « descendit à pied, et monseigneur aussi, et vint la dite Pucelle embrasser mon dict seigneur par les jambes. Et lors il parla à elle, et luy dit : « Jehanne, on m'a dict que vous me voulez combattre, « je ne sçay si vous estes de par Dieu ou non. Si vous

(1) Après la bataille de Patay, au gain de laquelle il avait puissamment contribué, « le roy manda à monseigneur le connestable qu'il s'en retournast à sa maison, et mon dict seigneur envoya devers luy supplier que ce fust son plaisir qu'il le servist, et que bien et loyaument le serviroit luy et le royaume. Et y envoya monseigneur de Beaumanoir et monseigneur de Rostrenen, et prioit la Trémouille qu'il lui pleust le laisser servir le roy, et qu'il feroit tout ce qu'il lui plairoit, *et fust jusques à le baiser aux genoux*, et oncques n'en voulut rien faire. Et luy fict mander le roy qu'il s'en allast, et que mienlx aimeroit jamais n'estre couronné que mon dict seigneur y fust. » (Gruel. *Histoire de Richemont*, p. 452, 453.)

(2) *Mémoires concernant la Pucelle d'Orléans*. Col. Petitot, p. 185. — De Barante. *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V. p. 158, 159.

(3) « Toutefois la Hire, Girard de la Paglere, monseigneur de Guitry et autres capitaines demandèrent à la Pucelle ce qu'elle vouloit faire, et elle leur respondit qu'il falloit aller combattre le connestable, et ils luy respondirent que si elle y alloit elle trouveroit bien à qui parler, et qu'il y en avoit en sa compaignée qui seroient plus tôt à luy qu'à elle, et qu'ils aimeroient mieux luy et sa compaignée que toutes les pucelles du royaume de France. » (Gruel. *Histoire de Richemont*, p. 409.)

« estes de par Dieu, je ne vous crains rien. Car Dieu sçait « mon bon vouloir. Si vous estes de par le diable, je vous « crains encores moins (1). »

Rien ne prouve que Richemont ait été un grand capitaine ; mais il est certain qu'il avait plusieurs des qualités qui donnent la première place. Il était d'un courage indomptable; au siége de Saint-James de Beuveron en 1425, l'armée est obligée de battre en retraite; lui, il ne se retire qu'en frémissant et « tousjours vouloit retourner qui l'eust voulu croire », dit son biographe (2). Il est sans pitié pour les fautes contre la discipline militaire, ou même pour les défaillances du courage (3). Les pillards, et Dieu sait s'il y en eut dans ces temps malheureux, n'ont pas de plus redoutable ennemi : il les malmène autant que les Anglais (4); il les accroche aux arbres, sans miséricorde, ou les fait jeter à la rivière. Il a la longue prévoyance et le coup d'œil prompt, deux qualités nécessaires et rarement réunies. Quand la direction générale des opérations est entre ses mains, elles prennent un élan qui décèle dans le chef une merveilleuse activité : les campagnes de Champagne et de l'Ile de France, en 1425

(1) Gruel, p. 450.

(2) Gruel, p. 433.

(3) « Et leur fut rendu Chastelaillon, dont monseigneur le connestable fut fort mal content, et feit coupper la teste à celuy qui avoit rendu la dicte place. » (Gruel. *Histoire de Richemont*, p. 455, 507.)

« Après la soumission de Paris, le connétable de Richemont déploya toute l'énergie de son activité pour ramener à la discipline les brigandages des gens d'armes. L'ordonnance publiée sur son initiative, au nom du roi, le 5 avril 1438, constitua le prévôt de Paris (capitaine Ambroise de Loré) juge et réformateur sur les malfaiteurs du royaume, en *quelque juridiction qu'ils se retirent.* » (Vallet de Viriville, t. II, p. 399.)

(4) « Et durant que monseigneur estoit au dict lieu de Chaalons, lui vinrent plusieurs plaintes d'un capitaine nommé Hurry Bourges, et sur ce le feit prendre, et sans gehenne confessa avoir forcé dix femmes et tant d'autres maulx que c'étoit merveilles, et foit mon dict seigneur pendre le dict Bourges. » (Gruel, 467, — 429, 447, 466, 471, 494, 502.)

et 1436, sont très-remarquables à ce point de vue; elles étonnent par la rapidité des résultats, marque certaine de celle des opérations. En 1450, il arrive sur le champ de bataille de Formigny, après une marche forcée qui décide du sort de la journée (1). Sévère, impitoyable au besoin, il est humain pourtant à l'occasion. Maître de Paris qu'il emporte contre les Anglais, il rassure les habitants : « Mes bons amys, leur disait-il, le roy Charles vous remercie cent mille foys, et moy de par luy de ce que si doulcement vous luy avez rendu sa maîtresse cité de son royaulme; et si aucun de quelque estat qu'il soit a mesprins par devers monsieur le Roy, soit absent ou autrement, il luy est tout pardonné (2). » En dépit du manque de détails et de la sécheresse de la chronique, on sent que la nature entre dans ses sentiments d'humanité autant que la politique (3). Car cette nature rude et ferme,

(1) Gruel, p. 546 et suiv. — Berry, Chartier, Bazin, du Clercq.

(2) *Journal d'un bourgeois de Paris.*

(3) On a aussi une aimable lettre inédite du connétable à sa cousine, la comtesse de Saint-Pol et de Brienne. Nous la reproduisons textuellement :

« Très-chère et amée cousine, incontinent que mon amé et féal conseiller et maistre d'ostel, Jehan de la Haye, estant par delà, m'a fait sçavoir la bonne obéissance que lui avez fait faire, pour Monseigneur le Roy, des places, chastel et ville de Lucy, je me suis transporté par devers mondit Seigneur pour lui en faire la relation de laquelle il a esté de vous bien content, et, à ce que me peut sembler, le fait de beau cousin vostre filz en pourra mieux valoir; mesmement que pour tousjours mieux le entretenir en bon termes, il semble et aussi je vous le conseille à venir de vers lui en la ville de Bar, où, à l'aide de voz amis, vous pourrés bien besogner. Au surplus, j'ay tant fait que jusques à ce que le dit beau cousin vostre filz soit venu pardevers mondit Seigneur, vous prandrés et ferez lever par voz mains cependant la revenue de la terre et comté sur laquelle vous ferez ordonnance de vivre à mes gens que mondit Seigneur y commect pour la garde, lesquelz je vous prie tousjours avoir pour bien recommandez et croire féablement mondit conseiller de tout ce qu'il vous dira de ma part. Et se chose voulez que je puisse, la me faites savoir et je la feray d'un si bon cuer, très-chère et amée cousine. Dieu vous ait en sa sainte garde cependant. — A Saint-Myel, le IIIIe jours de mars. — Le comte de Richemont, seigneur de Partenay, connestable de France, ARTUR. — Contre-signé : *Berthelot.* »

La signature seule est de Richemont. Le texte de la lettre paraît être de

qui semble née pour la guerre, et n'avoir qu'une unique passion, celle des armes, ne fait la guerre que parce qu'elle est un devoir pour lui comme une nécessité impérieuse pour le pays.

Richemont fut-il un politique habile et mérite-t-il d'être placé à côté de cette Yolande d'Anjou, dont il partagea souvent les idées? Si, pour être un homme d'État, il faut l'habileté souple et multiple, l'art de se plier aux circonstances et de ramper en quelque sorte sous elles, avec le talent de feindre et de dissimuler, rien ne s'en écarte plus que le connétable : son but est toujours à découvert, et les moyens qu'il emploie sont toujours de ceux que la morale la plus scrupuleuse ne saurait désavouer. Mais, s'il suffit d'avoir le sens droit et juste, de comprendre les nécessités d'une situation et de s'y prêter dans la mesure de l'honnête, pour ne pas être exclu de toute prétention au titre d'homme politique, Richemont fut un politique tout comme un autre. Un moment égaré par ce qu'il devait au roi d'Angleterre qui lui avait rendu sa liberté, par ses relations de famille, par la politique personnelle de son frère Jean VI duc de Bretagne, par sa propre jeunesse et aussi par cet esprit d'étroite personnalité et, pour ainsi dire, de particularisme, qui était de l'essence même de l'esprit féodal, il avait un moment séparé l'intérêt de la Bretagne et le sien propre de l'intérêt du Dauphin, qui était celui de la France ; mais une fois dans une situation qui le dégage, et rendu à ses sentiments naturels, il ne tarde pas à voir qu'il n'y a qu'un ennemi, l'étranger, l'Anglais, qu'il déteste de race et d'orgueil, et la raison, d'accord avec sa

l'écriture de Berthelot. — Cette pièce faisait partie de la riche collection d'autographes du baron de Trémont. (Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, note de la page 50.)

haine, lui commande de le combattre à outrance, et de réunir contre lui toutes les forces vives du pays. De là son idée constante de faire la paix avec la Bourgogne, mais une paix qui n'annule pas la royauté, nécessaire à l'unité de la France comme à la puissance féodale; son empressement à accueillir et à seconder le mouvement de la Pucelle, et plus tard celui des paysans de Normandie (1); le concours persévérant qu'il prête à la reine Yolande; sa haine obstinée contre les favoris qui contrecarrent cette politique honnête et sensée; cette activité infatigable qu'il déploie dans les deux grandes et mémorables campagnes de Normandie et de Guienne, qui achèvent la libération du royaume; les soins qu'il donne à sa marine de Bretagne, et son concours aux plans de Pierre de Brezé pour le développement des établissements maritimes du royaume (2). Il avait même, à un haut degré, une qualité indispensable dans la politique et l'administration des affaires humaines, l'esprit de conciliation. C'est par là qu'il obtint et conserva jusqu'à la fin de sa vie une influence considérable auprès des Parisiens dans le gouvernement presque dictatorial que le roi lui avait confié depuis la réduction de la capitale. Le terrible connétable savait déposer son gantelet de fer ou le couvrir de velours (3), quand cela était utile au service du roi et au bien de l'État. Il n'ignorait pas non plus l'art de s'emparer de l'opinion, de se ménager les forces morales et de les aller prendre au besoin. Il le fit bien voir dans sa première lutte contre les favoris, qui renversa Tannegui

(1) Gruel, Basin, Monstrelet, Chartier. Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 340, 341.

(2) Preuves diverses. — Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 392, 393.

(3) *Idem*, t. II, p. 358, 359, 360, 361.

du Chatel et le président Louvet, ministres dont l'indignité se rapprochait de celle de la Trémouille.

Nous n'oublions pas que l'impitoyable ennemi des favoris indignes, des pillards et de l'étranger, était aussi l'ennemi acharné des sorciers et sorcières, et que son panégyriste a écrit ces lignes : « Oncques homme ne hayt plus toutes les hérésies, et sorciers et sorcières qu'il hayoit. Et bien y parut. Car il en feit plus brusler en France, en Poitou et en Bretaigne, que nul autre en son temps. Et pouvoient bien dire les sorciers et sorcières, et hérétiques, quand il mourut, que leur ennemy mortel estoit mort (1) » C'était le tribut qu'il payait à son temps, où l'intolérance faisait comme partie intégrante de la foi et se confondait avec la vertu. D'ailleurs, chrétien jusque dans les profondeurs de l'âme, il était bon, charitable, loyal, fidèle à sa parole, incapable de tromper (2). Il aimait la guerre avec passion. « Et tous les jours au moins une fois la journée parloit de la guerre et y prenoit plaisir plus qu'à nulle autre chose (3). » Mais il limitait autant qu'il était en lui le champ des maux que la guerre entraîne après elle, car « il aimoit et soutenoit le peuple plus que nul autre (4) » : dernier trait qui adoucit le rude visage de l'homme de guerre et de l'homme d'État.

Le connétable de Richemont, en renversant la Trémouille, avait donc nettoyé les écuries d'Augias. Nous entrons, avec son influence ou du moins avec les influences qu'il avait rendues possibles, comme dans un monde nouveau. Les hommes honnêtes et les hommes capables, systématiquement écartés ou persécutés, arrivent en

(1) Gruel. *Histoire de Richemont*, p. 561.
(2) *Idem*, p. 562.
(3) *Idem*, *idem*.
(4) *Idem*, *idem*.

scène et prennent les premiers rôles, Pierre de Brezé, Jean de Bueil, Prégent de Coëtivy, Charles d'Anjou, Jacques Cœur, tous amis d'Agnès Sorel et du connétable. Tout change aussi dans les événements comme dans le personnel. Dans l'espace de deux ans, à partir de la fin du mois de juin 1433, époque de la chute de la Trémouille, la France est reconquise, sauf la Normandie et la Guienne, et tout est préparé pour achever la délivrance et inaugurer un grand règne : le duc de Bourgogne est détaché des Anglais, et Paris va leur échapper. Un changement plus grand encore, plus difficile au moins, à ce qu'il semble, va s'accomplir. Charles VII, qui, déjà parvenu à l'âge de trente ans, n'avait rien compris ni à sa situation, ni à ses devoirs, et semblait voué à une éternelle médiocrité, se révèle tout à coup et comme par enchantement.

Quel est le secret d'une telle métamorphose? On peut l'expliquer par le progrès de l'âge, par l'expérience acquise, par l'influence même des hommes nouveaux, qui remplace celle de ministres incapables ou pervers. Cependant toutes ces causes, quand on étudie de près le caractère de ce prince rendu ombrageux par l'expérience des hommes au milieu desquels il avait vécu, si porté aux plaisirs et si sensuel, si docile à l'influence des femmes et qui eut toujours besoin d'être gouverné par elles, si indifférent jusqu'alors aux passions élevées, apanage de la jeunesse, ne satisfont pas complétement, et l'on éprouve le besoin d'aller au delà, de trouver une autre influence, jugée nécessaire, ne fût-ce que pour maintenir les autres et les fixer. On ne saurait, en effet, comprendre qu'un prince si mobile dans ses affections et dans le choix de ses ministres fût resté pendant vingt ans fidèle à ses ministres et à ses amis, comme à son système politique,

avec les explications qui sont données d'ordinaire. Une chose frappe encore : les mauvaises parties de son caractère, qui se sont tenues voilées pendant cette longue période, reparaissent ensuite tout à coup, et nous voyons les hommes qui ont rendu les plus grands services, les Jacques Cœur, les Pierre de Brezé, les Richemont, persécutés ou disgraciés aussitôt après la mort d'Agnès Sorel, qui est l'influence que nous admettons dans notre hypothèse, et quand le prince tombe sous la domination d'une femme ambitieuse et vulgaire.

Du reste, ce point demande, pour être mis dans tout son jour, que nous voyions de plus près l'amant d'Agnès et que nous entrions plus avant dans sa nature et dans sa vie.

CHAPITRE VI

Les bords de la Loire. — Les reines de France et les maîtresses des rois de France. — Leurs demeures sur la Loire. — Les résidences d'Agnès Sorel. — Chinon. — La maison Roberdeau. — Les châteaux d'Usage, de Tours. — Le pavillon Bonaventure. — La Herpinière. — Candes. — Le Plessis. — Amboise. — Cheillé. — Le château de Fontenailles. — Loches. — Beaulieu. — Le château de la Guerche. — Mehun-sur-Yèvre. — Les châteaux de Dame et de Bois-Sire-Aimé. — Fromenteau. — Enfance de Charles VII. — Son éducation. — Ses gouverneurs et ses maîtres. — Les seigneurs de Beauvau et de Maillé. — Gérard Machet. — Portrait de Charles VII. — Son portrait du Louvre. — Son caractère d'après les chroniqueurs. — Thomas Basin. — Georges Chastelain. — Erreurs de ce chroniqueur. — Erreurs de M. Vallet de Viriville. — Martial d'Auvergne. — Son panégyrique de Charles VII. — Causes du changement de conduite du roi après la révolution de palais de 1433.

Quand on parcourt les bords de la Loire, on est assailli de souvenirs historiques d'un caractère particulier : les châteaux répandus sur le fleuve ou sur ses affluents, l'Indre, le Cher, la Vienne, les bois, les ruines, la tradition, tout parle de femmes célèbres et nous montre l'image de quelque reine ou de quelque maîtresse de roi. C'est là comme le privilége du beau fleuve, du grand fleuve français : les souvenirs qui le peuplent sont gracieux comme ses rives, et l'imagination, en quelque sorte, s'harmonise avec la réalité. Ici, sur les bords de la Fare, au milieu d'épaisses masses de bois, de vertes prairies, d'étangs majestueux, qui rappellent les lacs de la Suisse, le château construit par Louis XIV pour la belle et douce la Vallière ; là, dans une île formée par l'Indre, celui d'Azay-

le-Rideau, où l'on voit les chiffres entrelacés de François Ier et de Diane de Poitiers (1); plus loin, sur le Cher, la merveille de Chenonceaux, où nous retrouvons la maîtresse du roi-chevalier, devenue la favorite de son fils, à côté de la grimaçante et sinistre figure de Catherine de Médicis, et où passent comme des ombres légères, dans des fêtes rapides et rarement édifiantes, la fière et voluptueuse Marie Stuart, puis Marguerite de Valois, la moins fière, mais non moins voluptueuse épouse de Henri IV, puis une de ses filles d'honneur, l'aimable mademoiselle de Rebours, qui fut un des nombreux caprices du Béarnais, puis la belle Gabrielle, sa puissante maîtresse; enfin, sur le fleuve lui-même, le château d'Amboise, théâtre de tant d'événements, et séjour de tant de rois et de reines, parmi lesquels, aux premiers jours, nous distinguons François II et sa jeune épouse, la future reine d'Écosse, de triste et gracieuse mémoire; puis Chinon, Loches, Candes, le *château d'Usage*, etc., etc., résidences ordinaires ou demeures de passage d'Agnès Sorel.

C'est surtout de la célèbre favorite de Charles VII que la tradition a conservé le souvenir; c'est dans les lieux qu'elle habitait ou qu'elle aimait à parcourir, que l'imagination populaire s'arrête le plus volontiers. Les figures, si belles ou si touchantes, des Diane de Poitiers, des Marie Stuart, des Gabrielle, des la Vallière s'effacent ou se perdent comme dans un lointain, et, visibles seulement à l'œil de l'homme cultivé, ne sont presque pour les autres que des curiosités archéologiques. L'image d'Agnès Sorel, au contraire, est encore toute fraîche et

(1) On retrouve même dans l'ornementation les allégories favorites du roi; un bas-relief qui représente une salamandre au milieu des flammes, porte la devise : *Ung seul désir.*

toute vivante dans la pensée de tous; son nom est resté dans une foule de lieux comme une trace lumineuse qui les éclaire encore à quatre siècles de distance, et que nous comparerions, si cela ne paraissait trop ambitieux, à cette lumière sidérale qui subsiste encore pour nous longtemps après que l'astre d'où elle émane s'est éteint. Sans doute on peut expliquer ce privilége par des causes extérieures indépendantes de toute supériorité du côté du personnage. Agnès Sorel est née en Touraine; elle est, pour ainsi dire, une fille du grand fleuve national, une nymphe sortie de ses eaux; elle y a vécu durant les vingt années de sa grandeur; mille lieux ont joui de sa présence, et son histoire se mêle et se confond avec la leur. Il nous semble pourtant qu'on en peut donner encore une autre raison, d'un ordre supérieur : c'est qu'Agnès a marqué sa présence et son séjour par des bienfaits; c'est qu'elle n'a pas rendu des services aux lieux seuls où elle a passé, mais à la patrie commune; c'est que son amour, s'il était coupable, a été utile, tandis que celui des autres favorites ou maîtresses de nos rois, même l'innocente passion de la triste et douce la Vallière, ne rappelle que des faiblesses tout à la fois coupables et stériles.

L'histoire locale a conservé le nom des résidences d'Agnès; plusieurs même de ces résidences ont survécu et sont consacrées par son souvenir. On sait que d'une des tours du château de Chinon, nommée la *Tour d'Argenton*, qui existe encore, on communiquait, par des passages souterrains, avec la *maison Roberdeau* (1), située hors de l'enceinte, et qui était la demeure d'Agnès Sorel, celle sans doute qu'elle occupa dans les premiers temps

(1) Voir Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 178.

de sa liaison avec le roi, où elle dut cacher son amour dans l'ombre et le mystère. On peut visiter, en parcourant la belle vallée d'Huismes, qui se termine à la Loire, le château de Tours, celui d'Usage, et à côté le pavillon de *Bonaventure*, que Charles VII avait fait bâtir pour la favorite, et où il venait souvent lui demander l'hospitalité du soir, comme le rapporte la tradition locale, pour se livrer le lendemain avec elle au plaisir de la chasse. Le château d'Usage paraît avoir été la maison de plaisance préférée du roi, et son séjour le plus habituel quand il était à Chinon. Les environs, en effet, étaient tout couverts de châteaux habités par des hommes de la cour ou des officiers royaux : *Ripalfond*, véritable type de manoir féodal, avec tourelles et donjon ; *l'Ermitage*, *Villemaire*, demeure du majordome du roi ; enfin *la Chancellerie* qui, de toutes ces demeures, est la seule qui soit en ruines. Non loin de là aussi, à Savigny, on voit encore une autre maison de plaisance de Charles VII, *la Herpinière*, qui paraît avoir été la demeure de la reine Marie d'Anjou. Une peinture à fresque, assez bien conservée, dans l'une des chambres du château, représente cette princesse (1). Candes, au confluent de la Vienne et de la Loire, n'avait pas de maison de plaisance, mais une forteresse, admirablement située, dont il ne reste aujourd'hui que les ruines. Agnès Sorel a dû y habiter pourtant quelquefois : parmi les cinq lettres qui nous restent d'elle, et que nous avons citées, il en est une qui est datée de Candes (2). Candes était un pays de chasse. Il est constant d'ailleurs que Charles VII s'y trouvait en 1446 et qu'il y assembla la commission chargée de juger

(1) Touchard-Lafosse. *La Loire historique*, t. IV, p. 284. Tours, 5 vol. in-4°.

(2) Voyez chap. III, p. 58.

les complices de la conspiration tramée contre lui par le dauphin Louis; on sait aussi que Louis XI et Charles VIII ont habité la forteresse de Candes. La beauté du lieu devait aussi y attirer Charles VII et Agnès. Il y a là, plus de raisons qu'il n'en faut pour placer Candes parmi les résidences accidentelles de la favorite. Trois autres lettres d'Agnès prouvent qu'elle a habité, au moins en passant, Amboise (1), Razillé et le Plessis, près le Vaugandré, à une petite distance de Chinon (2). A *Cheillé*, on trouve aussi quelques anciens rendez-vous de chasse où le roi Charles VII s'arrêtait quand il chassait la grande bête dans la forêt de Chinon. Dans une partie de la Touraine (3), plus éloignée de Chinon, on voit encore le château de Fontenailles, donné par le roi à sa maîtresse, et où il venait souvent la visiter, si l'on en croit la tradition (4).

Chinon fut le centre des diverses résidences d'Agnès, commme sans doute le premier théâtre de ses amours; Loches semble avoir été le second, ou peut-être cette grande passion s'est-elle partagée au hasard des circonstances entre l'un et l'autre séjour. Charles VII était à Loches avec Agnès Sorel au moment de la reddition de Paris, en 1436, quand le connétable de Richemont vint lui annoncer cette bonne nouvelle. En 1448, Agnès faisait modifier par son royal amant l'organisation du chapitre de Notre-Dame de Loches, et augmenter les priviléges et immunités de cette collégiale, pour laquelle elle avait une prédilection toute particulière (5). Beaulieu, petite

(1) Charles VII était à Amboise quand il fut informé de la Praguerie.
(2) *La Loire historique*, t. IV, p. 275.
(3) Commune de Louestault, canton de Château-Renault, près Neuvy-le Roi.
(4) *La Loire historique*, t. IV, p. 179.
(5) *La Loire historique*, t. IV, p. 208.

ville reliée à Loches par une suite de ponts jetés sur un bras de l'Indre, était souvent habitée par Agnès Sorel : elle y avait un hôtel, qui subsiste encore, mais dégradé, et dont quelques restes de peinture à fresque et dorée attestent seuls l'ancienne splendeur (1). Cet hôtel portait en 1493 le nom de *Maison de la Reine* (2). Mais c'était surtout au château de la Guerche que la favorite séjournait quand le roi se trouvait à Loches. La Guerche est situé à une petite distance de Loches, sur la rive droite de la Creuse. Charles VII y fit construire, avec une grande rapidité, un château pour sa maîtresse ; c'était un de ses rendez-vous de chasse. Ce château subsiste encore, mais mutilé. On y retrouve toutefois dans les appartements quelques traces de peintures à fresque, qui rappellent les goûts favoris du prince, des sujets de chasse représentant des figures de grandeur naturelle, revêtues de costumes dorés, des devises, des allégories, des rébus dictés par l'amour.

Il convient de s'arrêter un moment à Fromenteau, lieu de naissance de la favorite, où la légende s'est emparée de son nom et de son histoire.

Lorsqu'on parcourt les environs de Loches, en descendant vers le sud, on rencontre au-dessous de Châtillon un plateau légèrement ondulé, dont les eaux se rendent au sud dans la Creuse, au nord dans la petite rivière de la Claise, et qui, se relevant un instant à la hauteur des villages de Saulnay, Sainte-Gemme et Villiers, va finir, en s'inclinant, à la rivière de l'Indre. Le sol en offre un aspect étrange : couvert de bois, de bruyères, d'étangs mêlés et comme entrelacés aux terres arables, il rappelle

(1) *La Loire historique*, t. IV, p. 223.
(2) *Idem, idem.*

les vallées mamelonnées de l'Écosse, et l'imagination n'y trouverait pas déplacées quelques scènes des romans de l'illustre Walter Scott. Le pays, tout rempli de gibier, est visité encore de loin en loin par des oiseaux voyageurs d'espèces que l'on chercherait en vain sur d'autres points de la France. Partout la vue s'arrête sur des souvenirs de toutes les époques, dolmens, ruines antiques, châteaux féodaux. Vers le centre, le vieux manoir du Bouchet, berceau légendaire des Brennus, se dresse sur un mamelon verdoyant qui domine la Brenne, et baigne ses pieds dans les eaux limpides d'un étang qui porte le nom poétique de la Mer-Rouge. Un peu plus au nord, l'on voit Mézières, qui n'a pas oublié ses anciens maîtres, les ducs d'Anjou, ni les royales visites qu'elle reçut au quatorzième et au quinzième siècles. Tout près de là, Douai montre la chambre où coucha Charles VII. Plus à l'ouest, s'élève l'abbaye de Saint-Cyran, l'ancien *Longoretur* des rois mérovingiens, qui possède encore sa charte de fondation signée du nom de Dagobert. Enfin, au nord-ouest, sur les confins de la Touraine, on aperçoit, au milieu de grands massifs de bois, Villiers-en-Brenne, lieu de naissance d'Agnès Sorel.

Le château de Fromenteau, où vint au monde la maîtresse de Charles VII, était en effet tout près de Villiers, situé par conséquent à l'extrémité sud-ouest de l'ancienne province du Berry et du département de l'Indre, sur le versant gauche de l'Indre. Le pays est d'une admirable fertilité, circonstance qui valut sans doute aux dépendances du château le nom significatif de Fromenteau. Il est légèrement accidenté, couvert de bois et de forêts, où abonde le gibier, surtout le cerf, le chevreuil, le sanglier, le lièvre. Le château est aujourd'hui détruit et remplacé par une construction d'assez mauvais goût remontant aux pre-

mières années de ce siècle. Il en reste cependant une tour, qui touche à l'entrée d'un bois placé au sud-est du château moderne. Cette tour paraît avoir flanqué une poterne ouvrant sur le bois, qui porte encore le nom de *bois de la Dame*.

L'image de la belle Agnès plane donc sur tous ces lieux qui l'ont vue naître, où s'est écoulée uue partie de son enfance, où sans doute elle revint plusieurs fois au temps de ses amours et de ses grandeurs. Et ce n'est pas seulement Villiers, le *bois de la Dame*, la vieille tourelle, dernière ruine du manoir féodal, qui lui sont restés fidèles : elle est partout dans les lieux circonvoisins, depuis Loches jusqu'à Fromenteau, en passant par Châtillon, La Royauté, Mézières, dans la longueur de vingt kilomètres. Il y a entre Loches et Chatillon un souterrain creusé dans la craie blanche et tendre qui forme le sol de la ville de Loches et des coteaux de la rive gauche de l'Indre, et ce souterrain, d'après la tradition, aurait mis en communication les vieux châteaux des deux villes, et par suite celui de Loches, séjour du roi, avec Villiers et le manoir d'Agnès. Il y a plus : tout près de Fromenteau, à un kilomètre à l'est, se trouve le village de La Morinière, hameau de trois à quatre feux. C'est là, dans une chétive maisonnette, aux boiseries noircies par le temps et par la fumée, que *fut nourrie*, rapporte-t-on, *une princesse qui devint la maîtresse d'un roi* (1). « Là, disent encore aujourd'hui les vieilles Brennouses en filant leur laine ou teillant leur chanvre, là, dans cette vieille masure à pignon de bois saillant et à grossières moulures, là fut nourrie la fille d'un ancien seigneur de Fromenteau, que le diable et les beaux yeux d'un prince perdirent à tout

(1) MM. de la Tremblais et de la Villegille, *Esquisses de l'Indre*.

jamais. On la vit revenir quelquefois, à de rares intervalles, au berceau de son enfance ; mais son front était pâle, elle aimait à être seule... Un jour, elle ne reparut pas. Dieu ne voulut pas permettre qu'elle revînt embrasser sa vieille nourrice... Pourtant on dit qu'elle était bonne et charitable (1). »

Les lieux que nous venons de parcourir, où Charles VII passa son insouciante et voluptueuse adolescence, et où vint le frapper tout à coup, vers la fin de sa première jeunesse, la double étincelle du véritable amour et du sentiment du devoir, présentent comme un théâtre choisi tout exprès pour l'amour et pour la guerre. Rien de plus doux, de plus aimable, de plus propre à inspirer les sentiments tendres, à plonger de plus en plus dans la mollesse les natures molles, à amollir les natures fortes, à inspirer l'amour du plaisir et la philosophie du plaisir (témoin Rabelais), que la plaine fertile que traverse la Vienne, et au milieu de laquelle s'élève la ville de Chinon. « Ici, dit un écrivain tourangeau en parlant de cette contrée, la nature offre toute sa poésie avec tous ses bienfaits. Si les divinités mythologiques n'avaient pas été proscrites par les lettres modernes, qui, soit dit en passant, n'ont rien mis à la place de ces gracieuses fictions, nous dirions qu'au printemps le vallon qu'arrose la Vienne est l'empire de Flore, qu'aux jours tièdes encore de l'automne, Bacchus et Pomone y étalent à l'envi leurs plus riches trésors (2). » Et sur le coteau qui surplombe la ville, s'offre en contraste l'ancien château, aujourd'hui ruine pittoresque, naguère forteresse redoutable, dont les restes encore imposants attestent le

(1) Correspondance de M. Wolsey-Boistard, notaire à Mezières-en-Brenne (Indre).

(2) *La Loire historique*, t. IV, p. 257, 258.

farouche génie du moyen âge et l'abrupte grandeur de ses monuments.

« La colline qui domine ici le cours de la Vienne, dit le même écrivain, est jonchée, sur une superficie d'environ mille pas, d'une masse de constructions militaires, dont les caractères divers révèlent les différents âges auxquels elles appartiennent. C'est ce qu'on nomme le château ou plutôt les châteaux; car on peut encore distinguer, dans l'ensemble de ces ruines, trois parties, dont la plus ancienne est située à l'est. Celle-ci fut construite vers 950 par Thibaut le Tricheur, comte de Blois et de Tours... Le château du dixième siècle se lie aux constructions moins anciennes par un pont en pierre remplaçant l'ancien pont-levis. On pénètre dans les deux autres châteaux, dont la séparation est peu distincte, par une porte en ogive ouverte au pied d'un beffroi appelé aujourd'hui la Tour de l'Horloge, et dans lequel plusieurs chambres encore logeables ont été conservées. Henri II fit bâtir plusieurs tours et courtines maintenant en ruines, qui se confondent ici avec la troisième partie de cette forteresse construite par Philippe Auguste, mais reprise sur presque tous les points par Charles VII, ainsi que l'atteste le caractère de plusieurs grosses tours et du beffroi..... Au sud, la colline, coupée à pic, tient comme suspendues sur la ville des murailles et des tours qui ne l'ont pas toujours menacée en vain. Au nord passe une grande route pratiquée dans les anciennes douves du château, et d'où le voyageur mesure de l'œil, avec quelque admiration, cette puissante forteresse, qui de ce côté proteste encore avec vigueur contre les outrages du temps (1). »

C'est sur ce roc sauvage, et au milieu de cette nature

(1) *La Loire historique*, t. IV, p. 273, 274, 275.

riante, que Charles VII, n'étant encore que dauphin, vint transporter sa demeure et la fortune de la France, vers le printemps de 1421. Il avait dix-huit ans. Chinon fut pendant plus de trente ans sa principale résidence. Il y trouva tout d'abord la sécurité et le plaisir. Il y pouvait aussi nourrir son imagination de souvenirs de guerre et d'amour. Le château de Chinon avait été le théâtre et le témoin de bien des événements divers. Il avait vu la guerre de Henri II, roi d'Angleterre, et de Geoffroi Plantagenet, son frère. Richard Cœur de Lion, blessé au siége de Chalus, était venu y mourir. Le château avait été assiégé par Philippe Auguste et enlevé à Jean sans Terre. Il avait servi de prison à Jacques Molay et à quelques principaux chevaliers de son ordre, les commandeurs de Chypre, de Normandie, d'Aquitaine, qui y furent interrogés et soumis à la torture. Il s'y était passé aussi des scènes d'un genre moins lugubre, bien qu'à vrai dire l'amour fût bien souvent marqué, dans les premiers siècles de la féodalité, du caractère farouche et violent des temps barbares. Ainsi, vers la fin du dixième siècle, le château de Chinon avait été témoin d'un drame épouvantable. Guillaume II, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, qui avait épousé Emma, fille de Thibaut le Tricheur, comte de Touraine et possesseur de Chinon, aimait éperdument la vicomtesse de Thouars, et lui rendait souvent visite dans son château. Un jour l'épouse offensée rencontre dans les chemins son heureuse rivale, pousse vers elle son destrier, la frappe au visage, la renverse de son cheval, puis, sautant à terre, lui fait subir les plus honteux outrages et l'abandonne à la brutalité de ses gens d'armes (1). L'histoire des Plantagenet offrait des exem-

(1) Chronique de l'abbaye de Maillezais, *la Loire historique*, t. IV, p. 259, 260.

ples moins terribles, sinon plus édifiants. Henri II entretenait, dit-on, des relations galantes avec le cloître de Fontevrault; il avait fait construire un pont, nommé le *pont aux Nonnains* (1), qu'il traversait souvent pour aller rendre visite aux bonnes religieuses. A la fin de sa vie, le même prince avait subi l'empire d'un véritable amour, dont l'objet était Alix de France; après avoir fiancé cette jeune fille à son fils Richard, il l'avait retenue auprès de lui, au grand scandale du public. Il n'y avait pas jusqu'à l'amour chevaleresque et platonique dont on n'entendit un lointain écho sous les voûtes sombres du vieux château, s'il est vrai que la reine Blanche s'y soit rencontrée avec Thibaut de Champagne, lorsque l'aimable et puissant seigneur, se détachant de la Ligue de 1226, vint rendre hommage à Louis IX, au château de Coursay (2).

Ces lieux et ces souvenirs, surtout par leur côté gracieux et voluptueux, répondaient à ce qu'il y avait de plus intime dans le caractère et le tempérament du jeune dauphin, et aux premières impressions de l'enfance, qui avaient été pour lui l'éducation de la famille, impressions profondes que l'éducation des maîtres, si salutaire qu'elle fût, n'avait jamais effacées.

Charles, comte de Ponthieu (3), fut élevé comme ses frères et ses sœurs sous les yeux et par les soins de sa mère. Si Isabeau de Bavière fut loin d'être une épouse

(1) Ce pont existait encore à la fin du siècle dernier.

(2) *La Loire historique*, t, IV, p. 262.

(3) Ce fut le premier nom ou le premier titre de Charles VII. Ce prince naquit le 24 février 1403, à Paris, à l'hôtel Saint-Paul. Il était le cinquième fils et le onzième des douze enfants d'Isabeau de Bavière. Charles VI était en démence depuis plusieurs années quand le comte de Ponthieu vint au monde : son premier accès de folie remonte à 1392. On connaît les scrupules de Charles VII sur la légitimité de sa naissance. Ces scrupules étaient naturels; mais ils pouvaient n'être pas fondés. Isabeau continuait à cohabiter avec le roi, malgré son état de démence; le roi avait seulement des co-partageants.

accomplie, elle ne fut pas du moins une mauvaise mère; elle avait plus que l'instinct de la maternité, elle avait le sentiment des devoirs qu'elle impose. Quand le jeune prince, à l'âge de sept ans, sortit des mains des femmes, elle lui donna pour gouverneurs Hugues de Noyers, Pierre de Beauvau et Hardouin, seigneur de Maillé, en Touraine, et pour précepteur et confesseur Gérard Machet, docteur en Sorbonne.

Ces choix étaient irréprochables. Les gouverneurs du comte de Ponthieu étaient des hommes honnêtes et expérimentés. De plus, deux d'entre eux, les seigneurs de Beauvau et de Maillé, étaient attachés à la maison d'Anjou et représentaient dès lors, comme le remarque judicieusement M. Vallet de Viriville, auprès du jeune prince cette influence angevine qui fut plus tard si utile dans ses conseils (1). Quant à Gérard Machet, c'était un des hommes les plus savants et les plus vertueux de son temps; il était l'ami de Gerson, ce qui dispense de tout éloge. Docteur en théologie, ancien régent, puis principal du collége de Navarre, il avait été désigné par sa réputation de science et de vertu au choix de la reine. Il s'attacha avec une grande fidélité à son élève et à sa cause, qui était celle de la patrie. Il fut autant que Gerson l'adversaire de Jean Petit et du duc de Bourgogne. Dans la grande crise nationale d'où sortit Jeanne Darc, on le trouva toujours du meilleur parti et du meilleur conseil. Lorsque l'héroïne se présenta à Charles VII, il fut des premiers à se déclarer pour elle (2). C'est lui qui décida

(1) Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. Ier, p. 5.

(2) *Procès*, t. III, p. 75; t. V, p. 32. — Gérard Machet est le personnage désigné en ces termes dans le poëme latin anonyme :

« . . . . . Vir unus,
Inter doctores sacros non ultimus. »
(Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 59.)

Troyes à ouvrir ses portes à Charles VII le 11 juillet 1429, par son influence sur l'évêque de cette ville, Jean Laiguilé, qui avait été son condisciple au collége de Navarre (1). Sa voix s'éleva et s'unit à celle de Gerson en faveur de la Pucelle pendant l'odieux procès où elle succomba. Dans la grande question politique et religieuse qui fut vidée par la Pragmatique-Sanction de 1438 en faveur des libertés de l'Église gallicane, il contribua au triomphe de la doctrine nationale par son éloquence et par ses lumières. Charles ne pouvait donc pas trouver de meilleur guide pour son enfance, comme il n'en trouva point de plus sage dans son âge mûr. Mais l'éducation ne se fait pas uniquement par les maîtres : elle se fait aussi et surtout par la famille, par les exemples, par les choses que l'on voit et que l'on entend, et, pour ainsi parler, par l'atmosphère que l'on respire (2). Or, l'atmosphère que respira le prince Charles, était loin d'être pure. Il passa son enfance dans l'hôtel du *Petit-Musc* ou *Pute-y-Muse* (3), sorte de maison de plaisance, pour ne pas dire

(1) *Procès*, t. II, p. 92, 93.

(2) Voltaire disait :

La Providence en tout temps éprouva
Mon bon roi Charles avec mainte détresse.
Dès son berceau fort mal on l'éleva ;
Le Bourguignon poursuivit sa jeunesse ;
De tous ses droits son père le priva ;
Le parlement de Paris, près Gonesse,
Tuteur des rois, son pupille ajourna ;
De ses beaux lis un chef anglais s'orna ;
Il fut errant, manqua souvent de messe
Et de dîner ; rarement séjourna
En même lieu. Mère, oncle, ami, maîtresse,
Tout le trahit ou tout l'abandonna.

(*La Pucelle*, chant XVIII.)

(3) L'hôtel du *Petit-Musc* ou du *Pute-y-Muse* était situé à l'angle des rues actuelles de Saint-Antoine et du Petit-Musc. — On remarquera la dénomination de *Pute-y-Muse* donnée à l'hôtel fréquenté par le duc d'Orléans et la reine.

de petite maison, qui servait aux plaisirs de la cour, et en particulier du duc d'Orléans, frère du roi et amant de la reine. Il fut bercé au bruit des orgies. Ses premiers spectacles furent les fêtes équivoques ou malsaines, et les querelles ouvertes et sanglantes de ses proches. Les natures faites pour le noble et le grand, quand elles sont énergiques et, comme l'on dit, fortement trempées, résistent aux influences mauvaises et se portent d'autant plus en sens contraire et dans le courant moral de l'éducation des maîtres. Mais Charles VII n'était pas une nature énergique; il n'était pas de ces âmes supérieures qui ont leur ressort en elles-mêmes : il subit toutes les influences et se partagea entre les bons et les mauvais instincts, qui tour à tour prévalurent, sans abdiquer complétement les uns ou les autres, capable du bien comme du mal, suivant les circonstances et les hommes qui s'emparaient de lui, pouvant descendre jusqu'aux profondeurs du vice et en sortir tout à coup sous le branle d'une grande passion, sans jamais toutefois atteindre jusqu'à la vertu.

Parmi les grandes influences qui agirent sur Charles VII, la plus curieuse, sans contredit, comme la plus puissante et la plus salutaire, est celle que nous voulons étudier, celle d'Agnès Sorel. Mais avant d'y arriver, nous croyons devoir montrer la figure du prince telle que nous l'ont présentée les contemporains.

Les peintres nous ont laissé plusieurs portraits de Charles VII, mais de Charles VII vieilli et en possession de la gloire. Aucun d'eux, celui de Fouquet excepté, n'a grand mérite au point de vue de l'art; ils en ont au point de vue de la ressemblance. Il suffit de jeter les yeux sur celui du Louvre pour en être persuadé (1). Il touche

(1) Voici la liste des principaux portraits de Charles VII qui nous sont

comme une image sensible; il fait l'effet de la réalité, en dépit de la main qui la traduit. La tête ne frappe point par une haute expression; elle n'a ni beauté ni distinction. Elle n'est pourtant pas vulgaire : le front est large et haut; les yeux sont d'un bleu pâle, petits, mais placés sous des arcades saillantes et vivement accusées; le nez fort et long, les lèvres épaisses, la bouche grande et bien dessinée, le menton relevé; tout cela forme un ensemble qui ne manque pas d'harmonie et que l'on ne regarde pas sans plaisir. L'impression générale est donc favorable. Les deux traits dominants sont l'intelligence et la sensualité, deux choses qui se contrarient parfois, mais qui ne sont pas contradictoires. Il s'y trouve aussi un air de bonté très-remarquable, que fait ressortir encore je ne sais quelle teinte de tristesse mélancolique répandue sur la physionomie tout entière. Il nous semble toutefois que ce voile de tristesse n'est qu'accidentel et tient moins à la nature du modèle qu'à l'âge et à la disposition d'esprit du moment. La nature avait fait Charles VII pour tous les plaisirs, ceux des sens, ceux de l'esprit, ceux du cœur, et, dans l'âge des plaisirs, l'expression de son visage devait être celle du bonheur. Le nuage n'est venu que du temps, de l'abus des jouissances, peut-être aussi d'une grande douleur; car nous ne pouvons oublier que le por-

restés : 1° celui qui a été peint par Fouquet dans l'*Épiphanie :* il est représenté à genoux; c'est un des rois mages (Livre d'heures d'Étienne Chevalier, propriété de M. Brentano, de Francfort, 1re série, n° 8); — 2° peint en buste vers 1453, pour la Sainte-Chapelle de Bourges (musée du Louvre, école française, n° 653; chromolithographie, *le Moyen âge et la Renaissance*, t. V; voir aussi le *Bulletin de la Société des antiquaires*, 1862, p. 62); — 3° excellente répétition ou analogue du n° 2; faisait partie en 1854 de la galerie de M. Duclos, à Paris; — 4° peint en pied, miniature, dans le Voyage d'Eningen vers 1457; le manuscrit original est à Stuttgard; la bibliothèque Sainte-Geneviève possède un autre exemplaire contemporain et détaché de cette miniature; — peint en Charlemagne, dans le tableau du Palais de Justice (1re chambre de la Cour impériale).

trait porte la date de 1450, et, par conséquent, de la mort d'Agnès Sorel.

On peut compléter le portrait et confirmer les inductions morales qu'il suggère, à l'aide des chroniqueurs contemporains, dont quelques-uns avaient vu, de leurs yeux, l'original.

Les chroniqueurs nous représentent Charles VII avec une physionomie agréable, qui n'était pas même sans une certaine beauté, celle qui vient de l'âme, celle qui chez la femme s'appelle la grâce. « Le roi Charles, dit Thomas Basin, était de taille ordinaire; il avait la physionomie heureuse, assez gracieuse; les épaules droites, mais les cuisses et les jambes minces et grêles. Lorsqu'il était vêtu de la toge (ou habit long), il ne manquait pas d'élégance; mais quand il prenait le vêtement court de couleur verte, ce qu'il faisait d'ordinaire, ses jambes grêles et mal tournées, ses genoux cagneux, le rendaient presque difforme (1). » Le même historien nous dit qu'il était très-sobre, « ce qui, ajoute-t-il, lui conservait la santé en bon état. Il était rarement malade, parce qu'il s'attachait à observer le régime qui lui était prescrit par ses médecins (2). » Il se levait matin et mangeait seul, excepté les jours de fêtes solennelles où il admettait à sa table les personnages de distinction : dès que l'on commençait à

(1) « Fuit autem ipse Carolus rex de statura mediocri et bona facie satis venusta, œquis humeris sed cruribus et tibiis justo exilior atque subtilior. Cum togatus esset, satis eleganti specie apparebat, sed cum curta veste indueretur, quod faciebat frequentius, panno viridis estens coloris, eum exilitas crurium et tibiarum, cum utriusque poplitis tumore, et versus se invicem quoddam velut inflexione, deformem utrumque ostendebat. » (Th. Basin, *Historiarum Caroli VII*, liber V, cap. XXII.)

(2) « Cibi ac potus satis temperans fuit, quod eidem ad valetudinis bonæ conservationem plurimum conferebat. Raro quid sosi infirmatus est, et quod dictam sibi communem a medicis indictam satis studiose observaret. (*Historiarum Caroli VII*, lib. V, cap. XXII.)

servir, les courtisans se retiraient (1). « Solitaire estoit, dit un écrivain anonyme qui paraît avoir fait partie de la cour, vivant sobrement, aymant joyeuseté. Son jeu estoit aux eschecs ou à tirer de l'arbalète; son sérment : *Sainct Jean! Sainct Jean!* Il prenoit ordinairement chaque jour deux repas seulement; il parloit et buvoit peu. Il oyoit tous les jours trois messes, et disoit ses heures sans y faillir (2). » Georges Chastelain, chroniqueur bourguignon, le représente avec des traits pâles, le visage maigre, le maintien noble et gracieux, peu robuste de corps et peu porté à l'action (3).

Son goût pour les plaisirs et sa passion pour les femmes sont marqués dans sa vie en traits trop saillants pour avoir échappé aux contemporains. « Il fut, dit l'un d'eux, que nous avons déjà cité, adonné aux plaisirs de l'amour, non-seulement dans sa jeunesse, mais encore dans sa vieillesse, bien au-delà de ce que permet et tolère l'honnêteté. Ceux qui l'entouraient se prêtaient aisément à ses faiblesses et en profitaient pour obtenir plus de crédit et plus de faveurs... Il avait de la répugnance pour le séjour des grandes villes, et surtout de Paris; il n'aimait ni les villes ni les lieux où il était exposé à rencontrer la foule; il leur préférait les petites forteresses et les châteaux des environs de Bourges ou de Tours, là où le monde ne pénétrait pas, où il n'y avait place que pour lui et pour ses gardes. Il cherchait, en effet, la solitude pour garder avec plus de liberté et de commodité les troupeaux de courtisans et de femmes de mauvaises mœurs qu'il avait toujours autour de lui, et pour jouir plus abondamment des

(1) Denys Godefroy, *Histoire de Charles VII;* reproduction d'un manuscrit anonyme intitulé *De la vie, complexion et condition du roy Charles VII.*

(2) Denys Godefroy, *Histoire de Charles VII.*

(3) Georges Chastelain.

plaisirs qu'il y trouvait (1). » — « Et aucunes fois, dit un autre contemporain, l'anonyme cité plus haut, il prenoit le Jeudy ou partie du jour, pour sa plaisance... avoit ses jours de récréation aussi avec les femmes, par lesquelles il dévoya plus que assez et fut exemple de grant mal et de grant playe en son temps. »

Les autres traits dominants de sa nature, marqués dans le portrait du Louvre, sont également attestés par les contemporains, comme du reste par sa vie, nous voulons dire l'intelligence et la bonté. Charles VII était de ces natures heureuses qui comprennent tout, qui se trouvent par les qualités de l'esprit au niveau de toutes les situations, qui prennent la vie par le bon côté, et en savent cueillir les fleurs et les fruits, égoïstes et bons, incapables de faire du mal à autrui autant qu'à eux-mêmes, aimant par conséquent la justice comme d'instinct, à qui rien ne manquerait si elles avaient l'initiative et la force, et qui ont même le riche privilége de se compléter parce qu'elles comprennent ce qui leur manque et savent le prendre chez autrui.

« Il estoit, dit un annaliste du quinzième siècle, moult bel prince et biau parleur à toutes personnes et estoit piteux envers povres gens. Mais il ne s'armoit mie vollontiers et n'avoit point chier la guerre, s'il s'en eust pu

(1) « Lasciviis non modo in prima ætate, verum etiam jam senex, satis et supra quam fas honestumque fuisset, deditus fuit : in hujus modi ministrantibus sibi, qui circa se aderant, assentatoribus, ut tali ministerio ejus sibi gratiam ac favores conciliarent..... Habitationem urbium magnarum, præsertim illius regiæ Parisiensis, exosam habebat; nec in urbibus et locis, in quibus frequentia erat populorum, libenter habitabat, sed in quibusdam oppidulis vel castellis circa urbem Bituricensem vel Turonensem, ubi rarum esset et angustum, nisi pro se et satellitibus suis, hospitium. Quærebat enim solitudinem ad greges scortorum et exsoletorum, quos semper circumducebat, liberius et quietius retinendos, suis que deliciis uberius perfruendum..... » (Th. Basin, *Historiarum Caroli VII*, caput XXIII.)

passer (1). » Thomas Basin, dont le témoignage n'est pas suspect, quand il est favorable, dit qu'il était fidèle à ses promesses et à sa parole jusqu'au scrupule envers tous, les petits comme les grands, qu'il s'attachait à ceux qui le servaient, ne les déplaçait jamais si ce n'est pour les avancer, ne s'en séparant que pour des raisons graves, manquements aux devoirs ou défections, et dans tous les cas leur laissant le droit de libre défense (2). Ces qualités le rendaient cher au peuple et aux hommes en charge. Il aimait l'ordre; il honora toujours les bons et fut toujours avare du sang humain. Peu ambitieux de sa nature, il comprit l'ambition, quand elle lui fut montrée comme un devoir. Né timide, il sut faire la guerre et payer de sa personne, faisant violence à ses instincts sous la double pression du devoir et de la passion. Malgré son grand amour pour les plaisirs, il était d'une rare activité, d'une « industrie merveilleuse », comme dit Georges Chastelain, quand il s'agissait des affaires et du bien de l'État. Il avait réglé l'emploi de son temps et avait assigné à chaque jour de la semaine un travail spécial avec ses ministres ou grands fonctionnaires. Le labeur le plus aride même ne le rebutait pas : il s'occupait des finances comme de la justice et de la guerre, et entrait partout dans les plus minutieux détails (3). Les qualités brillantes de l'esprit

(1) *Mémoires* de Pierre de Ténin, cité par M. Pierre Clément, *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 42.

(2) « Fidei ac promissorum tenacissimus fuit, ita quod, si cui, infimo etiam homini, quidquam cum simplici verbo promisisse aliquis testaretur, statim velut a se promissum exsolvi atque impleri mandaret. Officiarios regni sui suis officiis moveri, nisi forte ut ad altiora proveherentur, raris sime atque parcissime sustinuit et nisi propter evidentia crimina aut defectus, permissa eis etiam omnis defensionis copia, sine qua nunquam aliquem officio destituit. Unde miro modo ab officiariis regni charus habebatur. » (Th. Basin, *loco citato.*)

(3) « Il voyoit chaque an et plus souvent tout le fait de ses finances, et le faisoit calculer en sa présence, car il l'entendoit bien ; il signoit de sa

s'unissaient chez lui aux solides : il avait la mémoire vive, la parole facile, et le talent de raconter avec charme; il aimait les lettres, et la littérature latine ne lui paraissait pas inconnue (1). Quoique fort simple dans ses mœurs, il tenait singulièrement, dans les représentations, aux règles de l'étiquette. Il était religieux comme on l'était de son temps et comme il convenait dans sa situation, donnant beaucoup aux pratiques extérieures, et faisant ses réserves pour la raison d'État et pour la passion, ainsi qu'on l'a vu plus tard dans Louis XIV, mais moins faible que le brillant souverain de Versailles dans les choses de la foi, ayant dans le cœur plus de bonté et dans l'esprit plus de lumières.

Georges Chastelain, historiographe aux gages de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, a tracé un portrait en pied de Charles VII, auquel nous avons déjà emprunté quelques traits, mais que nous croyons devoir donner dans son entier : « Cestuy Charles septiesme, à proprement le descripre au vif, selon que nature y avoit ouvré, pas n'estoit des plus espéciaulx de son œuvre. Car moult estoit linge et de corpulence maigre. Avoit foible fondacion et estrange marche, sans portion. Visage avoit blesme, mais spécieux, assez parolle belle et bien agréable et subtile, non de plus haute oye. En luy logeoit ung très-beau et gracieulx maintien. Néanmoins aucuns vices soutenoit, souverainement trois : c'estoient *muableté*, *diffidence* et au plus dur et le plus c'estoit *envie* pour la tierce.

« De sa personne lui-même n'étoit pas homme belli-

main les rôles des receveurs généraux, les états et acquits de ses finances, et tellement s'en prenoit garde qu'il apercevoit et concevoit tout ce qu'on y pouvoit faire. » (Denys Godefroy. *Histoire de Charles VII.*)

(1) Voir Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 44.

queux. N'estoit robuste, ni animeux homme pour faire de main propre. Ne cherchoit mesme l'estour, ny rencontre; mais non assuré, entre cent mille, se fut épovanté d'un homme seul non connu. Mais avoit des grâces à l'encontre, que de sages et vaillants hommes ç'accompagnoit voulentiers, et s'en souffroit conduire : par quoy, ce qu'il perdoit en vaillance, le recouvroit-il en sens... Avoit une merveilleuse industrie, vive et fresche mémoire, estoit historien grant, beau racompteur, bon latiniste et bien sage en conseil.

« Estoit morigéné assez et sobre à table, mais de nul ne pouvoit estre regardé, souverainement de gens non connus : car de cesty-là ne se bougeoint ses yeux, et ne perdoit contenance et le manger. De même, n'estoit nulle part sûr, nulle part fort; craignoit toujours mourir par le glaive par jugement de Dieu, parce que présent fut en la mort du duc Jehan. Ne s'osoit loger sur un plancher, ni passer un pont de bois à cheval, tant fût bon. Toutefois avoit beaucoup de vertus, avec lesquelles, ensemble l'entremise de ses divers seigneurs, et forcément le bras de Dieu qui s'y joignit, il fist sa fortune chère et glorieuse (1). »

M. Vallet de Viriville admire beaucoup ce portrait, qu'il appelle une *effigie tracée de main de maître*, et il prétend que celui du Louvre le confirme « par une merveilleuse ressemblance (2) ». Non, le burin de l'historien n'exprime pas la même physionomie morale que le pinceau du peintre; nous croyons même qu'il a ajouté certains traits à l'original, qu'il en a retranché certains autres, et que ces soustractions et additions nuisent

(1) Georges Chastelain, Extrait inédit publié par M. Quicherat, dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. IV, p. 76.

(2) *Agnès Sorel, Revue de Paris.*

étrangement à la ressemblance. Le savant et ingénieux historien d'Agnès Sorel a oublié trois choses : d'abord l'historiographe Georges Chastelain était aux gages de la cour de Bourgogne, et ne pouvait que plaire à ceux qui le payaient, en prêtant à Charles VII, l'adversaire heureux de Philippe le Bon, certains vices qui pouvaient paraître expliquer les succès de sa politique, et en faisant la critique de Louis XI sur le dos de son père (1); puis, il a omis de parler des faiblesses, si connues pourtant, du prince, dans la crainte sans doute que le blâme qu'il n'eût pu se défendre d'exprimer en touchant ce point, ne fût retombé de tout son poids à côté de lui; enfin ces trois vices de l'inconstance, de la méfiance et de l'envie, mis si vivement en relief dans le portrait de Chastelain, n'apparaissent nullement dans celui du Louvre. Ajoutons (ce qui est plus grave encore et plus accablant pour l'historiographe et pour l'opinion de M. Vallet de Viriville), que Chastelain est en opposition avec lui-même, et qu'il est difficile de concilier certaines qualités qu'il reconnaît dans Charles VII, avec cet esprit de défiance et d'envie qu'il lui attribue. L'escorte de *sages et vaillants hommes* dont le roi aimait à s'entourer, et dont il se « *souffroit conduire,* » ne proteste-t-elle pas hautement contre ces défauts honteux et mesquins, qui sont la manifestation des cœurs faibles? L'historiographe a tracé le portrait moral avec ses passions et a faussé la vérité; le peintre a laissé la nature se produire elle-même, et, malgré la grossièreté de l'enveloppe, il a trouvé le secret de montrer clairement ce qu'il y avait au dessous, dans les profondeurs de l'âme (2).

(1) Georges Chastelain a écrit ses chroniques de 1461 à 1469, et ses écrits portent partout l'empreinte d'une vive hostilité contre la France.

(2) M. Vallet de Viriville semble aussi accepter sans réserve ce que dit

Nous sommes aussi plus près de la vérité dans le panégyrique que nous trouvons dans les *Vigilles de Charles VII*, de Martial d'Auvergne (1). Ce n'est pas l'impartiale histoire : les faiblesses de l'homme et du souverain sont écartées ou voilées systématiquement, et les qualités fortement accusées; c'est un tableau où manquent les ombres : mais, cela reconnu, tout ce qui est dans la lumière est d'une ressemblance parfaite et nous découvre des côtés nouveaux dont il n'avait pas été tenu assez de compte. Charles VII, selon le poëte chroniqueur, aimait la justice et se plaisait surtout à récompenser les services rendus (2). Les hommes de mérite, les lettrés, les *clercs*, trouvaient auprès de lui un patronage assuré, et il se faisait un devoir de les employer. Les grandes dignités de la magistrature, de l'Église, des universités, leur étaient réservées. Charles avait un profond mépris pour l'ignorance, qu'il regardait comme la honte et la plaie des États, et tenait en grande estime la science, qui était à ses yeux la force et l'honneur des empires (3). Il était charitable et bon pour

Georges Chastelain sur la timidité et presque la couardise de Charles VII, qui nous paraît avoir été étrangement exagérée. Cette exagération, qui, exprimée après la mort du roi, devient une calomnie, a été reconnue par notre savant professeur de l'école des Chartes, notamment dans les *Recherches sur Agnès Sorel* (p. 50); comment donc ne l'a-t-elle pas mis en garde contre le témoignage du chroniqueur ?

(1) Martial d'Auvergne était procureur au parlement de Paris : né dans cette ville en 1440, il y mourut en 1508.

(2) *Les Vigilles*, poésies de Martial de Paris, dit d'Auvergne, procureur au parlement. (Paris, édit. de 1724, t. 1er, p. 190, 208.)

(3) Un royaume où grant science abonde,
Si adviennent tretous les biens du monde,
Au contraire d'ignorance impérice;
Et où règne faveur et injustice
Ne vient que maulx, abuz, extorcion.
. . . . . .
. . . . . .
Las! le feu Roy Charles le débonnaire
Aymoit les Clercs, gens lettrez en science,
Et si prenoit à les avoir plaisance,

les pauvres, pour les petits, pour les faibles (1), pour les femmes malheureuses ou coupables, dans la mesure que la justice permettait (2). En outre, libéral, généreux, gracieux envers tout le monde, même envers ses ennemis (3),

Pour s'en servir en tout cas jus et sus.
. . . . . .
Ses ennemis mesmes si le louoient
Des saiges Clercs qui auprès luy estoient.
. . . . . .
Le feu bon Roy esmeu de bonne colle,
Tenoit des Clercs et boursiers à l'escolle,
Et fut jadiz son escollier premier
Le bon Évesque de Paris Charetier.
(*Les Vigilles*, édit. de 1724, t. II, p. 21, 22, 27.)

(1) D'aumosnes, biens, assez il en faisoit
Aux povres gens selon leur indigence;
Debaz discors entre amys apaisoit;
Vesves, mineurs n'estoient sans pourveance;
A nobles honteux faisoit bailler finance,
Gentilz femmes pour leur vie et repas,
Ladres, impotens, l'aumosne et la pitance,
Et d'autres biens que l'en ne sçavoit pas.
(*Les Vigilles*, édit. de 1724, t. II, p. 30.)

(2) Piteux estoit à intercession
De dons pardons que femmes requeroient,
Et leur donnoit plaine remission,
Selon les cas quant ilz le desiroient;
Esconduites jamais de luy n'estoient,
Si le cas n'eust esté trop execrable,
Et dont grans maulx par cel là avenoient,
Car sa justice le faisoit raisonnable.
(*Les Vigilles*, édit. de 1724, t. II, p. 30.)

(3) Quant Talebot fut deschargié,
. . . . . .
Le Roi luy fist acueil joyeulx,
En parlant à luy longuement,
Et par ung adieu gracieulx
Luy offrit des dons largement.
Oultre si le fist convoier,
En mandant par ses bonnes Villes
Que l'en le voulsist festoier,
Et lui faire chieres fertilles.
(*Les Vigilles*, édit. de 1724, t. II, p. 104; voir aussi t. Ier, p. 4.)

sans rancune d'aucune sorte, doux, modeste, sans ombre d'orgueil ou de dédain (1).

D'une sensibilité délicate, d'une grande vivacité d'impressions, tout le touchait dans le présent, et ses souvenirs l'émouvaient comme la réalité. Quand il revit Paris après sa longue absence, il ne put retenir ses larmes. Bien qu'il fût simple dans sa personne et dans ses goûts, il ne lui déplaisait pas de voir le luxe autour de lui, non plus que les fêtes, les spectacles, les jeux, et il s'y mêlait volontiers. Le commerce des femmes le charmait ; on sent que son cœur était là ; aussi nul n'était plus courtois, plus galant, plus poli envers elles (2), de quelque condition qu'elles fussent, il était pour elles plein d'égards, comme fut plus tard Louis XIV, qui, nous dit Saint-Simon, « se découvroit devant la moindre coiffe ».

Le bon ton régnait dans sa cour, et personne n'eût osé tenir devant les femmes un langage inconvenant (3). Ses

(1) *Les Vigilles*, édit. de 1724, t. II, p. 29.

(2) Adieu Dames, Bourgeoises, Damoiselles,
Festes, danses, joustes et tournoiemens,
Adieu, filles gracieuses et belles,
Plaisirs mondains, joyes, et esbatements...
Adieu galans qui souliez faire fringues
Parmy les rües, voustes et espanades,
Saillans en l'air pour prendre les esplingues
Au seing des Dames regardans les estrades...
. . . . . .
Adieu Déesses chantans comme seraines,
Adieu, baisiers et plaisances mondaines...
(*Les Vigilles*, édit. de 1724, t. II, p. 31, 32.)

(3) L'en n'eust osé dire une villenie
A gentil'femme ou quelque Damoiselle
Riche ou povre par jeu ou compaignie,
Fust bourgoyse, meschine, ou povre ancelle;
Car en sa Court la coustume estoit telle.
De defendre user de gouliardise,
Qui le faisoit la peine estoit mortelle,
Ainsi Dames vivoient là en franchise.

goûts, son langage, ses plaisirs étaient ceux d'un esprit cultivé; il commença, sous une forme moins brillante, cette suite illustre de nos rois, François Ier, Henri IV, Louis XIV, qui ont eu une influence si heureuse, non sur les mœurs, mais sur les manières, dans la société polie en France et dans l'Europe.

Encore une fois, nous ne prétendons pas que le panégyriste ait dit tout ce qu'il fallait dire soit en bien soit en mal, et il faut en rabattre un peu de cet idéal de prince accompli qu'il présente à l'admiration de ses contemporains. A tout prendre cependant, il est l'interprète exact d'une partie de la vérité, et, sauf le voile qu'il jette sur les déportements qui souillent les commencements et la fin de la carrière de son héros, le panégyriste est historien fidèle. Il nous semble surtout qu'il est bien dans le point de vue de la période que nous retraçons, de l'époque brillante où Agnès Sorel, d'abord cachée dans l'ombre et comme enveloppée dans le mystère de son amour, puis placée dans toutes les splendeurs de sa situation de favorite officielle, régnait sur le cœur du roi et sur toute la cour (1). Ajoutons que, si nous rapprochons l'image tracée par le chroniqueur du portrait du Louvre, nous trouvons dans l'un les traits principaux qui marquent la physiono-

Le bon Seigneur pour sa joieuseté,
Portoit sur luy souvent quelque verdure,
Ou ès habitz en yver ou esté,
Et estoit gay pour rejouyr nature;
De grans pompes et bobans n'avoit cure,
Il chassoit pou, aymoit gens de finances,
Livres, chanssons, selon ce l'aventure,
Et passoit temps en ces menües plaisances.
(*Les Vigilles*, édit. de 1724, t. II, p. 30.)

(1) Quelques-uns des traits du caractère et des mœurs de Charles VII se rencontrent aussi, moins exacts et moins purs, mais aussi saisissants parfois, que chez Martial d'Auvergne, qui n'est qu'un chroniqueur en vers, dans les fictions de certains poëtes, Shakespeare, Voltaire, Alexandre Dumas.

mie de l'autre, et en nous plaçant, par l'imagination, à vingt ans en arrière, devant l'œuvre du peintre, en y effaçant quelques rides, en y ravivant quelques couleurs, en faisant tomber le voile de tristesse qui l'enveloppe, nous revoyons l'amant d'Agnès tel qu'il était au moment où elle lui apparut.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons désormais aborder le problème historique que nous nous sommes posé et que nous essayons de résoudre.

Ce problème, on le connaît; il s'agit d'expliquer la transformation qui a éclaté en 1434 dans le caractère et la conduite de Charles VII, et qui coïncide avec la révolution de palais, que nous avons esquissée dans le chapitre précédent, et avec les premières relations d'Agnès Sorel et du roi de France, relations dont Chinon fut d'abord le théâtre. Il s'agit de montrer comment un prince, jusqu'alors insouciant, livré à d'indignes plaisirs et à d'indignes ministres, indifférent à tous les devoirs d'une situation extraordinaire et aux grandes choses qui en pouvaient sortir, s'est trouvé tout à coup à la hauteur de cette situation et avec la conscience de ses devoirs; il s'agit, en un mot, de trouver et de faire en quelque sorte toucher du doigt la baguette magique qui a opéré ce prodige.

Tout le monde est d'accord sur un point, à savoir que le problème historique est un problème moral; et cela, en effet, saute aux yeux : il n'y a qu'une cause intérieure et profonde, il n'y a qu'une révolution de l'âme qui soit en état de produire de tels effets. Mais on ne s'entend pas toujours sur le principe de cette révolution; les uns croient qu'elle est un simple résultat du progrès de l'âge, une sorte de phénomène de génération spontanée ou de miracle de la grâce, ou encore un fruit de l'expérience et

de la vie ; les autres, admettant le concours d'une cause extérieure et étrangère à la personne elle-même, expliquent tout par l'influence d'Yolande d'Aragon, dont la longue persévérance aurait enfin été couronnée de succès, et par celle de Marie d'Anjou, qui serait venue en aide à sa mère, et, à force de douceur et de vertu, aurait déterminé la métamorphose de son époux.

Pour nous, nous ne pensons pas que les forces supposées en jeu soient proportionnées à l'effet produit. D'abord la première de ces explications, celle qui attribue le changement survenu dans la conduite de Charles VII au travail secret de sa pensée sur elle-même, tombe devant ce simple fait, à savoir que le prince fut très-mécontent de l'exécution de la Trémouille, et devant cette réflexion que, si le travail secret dont on parle avait déjà été accompli, ce n'est pas un mouvement de mécontentement qui aurait dû se produire, mais un mouvement contraire, l'explosion d'une âme satisfaite et rendue à elle-même. La seconde explication n'est pas plus décisive à nos yeux. Quand on embrasse toutes les données que nous avons recueillies, que l'on rapproche ce que nous savons du naturel du roi et de ses antécédents avant le jour de la crise de 1433, la mollesse de son caractère et la fougue de son tempérament, les défauts de sa première éducation, sa situation d'homme nécessaire, si favorable au progrès de ses vices, l'influence des lieux et des souvenirs au milieu desquels s'écoulait sa jeunesse, la perversité des hommes qui le gouvernaient, et la nature des moyens qu'ils employaient pour le gouverner, il devient clair comme la lumière du jour qu'il n'y a eu qu'une secousse violente qui ait pu opérer un prodige comme celui qu'il s'agit d'expliquer. Or, est-ce Marie d'Anjou qui a pu donner cette secousse ? Et n'est-il pas plus naturel de

l'attribuer à quelque chose comme l'éclosion soudaine d'une grande passion? Il nous paraît que, l'homme étant donné, poser la question c'est la résoudre.

Nous voulons pourtant fortifier l'argumentation, et pour cela nous devons faire connaître Marie d'Anjou, et rechercher, s'il se peut dans l'analyse des caractères des deux amants, Charles VII et Agnès, et des affinités ou des contrastes de ces caractères, le secret de leur long attachement et de l'empire de la favorite.

CHAPITRE VII

Vie privée de Charles VII. — Ses maîtresses avant et après Agnès Sorel. — *Jehanne la Louvette* et son père le président Louvet. — Catherine de l'Isle-Bouchard, femme de Giac et de la Trémouille. — Antoinette de Maignelais, dame de Villequier. — Jeanne et Marguerite de Villequier. — Jeanne de Maignelais. — Jeanne et Marguerite Bradefer. — Jeanne de Rosny. — Cotelle de Vaux, dame de Chateaubrun. — Histoire de Blanche de Ribreuve. — Madame des Chaperons. — *Un Parc aux cerfs* au quinzième siècle. — Marie d'Anjou, reine de France. — Son caractère. — Son portrait. — Son influence sur Charles VII. — Véritable caractère et influence d'Yolande d'Aragon. — Des causes de l'influence d'Agnès Sorel.

La vie privée de Charles VII offre un spectacle peu édifiant. A peine marié, il prend des maîtresses ou en reçoit, ce qui ne l'empêche point d'avoir des enfants de la reine, terre féconde d'où poussent treize rejetons (1). La période qui comprend l'empire d'Agnès est relativement pure et honnête : le roi continue à se partager entre

(1) 1° Louis XI, né le 13 juillet 1423;
2° Radegonde, née vers 1425;
3° Jean, né vers 1426;
4° Catherine, née vers 1428, comtesse de Charolais (épouse de Charles le Téméraire);
5° Jeanne, née vers 1430, duchesse de Bourbon;
6° Jacques, né en 1432;
7° Yolande, née le 27 novembre 1434, duchesse de Savoie;
8° Philippe, né le 4 février 1436;
9° Marguerite, née en 1437;
10° Marie, née jumelle avec la suivante, } septembre 1438;
11° Jeanne, }
12° Madeleine, née en 1443, princesse de Viane;
13° Charles, duc de Berry, de Guienne, de Normandie, né le 28 novembre 1446.

les obligations de l'amour de *dette* et les plaisirs de l'amour de *grâce;* mais du moins l'amour de grâce n'a, comme l'amour de dette, qu'un objet unique, et cet objet est aussi digne que capable d'un amour généreux. Après la mort d'Agnès, le libertinage remplace l'amour; le prince retombe et s'enfonce de tout le poids de l'âge dans les voluptés vénales de sa triste jeunesse.

La première des maîtresses de Charles VII qui ont précédé Agnès Sorel, était la fille du président Louvet. Louvet est un des pires conseillers et des plus corrompus qu'ait eus la jeunesse de ce prince ; c'était un homme politique sans portée, sans capacité, sans foi ni loi, bien digne de commencer cette série honteuse de favoris et de ministres dont nous avons vu quelques-uns tomber sous les coups du terrible connétable, aussi scélérat que les Giac et les la Trémouille, et plus vil peut-être. Il avait été admis dans les conseils du roi par Louis II d'Anjou. Il s'y maintint en donnant une de ses filles pour maîtresse au prince (1). Cette fille, qu'on a appelée *Jehanne la Louvette,* était mariée. Pour sauver les apparences, son père la plaça comme demoiselle d'honneur auprès de la reine, doublant la honte du père et de la fille par les connivences de l'épouse et de la mère. Il va sans dire que la honte n'alla point sans le profit, et que l'adultère fut payé son prix (2).

(1) On lit dans la *Chronique* de Nicolas Gilles : « Ainsi fut renvoyée Jehanne *la Louvette*, femme du seigneur de Joyeuse, laquelle avait été longuement fort en la grâce du roy, elle estant damoiselle en l'hostel de la reine. »

(2) Voir les lettres du roi (17 juin 1427), qui accordent « à notre bien-amée la dame de Mirandol, femme de notre amé et féal conseiller et chambellan Jehan Louvet, seigneur dudit lieu de Mirandol, la somme de cinq cents livres tournois, laquelle nous lui avons donnée et donnons de grâce espécial par ces présentes, tant pour considéracion des agréables services et plaisirs qu'elle a fais, le temps passé, à nostre très-chiere et très-amée

Si l'on en croyait certains historiens, Charles VII aurait eu un grand nombre de maîtresses après Jehanne la Louvette et avant Agnès Sorel, entre autres Catherine de l'Isle-Bouchard. L'auteur de *la Loire historique* explique la fortune de Pierre de Giac, l'un des favoris de Charles VII, le même qu'exécuta Arthur de Richemont et que remplaça la Trémouille, par l'influence que sa femme, Catherine de l'Isle-Bouchard, aurait exercée sur le roi. Catherine, « l'une des femmes les plus belles, les plus galantes et les plus subtiles du quinzième siècle, » aurait même été, suivant l'historien tourangeau, la maîtresse de ce prince. « Cette dame, contemporaine de Charles VI et de Charles VII, réunissait, dit-il, quatre cents ans avant notre époque, toutes les qualités qui distinguent nos solliciteuses. Elle fut mariée quatre fois : la première à Jean des Roches, la seconde à Hugues de Challan (1), la troisième à Pierre de Giac, la quatrième à ce même la Trémouille, dont les mains étaient encore teintes du sang de son troisième mari, lorsque, subjuguée par les charmes et les intrigues de cette Alcine, il la conduisit à l'autel. Catherine de l'Isle-Bouchard, amante perfide de Jean sans Peur, fut soupçonnée, en 1419, d'avoir participé à l'horrible guet-apens de Montereau, où périt ce duc de Bourgogne ; il est au moins certain qu'elle devint, peu de temps après, la maîtresse de Charles VII, et que ce fut par l'ascendant de ses charmes que le sire de Giac obtint la surintendance des finances. Tout ce que nous venons de rappeler peut s'induire aisé-

compaigne la royne, lorsqu'elle estoit en sa compaignie, comme pour lui aider à avoir des atours et autres menues choses qui sont nécessaires à dames et qui appartiennent à leur estat, et pour certaines autres causes et considéracions qui à ce nous ont meu et meuvent. »

(1) Il faudrait dire *Hugues de Châlons.*

ment des détails que M. de Barante a consignés dans sa curieuse *Histoire des Ducs de Bourgogne* sur cette femme qui a joué un rôle si actif sous deux règnes, que l'on serait surpris de ne pas voir figurer son nom dans l'histoire générale, si des faits et des renommées bien plus essentiels n'y étaient pas omis à chaque page (1). »

Bien qu'on ne prête qu'aux riches (2), il y aurait plus que de la témérité à affirmer que l'on doive ajouter Catherine Bouchard à la liste des maîtresses de Charles VII. Il est certain qu'elle jouissait d'un très-grand crédit dans la cour de Bourges; elle était dame d'honneur de la reine, et nous savons par d'assez nombreux exemples ce que ce titre recouvre : elle fut marraine du premier-né de Marie d'Anjou et de Charles VII, le Dauphin Louis, le futur Louis XI. Elle était fort belle et très-peu scrupuleuse. La longue et rapide succession de ses maris, arrivée quelquefois dans des circonstances tragiques et aidée par des moyens violents, peut bien être invoquée contre elle. Enfin ce que nous savons de Pierre de Giac et de Georges de la Trémouille nous autorise à les croire l'un et l'autre capables de tout en fait de crimes et d'infamies, et il n'est pas douteux pour nous que, si la beauté de Catherine de l'Isle-Bouchard a pu leur être utile, soit pour conquérir, soit pour conserver leur crédit auprès du jeune roi, ils ne l'aient employée. Mais ce ne sont là que des inductions. Aucun texte ne soutient l'opinion de l'écrivain tourangeau : l'autorité de M. de Barante est invoquée ici sans raison. La dame de Giac, dont parle M. de Barante,

(1) Touchard-Lafosse. *La Loire historique*, t. IV, p. 294, 295.

(2) Parmi les maîtresses qu'aurait eues Charles VII, il en est une dont le nom a échappé à l'oubli, *la Cassignèle*, fille d'honneur de la Dauphine, pour laquelle Charles, qui n'était encore que Dauphin, avait fait mettre sur les drapeaux de ses troupes, en rébus, un K, un cygne et une L. (Leber, t. X, p. 309.)

qui, selon l'historien des ducs de Bourgogne, aurait été la maîtresse de Jean sans Peur (1), et qui joua un rôle si équivoque dans le drame du pont de Montereau, était la mère de Pierre de Giac, et ne saurait être confondue avec Catherine de l'Isle-Bouchard, qui fut sa femme. Il faut ajouter, pour être juste, que Giac avait pu obtenir, sans « l'ascendant des charmes de sa femme », la surintendance des finances. La dame de Giac, sa mère, avait été longtemps dame d'honneur de la reine Isabeau; elle avait connu le roi tout enfant, et celui-ci avait pour elle une tendre affection. Elle avait, de plus, rendu un service signalé dans l'affaire de Montereau. C'étaient là des titres considérables à la confiance et à la faveur, et très-suffisants auprès du jeune roi. Sans nous prononcer absolument contre l'assertion que nous discutons, nous laisserons à plus hardis à l'admettre à titre de fait historique. La vérité est que la plus grande obscurité couvre la vie privée de Charles VII durant toute la période qui précède l'avénement d'Agnès : ce qui s'explique par l'obscurité dans laquelle il s'enveloppait, par la solitude de ses retraites, par le peu d'éclat de sa cour et de son autorité.

Par des raisons contraires, la fin de sa carrière est toute ouverte; la lumière pénètre de toutes parts dans la cour du roi de France, qui est redevenue la première de l'Europe et brille du double éclat de la gloire et de la puissance. On sait tout ce qui se passe dans les châteaux de Loches, de Chinon, de Bourges et dans les mai-

(1) La plupart des historiens qualifient sans hésitation la dame de Giac de maîtresse de Jean sans Peur. M. Vallet de Viriville, sans se prononcer sur ce point, se borne à faire observer que Jeanne de Peschin, dame de Giac, avait épousé en 1376 Louis de Giac, mort vers 1408, et qu'en 1419, elle devait être plus que sexagénaire. C'est cette sexagénaire que l'auteur de *la Loire historique* donne pour maîtresse à Charles VII.

sons de plaisance qui les entourent. On connaît toutes les faiblesses du souverain; on peut les compter, en nommer les heureux objets et les victimes : on peut aussi mesurer la profondeur de la chute, et la distance qui sépare la nouvelle favorite, devenue la surintendante des menus plaisirs de Sa Majesté, de celle qu'elle a remplacée dans la faveur du maître.

Antoinette de Maignelais était d'une grande beauté, presque égale à celle de sa cousine (1). Mais c'est par ce côté seul qu'elle lui ressemblait. Tandis qu'Agnès, douée de toutes les qualités de l'âme qui constituent la vertu dans le sens général et élevé du mot, avait su garder sa dignité, se faire estimer jusque dans une situation peu estimable, et en tirer parti pour le bien, Antoinette, réunissant toutes les laideurs et toutes les petitesses du vice, n'avait exploité la même situation qu'au profit de sa perversité. Ambitieuse, mais d'une ambition sans grandeur, cupide, vénale, corrompue et corruptrice, épouse et amante infidèle, elle met la main dans tous les crimes, dans toutes les hontes, dans toutes les faiblesses qui ternissent les dernières années du règne. Si le mouvement glorieux imprimé à la politique depuis 1434 n'est pas arrêté sous son règne, c'est qu'il était devenu irrésistible, et que tout recul était désormais impossible. Elle avait trempé dans la calomnie qui avait été le principe et le prétexte du procès de Jacques Cœur; elle avait pris une part de ses depouilles (2). Lorsque Charles VII, mieux informé, ré-

(1) « La damoiselle de Villecler estoit moult belle et estoit mariée... » (*Mémoires* de du Clercq, liv. 1er, ch. IV, Collection Petitot, p. 46.) — Antoinette de Maignelais était née vers 1420; elle eut pour père Jean II de Maignelais, dit Tristan, capitaine de Creil, et pour mère Marie de Jouy. Jean de Maignelais était frère de Catherine, mère d'Agnès. Antoinette épousa le seigneur de Villequier, vers l'époque de sa liaison avec le roi, au mois d'octobre 1450.

(2) Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 510.

habilita la mémoire de l'illustre argentier et punit ses calomniateurs, non-seulement elle ne fut pas comprise dans le nombre des disgraciés, mais elle trouva encore le moyen de profiter de leur ruine (1). Enfin, plusieurs années avant la mort du roi, le jeune duc de Bretagne, François II, devint épris de ses charmes, et du prix auquel elle les mit, elle acquit la riche terre de Chollet, en Anjou, sur les confins de la Bretagne (2).

Un chroniqueur du temps a donné l'explication suivante des débordements qui souillèrent les dernières années de Charles VII, et en a étendu la responsabilité presque à la nation tout entière. « A cause, dit-il, des nombreux travaux que le roi avoit accomplis pour reconquérir la plus grande partie de son royaume, il fut décidé qu'on lui donneroit les plus belles filles que l'on pourroit trouver. Nonobstant cela, sa vertu étoit encore plus grande sans comparaison que son vice (3). » Cette singulière calomnie, qui semble une réminiscence de l'histoire de Jules César, ne doit pas être prise au sérieux, non plus que l'étrange justification qui l'accompagne. La perversité d'Antoinette de Maignelais dispensait le Conseil du roi ou la nation d'une telle complaisance, et y suppléait libéralement. Elle avait accepté, imaginé peut-être, et remplissait le rôle honorable que Voltaire a attribué, dans une fiction trop célèbre, à son personnage de Bonneau (4),

(1) Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 306.

(2) *Bulletin de la Société nantaise*, t. I^or^, p. 4, trimestre de 1860, article de M. de la Nicollière.

(3) *Chroniques martiniennes*, in-fol. 302, citées par M. Le Roux de Lincy dans les *Femmes célèbres de l'ancienne France*, p. 442.

(4) Pour colorer comme on put cette affaire,
Le roi fit choix du conseiller Bonneau,
Conseiller sûr et très-bon Tourangeau :
Il eut l'emploi qui, certes, n'est pas mince,

et elle le remplissait avec un zèle au-dessus de tout éloge. Elle avait d'abord cherché ses complaisantes et ses auxiliaires dans sa famille et celle de son mari, où son exemple avait porté ses fruits. Ses parentes et ses amies, Jeanne et Marguerite de Villequier, Jeanne de Maignelais, Jeanne et Marguerite Bradefer, Jeanne de Rosny, Cotelle de Vaux, dame de Châteaubrun, d'autres encore, furent chargées d'amuser le roi et placées à cet effet comme dames d'honneur auprès de la reine ou mariées à des chambellans munis de places lucratives.

Mais ce personnel de cour était restreint, et il fut bientôt insuffisant. Il fallut le recruter et tous les moyens furent jugés bons pour cela. On lit dans Jacques du Clercq la touchante histoire d'une jeune fille qu'Antoinette jeta, malgré elle, dans les bras du vieux roi (1). Cette jeune

Et qu'à la cour, où tout se peint en beau,
Nous appelons être l'ami du prince,
Et qu'à la ville et surtout en province
Les gens grossiers ont nommé maq.....
(*La Pucelle*, ch. Ier.)

(1) « En cet an 1455, mademoiselle de Villecler estoit très-bien en la grâce du Roy, et comme on disoit en faisoit le Roy ce qui luy plaisoit; une jeune fille d'un escuyer, nommé Anthoine de Rebreuves, demouroit en la cité d'Arras; on la nommoit Blanche : cette fille, avec la dame de Jeuly estoit allée à la cour du Roy; or Blanche estoit bien la plus belle fille qu'on eût pu voir, ne regardée; icelle damoiselle de Villecler sy tost qu'elle vit icelle fille pria moult de l'avoir avec elle; mais la Dame de Jeuly luy repondit qu'elle la ramèneroit ou renvoiroit à son père et que sans le congé de son père ne l'auroit pas, et aussi la ramena; mais assez tôt après, par le gré et consentement de son père, du sieur de Sancourt, oncle d'icelle Blanche, et du sieur de Jeuly, Jacques de Rebreuves, frère d'icelle Blanche, très-bel escuyer, agié de vingt-sept ans ou environ, mena sa dite sœur Blanche, agiée de dix-huit ans, à la cour du Roy, demourer avec icelle damoiselle de Villecler; et fut ledit Jacques retenu escuyer tranchant d'icelle damoiselle... Elle (mademoiselle de Villequier) avoit tousjours trois ou quatre filles ou damoiselles, les plus belles qu'elle pouvoit trouver... Nonobstant toutes ces choses, et que le père, frère, oncle et le sieur de Jeuly fussent avertis de tout ce que j'ai dit, ils y envoïèrent Blanche, laquelle au partir de l'hostel de son père, en la cité d'Arras, plouroit fort, et me fut assuré qu'elle disoit qu'elle aimeroit mieulx demourer avec son père et manger du pain et boire de l'eau. Toutes

fille s'appelait Blanche de Rebreuve; elle était d'une rare beauté et se souciait peu de l'honneur qu'on voulait lui faire. « Au partir de l'hostel de son père, pleuroit moult fort, dit le chroniqueur, et dit qu'elle aimeroit mieux demourer avec ses parents, et manger du pain et boire de l'eau. » Il lui fallut céder. Son père était riche, mais avare, et son frère, jeune écuyer, riche aussi, « ayant de beaux héritaiges, » mais ambitieux, lui firent violence, et la donnèrent à La Villequier, qui la donna au roi. Comme elle avait été gouvernante ou *régente* chez madame de Geulis ou de Jeully, elle fut connue du public sous le nom de *madame la Régente*. Elle dura peu, sans doute par la raison qu'elle était « preude femme, comme dit Georges Chastelain, toutes voies de son corps (1). » Elle fut remplacée par la fille d'un pâtissier, qu'on appelait madame des *Chaperons*, « pour ce que, entre toutes autres femmes, c'estoit elle qui mieux s'habilloit d'ung chaperon, » et celle-ci fut sans doute suivie de beaucoup d'autres, dont les noms ont été ignorés du chroniqueur (2).

fois elle y alla : son père l'y avoit envoyée par chiceté, afin qu'elle ne lui coustât rien, ni son fils, nonobstant qu'il fût très-riche homme, ayant de beaux héritaiges; et assez tost après que icelle damoiselle Blanche olt esté un peu de temps avec ladite damoiselle de Villecler, la renommée publia qu'elle estoit aussi très-bien en la compaignie du roy et pareillement que la damoiselle de Villecler. » (*Mém.* de Jacques du Clercq, déjà cités, p. 45, 46.)

(1) *Mémoires* de Georges Chastelain, édit. du *Panthéon*, p. 255.

(2) Un état de répartition d'une partie des aides de 1454 révèle des dons nombreux et très-significatifs. Nous en citerons quelques-uns :

« A Mlle de Villequier pour luy aider à entretenir son estat, 2.000 liv.

« A elle pour don, 260 liv. 10 s.

« A Marguerite de Salignac, damoiselle, pour don à elle faict par le Roy pour luy aider à avoir une chambre pour sa gésine (*a*), 192 liv. 10 s.

« A Jehan, simple archer du corps, pour l'occasion de son mariage, 700 liv. (*b*).

(*a*) Il s'agissait sans doute d'un accouchement clandestin.

(*b*) Était-ce un don accordé à cause de la femme ou à cause du mari ? Il y a dans l'état de répartition une autre somme de 1,000 liv. pour le mariage des Escoz (Ecossais). Le don de 700 liv. à un simple archer semblerait indiquer une faveur toute particulière.

Il est certain, en effet, que dans les dernières années Charles VII eut une foule de maîtresses anonymes, ou plutôt une sorte de harem, un *Parc aux cerfs* ambulant, qui le suivait partout, et qu'entretenait madame de Villequier avec un soin et un art admirables. Les contemporains n'ont pas connu le scandale dans tous ses détails, et ils ne nous entretiennent ni du soin ni de l'art que madame de Villequier a déployés dans son emploi; mais le fait est constaté par des témoignages divers, et le reste se devine de soi-même. Madame de Villequier, dit Jacques du Clercq, « avoit aussi cinq ou six damoiselles des plus belles du royaume, de petit lieu, lesquelles suivoient le dict roy Charles partout où il alloit; et estoient vestues et habillées le plus richement qu'on povit, comme roynes; et tenoient moult grant et dissolu estat, le tout aux deppens du roy; et ne se tenoit peu ou néant la royne avec son mari... Ces belles damoiselles le suivoient toujours où il alloit, se logeant à une lieue au moins près de lui (1). »

« Le roy Charles, dit un autre historien, qui vivait vers la fin du quinzième siècle, après qu'il eut chassé ses ennemis et pacifié son royaume, ne fut pas exempt de plu-

« A madame de Monsoreau pour don, 300 liv. »

Le même état de répartition contenait les allocations suivantes :

« A maître Loys d'Angoule, astrologien, pour don, 68 liv. 1 s.

« A Colas, le sourcier, pour don, 137 liv. 10 s.

« A la nourrice de M. le Dauphin, 100 liv.

« Au maistre d'école de Mgr Charles pour sa pension de la présente année, 300 liv.

« A luy pour don, 100 liv.

« Au trésorier de la royne pour le payement des livres de Mgr Charles, 200 liv.

« Pour les gaiges du chappelain du roy, 3,004 liv. »

(Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 312.)

(1) *Mémoires* de J. du Clercq, édit. du *Panthéon lit.*, p. 95 et 175.

sieurs malheuretez; car il vesquit en sa vieillesse assez luxurieusement et trop charnellement entre femmes mal renommées et mal vivantes, dont sa maison estoit pleine. Et ses barons et serviteurs, à l'exemple de luy, consumoient leur temps en voluptés, danses, mommeries et folz amours (1). »

Maintenant que nous connaissons Charles VII dans son entier, que nous avons sous les yeux ses qualités et ses défauts, que nous avons pénétré dans sa vie intime avant et après l'avénement d'Agnès, ne pouvons-nous pas déjà pressentir quelle nature d'influence pouvait faire jaillir l'étincelle d'une telle âme, et faire entrer dans elle l'intelligence de ses devoirs et la force de les accomplir? Nous le répétons, il n'y avait qu'une grande passion susceptible de répondre à cette nature à la fois délicate et grossière, si sensible à la beauté des femmes et si ardente dans ses amours, qui fût capable de faire le miracle que nous avons à expliquer. L'influence de Marie d'Anjou, influence que l'on ne peut nier, et que font suffisamment comprendre quelques-unes des bonnes parties, comme les mauvaises, du caractère de son mari, ne fut jamais qu'au second plan, la reine n'ayant rien en elle qui lui permît de se placer au premier et de s'y maintenir.

Marie d'Anjou (2) avait des qualités estimables : elle était sensée et habile; elle avait l'esprit droit avec le caractère tout à la fois souple et ferme de sa mère Yolande. Elle montra dans la mauvaise fortune une grande cons-

(1) Claude de Seissel. *Histoire du roy Loys douzième*, p. 35.

(2) Marie d'Anjou, fille aînée de Louis II d'Anjou et d'Yolande d'Aragon, était née le 14 octobre 1404. Elle fut fiancée à Charles, comte de Ponthieu, le 18 décembre 1413, et mariée en 1422, à l'âge de dix-huit ans. Son mari n'avait qu'un an de plus qu'elle.

tance, et dans la bonne une grande simplicité, malgré des goûts très-prononcés de luxe et d'élégance (1). Sa libéralité, sa douceur, sa bonté, ses vertus domestiques sont au-dessus de tout éloge. Son esprit n'était ni sans agrément ni sans culture : elle avait du goût pour les lettres et les arts (2). Mais rien de grand, ni d'éclatant; ni fierté dans le caractère, ni élévation dans les sentiments. Elle aimait le confortable, de telle sorte que le soin de ses intérêts matériels, le désir d'accroître ses revenus personnels tiennent une grande place dans sa vie (3). Elle adorait son mari, mais d'un amour banal et vulgaire, avec une complaisance inouïe pour ses faiblesses.

Nous insistons sur ce point : on a prétendu qu'elle se résignait par devoir à la position étrange que lui faisait le roi, lequel pratiquait largement l'*amour de dette*, et plus largement encore l'*amour de grâce*, et l'on a cité à l'appui de cette opinion (4), le passage suivant des mémoires d'Olivier de la Marche, où il nous montre la duchesse de Bourgogne et la reine de France se communiquant leurs peines de cœur et se plaignant mutuellement des infidélités de leurs époux : « Et luy fit la Royne moult grant honneur et privauté : car toutes deux estoyent déjà princesses aagées (5), et hors de bruit : et croy bien qu'elles avoyent mesme douleur et maladie, qu'on appelle jalou-

(1) Le Roux de Lincy. *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*, t. Ier, p. 431, 432 et suiv.

(2) Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 187.

(3) « Afin d'accroître ses revenus, dit M. Vallet de Viriville, elle faisait la traite des vins, qu'elle envoyait vendre de ses pays d'Aunis et d'Anjou, par le port de la Roche, en Angleterre. » (*Histoire de Charles VII*, t. III, p. 80.)

(4) Le Roux de Lincy. *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*, t. Ier, p. 434.

(5) L'entrevue des deux princesses eut lieu à Châlons-sur-Marne en 1444.

sie : et que maintes fois elles se devisoyent de leurs passions secrètement : qui estoit cause de leurs privautés : et à la vérité apparence de raison avoit en leurs soupçons (1). » Mais l'autorité que l'on avance ne paraît que peu décisive : d'abord le chroniqueur n'a pas assisté aux entretiens des deux princesses et ne présente que comme probable le sujet qui y aurait été traité; en second lieu, n'était-il pas très-naturel qu'au cas où ce sujet eût été traité, Marie d'Anjou ne se montrât point indifférente à un mal que son interlocutrice ressentait vivement, comme cela est attesté par l'histoire? Eût-elle, d'ailleurs, dans cette circonstance, qui était solennelle et qui coïncidait avec l'époque de la publicité et du grand éclat de la faveur d'Agnès, éprouvé quelque dépit ou même un sentiment plus profond, et qu'en présence d'une souffrance semblable elle se fût livrée à quelque épanchement, sa longue complaisance, pour ne pas dire sa connivence, attestée par des signes et des témoignages certains, jette, malgré qu'on en ait, une ombre, sinon une tache sur son caractère. Nous ne voulons pas faire de rigorisme : nous comprenons les exigences des situations exceptionnelles, ou même, si l'on veut, des priviléges attachés à la grandeur; mais il y a place partout pour la dignité de la conduite, quand le sentiment de la dignité est dans l'âme; et Marie d'Anjou a toujours manqué de dignité dans ses rapports avec les maîtresses de son mari. On peut négliger les premières liaisons du roi avant sa grande passion pour Agnès; il y a assez de ce qui commence à Agnès et finit avec madame de Villequier. Non-seulement la reine a la favorite pour fille d'honneur, mais elle donne elle-même

(1) *Mémoires* d'Olivier de la Marche, liv. Ier, ch. XIII (Collection Petitot, t. Ier, p. 403).

son nom de Marie à la seconde de ses filles ; elle la prend pour suivante dans les grandes circonstances, et la laisse attacher comme fille d'honneur à sa nièce Marguerite d'Anjou, quand cette princesse est fiancée au roi d'Angleterre (1) ; elle fait toutes sortes de bien à sa famille ; elle marie son frère à une de ses filles d'honneur, avec un grand présent. Nous n'irons pas jusqu'à dire, comme l'ont fait Delort et même des chroniqueurs contemporains, qu'elle a favorisé et comme ménagé la liaison du roi et d'Agnès pour arracher son royal époux à de pires amours, et que, de concert avec sa mère Yolande, elle ait fait de la « douce créature », pour employer le mot de M. Michelet, un instrument de la politique. Les raisons que nous avons données pour réfuter cette calomnie posthume de l'histoire, protesteraient contre nous : rien n'autorise à prétendre que la bonté et la faiblesse indulgente de Marie d'Anjou soient descendues jusqu'à la bassesse. Nous lui reprochons d'avoir pris aisément son parti avec ce mal, d'avoir accepté gaiement la position humiliante qui lui était faite, comme le prouve la devise qu'elle s'était choisie : *E sempre benè* (2). Dans de telles situations la religion peut conseiller la résignation, l'humilité, l'abnégation ; elle ne peut commander une complaisance qui ressemble à une connivence, ni cette indifférence de bon ton, qui sied, dit-on, aux gens d'esprit. Il y a un milieu entre le rôle de Griselidis et celui de ces femmes commodes qui tolèrent un mal qu'elles ne peuvent empêcher, et prennent leur peine en patience dans l'espoir d'amples

(1) Les ambassadeurs anglais qui vinrent rendre visite à Marguerite d'Anjou, déjà fiancée au roi d'Angleterre, furent présentés à Marie d'Anjou au château de Montils-lès-Tours. La reine était assistée de quarante dames, parmi lesquelles se trouvait Agnès Sorel, qui fut attachée dès lors à la reine d'Angleterre. (Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 452.)

(2) Biographie Didot, *Marie d'Anjou*.

compensations; c'est celui de Catherine de Médicis ou même de Marie Leczinska, qui surent refuser au moins leur amitié à leurs rivales. Marie d'Anjou n'eut pas ce respect d'elle-même. Sans doute Agnès Sorel avait les grandes qualités qui font oublier et pardonner les situations fausses; mais ce n'était pas à la reine de France de le savoir. Et ce qui aggrave ce que nous considérons comme une faute, c'est qu'elle montra la même indulgence, la même complaisance pour la femme indigne qui remplace Agnès dans les bonnes grâces du roi, jusqu'à la combler de présents (1), et que de pires faiblesses ne paraissent pas avoir jamais chez elle soulevé l'indignation ou le dégoût (2).

Marie d'Anjou n'avait pas non plus ces avantages physiques qui suppléent parfois à la supériorité morale et auxquels son époux était si sensible. M. le comte de Quatrebarbes parle des vertus et de la beauté « de la

(1) Les registres des comptes manquent pour la période de la faveur d'Agnès. Ils deviennent plus abondants vers la fin du règne. On trouve dans les comptes de l'argenterie de la reine pour 1454-1455 (registre KK, n° 55, aux Archives de l'empire, fol. 140, étrennes du 1er janvier 1455) : « Étrennes offertes par la reine à mademoiselle de Villiquier, en une fontaine d'or, la somme de quatre-vingt-quinze livres quarante sous deux deniers tournois. » (Vallet de Viriville. *Agnès Sorel; Revue de Paris*, 1855.)

La description de la fontaine peut donner une idée de la valeur du cadeau : « Pour la garniture d'or d'une fontaine de cristal richement travaillé tout à l'entour de menuz ouvrages à feuillages, en façon de couronne. A l'entour de ladicte fontaine il y a quatre gargouilles d'or bien gentiment faites, d'où l'eau sort... et au-dessus du pié de la fontaine garniture à feuillage comme dessus. Et au-dessoubz, audit pié, il y a quatre lions d'or bien gentiment faicts qui soutiennent ladite fontaine. » (Le Roux de Lincy. *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*, t. Ier, p. 447.)

(2) Registre KK, n° 55, aux Archives de l'empire, fol. 15 : « Le 26 juin 1445, à frère Jehan Rousseau, cordelier, pour le restituer de semblable somme qu'il avoit prêtée comptant le premier jour de may passé pour bailler aux filles joyeuses suivant la cour, lesquelles vinrent devers ladite dame la reine demander le may, en trois écus d'or quatre livres deux sous six deniers tournois. » (Le Roux de Lincy. *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*, t. Ier, p. 147.)

douce Marie » (1). Pour les vertus, nous ne contestons pas, sauf les réserves que nous venons de faire : il n'en est pas de même de la beauté ; il faut que le panégyriste de René d'Anjou et de sa maison n'ait pas vu les portraits que nous avons de la mère de Louis XI. Il n'est pas possible, en effet, quand on a jeté les yeux sur le visage de cette princesse, tel que nous le montre la gravure des *Monuments de la Monarchie française* (2), et son buste de Saint-Denis, de se faire illusion et de parler sérieusement de ses avantages extérieurs. Ni richesse, ni correction dans les formes, ni expression dans la physionomie. On y remarque seulement quelque chose qui rappelle la douceur vulgaire et la bonté banale, avec je ne sais quoi de la finesse féminine et égoïste. Le masque, sans être froid, est terne, effacé : c'est la bonne femme et la ménagère, dévote et d'humeur facile, qui subit les influences et ne les renvoie pas, comme ces surfaces plates qui reçoivent la lumière sans la réfléchir.

Marie d'Anjou eût été plus richement douée que le prestige de sa beauté aurait été mis singulièrement en péril par la politique, fatalement imbécile, qui avait décidé son mariage, et qui, dès l'âge de douze ans, l'avait fait vivre dans la société de son époux, bien que l'union réelle ne dût avoir lieu que plusieurs années après. « Ajoutant la profanation du nom à celle du fait, dit avec raison M. Vallet de Viriville, la politique appelait *mariages de convenances* ces croisements fortuits de deux

(1) « Mais les vertus et la beauté de la douce Marie n'avaient point *encore* fixé le cœur de son époux. Restée à Loches sur un ordre royal, elle n'avait partagé que les mauvais jours, et ses pleurs, mêlés aux joies du triomphe (le sacre de Reims), coulaient dans sa retraite solitaire, non loin du château d'Agnès Sorel. » (*Œuvres du roi René*, Introduction, p. xv.) — Il est difficile d'entasser plus d'erreurs historiques en moins de mots.

(2) T. III, p. 46.

âmes et de deux corps, avec la promiscuité de l'enfance. Maintes fois il en est résulté de tristes fruits. Ce fut la source où, trois siècles plus tard, Louis XV, dégoûté de Marie Leczinska, gagna le mal de cette lasciveté croissante, linceul dans lequel il finit par envelopper moralement, en même temps que lui, la royale dynastie. A ces impubères rapprochements, l'enfance se souille et l'amour s'éloigne sans retour, banni par une satiété précoce » (1). Les âmes d'élite (nous parlons particulièrement des hommes) peuvent résister quelquefois aux conséquences fâcheuses de ces unions prématurées, surtout si elles sont aidées par leur situation, par les difficultés de la vie ou les vertus d'un tempérament, nous ne disons pas privilégié, mais exceptionnel : les autres y succombent infailliblement, dans quelque condition qu'on les suppose, surtout si la femme n'a aucun genre de supériorité et n'a pour se défendre que le cortége des vertus modestes et des droits que le sacrement confère. Marie d'Anjou est un exemple de cette loi fatale : elle but de bonne heure à la coupe amère des déceptions conjugales, et là se trouve peut-être la meilleure excuse de ces complaisances que l'histoire peut lui reprocher. Elle avait fait trop tôt l'apprentissage de l'abnégation pour pouvoir, dans l'âge de la responsabilité, prendre une attitude qui, en couvrant cette abnégation de dignité, la transformât en vertu.

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas qu'il soit donné à ces caractères de dominer les hommes et de leur inspirer le sentiment des grandes choses. Les panégyristes de Marie d'Anjou, qui sont aussi les panégyristes de la royauté, se placent dans un point de vue exclusif et prennent,

(1) *Agnès Sorel ; Revue de Paris*, octobre 1855.

comme tous les systématiques, leur façon de voir pour l'expression de la vérité. Un coup d'œil plus libre, par cela même plus profond et plus sûr, leur aurait moins masqué le jeu des passions humaines, et leur aurait montré peut-être que la cause du phénomène qu'il s'agit d'expliquer, n'est pas où ils l'ont placée. Les âmes douces et molles sont sans prise sur leurs pareilles : la raison dans leur bouche, pour peu qu'elle rencontre l'obstacle de la passion, est impuissante. Nous oserons dire, pour n'appliquer la réflexion qu'à Marie d'Anjou, que, eût-elle été armée de ce talisman de la beauté, si puissant cependant sur Charles VII, le talisman dans ses mains eût été sans force. La beauté ne peut pas tout : elle peut déterminer une secousse, mais le charme ne peut continuer à agir qu'à condition d'être aidé et entretenu sans cesse par l'action d'une âme forte et renouvelé, pour ainsi dire, par les eaux vives de la source intérieure.

Yolande d'Anjou, nous l'avons vu, était mieux douée que sa fille : elle n'avait pas cette physionomie effacée; mais, quoi qu'on ait pu dire, son influence, que nous sommes des premiers à reconnaître, n'explique pas cette sorte de métamorphose que nous voyons s'opérer dans l'âme et dans la conduite de Charles VII, à partir de 1433. Pour bien se faire une idée juste du caractère de cette influence, il suffit de voir ce qu'elle avait produit jusqu'à ce moment. La reine Yolande était mêlée depuis vingt ans à la vie de son gendre ; elle l'avait élevé et en quelque sorte nourri ; elle l'avait sans cesse entouré de bons conseils et, quand les rênes de l'État furent mises dans ses mains, elle ne cessa point de lui montrer la grande politique nationale qu'il était de son intérêt, comme de son devoir, de suivre. Qu'avait-elle obtenu cependant? Quel empire put-elle exercer dans ses conseils

et pour le choix des hommes qui devaient y prendre place? Ses avis, jusqu'à la révolution de palais qui renversa la Trémouille, furent toujours dédaignés, au moins dans ce qu'ils avaient de général et de généreux. Il lui fallut pendant dix ans supporter des hommes qu'elle méprisait et dans lesquels s'incarnait la politique étroite contraire à la sienne, les Louvet, les Giac, les la Trémouille; il lui fallut endurer les maîtresses indignes qui partageaient avec sa fille l'affection du roi. Il est vrai que sa politique triomphe en 1433, par le bras de Richemont, et que son influence devient, à partir de ce moment, prédominante, soit directement, soit indirectement, dans les conseils du roi. Mais la révolution dont nous cherchons la cause ne fut pas seulement une révolution politique, ce fut une révolution morale; ce n'est pas la raison qui avait manqué à Charles VII pour comprendre la politique qui convenait à la situation, et qui lui était depuis si longtemps conseillée par Yolande et sa fille; le difficile n'avait jamais été de la faire accepter à son esprit. Il fallait la faire entrer dans son cœur; il fallait y mettre une force nouvelle comme cette politique elle-même, et y allumer la flamme qui jusqu'alors y était restée comme à l'état latent. Il n'est pas nécessaire d'une grande connaissance du cœur humain pour se convaincre, le caractère de Charles VII étant donné, que cette flamme, ce n'était pas la main d'Yolande qui pouvait l'allumer.

Si nous n'avons pas fait des portraits de fantaisie, ou plutôt si l'histoire ne nous a point trompé, puisque c'est à l'histoire elle-même que nous avons emprunté les traits dont se composent les portraits de Charles VII et d'Agnès Sorel tels que nous les avons tracés, ce qui domine dans Charles VII, c'est-à-dire la passion des plaisirs de l'amour avec le sentiment de la beauté chez la femme, condition

essentielle pour lui de l'attachement et de l'amour, le goût des distractions soit des sens, soit de l'esprit, le besoin de s'amuser et d'être amusé, trouvait dans Agnès tout ce qui pouvait le satisfaire, et non-seulement s'emparer du prince, mais aussi le captiver. Agnès avait en elle tout ce qu'il fallait pour l'enlacer par tous les liens, et rien de ce qui pouvait l'écarter. Ce n'est point la puissance et la durée de la passion qui nous fait juger ainsi : c'est en remontant aux qualités mêmes qui ont déterminé la puissance de la passion et sa durée ; c'est de l'étude comparée des deux forces morales en présence que nous tirons cette conclusion : qu'elles étaient faites l'une pour l'autre et s'accordaient dans une merveilleuse harmonie.

Agnès avait cette beauté physique à laquelle le roi était si sensible; elle avait, outre le charme de la grâce, l'opulence et l'éclat des formes qui, sur les hommes sensuels, ont un si puissant empire, avec l'art de relever sa beauté, de l'entretenir et de la renouveler sans cesse par les séductions de la parure. Elle avait une douceur inaltérable et semble avoir eu une condescendance sans limites dans le sens de sa passion, sans compromettre jamais sa dignité propre, ni le respect de la pudeur, qui est une condition de la durée de l'empire. Les rois, comme les autres, ne dédaignent pas une certaine poésie dans l'amour : c'est un charme de plus, d'autant plus impérieux qu'il est rare partout et presque toujours une nouveauté dans les cours.

Pour nous, qui avons suivi Agnès dans tous les milieux où elle a séjourné ou qu'elle a traversés, il est certain qu'elle a apporté cette nouveauté dans la cour de Chinon et qu'elle eut le secret, non cherché, de couvrir sa chute, et, pour ainsi dire, de la relever par tout l'éclat de la grandeur morale qui tient à l'accomplissement d'un

devoir. Mais si l'adoption d'une politique nouvelle, d'une politique grande et nationale fut le prix dont fut payée sa conquête, comme la tradition n'hésite pas à le dire, et comme le caractère et l'éducation d'Agnès qui confirment la tradition, le font aisément comprendre, il y avait aussi dans l'âme de Charles VII des parties élevées, que devait toucher le sentiment de la grandeur. Ses faiblesses tenaient à son éducation et à sa situation autant qu'à sa nature, dont le vice radical et presque unique était le besoin de la volupté. Il eût tout sacrifié à la satisfaction de ce besoin, c'était là comme une loi fatale, puisée dans le sang : une fois satisfait sur ce point, il était capable de comprendre le grand, de l'aimer et de le mettre dans sa vie. Quoiqu'il fût docile à la voix de la raison, comme le reconnaît Georges Chastelain, qui est loin de le flatter, la voix de la raison toute seule ne suffisait pas pour le saisir : elle ne pouvait devenir persuasive qu'à la condition de prendre pour auxiliaire la faculté maîtresse, ou, pour parler plus exactement, la passion maîtresse; mais cela fait, tout devenait possible chez lui, jusqu'au courage, dont il paraissait naturellement dépourvu. C'est là le secret de la transformation subite et décisive que l'histoire a enregistrée et qui fit d'un règne destiné à être médiocre un grand règne. L'apparition d'Agnès dans cette écurie d'Augias, qu'avait balayée Richemont, fut une lumière et une force : elle réveilla chez le prince des facultés endormies, qui menaçaient de s'éteindre dans la mollesse et la volupté, et elle leur donna un ressort qui leur manquait. Si Agnès n'avait été que belle, son règne eût été éphémère, comme celui de Jehanne *la Louvette* ou de Catherine de l'Isle-Bouchard; si elle n'avait eu que le prestige de la supériorité morale, même aidée de cette beauté vulgaire qui répondait aux

besoins d'un tempérament irrésistible, elle eût tenu sans doute plus longtemps, parce que l'amant n'était pas dépourvu de tout sentiment de l'idéal, mais encore eût-elle passé. C'est parce qu'elle eut tout à la fois, par un rare privilége, la beauté du corps et celle de l'âme à un degré supérieur, avec cette vitalité physique et morale qui satisfait à toutes les exigences de l'amour, qu'elle imprima à la passion de son amant une puissance et une durée extraordinaires.

Tous les contemporains ont été frappés de la violence de la secousse que reçut Charles VII de l'amour d'Agnès. Nous avons vu ce qu'en dit Pie II : « Il en devint si éperdument amoureux, dit-il en parlant du roi, qu'il ne pouvait pas s'en passer un seul instant : à table, au lit, au conseil, il l'avait sans cesse à ses côtés ». Ce sont là tous les signes d'une grande passion et d'un premier amour ; et cela suffit pour démontrer ce que nous appellerons le point de vue de la puissance. Mais le problème n'est pas tout entier dans le plus ou moins d'intensité de la secousse qui opéra la révolution morale que nous étudions ; il est aussi dans les conditions qui ont déterminé la durée de cette révolution, et bien que nous ayons déjà marqué quelques-unes de ces conditions, nous devons aller au delà, pénétrer plus avant dans les sentiments d'Agnès, dans ses mœurs, dans son esprit, dans sa vie intime, dans ses amitiés, en un mot dans ces royales résidences, si brillantes et si paisibles, des bords de la Loire ou du Cher, où le roi promenait tour à tour le théâtre mobile de ses plaisirs et de ses affaires.

CHAPITRE VIII

Les calomniateurs et les détracteurs d'Agnès Sorel dans l'histoire et la poésie. — Georges Chastelain. — Jean Chartier, historiographe du roi. — Thomas Basin, évêque de Lisieux. — *Le Bourgeois de Paris.* — Gaguin. — Bussières. — Sauval et Dreux du Radier. — Le Roux de Lincy. — Touchard-Lafosse, *la Loire historique.* — Pierre Clément. — Henri Martin. — Delort. — Des prétendues amours d'Agnès Sorel. — *Les Intrigues galantes de la cour de France.* — Voltaire, *la Pucelle d'Orléans.* — Alexandre Dumas, *Charles VII chez ses grands vassaux.*

Les contemporains d'Agnès Sorel, nous parlons de ceux qui ont laissé par écrit à la postérité leurs actions ou leurs souvenirs, n'ont pas toujours été justes envers l'illustre favorite, ainsi que nous l'avons dit dans notre introduction. Les uns ont écrit avec leurs passions et leurs préjugés, les autres n'étaient point placés dans une situation qui leur permît de tout savoir; d'autres ont altéré sciemment et volontairement la vérité. La postérité elle-même, plus libre et plus dégagée pourtant, et même complétement dégagée parfois de toute prévention soit personnelle, soit d'esprit de parti, ou ne lui a pas rendu justice, ou ne lui a pas rendu toute la justice à laquelle elle avait droit. Il n'est pas jusqu'aux poëtes et aux romanciers qui ne l'aient quelquefois maltraitée dans leurs fictions ou qui n'aient oublié de la traiter selon ses mérites. C'est donc un devoir pour nous de rétablir la vérité. Nous n'y réussirons pas sans doute pleinement; le mot de Beaumarchais est vrai pour tous les temps et pour

toutes les circonstances. La calomnie posthume, comme la calomnie sur l'heure, laisse toujours quelque chose après elle. Ce n'est pas une raison pour ne pas tenter de la combattre.

La liaison de Charles VII et d'Agnès fut un grand événement dans son temps. C'était la première fois que la maîtresse d'un roi avait une situation en quelque sorte officielle et reconnue. Cette liaison, de plus, avait eu une longue durée, et la favorite, par la supériorité de son esprit et de son caractère, par l'éclat de ses amitiés et de ses services, avait véritablement joué un rôle dans l'État. Tous les hommes qui, de près ou de loin, tenaient à la vie publique, ceux surtout qui approchaient le roi et avaient entrée à la cour, ont dû, par conséquent, être au courant de ce qui concernait la vie intérieure d'Agnès et des principales circonstances de sa liaison avec le roi, de son origine, de son développement et de ses suites. Il semble aussi que plus que personne, l'historiographe du roi dût se trouver en position d'être bien informé. C'est précisément tout le contraire qui arrive ou paraît arriver. Jean Chartier a été égratigné par Voltaire, qui le range parmi les « gens qui disent toujours la vérité du vivant des rois », et il l'a bien mérité. Il y a peu d'exemples d'un mensonge historique plus apprêté et en même temps plus maladroit que celui dont le moine de Saint-Denis, historiographe du roi de France Charles VII, s'est rendu coupable vis-à-vis de l'illustre favorite. Il l'avait sans doute encensée vivante ; peu s'en faut que, morte, il ne la jette aux gémonies. Mais, le point de vue moral écarté, la façon dont s'y prend le chroniqueur pour arriver à ses fins, est assez piquante. Le problème était délicat ; il était difficile de taire toute la vérité ; il était aussi difficile de la dire tout entière. En

homme habile, Jean Chartier passe entre les difficultés, et imagine, comme nous allons voir, le plus ingénieux expédient.

Agnès vient de mourir dans l'abbaye de Jumiéges, où elle était venue pour « advertir le Roy et luy dire qu'aulcun de ses gens le vouloient trahir et livrer ès mains de ses anciens (1) ennemis les Anglois ». « La commune renommée, » qui donnait la défunte avant sa mort pour maîtresse au roi, « car aujourd'huy le monde est plus enclin à penser et dire mal que bien, » n'ayant pas cru devoir cesser de le faire après le fatal événement, d'autant qu'Agnès venait de donner un quatrième enfant à Charles VII, le chroniqueur s'en indigne, et pour tirer la chose au clair et ne pas induire en erreur la postérité qu'il est chargé d'éclairer moyennant salaire, il veut instruire l'affaire comme au criminel. dans toutes les formes. Il institue donc une enquête, fait comparaître « chevaliers, escuyers, conseillers, physiciens ou médecins et sirurgiens, et d'autres de divers estats, » et après les avoir « examinez par serment, comme à son office appartient, afin d'oster et lever l'abbus du peuple, » il trouve ces belles choses : 1° que « pendant les dits cinq ans que la dite damoiselle demoura avecques la Royne, ainsi que dit est, oncques le Roy ne laissa de coucher avec la dite Royne, dont il eust quantité de beaulx enfants d'elle ; » 2° que « quand le Roy alloit voir les dames et damoiselles et mesmement en l'absence de la Royne, ou qu'icelle belle Agnès le venoit voir, il y avoit toujours grande multitude de gens présens et que oncques ne la vidrent toucher par le Roy au dessoubz du menton : mais s'en retournoit,

(1) L'épithète *anciens* ennemis n'est pas heureuse : Charles VII était en ce moment en pleine guerre avec les Anglais.

après les esbatements licites et honnestes faits comme à Roy appartient, chacun en son logiz par chacun soir, pareillement la dite Agnès au sien; » 3° que « se aulcune chose en copulation charnelle elle a commis avec le Roy, dont on se peut appercevoir, si avoit ce esté cautement et en cachette, elle estant lors au service de la Royne de Sicile, sçavoir auparavant qu'elle fût, vînt et passast au service de la Royne de France, avecques laquelle elle a esté résidente quelques années »; 4° que « bien est vray que la dite Agnès eust une fille, laquelle ne vesquit guères et qu'elle disoit estre et appartenir au Roy et luy donnoit, comme au mieux et plus apparent »; mais que « le Roy s'en est toujours fort excusé et n'y réclama onques rien »; « qu'aussi y avoit-il d'autres bien grants seigneuries en même temps qu'elle avec cette royne de Sicile, par quoy elle pouvoit bien l'avoir empruntée et gaignée d'ailleurs (1). »

Les bras tombent vraiment, quand on lit de pareilles choses, et l'on trouve que ce n'est pas une simple égratignure que méritent ceux qui les écrivent : le plus profond mépris de l'histoire est dû à ces effrontés corrupteurs de la vérité. Ce qui ajoute à l'indignation, c'est l'air de bonhomie et de naïveté qui couvre l'art perfide de la mise en scène. Les faits sont avoués, ils étaient trop patents pour être niés, sauf le point capital, celui de l'amour du roi, et ils sont arrangés de manière à faire illusion à ceux qui ne les ont pas vus de près, à charger la mémoire de la favorite et à mettre le principal coupable hors de cause. L'historiographe n'avait-il pas le devoir « d'oster et lever l'abbus du peuple », et cela n'appartenait-il pas à son office? Il n'est pas nécessaire

(1) Jean Chartier. *Chroniques de Charles VII.* — Manuscrit de Rouen.

de rétablir la vérité altérée avec tant d'impudence : la calomnie qui porte sur l'infidélité d'Agnès, est trop grossière pour ne pas tomber sous le poids même de l'imbécillité qui l'a dressée; et, quant à la justification, formulée en vue de confirmer la calomnie, il suffit pour la faire apprécier, et donner la mesure de la véracité de l'historiographe, de rappeler que Louis XI, dans un acte authentique, a nommé Charlotte, fille d'Agnès Sorel, « sa sœur naturelle » (1); qu'il a donné à toutes ses filles le titre de *Filles de France*, et que l'historien patenté ne pouvait ignorer que ce n'était pas un enfant, mais quatre qui devaient le jour à Agnès (2).

Thomas Basin, l'évêque de Lisieux, contemporain d'Agnès, a renchéri encore sur les dires de Jean Chartier. Ce dernier s'était borné à justifier le roi d'avoir eu Agnès pour maîtresse, et à attribuer à un autre la paternité de l'enfant qu'il reconnaissait être née à Agnès, sans avancer ni même insinuer qu'elle eût eu plusieurs amants. Thomas Basin va plus loin : il n'a pas l'idée saugrenue de nier des relations qui étaient presque publiques et officielles : c'est chose qui ne peut tomber que dans la tête d'un historiographe! Mais il prétend

(1) Lettres de Louis XI, du 18 mai 1462.

(2) M. Vallet de Viriville, après avoir cité dans son entier le passage de la chronique relative à Agnès Sorel, ajoute en note : « Je rappellerai ici quelques faits propres à édifier le lecteur pour l'appréciation de ce morceau. Le manuscrit de Jean Chartier date de 1471, et paraît d'ailleurs avoir été composé en suivant le cours des événements. Ces mots : *laquelle ne vesquit guères*, ne peuvent s'appliquer à Charlotte, morte, comme on sait, en 1476. Ils conviennent encore moins pour le sens aux deux autres sœurs de Charlotte, les comtesses de Taillebourg et de Bueil. Jean Chartier n'a donc pu vouloir désigner ainsi que la quatrième fille d'Agnès. Il résulte, en effet, des pièces judiciaires alléguées au procès de Jacques Cœur, que cette quatrième fille ne vécut que six mois, de février à juillet 1450. (Voyez ms. s. f. n° 850, 8e feuillet, 44 verso.) Jean Chartier cependant insinue que peut-être elle était née du temps qu'Agnès appartenait à la reine de Sicile. » (*Nouvelles Recherches sur Agnès Sorel*, p. 70, 71.)

que la favorite a d'autres amants que le roi : « Il ne l'avait pas seule, et elle n'avait pas que lui », dit-il; « *nec eam quippe solam, nec ipsa eum solum* (1). » Et pourtant Thomas Basin est un honnête homme. On peut dire qu'il trompe sans le vouloir, et presque sans s'en douter. Il vit loin de la cour, dans la solitude de son diocèse, au milieu des Anglais; les bruits de la cour n'arrivent à lui que de loin en loin, altérés par la distance. Que lui importe-t-il d'ailleurs qu'une femme ait deux ou plusieurs amants au lieu d'un seul? Le crime pour un saint évêque est égal dans tous les cas, et le nombre ne fait rien à l'affaire. Il faut ajouter que le chroniqueur était un mécontent, que sa chronique est remplie d'assertions téméraires et d'erreurs grossières, qu'un peu d'attention eût suffi pour éviter ou corriger, et que la légèreté semble être le caractère distinctif de ses histoires. Il faut remarquer aussi qu'il est le seul des contemporains qui ait énoncé ce fait, et qu'aucun des historiens bourguignons, si peu favorables à Charles VII et à ce qui le touche, pas même Georges Chastelain, n'a élevé de soupçons sur la fidélité d'Agnès (2).

Chastelain cependant ne ménage guère Agnès, et lui, si indifférent à l'endroit des vingt-quatre maîtresses de Philippe le Bon, pour ne pas dire si indulgent, en prend à son aise avec celle de Charles VII, comme s'il voulait se venger sur elle du silence qu'il est obligé de garder sur

(1) Œuvres de Th. Basin, trad. d'Ed. Quicherat, t. I, 312, 313.

(2) Robert Gaguin, qui est presque un contemporain, puisqu'il est né en 1440, écrit bien aussi cette phrase : « De ceste belle Agnez en mon temps fut constante renommée que Charles moult l'ayma, dont elle enfanta une fille de très briefve vie, combien que Charles totalement dényast qu'elle eust été de luy engendrée. » (*La Mer des croniques et Mirouer historial de France*, jadis composé en latin par frère R. Gaguin. — Paris, 1518, in-4°, folio CIXX.) — Mais Gaguin ne fait que répéter J. Chartier.

les autres. Tout le scandalise chez Agnès : sa manière de vivre, et jusqu'à sa manière de se vêtir, chargeant tout, tournant tout à mal, et allant jusqu'à la rendre responsable de la dissolution du siècle, comme si les mœurs de l'époque avaient été édifiantes avant elle, comme si Isabeau et les scandales de sa cour n'avaient point existé, comme si Charles VII n'avait pas eu des maîtresses avant et après elle (et quelles maîtresses !), comme si elle n'avait pas été elle-même une victime des mœurs du siècle plutôt qu'une corruptrice de ces mêmes mœurs ! Il y a vraiment quelque chose de triste et de plaisant à la fois à entendre le chroniqueur bourguignon s'écrier que « toutes les femmes de France et de Bourgogne perdirent beaucoup en pudeur à vouloir suivre l'exemple de cette femme ». Pour ne parler que de la Bourgogne, personne n'ignorait au moment où écrivait Chastelain, et Chastelain moins que personne, que Philippe le Bon, le bon duc, comme on disait, avait eu vingt-sept femmes, dont vingt-quatre maîtresses et trois femmes légitimes, qu'on lui connaissait seize bâtards, que ces maîtresses, il les prit à tout âge de sa vie et dans tous les rangs de la société, et qu'il épousa sa troisième femme, Isabelle de Portugal, en 1429, avant qu'Agnès fût connue et qu'il pût être question de son influence sur les mœurs de la cour de Bourgogne ou même de celle de France. Cela donne la mesure de l'équité du chroniqueur et de la confiance qu'il convient d'avoir dans ses jugements (1).

(1) Nous devons placer sous les yeux du lecteur le passage de la chronique de Chastelain, relatif à Agnès Sorel : « Afin de vivre en paix dans le rang qui lui appartenait (Marie d'Anjou), elle souffrit qu'une femme éhontée, pauvre servante et de *mince condition*, demeurât journellement avec elle (nous avons pris le texte de M. de Lincy, qui a radouci les cruautés de langage de l'original), menant le train d'une princesse, ayant sa demeure dans l'hôtel du roy, mieux *nourrie* qu'elle-même, avec une cour plus nombreuse,

Georges Chastelain, homme fort intelligent, et un des écrivains les plus distingués du quinzième siècle, est un caractère d'une honorabilité douteuse. Panégyriste à outrance de la cour de Bourgogne, et particulièrement de Philippe le Bon, il est aussi excessif dans l'outrage que dans la louange. Il est de plus ennemi systématique de la France. Ce n'est pas Agnès Sorel seule qui a eu à souffrir de ses injustices et de ses violences : la Pucelle elle-même n'a point trouvé grâce devant lui. Du reste, tout cela ne lui réussit qu'un temps. Quand Louis XI, qui n'était encore que Dauphin, se réfugia à la cour de Bourgogne, en 1456, il se montra plein de complaisance pour le prince, et c'est, selon toute vraisemblance, sinon sous la dictée de Louis, du moins sur des notes recueillies vers cette époque et dictées par lui, qu'il écrivit le passage de la chronique que nous commentons : il ne lui avait pas coûté beaucoup d'épouser les rancunes de l'hôte de son maître, dans lequel il ne soupçonnait pas l'ennemi de la maison de Bourgogne, l'habile et astucieux politique qui devait en faire crouler la grandeur; mais, pour plus d'une raison, il dut plus tard s'en repentir. Louis XI, parvenu au trône, changea de politique, et changeant

de plus beaux parements de lit, de meilleures tapisseries, de meilleurs linges, une cuisine et une vaisselle supérieures aux siennes; elle souffrit que cette femme vint s'asseoir à sa table, et elle lui faisait fête... Le roy fust grandement assoté de ceste femme nommée Agnès, que j'ay bien connue et vue. Chacun blasmoit hautement ceste conduite et surtout le train qu'il donnoit à ceste femme, qui la plaçoit au rang des plus grandes princesses de l'Europe... Elle se fist la patronne de toutes sortes de modes nouvelles en fait d'habillements et de tout ce qui pouvoit pousser les hommes à la dissolution. Elle se découvroit les épaules et la poitrine jusqu'à montrer le sein, et ne s'occupoit nuict et jour qu'aux vanités de ce monde, faictes pour la perdition de l'âme de chascun. Toutes les femmes de France et de Bourgogne perdirent beaucoup en pudeur à vouloir suivre l'exemple de cette femme... » (Georges Chastelain. *Chronique des ducs de Bourgogne*, 2e partie, chap. XI, p. 254, 255, édit. du *Panthéon littéraire*. — Passage cité par M. Le Roux de Lincy, *Femmes célèbres de l'ancienne France*, t. Ier, p. 438, 439.)

aussi de sentiments à l'égard d'Agnès, démentit plus d'une fois et d'une façon éclatante les imputations injurieuses qu'il avait suggérées et que l'imprudent chroniqueur avait si avidement accueillies (1). Chose remarquable, c'est que Louis XI ne songe jamais à accuser la favorite, contre laquelle il convient à sa politique de marquer tant de haine, d'avoir trompé son père et prêté l'oreille à d'autres amours. Cette circonstance est d'une haute importance, et nous regrettons qu'elle n'ait pas été signalée jusqu'ici : elle coupe court d'un seul coup à tous les commentaires et à tous les soupçons. Peut-on supposer qu'un prince, qu'aucun scrupule n'arrêtait, eût reculé devant une calomnie de ce genre, si elle avait eu quelque chance d'aboutir?

Aussi ne mentionnons-nous que pour mémoire celle que Sauval et Dreux du Radier ont recueillie, et qui donne Étienne Chevalier pour amant à Agnès Sorel. Nous y attachons d'autant moins d'importance que les présomptions sur lesquelles ces deux historiens se fondent, n'ont aucune portée, comme le remarque M. Pierre Clément, et prouvent même le contraire de leur assertion (2).

Le *Journal d'un bourgeois de Paris* parle d'Agnès à peu près sur le même ton que Georges Chastelain, se bornant toutefois à se scandaliser, ce qui était assurément fort permis, ou, s'il altère la vérité, ne le faisant

(1) M. Vallet de Viriville fait remarquer que le style de Chastelain, dans le passage relatif à Agnès, fait disparate avec le ton pompeux qui lui est habituel. « On y reconnaît, au contraire, dit-il, l'accent, le ton, le langage du réfugié de Bruxelles et du convive peu réservé de Geneppe. Chastelain écrivait ce passage de sa chronique vers 1463 sur les notes recueillies par lui depuis 1456, et dictées à cette dernière époque, par Louis, Dauphin. (Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 188.)

(2) Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 237.

point d'une façon grossière ou niaise : « La dernière sepmaine d'avril (1448) vint à Paris une damoiselle, laquelle on disoit publiquement estre aimée au Roy de France, sans foy, sans loy et sans vérité à la bonne Royne qu'il avoit espousée; et bien y apparoist qu'elle menoit aussi grand estat comme une Comtesse ou Duchesse; et alloit et venoit bien souvent avec la bonne Royne de France, sans ce qu'elle eust point honte de son peschié; dont la Royne avoit moult de douleur à son cœur; mais à souffrir lui convenoit pour lors. Et le Roy, pour plus monstrer et manifester son grand peschié et sa grant honte et d'elle aussy, lui donna le chastel de Beauté, le plus bel chastel et joli, et le mieux assis qui fust en toute l'Isle-de-France. Et se nommoit et faisoit nommer la belle Agnez; et pour ce que le peuple de Paris ne lui fist une telle révérence comme son grand orgueil demandoit, qu'elle ne pust celler, elle dist au despartir que ce n'estoient qui villains, et que si eust cuidé que on ne luy eust faiz plus grant honneur, elle n'y eust jà entré ne mis le pié, qui eust esté dommaige; mais il eust esté petit. Ainsi s'en alla la belle Agnez, le dixième jour de mai ensuivant, à son peschié comme devant. Hélas! quelle pitié quand le chef du royaume donne si malle exemple à son peuple (1). » Nous ne protestons pas contre la dernière réflexion du *bourgeois de Paris;* nous ferons remarquer seulement qu'il prête à Agnès un désir de s'afficher, une sorte de fanfaronnade du vice, qui ne paraît pas le moins du monde avoir été dans sa nature. — Ce n'était pas pour le vain plaisir de paraître et de faire parade de son *peschié* qu'elle suivit le roi à Paris, mais parce que c'était là un des devoirs de sa charge auprès de la reine, et aussi sans

(1) *Journal d'un Bourgeois de Paris* (Collection Petitot, p. 549).

doute, nous n'avons pas à le dissimuler, parce que le roi ne pouvait se passer d'elle. Il n'est pas supposable qu'elle s'attendît à ce que « le peuple de Paris lui fît une telle révérence », et, par conséquent, la blessure faite à son orgueil, d'après le chroniqueur, est purement imaginaire.

Nous avons à franchir maintenant un grand espace : nous arrivons aux historiens du dix-neuvième siècle.

Delort, qui est en général bien informé et favorable à Agnès, nous dit que les plus brillants seigneurs de la cour de Charles VII offrirent à *la demoiselle de Fromenteau* (c'est le nom qu'il donne à Agnès), avant qu'elle attirât les regards du roi, leurs hommages sinon leur amour. « La réputation de son éclatante beauté, dit-il, franchit bientôt les limites de la Touraine et attira près d'elle une infinité de magnifiques seigneurs, tels que le fameux duc d'Alençon, Charles de Bourbon, l'illustre et brave Dunois, le brave Poton de Xaintrailles, Saint-Chaumont, Clusol et cent autres non moins éclatants par la noblesse de leur sang que par leur mérite personnel. » Il prétend même que le duc d'Alençon, le duc Charles de Bourbon, Xaintrailles, auraient éprouvé pour elle une véritable passion. Mais ce ne sont là que des assertions dénuées de preuves. Qu'Agnès Sorel ait attiré des hommages, soit à la cour de France avant qu'elle devînt la maîtresse du roi, soit à la cour de Lorraine, et surtout dans cette dernière cour, où elle passa la première partie de sa jeunesse, on peut le croire; sa grande beauté ne pouvait point passer inaperçue, et à Chinon comme à Nancy, il y avait des yeux pour voir. L'assertion de Delort n'en reste pas moins à l'état d'une hypothèse, qui a pour elle toutes les vraisemblances sans pouvoir toutefois être présentée comme une vérité. Du reste, nous sommes loin de ranger Delort parmi les détracteurs, encore

moins parmi les calomniateurs d'Agnès Sorel. Dire qu'on a allumé des passions autour de soi, ce n'est pas dire qu'on les a partagées ou qu'on y a succombé.

Un reproche plus grave que nous aurions à adresser à Delort, c'est d'avoir, en montrant une partialité évidente à l'égard de Marie d'Anjou et en prêtant à cette princesse, dans des circonstances solennelles, une influence qui ne lui appartient pas, manqué à la vérité historique et porté atteinte, d'une façon indirecte, il est vrai, à l'autorité de l'opinion que nous soutenons. L'historien de *Charles VII et d'Agnès Sorel* attribue « à la reine seule d'avoir par sa prudence et sa piété relevé le courage du roi après la journée des Harengs (1) ». Or, c'est encore là de la fantaisie sous prétexte d'histoire. Charles VII, malgré son indolence, était, par instants, à cette époque, vivement affecté de la situation du royaume. Il est certain qu'il le fut plus que jamais durant le siége d'Orléans, ce qui était fort naturel, cette place étant très-importante, et sa chute ouvrant à l'ennemi l'intérieur de la France. Ainsi, l'on sait que le 1er novembre 1428, le jour de la Toussaint, tourmenté par une pensée qui lui revenait souvent à l'esprit et qui fait honneur à sa conscience d'honnête homme, sinon à sa force de caractère, il demanda à Dieu, dans une oraison mentale, que, s'il était l'héritier légitime de Charlemagne et de saint Louis, il voulût bien se manifester, par un signe éclatant, en sa faveur. Mais c'était dans le même temps que La Hire, étant allé à Chinon demander au roi des secours pour la défense d'Orléans, le trouva *répétant un ballet*. La vérité est que le sentiment du devoir n'apparaissait à sa conscience qu'à de rares intervalles, qu'il n'avait point la force

(1) J. Delort. *Essai sur l'histoire de Charles VII, Agnès Sorel*, etc., etc. (Paris, 1824, in-8°.)

de s'arracher à sa torpeur ni à l'influence fatale de ses maîtresses ou de ses ministres, et que, s'il fut réveillé un moment après la bataille des Harengs, ce ne fut point par la prudence ni la piété de Marie d'Anjou, mais par l'apparition miraculeuse de Jeanne Darc (1), et encore pour retomber bientôt plus lourdement dans son indolence et sous le joug des favoris.

Agnès Sorel n'a pas à se plaindre du dix-neuvième siècle. Plusieurs de nos historiens, dont quelques-uns sont célèbres, se sont occupés d'elle, ou incidemment ou avec une attention particulière. MM. Michelet, Henri Martin et de Barante (2) en ont parlé dans leurs histoires et ont marqué son rôle et son influence, ainsi que M. Pierre Clément dans son livre savant et ingénieux de *Jacques Cœur*. Elle a même été l'objet d'une monographie, où une érudition patiente et sagace s'est attachée à éclairer d'un jour complet tout ce qui la concerne (3). Elle a aussi une place dans un ouvrage curieux, comme tableau des mœurs des diverses époques de notre histoire, intitulé *les Femmes célèbres de l'ancienne France*. Elle a presque autant d'admirateurs, ou du moins d'hommages, que Jeanne Darc, et, par une conséquence naturelle de cette loi des choses

(1) La journée dite des *Harengs* eut lieu le 12 février 1429. Jeanne Darc arriva à Chinon le 6 ou 7 mars suivant, et fut reçue par le roi trois jours après; mais elle ne fut décidément agréée comme auxiliaire que le 24 mars, après l'instruction de la commission de Poitiers. Rien ne s'était fait entre le 12 février et le 24 mars. A cette dernière date seulement fut résolue l'expédition confiée à la Pucelle pour la délivrance d'Orléans. Dans l'intervalle, pas plus qu'après, on ne voit apparaître Marie d'Anjou sur la scène. Ces simples rapprochements suffisent ponr faire justice de l'assertion de Delort. (*Mémoires concernant la Pucelle d'Orléans*, édit. Petitot, p. 150 à 155.)

(2) Michelet. *Histoire de France*, t. V, *passim*. Henri Martin. *Histoire de France*, t. VI, *passim*. De Barante. *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. VI, p. 387 et *passim*.

(3) Vallet de Viriville. *Agnès Sorel*, *Revue de Paris*, octobre 1855. *Nouvelles Recherches sur Agnès Sorel*, Paris, in-8°, 1856. *Histoire de Charles VII*, t. III, *passim*.

qui veut que l'histoire devienne plus juste en avançant et que la vérité de convention fasse place peu à peu à la vérité vraie, sa situation de maîtresse d'un roi n'a plus dérobé ou dissimulé ses grandes qualités et ses grands services. Des erreurs se sont mêlées cependant dans quelques-uns des écrits que nous venons d'indiquer; des assertions téméraires des chroniqueurs contemporains ont été adoptées avec une facilité qui nous paraît excessive, et ont donné lieu à des jugements que l'équité réprouve. Il est de notre devoir de redresser les erreurs et de discuter les assertions.

MM. Michelet, de Barante, Vallet de Viriville, nous paraissent à l'abri de tout reproche. M. de Barante se borne à dépouiller les chroniques; mais il le fait avec une impartialité et en même temps avec une justesse, un sentiment si vif du passé, que la vérité se montre d'elle-même sans le secours de l'historien. Le tour d'imagination de M. Michelet, et sa prédilection pour la faiblesse et la beauté devaient le rendre favorable à Agnès Sorel; sa nature l'invitait en quelque sorte à chercher le véritable point de vue; c'est ce qu'il a fait d'une manière parfaite, bien qu'il ne semble avoir jeté sur « la douce créature », comme il l'appelle, qu'un coup d'œil rapide. Quant à M. Vallet de Viriville, il a trop longtemps vécu avec elle et trop patiemment contemplé son image pour ne l'avoir pas rendue dans sa vérité. Nous ne faisons donc nos réserves que pour M. Henri Martin, M. Le Roux de Lincy, et aussi M. Pierre Clément, dont l'autorité, à des titres divers, est trop considérable pour ne pas être discutée.

M. Henri Martin adope la tradition du *Jouvencel*, rendue si populaire par le quatrain de François Ier, et l'anecdote célèbre de Brantôme, qui tend de plus en plus

à devenir la vérité historique (1). Qu'il l'adopte trop aisément, sans discussion et sans critique, ce qui est assez excusable dans un travail immense, peu importe : il est dans la vérité, et là est l'essentiel. Il est une chose, cependant, que nous lui reprochons, c'est d'avoir accepté également et avec la même facilité un grand nombre d'assertions des contemporains qui sont en contradiction avec la tradition, avec ce que nous considérons comme la vérité historique et qu'il considère avec nous comme telle. Après avoir rappelé les témoignages qui ne lui semblent pas suspects, et qui nous montrent Agnès avançant « devers le roi jeunes gens d'armes et gentils compagnons, et dont le roi s'est depuis bien servi », il nous dit, en songeant à Thomas Basin et à sa calomnie, qu'un autre historien interprète la chose d'une façon peu favorable à la fidélité d'Agnès. Encore une fois, il y a toutes sortes d'excuses pour un écrivain qui, dans les exigences d'une grande composition, ne peut remonter à toutes les sources et peser d'une main scrupuleuse tous les éléments qui lui sont fournis ; mais l'erreur, si excusable qu'elle soit, n'en est pas moins l'erreur, et elle mérite toujours d'être redressée. Avec plus de liberté d'esprit et de réflexion, M. Henri Martin aurait remarqué que le bien que la maîtresse de Charles VII a fait, n'aurait pu se faire si elle avait été la créature que dit Thomas Basin, que le témoignage de ce chroniqueur n'est pas suffisant dans la circonstance, que ce témoignage est unique, qu'Agnès vivait dans une cour ouverte et en quelque sorte percée à jour, que tout ce qui s'y faisait était connu aussitôt, que Charles VII, dans toute sa force et sa jeunesse, n'était pas homme à jouer le triste rôle qu'on lui prête,

(1) Henri Martin. *Histoire de France*, t. VI, pages 221, 222, 388, 413, 414.

en un mot que l'ascendant d'Agnès avait pour condition et pour base le prestige même qu'on veut lui enlever.

Nous voyons encore avec regret l'historien écrire cette phrase : « Quoi qu'il en soit (de l'opinion de Thomas Basin), pendant une dizaine d'années, bien qu'Agnès eût donné trois filles au roi, sa position auprès de Charles VII demeura dans un demi-jour discret. Plus tard, après la mort de la douairière Yolande (1442), qui avait maintenu avec un mélange d'autorité et d'adresse, l'équilibre de cette situation singulière, Agnès ne sut plus se contenir dans la réserve qu'elle avait si longtemps gardée : elle n'eut plus les mêmes égards pour la reine ; elle afficha sa faveur avec un éclat scandaleux et un faste excessif, précisément alors qu'elle commençait à avoir lieu de craindre que sa puissance fût moins assurée et que des rivales lui disputassent son royal amant (1). » Et ailleurs : « Il faut avouer qu'Agnès avait provoqué l'hostilité populaire depuis quelques années par l'étalage immodéré de son crédit et par le faste excessif dont elle donnait l'exemple à la cour et à tout le royaume (2). » L'historien ignore-t-il donc l'origine des assertions qu'il adopte avec tant d'assurance comme autant de faits avérés? Ne sait-il pas qu'elles procèdent d'écrivains ennemis de la France autant que du roi et d'Agnès, ou d'historiographes complaisants, ainsi que nous l'avons démontré? Pour ne parler que d'une seule de ces assertions de « l'éclat scandaleux » qu'Agnès aurait affiché, « de l'étalage immodéré de son crédit », ne voit-il pas que Jean Chartier la dément en parlant du « chagrin et déplaisance à elle causés par la renommée en tous lieux répandue que le

(1) Henri Martin. *Histoire de France*, t. VI, p. 322.
(2) *Idem*, p. 443.

roi l'entretenait en concubinage? » Et ne voit-il pas qu'il la dément lui-même en déclarant que « la dame de Beauté avait l'âme haute, et que les hommages des courtisans ne lui fermaient pas les yeux sur le mépris que le peuple témoignait discourtoisement à la concubine du roi? »

M. Pierre Clément, esprit judicieux et d'ordinaire si exact, nous paraît avoir été plus aventureux encore et moins équitable envers Agnès. Le savant membre de l'Institut lui fait plusieurs graves reproches : 1° c'est elle qui aurait changé les mœurs de Charles VII, qui, avant elle, aurait mené « moult saincte vie, » adoptant sur ce point l'opinion de Jacques du Clercq; 2° que, devenue la maîtresse en titre du roi, qui n'aurait cédé « qu'à de longues obsessions », fière de son triomphe, elle n'aurait rien négligé pour le rendre aussi public que possible; 3° qu'en peu de temps, grâce à l'éclat de sa maison, au luxe et aux hardiesses de sa toilette, à la hauteur de *ses manières envers la reine*, le scandale aurait été aussi grand qu'il pouvait l'être (1). M. Pierre Clément a ajouté trop de confiance aux chroniqueurs bourguignons, qui sont de très-mauvais guides, quand il s'agit de Charles VII et d'Agnès Sorel. Nous avons déjà discuté et apprécié l'autorité de Georges Chastelain, qui est incontestablement inspiré par les passions bourguignonnes et les rancunes de Louis XI. Jacques du Clercq est plus modéré et plus digne de foi; mais son témoignage sur le point qui constitue le premier grief, celui qui est relatif aux mœurs de Charles VII dans la période de sa vie antérieure à l'avénement de la favorite, s'efface devant ce simple fait qui est constant, à savoir : que la vie du prince était loin d'être « moult saincte », comme il le prétend, avant qu'il

(1) Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 232, 233, 235, 237.

se fût « acointé » d'Agnès, et qu'il avait eu entre autres maîtresses Jehanne la Louvette, fille du président Louvet. Le second des reproches adressés par M. Pierre Clément n'est pas plus fondé : nulle part on ne voit qu'Agnès ait obsédé son royal amant pour obtenir le titre officiel de favorite ou de maîtresse, et qu'elle ait tout fait pour rendre son triomphe aussi public que possible ; l'assertion est donc purement gratuite, et ce qui la rend absolument inadmissible, c'est le caractère d'Agnès, et le mot de Jean Chartier que nous avons déjà opposé à M. Henri Martin, et qui nous montre Agnès tourmentée du chagrin que lui cause la « renommée en tous lieux répandue que le roi l'entretient en concubinage ». Nous acceptons en partie le reproche fait à la favorite, au sujet de l'éclat de sa maison, au luxe et aux hardiesses de sa toilette; mais nous cherchons en vain ce qui a autorisé à parler de la hauteur de ses manières envers la reine. Les écrivains bourguignons eux-mêmes n'ont rien dit de tel. Il est bien question chez eux des chagrins de la reine; mais rien de plus. Le caractère d'Agnès proteste encore ici contre la conduite qu'on lui prête; et quant à ces chagrins mêmes de la reine, nous avons vu ce qu'il en faut penser. Marie d'Anjou portait gaiement la couronne d'épines : elle était de la famille des époux, dont parlera plus tard La Fontaine, pour qui le malheur est peu de chose quand on le sait, rien quand on l'ignore.

M. Le Roux de Lincy, dans ses *Femmes célèbres de l'ancienne France*, s'est constitué le champion de cette reine infortunée, qui donnait tant d'enfants à son mari, dans le même temps que celui-ci en donnait tant de son côté à ses favorites, et il s'est fait un amer plaisir de la poser en victime. Nous croyons que le zèle monarchique a emporté trop loin le savant paléographe sur ce point,

comme sur le fait des vertus et de l'influence qu'il prête à la femme légitime. Marie d'Anjou n'avait rien qui la fît sortir de l'ordre commun, nous l'avons prouvé surabondamment. M. de Lincy prétend, d'une part, que c'est à la reine et non à la favorite qu'appartient la gloire d'avoir soutenu le courage du roi, « près de céder à ses puissants ennemis, » et de l'autre, pour appuyer cette assertion, il soutient que la politique qui sauva la France, avait depuis longtemps triomphé lorsque Agnès devint la maîtresse du roi, que sa grande faveur ne date que de 1442 et que, tout étant fini à cette époque, c'est à l'influence de la reine qu'il faut attribuer le réveil du roi (1). Rien de plus malheureux, ce nous semble, que cette façon de voir et d'interpréter. Si c'est l'ascendant de la reine qui a secoué Charles VII, et l'a arraché à sa torpeur en 1433, par la révolution de palais qui renversa la Trémouille, comment se fait-il que cette révolution se soit faite sans lui et malgré lui, et qu'il ait fallu l'apaiser après qu'elle eut été faite? Et pourquoi cet ascendant ne s'est-il pas déclaré plus tôt et a-t-il attendu pour se produire précisément le moment où Agnès Sorel paraît sur la scène et va se trouver en rapport avec le roi? Il est vrai que M. de Lincy recule ce moment de plusieurs années, qu'il place l'époque de la grande faveur d'Agnès vers 1442; mais il est démontré jusqu'à l'évidence, par la date de la naissance des filles d'Agnès et du roi, que leurs relations avaient commencé longtemps auparavant; il est infiniment probable aussi que la faveur d'Agnès auprès de son amant n'avait pas attendu la publicité pour être toute-puissante. Pourquoi, pour agir dans l'ombre, aurait-elle été moins active et moins persuasive?

(1) Le Roux de Lincy. *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*, t. Ier, p. 430 à 436.

Il est un livre très-intéressant, d'ailleurs, dans quelques-unes de ses parties, où l'on aimerait à trouver des détails nombreux et précis sur les lieux qu'Agnès a si longtemps habités dans les temps de sa grandeur, et sur les souvenirs qu'elle a dû y laisser : nous voulons parler du grand travail de M. Touchard-Lafosse, intitulé *la Loire historique*. Nous avons pu y suivre la célèbre favorite dans la plupart des demeures consacrées par son souvenir ; mais à peine son image y est-elle entrevue : l'auteur ne l'indique que par un trait rapide emprunté à la tradition locale, et encore ce trait est-il faux ou faussé par ceux qu'y ajoutent la main ou les réflexions de l'écrivain.

M. Touchard-Lafosse est un esprit aimable, un de ces sceptiques de province qui ne croient pas à la vertu des femmes et qui pensent que tout leur mérite est dans ce qu'il est convenu d'appeler leur vertu. Les histoires galantes dont les bords de la Loire ont été le théâtre, il les recueille sur place avec le plus grand soin, comme un gourmet qui ferait une collection de friandes anecdotes, ou comme un philosophe qui chercherait des preuves à l'appui d'un système. On comprend qu'avec une telle tournure d'esprit, il n'ait vu et n'ait pris dans l'histoire d'Agnès Sorel que le côté mesquin, et qu'il ait traité l'Egérie de Charles VII du ton dont l'a chantée Voltaire en compagnie de la Pucelle. Quoique le nom de *la Belle Agnès*, comme il ne manque jamais de l'appeler, revienne souvent sous sa plume, et qu'il semble y trouver je ne sais quelle volupté secrète, ce n'est jamais qu'avec le sourire du compatriote de Rabelais qu'il l'écrit, mais avec le sourire d'un compatriote de Rabelais devenu commis voyageur, et qui pourtant ne veut pas compromettre sa dignité. Ainsi, au château de Loches, il n'oublie pas de nous montrer la tour dite de *la Belle Agnès*, et surtout

de nous dire que selon une tradition locale, le roi y renfermait la favorite lorsqu'il allait chasser dans la forêt, ajoutant pour son compte cette réflexion profonde que « si l'on devait ajouter foi à cette précaution, elle prouverait peu en faveur d'une femme à laquelle son royal amant sacrifia longtemps toute sa dignité (1). » De même quand il nous fait descendre de la tour à la terrasse située devant la façade principale « où se trouve maintenant déposé le tombeau de cette dame (2) », il ne manque pas, en rappelant l'épitaphe inscrite sur le mausolée, en 1801, par les ordres de M. de Pommereul, d'y relever ces mots : « La seule maîtresse de nos rois qui ait bien mérité de la patrie en mettant pour prix de ses faveurs l'expulsion des Anglais de la France, » et de faire ses commentaires. « Il y a beaucoup à dire sur cette singulière épitaphe, ajoute-t-il : d'abord il n'est nullement historique qu'Agnès ait conclu avec Charles VII l'espèce de marché que lui attribue M. de Pommereul ; nous savons de bonne source que le titre de favorite lui parut, au moment où elle céda, une compensation du sacrifice de sa chasteté. Si elle eut réellement le mouvement patriotique que quelques écrivains lui prêtent, ce fut seulement après l'entrée du roi dans plusieurs villes reconquises, et par suite de l'accueil plus que froid que lui firent les populations. Loin de penser alors qu'Agnès eût poussé son royal amant dans les champs de la guerre, les Français lui reprochaient, non sans raison, d'avoir été l'Armide de cet autre Renaud. La Dame de Beauté voulut dans cette circonstance racheter l'espèce de défaveur dont on l'entourait : elle s'avisa d'une nationalité jusqu'alors peu irritable ; on

(1) *La Loire historique*, t. IV, p. 210.
(2) *Id.*, p. 211.

la vit armer Charles VII de ses blanches mains, et ce fut elle qui le détermina à faire le siége de Montereau... Montereau! ce nom dut lui causer un terrible frémissement. Pour en revenir à l'épitaphe, nous dirons après M. de Croy, que le général administrateur, avec un sentiment plus exquis des bienséances, n'eût pas parlé des *faveurs d'Agnès* dans une inscription funéraire : c'est, en effet, une expression d'une profonde amertume sur le linceul d'un mort (1). »

Sans doute; et l'écrivain tourangeau a fort raison de trouver l'épitaphe de M. de Pommereul singulière ; mais que dire de ses propres commentaires? Il serait trop aisé de les qualifier ; nous nous contenterons d'ajouter qu'ils nous conduisent de plain-pied, bien loin des régions de l'histoire, dans le domaine de la fantaisie interlope et malsaine.

Nous ne nous occuperions pas de ce que raconte l'auteur des *Intrigues galantes de la cour de France* des amours d'Agnès Sorel, parce que le récit qu'il en fait n'est qu'une pure fiction, si la fiction ne se mêlait à la vérité dans certaines parties de l'ouvrage, et si ce qui s'y trouve de vrai, n'avait aidé à faire circuler et accepter le mensonge. Ici il ne s'agit plus, comme chez Delort, d'amours honnêtes qui auraient précédé la passion du roi, il s'agit d'une véritable intrigue qui aurait été une trahison, et qui ferait descendre Agnès au rang des femmes galantes les plus effrontées. L'écrivain n'est pas un ennemi de la maîtresse de Charles VII : il reconnaît toutes les grandes qualités d'esprit et de caractère que nous lui accordons. Mais il faut bien qu'il fasse son métier, qui est d'amuser, et ne pas faire mentir son titre.

(1) *La Loire historique*, t. IV, p. 213, 214.

Comprendrait-on que le nom d'Agnès Sorel, le seul parmi les noms des maîtresses de nos rois qui soit populaire, pour ne pas dire poétique, fût absent d'une histoire des intrigues galantes de la cour de France? Il fallait donc à tout prix faire figurer la dame de Beauté dans la galerie historique où l'on promenait les curieux, et, les chroniques se taisant ou ne donnant sur ses amours que des indications vagues et incertaines, faire parler la fantaisie dans le silence de l'histoire (1).

Le roman n'a rien de bien piquant : il ne brille ni par la nouveauté de l'invention ni par l'originalité ou la richesse des détails, mais il ne manque pas d'une certaine habileté de composition, ni d'une certaine prestesse d'allure; il sent son temps et une main entendue. Le voici en quelques mots :

Le Dauphin rêvait à tous moments aux moyens de faire perdre à Agnès les bonnes grâces du roi; et pensant qu'il ne pourrait y parvenir qu'en la faisant paraître infidèle, il songe à lui donner un amant qui fût dans ses intérêts, et qui eût assez de mérite pour exciter la jalousie du roi. Chabannes, comte de Dammartin, était l'homme de la cour le mieux fait : c'est donc sur Chabannes qu'il jette les yeux, et c'est à lui qu'il s'adresse. Résistance de Chabannes qui s'effraie du rôle qu'on veut lui faire jouer; instances réitérées du Dauphin; soumission du comte; introduction sur la scène d'un valet de chambre de Chabannes, nommé Sainte-Colombe, qui est chargé de faire la cour à une certaine Mortaing, une des suivantes de la favorite, lesquels s'entendent à merveille et préparent les voies à l'intrigue. Tel est le premier acte de la pièce.

(1) Il convient de mentionner, à propos de livres d'imagination où une place est donnée à Agnès Sorel, les *Reines légitimes et Reines d'aventure*, de M. Emmanuel de Lerne. (Paris, 1867, in-8°.)

Mortaing s'entremet auprès d'Agnès (à qui l'auteur donne, nous ne savons pourquoi, le nom de comtesse de Penthièvre). Agnès change de visage à ce nom de Chabannes, absolument comme la Phèdre de Racine au nom d'Hippolyte, et montre tant d'aversion pour lui que Mortaing n'ose plus lui en parler. Mais Chabannes, qui connaît son monde, devine que la colère de la comtesse n'est que du dépit « de ce qu'il étoit le seul homme de la cour qui avoit résisté au pouvoir de ses charmes, et de ce qu'il n'avoit jamais répondu aux tendres regards qu'elle avoit laissés échapper vers lui ». Il ne veut pas trop cependant se hasarder et laisse la comtesse faire les premières avances : ce qu'elle ne manque pas de faire un jour qu'elle le trouve dans un passage obscur, qui allait de son appartement à celui du roi. « Comme il passait sans s'arrêter, elle prit la parole et luy dit : « Suis-je si terrible, comte, que vous deviez me fuir « comme vous faites? — Plus encore, madame, qu'on ne « sçaurait s'imaginer, reprit Chabannes, et quand on est « faite comme vous êtes, on peut faire trembler le cou- « rage le plus ferme. — Est-ce donc un si grand mal de « m'aimer? répliqua la comtesse. — Ouy, madame, re- « partit Chabannes, quand on ne peut espérer d'être « heureux sans trahir son maître. — Vous êtes bien « scrupuleux pour un homme de cour, ajouta la comtesse, « mais nous sçaurons vous guérir de vos scrupules. »

Cela était fort engageant; Chabannes cependant gardait ses scrupules : il craignait de compromettre une femme si aimable. Quand il se décide à les surmonter, les autres obstacles s'aplanissent sans peine : un diamant de prix persuade aisément Mortaing, qui l'introduisit dans un appartement d'où il pouvait passer dans celui de son amante, et où il ne resta pas. « Agnez fut d'abord

surprise de voir Chabannes si tard dans son appartement; mais enfin, comme la chose était faite, elle crut devoir profiter de l'occasion, et sans s'amuser à perdre le temps dans des contestations inutiles, elle sceut mieux profiter de ces moments que l'amour luy rendoit précieux. »

L'intrigue durait depuis longtemps; mais cela ne faisait pas le compte du Dauphin, qui presse Chabannes de lui donner les moyens de faire connaître au roi l'infidélité de sa maîtresse. L'amant, qui est heureux de l'aventure, résiste; une lutte alors s'engage, où mille incidents (qu'il serait trop long de raconter) se produisent, entre autres la mort de Sainte-Colombe, assassiné par les ordres du Dauphin parce qu'il remplit trop bien les instructions de son maître, les fréquentes visites que fait Chabannes à la comtesse sous divers déguisements pour échapper aux espions qui l'entourent, enfin une dernière scène, très-romanesque et très-vulgaire, où l'on nous montre Chabannes surpris par le roi et le Dauphin dans l'appartement d'Agnès, mais caché « dans une armoire qui étoit à la ruëlle de son lit, et que le roi n'avoit jamais vue, » et échappant ainsi aux recherches. C'est un drame, comme on voit, drame très-émouvant, quoique fort simple, et qui se termine par la mort du principal personnage. Suivant l'auteur, en effet, Agnès, « après cette aventure, eut de grands démêlés avec le Dauphin, et un jour ils s'échauffèrent tellement que ce prince lui donna un soufflet : elle ne manqua pas de s'en plaindre au Roi, et, n'en ayant pas eu toute la satisfaction qu'elle en attendoit, elle en conceut un si violent déplaisir qu'elle tomba dans une maladie de langueur dont elle mourut six mois après, et fut inhumée dans l'Église collégiale (1). »

(1) *Intrigues galantes de la cour de France, depuis le commencement de la monarchie*, t. Ier, p. 133... 145 (Cologne, M.D.C.XCIX, 2 vol. in-12).

Tout cela n'est que du roman, et du roman fade. On peut en dire autant de celui qu'a imaginé Voltaire dans *la Pucelle d'Orléans;* seulement le roman de Voltaire n'est pas fade. Ce n'est pas pourtant que l'intrigue en soit de haut goût ; rien non plus de plus simple. Mais il étincelle dans les détails de tout l'esprit de Voltaire, et c'est assez dire. Par malheur (nous n'osons pas dire autrement) il faut laisser les détails au texte, et nous borner à donner la trame tout unie, sans les fils d'or qui en sont l'incomparable parure.

Mais à quoi bon, dira-t-on, la trame elle-même? Qu'y a-t-il de commun entre le roman et l'histoire? Pourquoi évoquer, d'ailleurs, l'ombre moqueuse du poëte dans un sujet grave et remuer l'eau limpide et brillante d'une œuvre dont le fond est de fange? L'éditeur du poëme disait, et il parlait avec bonne foi : « Ce poëme est un ouvrage destiné à donner des leçons de raison et de sagesse sous le voile de la volupté et de la folie (1). » Nous n'irons pas jusque-là. Mais il dit aussi : « Ce mélange de dévotion, de libertinage et de férocité guerrière, peint dans *la Pucelle,* est l'image naïve des mœurs du temps (2); » et, à part la naïveté, qui est chose rare chez Voltaire, il y a là quelque vérité. Ce n'est point pour cette raison cependant que nous mentionnons le poëme charmant, si justement méprisé et admiré. Il s'y trouve des traits qui, en dépit des situations toutes de fantaisie créées par l'auteur et qui n'ont rien, on s'en doute bien, de la gravité de l'histoire, des traits d'un naturel exquis, qui n'ont pas la couleur locale, qui peignent du moins l'âme des personnages, et expriment quelque

(1) Voltaire, édit. Didot, 1859, t. II, p. 382.
(2) *Id.*, *id.*, p. 382.

chose de leur physionomie morale. Cela paraîtra peut-être une raison suffisante (1).

Nous ne dirons pas le sujet du poëme, que l'on connaît de reste. Nous n'en détacherons que quelques traits de l'épisode des amours d'Agnès. Agnès Sorel n'est pas plus respectée que Jeanne Darc dans la plaisanterie de Voltaire (2). Quand on a pu sans scrupule donner un amour à la Pucelle d'Orléans, on a pu avec moins de scrupule encore en donner plusieurs à la maîtresse de Charles VII. Il faut remarquer toutefois que Voltaire, même dans la

(1) Nous ne mentionnons pas dans ce chapitre *la Pucelle* de Chapelain, dont nous avons suffisamment parlé dans l'*Introduction*.

(2) Nous n'essayerons pas d'excuser Voltaire. Il y a des gloires si pures et si sacrées que la plaisanterie la plus inoffensive doit s'interdire de les toucher, même de les effleurer. Mais, cela dit, il faut bien rappeler, ce qu'on oublie trop, que Voltaire a rendu justice à Jeanne Darc. Voici, en effet, ce que l'on lit dans son *Essai sur les mœurs des nations* : « Elle (Jeanne) eut assez de courage et d'esprit pour se charger de cette entreprise, *qui devint héroïque*... Les Anglais assiégeaient alors la ville d'Orléans, la seule ressource de Charles, et étaient près de s'en rendre maîtres. Cette fille guerrière, vêtue en homme, conduite par d'habiles capitaines, entreprend de jeter du secours dans la place. *Elle parle aux soldats de la part de Dieu et leur inspire le courage d'enthousiasme* qu'ont tous les hommes qui croient voir la Divinité combattre pour eux. Elle marche à leur tête et délivre Orléans, bat les Anglais, prédit à Charles qu'elle le fera sacrer dans Reims, et accomplit sa promesse l'épée à la main. Elle assista au sacre, tenant l'étendard avec lequel elle avait combattu.

« La victoire rapide d'une fille, les apparences d'un miracle, le sacre du roi qui rendait sa personne plus vénérable, allaient bientôt rétablir le roi légitime et chasser l'étranger : mais, *l'instrument de ces merveilles*, Jeanne Darc fut blessée et prise en défendant Compiègne. Une homme tel que le Prince Noir *eût honoré et respecté son courage*. Le régent crut nécessaire de la flétrir pour ranimer ses Anglais... *Cette héroïne, digne du miracle* qu'elle avait feint, ... » Plus bas, en parlant d'une fausse Jeanne Darc, il dit : « On la combla d'honneurs et de biens, et un homme de la maison des Armoises l'épousa en 1436, pensant en effet épouser la véritable héroïne qui, quoique née dans l'obcurité, eût été pour le moins égale à lui *par ses grandes actions*. » (Chap. LXXX, édit. Didot, p. 275, 276.)

Du reste, personne dans son temps ne songeait à blâmer Voltaire, et personne autant que lui peut-être ne comprenait l'héroïsme national.

« M. de Bièvre ridiculisait aussi à la même époque Vercingétorix, un autre de nos héros nationaux, qui n'a été estimé à sa vraie valeur que de nos jours. » Alph. Feillet, *Simples récits d'Histoire de France*, p. 21. (Paris, 1867, in-12.)

plaisanterie, tient à rester le moins infidèle que possible à l'histoire. Dans cette série d'aventures où la vertu d'Agnès succombe souvent, ce n'est pas son cœur qui est infidèle, c'est la fatalité qui lui fait violence : la faute même où le cœur est de la partie, et qui a dicté ces deux vers au poëte parlant d'Agnès,

On ne lui peut reprocher dans sa vie
Que les douceurs d'une tendre folie,

n'est qu'un nouveau coup du sort : ce n'est pas la volonté d'Agnès qui s'est précipitée dans le danger. Échappée comme par miracle au brutal Chandos, elle avait juré « au bon roi Charles »,

D'aimer toujours ce roi qui n'aime qu'elle,
De respecter ce tendre et doux lien,
Et de mourir plutôt qu'être infidèle :
Mais il ne faut jamais jurer de rien.

Et quand elle rencontre le jeune Monrose, celui-là seul qu'elle devait aimer, rien de plus honnête que son langage et son maintien :

Qui que tu sois qui me poursuis ici,
Si tu n'as point un cœur né pour le crime
N'abuse point du malheur qui m'opprime ;
Jeune étranger, conserve mon honneur,
Sois mon appui, sois mon libérateur !
Elle ne put en dire davantage :
Elle pleura, détourna son visage,
Triste, confuse, et tout bas promettant
D'être fidèle au bon roi son amant (1).

Voltaire, avec ce sens délicat des convenances et cette conscience historique qui ne l'abandonne jamais complète-

(1) *La Pucelle*, Chant VI.

ment, n'a nulle part prêté à ses deux héroïnes principales, la Pucelle et Agnès, un langage ou un maintien que la plus stricte bienséance ne pût approuver. L'amour d'Agnès pour le page Monrose est en harmonie avec celui de son amant, qui, timide à faire mentir le proverbe,

Voulait beaucoup et ne demandait rien.

Malgré le costume trop primitif que le poëte a donné à Agnès après sa terrible aventure avec Chandos, le page est plein de respect pour son amante, et Agnès a tout le charme d'une statue de la Pudeur. Et ce n'est pas le cœur seul qui les réunit ; ce sont des esprits cultivés, qui savent embellir la passion par les plaisirs délicats, et que l'on sent capables de l'ennoblir (1).

D'autres traits encore, dans la fiction du poëte, nous rappellent ce que l'histoire nous apprend du caractère de la favorite, et nous peignent, pour prendre encore le mot de M. Michelet, « la douce créature ». Dans l'épisode si spirituel, imité de Cervantes, où la Pucelle prend pour des chevaliers, des forçats « enchaînés deux à deux », satire sanglante des ennemis personnels de Voltaire, Fréron, l'abbé Coyon, l'abbé Gauchat, l'abbé Sabathier ou Sabothier, la Beaumelle, etc., etc., qu'il envoie tout simplement « ramer sur le dos d'Amphitrite », Agnès, qui n'en sait pas plus que Jeanne sur la véritable situation de ces honnêtes personnages, et qui les croit, sur parole, des victimes de la tyrannie du parlement de Paris, applaudit

(1) Agnès et lui marchaient donc vers ce bourg,
S'entretenant de beaux propos d'amour,
D'exploits de guerre et de chevalerie,
De vieux romans pleins de galanterie.
(Chant VI.)

à la bonté du roi, qui veut bien les prendre sous sa protection ; et quand le matin, au réveil, on connaît la vérité, quand s'apercevant que les captifs délivrés se sont enfuis

En emportant le trésor du prince,
Bien enfermé dans une bourse mince,

avec les *engageantes* d'Agnès,

Son beau collier de perles jaunissantes
Et le portrait de son royal amant,

au milieu de la confusion, de l'indignation générale et des cris de Bonneau, qui s'en prend au roi de son trop d'indulgence pour les beaux esprits, elle trouve des paroles sensées et douces, et apprend à l'intendant irrité à ne pas confondre les bons écrivains avec les mauvais, surtout avec les escrocs, les *frelons* avec les abeilles (1).

(1) Ah ! disait-il, jamais pareille perte
Dans nos combats ne fut par nous soufferte.
Ah ! j'en mourrai ; les fripons m'ont tout pris.
Le roi mon maître est trop bon, quand j'y pense ;
Voilà le prix de son trop d'indulgence,
Et ce qu'on gagne avec les beaux esprits.
La douce Agnès, Agnès compatissante,
Toujours accorte et toujours bien disante,
Lui répliqua : Mon cher et gros Bonneau,
Pour Dieu, gardez qu'une telle aventure
Ne vous inspire un dégoût tout nouveau
Pour les auteurs et la littérature :
Car j'ai connu de très-bons écrivains
Ayant le cœur aussi pur que les mains ;
Sans le voler, aimant le roi leur maître,
Faisant du bien sans chercher à paraître,
Parlant en prose, en vers mélodieux,
De la vertu, mais la pratiquant mieux.
Le bien public est le fruit de leurs veilles ;
Le doux plaisir, déguisant leurs leçons,
Touche les cœurs en charmant les oreilles ;
On les chérit, et, s'il est des frelons
Dans notre siècle, on trouve des abeilles.
(Chant XVIII.)

« La douce créature » se montre encore mieux et sous une forme plus vraisemblable, dans la scène émouvante qui suit l'épisode, vraiment dramatique et touchant, de la mort de la Trémouille et de Dorothée. Pendant la lutte engagée entre la Trémouille et l'Anglais Tyrconel, Dorothée, qui s'était jetée entre les deux combattants, est tuée, par imprudence, d'un coup de lance parti du bras de son amant. Celui-ci, de douleur, se tue lui-même, près de Tyrconel, qui reconnait dans Dorothée sa fille et qui pleure pour la première fois. Quand on voit passer « le convoi douloureux » des deux amants,

Jadis si beaux et si longtemps heureux,

tous les yeux sont noyés de pleurs; mais c'est Agnès surtout qui est émue.

La belle Agnès, Agnès toute tremblante,
Pressait le roi, qui pleurait dans ses bras
Et lui disait : Mon cher amant, hélas !
Peut-être un jour, nous serons l'un et l'autre
Portés ainsi dans l'empire des morts :
Ah ! que mon âme, aussi bien que mon corps,
Soit à jamais unie avec la vôtre !
A ces propos, qui portaient dans les cœurs
La triste crainte et les molles douleurs,
Jeanne, prenant ce ton mâle et terrible,
Organe heureux d'un courage invincible,
Dit : Ce n'est point par des gémissements,
Par des sanglots, par des cris, par des larmes,
Qu'il faut venger ces deux nobles amants :
C'est par le sang; prenons demain les armes.
Voyez, ô roi, ces remparts d'Orléans,
Tristes remparts que l'Anglais environne;
Les champs voisins sont encore tout fumants
Du sang versé que vous-même en personne
Fîtes couler de vos royales mains.
Préparons-nous; suivez vos grands desseins :
C'est ce qu'on doit à l'ombre ensanglantée
De la Trémouille et de sa Dorothée :

Uu roi doit vaincre et non pas soupirer.
Charmante Agnès, cessez de vous livrer
Aux mouvements d'une âme douce et bonne,
A son amant, Agnès doit inspirer
Des sentiments dignes de sa couronne. »
Agnès reprit : Ah ! laissez-moi pleurer ! (1)

Nous ne devons pas oublier que Voltaire nous montre Agnès siégeant au conseil du roi et discrètement donnant ses avis, « qui sont toujours suivis ». Ici la fiction pourrait bien être de l'histoire, même aux yeux du poëte, qui avait évidemment étudié de près les principaux personnages du roman, ainsi que les temps où ils vivaient, et qui ne se faisait pas faute de placer la vérité à côté de ses mensonges, surtout quand elle ne pouvait pas en compromettre l'effet.

On est à la dernière journée du siége d'Orléans : Talbot a pris rendez-vous, dans la ville, avec madame la présidente Louvet. Il est trahi par Lourdis, ce moine

... Accort, attentif, avisé,
Regardant tout du coin d'un œil rusé,
Fin courtisan, plein d'astuce profonde,
Le moine, enfin, le plus moine du monde (2).

Lourdis se fait présenter à Agnès, lui apprend que la prudence de Talbot s'est laissée surprendre, et est introduit par elle dans le cabinet du roi, qui

Fit assembler son conseil souverain,
Ses aumôniers et son conseil de guerre.
Jeanne, au milieu des héros ses pareils,
Comme au combat assistait aux conseils.
La belle Agnès, d'une façon gentille,
Discrètement travaillant à l'aiguille,
De temps en temps donnait de bons avis,
Qui du roi Charles étaient toujours suivis (3).

(1) *La Pucelle,* Chant XIX.
(2) *Id.*, Chant XXI.
(3) *Id.*, Chant XXI.

Il n'est pas jusqu'à la dévotion d'Agnès que le poëte n'ait trouvé le secret de mettre sous nos yeux, sans trop de sérieux sans doute, mais aussi sans trop d'ironie au moins dans la forme, si non dans les circonstances qui précèdent et qui suivent le mouvement religieux auquel on nous fait assister.

Au bord de l'onde, Agnès se reposa:
Sur le couvent ses deux beaux yeux fixa,
Et de ses sens le trouble s'apaisa.
C'était, lecteur, un couvent de nonnettes.
Ah! dit Agnès, adorables retraites !
Lieux où le ciel a versé ses bienfaits,
Séjour heureux d'innocence et de paix !
Hélas ! du ciel la faveur infinie
Peut-être ici me conduit tout exprès
Pour y pleurer les erreurs de ma vie.
De chastes sœurs, épouses de leur Dieu,
De leurs vertus embaument ce beau lieu;
Et moi, fameuse entre les pécheresses,
J'ai consumé mes jours dans les faiblesses.
Agnès ainsi, parlant à haute voix
Sur le portail aperçut une croix :
Elle adora, d'humilité profonde,
Ce signe heureux du salut de ce monde;
Et, se sentant quelque componction,
Elle comptait s'en aller à confesse :
Car de l'amour à la dévotion
Il n'est qu'un pas : l'un et l'autre est faiblesse (1).

Tout cela, sans doute, n'est pas de l'histoire; tous ces traits réunis ne constituent pas une physionomie historique; Voltaire même peut donner à Agnès « la taille et l'air de la Nymphe des bois, la grâce de Vénus, le minois séduisant de l'Amour, l'art d'Arachné, le doux chant des Sirènes, l'art de plaire et de couvrir le tout des voiles du mystère,

Voiles de gaze, et que les courtisans
Percent toujours de leurs yeux malfaisants (2),

(1) *La Pucelle*, Chant X.
(2) *Id.*, Chant Ier.

il n'y aura là rien de particulier, et nous aurons toujours devant les yeux une figure de convention. Cette figure cependant, la part faite aux exigences du cadre où elle est placée, ne paraît pas sans quelque vie, et même, par plus d'un point, elle rappelle l'original. Quand on eu longtemps le modèle sous les yeux, et que l'on est plein de son image, on le trouve encore dans la copie du poëte; il s'y laisse reconnaître à certains traits caractéristiques au travers du voile de gaze mobile et capricieuse sous lequel il semble vouloir se dérober.

Un de nos poëtes contemporains, dans un genre plus sérieux que celui de Voltaire, n'a pas été plus près que lui de la vérité historique. M. Alexandre Dumas, dans sa tragédie en cinq actes, *Charles VII chez ses grands vassaux*, semble avoir voulu nous faire assister au réveil de ce prince; au moins, des deux buts qu'on peut lui supposer, car il y a deux actions, celui-là est le plus raisonnable, sinon le plus apparent.

Le roi arrive, accompagné d'Agnès, chez le comte de Savoisy, seigneur de Seignelais, au moment où l'Arabe Yacoub vient de tuer l'archer Raymond pour satisfaire une vieille rancune. Le coupable est condamné à mort : le roi use de son privilége du droit de grâce et en est récompensé par ce mot d'Agnès :

... Monseigneur, vous êtes grand et bon (1).

Le comte ne l'entend pas tout à fait ainsi, mais Charles lui dit :

. . . . . Va, pardonne-moi :
Il me prend rarement le désir d'être roi (2).

(1) Alex. Dumas. *Charles VII chez ses grands vassaux*, acte II, scène v.
(2) *Id.*, *id.*

Et, en effet, le pauvre prince ne songe guère à ses affaires. Le comte pense qu'il est venu le prendre pour marcher contre l'Anglais; point : il vient chasser un daim dans ses forêts; il n'en a plus à lui (1). Le comte veut le rappeler à ses devoirs :

Sire, l'on ne perd pas son trône plus gaiement !
Mais permettez qu'au moins, sire, je vous rappelle...

Le roi rit et répond en montrant Agnès, qui paraît sur la porte :

. . . . Tu vois, Agnès m'appelle (2).

Le comte est découragé; cependant il ne désespère pas de réveiller l'étincelle dans ce cœur amolli par les plaisirs, de transformer le faible daim en lion :

... Oui, va dormir aux bras de ta maîtresse,
Afin que, si les cris de la France en détresse
Viennent pendant tes nuits t'éveiller en sursaut,
Une voix de l'enfer te parle encor plus haut !...
Va reprendre ta chaîne avec tant d'art tissue,
Qu'à l'esclave lui-même elle est inaperçue...
Va, ton retard serait une rébellion,
Faible daim... qui pourrait devenir lion (3).

En attendant, le roi fait de la philosophie épicurienne avec Agnès, et débite toutes sortes de réflexions sur le néant de la gloire, sur le but de la vie, qui est le bonheur et l'amour : réflexions profondes qui semblent assez du goût de la femme aimée, mais qui ne sont guère séantes dans la bouche d'un roi. Le tonnerre gronde en vain, que lui importe? Agnès lui dit :

(1) Alex. Dumas. *Charles VII chez ses grands vassaux*, acte II, scène IV.
(2) *Id.*, *id.*
(3) *Id.*, acte II, scène VII.

. . . Monseigneur, laissez gronder l'orage :
Lorsqu'ainsi je vous tiens, oh ! j'ai bien du courage,
Car la foudre ne peut tomber sur l'un de nous
Sans tuer l'autre aussi. . . . . (1).

Cependant, le comte de Savoisy ouvre brusquement la porte; ce n'était pas le tonnerre que les deux amants avaient entendu, c'était le bruit du canon. Le brave comte saisit l'occasion et s'écrie :

. . . . . C'est la voix du canon !
. . . . . .
... Eh bien ! Je dis que cette voix qui parle
Doit trouver un écho dans le cœur du roi Charle :
Que d'un profond sommeil il a dormi longtemps,
Et que, s'il veut enfin s'éveiller, il est temps.
... Je dis aussi que chaque homme qui tombe
Avant de se coucher tout sanglant dans la tombe,
Dit, jetant un dernier regard autour de soi :
Lorsque je meurs pour lui, mais où donc est mon roi ?
. . . . . .
En vain Poton (2), Xaintraille et Narbonne et Dunois
Frappent sans se lasser, comme dans un tournois.
. . . . . .
Ils ont le bras qui frappe et le cœur qui résout,
Mais il manque le chef, arme et centre de tout...
Sire, sur votre nom ce serait une honte
Que de tarder encore à les rejoindre.

Toute cette éloquence glisse, sans l'effleurer, sur l'épiderme endurci du roi, qui se contente de dire :

. . . . . , ... Comte,
Notre forêt d'Auxerre est-elle prise ?

LE COMTE

Non.
Nous allons y chasser : prépare ton faucon...

LE ROI

Venez, Agnès (3).

(1) *Charles VII chez ses grands vassaux*, acte III, scène III.
(2) Nous n'avons pas besoin de faire observer la distraction du poëte, qui fait de Poton et de de Xaintraille deux personnages.
(3) *Charles VII chez ses grands vassaux*, acte III, scène IV.

Le comte, ne réussissant point auprès du roi, a enfin l'idée de s'adresser à Agnès; il la retient et lui dit :

. . . . Non, non, vous resterez, madame !
Car je veux vous parler à votre tour, ô femme !
Vous êtes belle, oh ! oui, belle ; et de votre œil noir (1)
Sur votre faible amant je comprends le pouvoir.
Votre voix est d'un ange ou d'une enchanteresse,
Et je comprends encore qu'elle ordonne en maîtresse.
Eh bien ! sur mon honneur, pour vous il vaudrait mieux
Qu'un fer rouge eût éteint votre voix et vos yeux.
. . . . . .
. . . . . Car c'est à leur puissance
Que doivent les Français les malheurs de la France.

Cette fois, le comte est plus persuasif. Agnès lui promet d'essayer de son pouvoir pour ramener le roi :

Oh ! tout n'est pas encore si bas que vous croyez,
Et la main qui blessa peut guérir... (2).

Elle guérit en effet. Le roi, déjà ébranlé par l'arrivée de Dunois qui lui annonce la captivité de Xaintraille, la mort de Narbonne, de Douglas, d'Aumale, Rambouillet, Vantadour, ne résiste plus quand Agnès vient jouer la scène si connue par le récit de Brantôme, et menace son amant de le quitter pour le roi d'Angleterre :

AGNÈS (*s'approchant du roi*).
Adieu, sire.

LE ROI
Où vas-tu donc, Agnès?

AGNÈS
Je pars.

LE ROI
Toi...

(1) Noir est pour la rime.
(2) *Charles VII chez ses grands vassaux*, acte III, scène v.

AGNÈS

Monseigneur,
Un bohémien, jadis, me prédit cet honneur,
Et j'en ai quelque temps conservé l'espérance
Que je posséderais l'amour du roi de France.
De mon cœur prévenu n'écoutant que la loi,
J'avais cru jusqu'ici que vous étiez le roi :
Mais du titre et du rang Bedford vous dépossède;
Et puisque sans combat Votre Altesse les cède,
Bedford est le seul roi de France, et me voilà
Prête à joindre Bedford.

LE ROI

Ah ! c'est comme cela...
Viens ici, comte : As-tu quelque cheval de guerre
Qu'un roi puisse monter ? (1).

Quel que soit le mérite littéraire du drame de M. Alexandre Dumas, il ne brille en général ni par la couleur locale, ni par la vérité historique, soit que l'on considère les faits ou les caractères. Il faut excepter toutefois l'attitude que le poëte donne à la favorite dans cette dernière scène. Agnès y est bien présentée dans sa vérité historique et poétique, et le poëte a su rendre vraisemblable l'anecdote racontée par Brantôme. Ce qui a choqué dans le récit de Brantôme, c'est l'impossibilité morale où était Agnès de menacer d'aller rejoindre le roi d'Angleterre et de se faire aimer de lui, le roi d'Angleterre n'étant qu'un enfant. Mais pourquoi, en parlant du roi d'Angleterre, n'aurait-elle pas songé, je ne dis pas au roi de droit, mais au roi de fait, je ne dis pas à Henri VI, mais au régent Bedford? Ce n'est pas que nous attachions une grande importance à l'anecdote dans la forme que lui a donnée la tradition; mais elle est dans la nature de la situation et dans les caractères: c'est ce que M. Alexandre Dumas a rendu sensible.

Quoi qu'il en soit des erreurs et des mensonges de la

(1) *Charles VII chez ses grands vassaux*, acte IV, scène IV.

poésie ou même des légèretés et des calomnies de l'histoire, l'auréole que la tradition et l'histoire impartiale et savante ont attachée au front de la favorite de Charles VII, perce les nuages assemblés autour d'elle. De toutes les accusations dont elle a été l'objet, une seule est grave, celle d'avoir été infidèle à son amant, et cette accusation, cela est démontré jusqu'à l'évidence, est une calomnie. Disons aussi que tout fait supposer qu'Agnès n'avait jamais aimé. Ses ennemis ne l'auraient-ils pas dit, s'il en avait été autrement? Or, on n'a pas même jeté le plus léger soupçon sur son passé. Ainsi, à toutes les raisons tirées de la personne d'Agnès et de celle du roi, qui expliquent la vive impression que ressentit le prince au début de sa passion et qui en fut le principe, il faut ajouter la certitude de rencontrer, dans une âme supérieure, un cœur qui ne s'était jamais donné, et la confiance, qui ne fut pas démentie, qu'il ne se donnerait à personne. C'était bien là quelque chose pour un prince qui n'avait connu jusqu'alors que des amours partagés, qui ne trouvait dans celui de sa femme que l'accomplissement d'un devoir; et cela dut contribuer, dans une certaine mesure, à la durée de sa passion, comme à son explosion. Mais, on le sait, la fidélité et la constance ne suffisent pas pour prolonger l'enchantement de l'amour : il faut l'entretenir et le renouveler sans cesse. Agnès eut cet art suprême. Après avoir subjugué le roi par tout le prestige d'une beauté supérieure, elle sut garder son empire par les moyens les plus légitimes, par le charme qu'elle répandit sur la vie privée de son amant, et le don qu'elle posséda d'attirer et de susciter des hommes capables de lui être utiles.

CHAPITRE IX

Commencements de la liaison de Charles VII et d'Agnès Sorel. — Récit de leurs amours, d'après Delort. — Témoignage du pape Pie II. — Origine de la société polie. — Le luxe à la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième. — Les costumes. — La toilette. — Les divertissements et les jeux à la cour de Charles VII. — Le ballet des ardents. — Les cartes. — *Le Miroir du mariage*, d'Eustache Deschamps. — La cour amoureuse. — Révolution dans le goût au quinzième siècle. — Les poëtes, les historiens, les artistes de la cour de Charles VII. — Alain Chartier. — Ses frères Jean et Guillaume Chartier. — Bouvier, dit Berry, historiographe. — Clopinel de Mehun. — Blondel. — Milet. — L'édit du 7 juillet 1438 contre la représentation des mystères. — Charles VII et l'imprimerie. — Les arts sous Charles VII. — Le tombeau du duc Jean de Berry à Bourges. — Le château de Mehun-sur-Yèvre. — Les diamants d'Agnès Sorel. — Son costume et sa toilette. — De l'esprit général à la cour de Charles VII. — De la conversation. — *Les Arrêts d'amour*, de Martial d'Auvergne. — *Le Jouvencel* de l'amiral de Bueil. — Une page du *Petit Jehan de Saintré*. — Les petits jeux. — Les rébus. — Les cartes. — Dissertation ingénieuse du père Daniel sur le jeu de piquet. — M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob).

Les commencements de la liaison d'Agnès Sorel et de Charles VII sont restés couverts d'un voile. Les contemporains n'en parlent pas, soit qu'ils ne leur fussent pas connus, soit qu'écrivant pour la plupart après la mort d'Agnès et du roi, ils les eussent perdus de vue, ou qu'enfin ils n'y attachassent aucune importance. Nous ne trouvons dans l'histoire qu'un mot sur ce sujet, qui est du pape Pie II, et encore ce mot, que nous avons déjà cité, nous peint la force de la passion du roi à son origine et non son origine même. Les préludes nous manquent. Nous ne savons pas même si cette passion, si ardente et si

complète chez le roi, fut partagée et portée au même degré chez Agnès. Nous en sommes réduits sur ce point aux conjectures des historiens ou aux fictions des romanciers et des poëtes.

Ces conjectures et ces fictions, qu'il serait trop long de rappeler dans leurs détails, se trouvent comme résumées dans le récit de Delort.

Suivant cet historien, Charles VII aurait déjà vu Agnès Sorel longtemps avant l'époque de leur liaison et presque dans son enfance, au moment où elle partit pour la cour de Lorraine. Il aurait dès lors été frappé de sa beauté et même il en aurait conservé un vif souvenir, de sorte qu'en 1432, lorsque la demoiselle d'honneur d'Isabelle vint avec la duchesse à la cour de France ou plutôt alla trouver le roi dans le Dauphiné, où il était alors, tout était déjà préparé pour la grande passion qu'elle allait inspirer. « Les feux du monarque pour Agnès Sorelle, dit-il, se rallumèrent plus vivement que jamais. Naturellement affable et aussi généreux que galant, il accueillit avec un grand intérêt les sollicitations de la princesse Isabeau. Mais les cruelles guerres où il était engagé l'auraient peut-être empêché de se mêler de cette affaire si les prières et la conversation d'Agnès Sorelle (si supérieure à celle des autres femmes) n'étaient venues se joindre à celles de la duchesse. Il n'en fallait pas tant pour subjuguer le cœur du jeune prince. Il s'engagea à soutenir puissamment le duc de Bar..... Agnès, aussi reconnaissante que la princesse de cet acte de bienveillance (1), en témoigna sa gratitude au roi; mais Isabeau de Lorraine se préparait à passer en Sicile avec *la demoiselle de Fromenteau* lorsque Charles VII, afin d'obliger celle-ci de rester à sa

(1) Qui était aussi un acte de bonne politique.

cour, se servit de l'adresse d'un fameux astrologue, qu'il consulta sur le sort d'Agnès.

« L'astrologue entra pendant que Charles était seul avec Agnès, et le prince, suivant ce qui avait été convenu entre eux, lui demanda ce qu'il pensait de la fortune de cette belle fille : « Sire, repartit l'astrologue, ou les astres « sont menteurs, ou elle sera maîtresse d'un grand roi. »

« Plusieurs auteurs ont avancé qu'Agnès, faisant d'un air fort sérieux une profonde révérence et se doutant peut-être de l'artifice, reprit en souriant : « Sire, si les « astres disent vrai, je vous prie de me permettre de me » retirer et de passer à la cour du roi d'Angleterre, pour « y remplir ma destinée. C'est certainement lui que « regarde la prédiction, puisque vous êtes à la veille de « perdre votre couronne et qu'Henry va bientôt la réunir « à la sienne ; il est assurément un plus grand monarque « que vous. » Ces paroles, disent les historiens, piquèrent si vif le cœur du roi qu'il se mit à pleurer, et de là prenant courage, quittant la chasse et ses jardins, il fit si bien, par son bonheur et sa vaillance, qu'il chassa les Anglais hors de son royaume.

« Cette réponse d'Agnès ou pour mieux dire cette anecdote est invraisemblable.

« On voit aussi, dans les *Galanteries des rois de France*, qu'Agnès, pour s'assurer la conquête du monarque, feignit d'être malade, et que les médecins du roi assurèrent, par ordre de leur maître, qu'elle ne pourrait entreprendre un voyage sans craindre pour ses jours, et que Marie d'Anjou promit à la duchesse de la lui renvoyer quand elle serait guérie. »

Après avoir raconté ces anecdotes, qu'il traite lui-même de romanesques, Delort reprend le récit pour son compte : « Cependant, dit-il, Agnès se défendit longtemps contre

Charles. « Tout simple demoiselle que je suis, disait-elle « un jour au brave Pothon de Xaintrailles, vieil ami de sa « maison, la conquête du roi ne sera pas facile; je le « révère et l'honore, mais je ne crois pas que j'aie rien à « démêler avec la Royne à ce sujet. »

« Tout cela était bon à dire sans doute; mais il était difficile de tenir parole quand on possédait déjà le cœur du monarque. Il est vrai que la demoiselle de Fromenteau employa toutes les armes que lui fournissait sa vertu pour s'opposer aux instances du prince, qui n'en sentait que plus accroître sa passion par la résistance d'Agnès. Mais comment se défendre victorieusement de la tendresse de Charles VII, l'un des hommes les plus aimables et par cela même des plus dangereux? Il ne faut donc pas s'étonner si Agnès n'eut pas assez de force pour le fuir, et si elle devint sa maîtresse, avec la persuasion peut-être que, l'ayant séduit par sa beauté, elle le fixerait par sa vertu.

« Cependant le plus profond mystère couvrit longtemps leurs amours...

« Charles n'obtint d'abord d'autres preuves d'amour de la part d'Agnès que *celles qui ne coûtent rien à l'honneur*. Mais tous les siècles, sous bien des rapports, ont une grande ressemblance entre eux; l'on vit alors, comme de nos jours, trop de personnes croire aisément au mal et difficilement au bien. Aussi des gens officieux ne manquèrent pas de prendre le parti de la reine, la plus accomplie de toutes les princesses et le modèle de la plus parfaite vertu. Bien loin d'entrer dans les sentiments de ceux qui blâmaient la conduite du prince, elle leur en savait au contraire fort mauvais gré, et d'un visage toujours calme et serein leur disait : « C'est mon roy et mon « seigneur, il peut tout sur moy, et je n'ay aucun droit « d'examiner ses actions. »

« ..... Sans vouloir prendre ici sa défense contre ceux qui attaqueraient sa réputation, l'on peut dire néanmoins avec raison que Charles ne reçut de *la demoiselle de Fromenteau* que des impressions convenables à son rang et avantageuses à son royaume. Le monarque, trouvant ainsi réunis l'honneur et l'amour dans l'objet de sa passion, pouvait avec moins de remords se consoler près d'elle des soucis qui trop souvent accompagnent la royauté. D'ailleurs, l'entretien de ses jardins délicieux et tous les plaisirs d'une vie douce et tranquille, qui furent longtemps ses plus importantes occupations, nous porteraient à penser que Charles trouvait la possession du cœur de la *Belle des belles* préférable à tout l'orgueil de la couronne (1). »

Tout ce récit de Delort n'est pas moins romanesque pour les détails que les anecdotes qu'il nous dénonce comme telles, et nous devons lui en laisser la responsabilité. Quant au fond, il n'a rien que de vraisemblable : il suffit de considérer le caractère d'Agnès, son éducation, sa situation auprès d'Isabelle de Lorraine, et jusqu'à sa physionomie, qui respire je ne sais quoi de pudique et de noble, pour être convaincu qu'elle n'a pas cédé comme une femme vulgaire, une Montespan ou une Pompadour. Sa défaite a dû lui coûter bien des larmes ; s'il lui a fallu se résigner à sa grandeur, comme elle a dû plus d'une fois, montée sur le faîte, aspirer à descendre ! On ne saurait dire si c'est le vent d'une passion soudaine et violente qui la jeta, comme plus tard la Vallière ou Fontanges, dans l'amour, et l'arracha un moment à ses nobles instincts, (qu'elle retrouva bientôt jusque dans une position fausse), ou si c'est à la longue obsession d'un amour repoussé

(1) Delort, *loco citato*.

d'abord, puis accepté ensuite, qu'elle a succombé. Ce qui est certain pour quiconque a étudié cette noble et délicate nature, c'est qu'elle n'a cédé qu'à une passion vraie et partagée, et qu'elle s'est fait une longue et douloureuse résistance à elle-même. Faut-il aussi admettre que, dans sa chute, elle ait eu la perspective que suppose Delort, qu'elle ait fléchi « avec la persuasion qu'ayant séduit le roi par sa beauté, elle le fixerait par sa vertu », ou, comme on le dira plus tard, qu'elle ait mis sa conquête au prix de l'expulsion des Anglais du royaume? Ce sont là des explications imaginées après coup et qui, cherchées pour pallier une faute, ne font que l'aggraver. Il y a plus de véritable noblesse dans le cœur qui se donne sans réflexion ou sans retour, que dans celui qui mêle le calcul à la passion; ce calcul fût-il le plus pur et le plus sublime. Qu'après la chute, on aspire à se relever par une généreuse inspiration ou par la poursuite d'un but grand ou honnête, on le conçoit, et c'est là ce qui arrive, quelles que soient les situations, aux âmes bien nées; mais, si tel était le premier mouvement, nous ne craignons pas de dire qu'il faudrait s'en défier. L'excuse des passions coupables est dans leur abandon, et leur mérite dans la fécondité du repentir. Agnès Sorel était digne d'avoir l'excuse et certainement elle a eu le mérite.

Ce qui nous frappe dans le long règne d'Agnès Sorel et ce qui constitue à nos yeux sa véritable grandeur, c'est qu'elle a fécondé en quelque sorte sa faute, c'est que tout ce qu'elle a fait, pour conserver son empire, a tourné au bien de tous et de l'objet aimé. Un de ses ennemis, Jean Chartier, a dit : « Elle avait eu toutes sortes de plaisances mondaines et tous les passe-temps et joyes du monde, c'est à sçavoir de porter grands et excessifz atours, tenue jolie de robes, fourrures, colliers d'or et de

pierreries, et avoir en tout ses aultres désirs et plaisirs comme étant jeune et jolie, » et que « l'amour que le roy avoit en son endroit, comme chacun disoit, estoit pour les folies de jeunesse, esbatements, joyeusetez, avec son langaige honneste et bien poly qui estoit en elle, et aussi qu'entre les belles, c'estoit la plus jeune et la plus belle », et il a cru peut-être, en excusant le roi, accabler la favorite sous le luxe de ses ornements mondains. A vrai dire, il n'a fait qu'indiquer, en dépit des préjugés de son état de moine et d'historiographe, la place d'Agnès dans la révolution qui s'est opérée vers le milieu du quinzième siècle dans les habitudes de la société polie, ou, pour parler plus exactement, la part qu'elle a prise à la formation de cette société à la cour de France.

Mais ce point de vue a une importance qui nous oblige à entrer dans quelques développements. Nous ne pourrons juger du caractère et de la portée de cette révolution que si nous considérons quel fut l'état des esprits, des habitudes et des mœurs à la cour de Charles VI et sous Charles VII avant l'avénement de la favorite.

Il entre bien des éléments dans la constitution de la société polie. L'élément essentiel est bien, comme le mot le dit, la politesse, l'urbanité des manières et l'élégance des mœurs; mais il faut autre chose encore, il faut la culture de l'âme, le goût des choses de l'esprit, un certain sentiment du beau et du délicat en toutes choses, dans les occupations, dans les divertissements, dans les plaisirs et jusque dans les vices, auxquels il faut savoir donner une certaine parure. Peut-être même cela ne suffit-il pas complétement. Si la courtoisie, l'élégance, la culture de l'esprit, le goût du beau sont l'âme de la société polie, son souffle intérieur et comme son parfum, le luxe en est le corps, la condition extérieure, visible, et, pour

ainsi dire, le vase nécessaire à la liqueur divine. Vous figurez-vous les belles dames de l'hôtel de Rambouillet sous la bure ou dans le costume des Peaux-Rouges, devisant des faiblesses et des grandeurs de l'amour, ou discutant les mérites du sonnet de Job et du sonnet d'Uranie dans une hutte enfumée, ou même assistant dans une grange, sous la robe d'une Philis de village, à la représentation du *Cid* ou du *Misanthrope?* L'imagination se révolte à une telle idée, comme à une profanation. Mettez aussi des gens mal élevés ou grossiers au milieu des élégances de Trianon ou de Fontainebleau, et faites-les-y parler et vivre, vous êtes choqué comme d'une dissonance. Il faut donc la réunion des élégances du luxe et de l'esprit pour qu'il y ait une société polie : c'est ce qui fait qu'elle est si rare de tout temps et que son histoire ne marque en France qu'à partir du quinzième siècle.

Il y a bien des rapports entre la société polie et la chevalerie, où il faut en placer le principe et les premières origines. A partir de Philippe Auguste, c'est-à-dire à l'époque la plus éclatante de l'institution, il est facile de voir que les plaisirs de l'esprit commencent à se faire jour et à prendre leur place à la cour et dans la vie privée des châteaux. C'est le temps des trouvères, qui vont de château en château chanter les longs poëmes consacrés aux exploits du grand empereur Charlemagne et de ses paladins, des jongleurs et des joueurs d'instruments, qui mêlent leurs divertissements à ceux des trouvères et se hasardent même à représenter dans les provinces de petites comédies empruntées aux événements contemporains (1). Il y a sous Philippe Auguste une

(1) On peut citer, par exemple, *le Jeu de Pierre de la Broce*, ministre favori de Philippe le Hardi. (*Le Moyen Age et la Renaissance*, tome III. Vie pri-

cour, dans le sens que nous aimons à donner à ce mot, une reunion de gens oisifs, riches, aimant les choses de l'esprit, luttant de politesse et d'élégance, dans la mesure que permettaient les temps, chantant leurs amours dans des romances où la poésie ne fait pas toujours défaut, et même s'en moquant dans des chansons où apparaît déjà « le Français né malin », qui forma le vaudeville (1). Mais tout cela n'est encore qu'à l'état embryonnaire en quelque sorte : l'art, le sentiment du beau manquent partout; tout est étroit et restreint : le grand, le vrai beau n'apparaissent que dans la vie de quelques hommes d'élite, comme saint Louis, ou dans le sentiment religieux et dans l'art qui l'exprime, l'architecture gothique.

Dans le progrès de la société française, sous les premiers Valois, nous voyons un des éléments de la société polie prendre un développement considérable, surtout à la cour des rois. Sous Philippe Auguste, sous saint Louis, la simplicité règne encore dans le personnel des gens attachés à la cour, dans les vêtements ordinaires, dans les habitudes de la vie, dans les ameublements, etc. Si nous nous transportons, deux siècles après, à la cour de Charles VI, nous nous trouvons comme dans un autre monde.

Si la civilisation, si la société polie qui en est comme la fleur, qui en est le plus brillant épanouissement, consistait dans le luxe et l'éclat extérieur, dans la richesse accumulée se manifestant et comme s'épanchant dans la magnificence des ameublements, dans la profusion des décorations et des ornements, dans la quantité des tentures, des tapis, des broderies opulentes, la cour de Charles VI et de ses frères tiendrait un rang très-élevé dans

vée dans les châteaux, les villes et les campagnes. (Article de M. Le Roux de Lincy.)

(1) *Id.*, *id.*

l'histoire du progrès. Rien de plus splendide que le Louvre d'alors, les hôtels de Saint-Paul, des Tournelles et de Bohême, résidences du roi ou de ses frères, comme l'on peut s'en convaincre en feuilletant le livre de l'antiquaire Sauval (1). La somptuosité de la table, la richesse de la toilette égalent le luxe des demeures et des ameublements. C'est l'époque des repas monstrueux, aux services compliqués, des coiffures à cornes, des robes longues, des manteaux à queue, du service des tables fait par des chevaux richement caparaçonnés (2). Les femmes de la cour sont couvertes de pierreries, ornées, étincelantes comme des statues ou des poupées (3). Un poëte contemporain, qui habitait la cour, mais qui n'était pas un poëte de cour, est effrayé du luxe des femmes et de leurs exigences :

Et sces-tu qu'il fault aux matrones
Nobles palais et riches trones;
Et à celles qui se marient,
Qui moult tost leurs pensées varient,
Elles veulent tenir d'usaige
D'avoir pour parer leur mesnaige
Ce qui est de nécessité,
Oultre ta possibilité,
Vestemens d'or, de draps de soye,
Couronne, chapel et courroye
De fin or, espingles d'argent,
Et pour aller entre la gent,
Fins cuevrechiefs à or batus,
A pierres et perles dessus;
Tyssus de soye et de fin or :
. . . . . .

(1) *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris.*

(2) Ils estoient monseigneur Olivier de Clisson, Louis de la Trémoïlle, le sire de Coucy, monseigneur Louis de Sanxerre, Jehan de Vicence, admiral de France, et aultres seigneurs habillés de drap d'or, qui servoient et portoient les plats sur haults coursiers couverts de moult riches estoffes. Pendant le repas on représentait des mystères. (*Chroniques* de Froissart.)

(3) Voir : Étrennes de madame la duchesse d'Orléans pour l'année 1394. (Le Roux de Lincy. *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*, 416 et suiv.)

Vert, bleu fin, pers et escarlate,
Et fin blanc d'Yppre lui achate,
Pour faire surecos ouvers,
Cours et longs, et des menuz vers,
Gris escureulx, fines laitisses,
Afin que plus soient faitisses;
Pannes de roix sont moult bonnes.
Encor faut-il qus tu leur donnes
Afin d'estre plus gracieuses,
Boutons à pierres précieuses;
Et se tu veulz estre benignes,
Chaperons fault fourrez d'ermines, etc. (1).

Et l'énumération va ainsi continuant, longue comme un dénombrement d'Homère. La poésie ici n'est que l'expression exacte de la réalité. Seulement, ce que le poëte ne dit pas, c'est que l'art en tout cela est au-dessous de la matière, sauf peut-être dans les objets que la gracieuse et spirituelle Valentine de Milan apporte d'Italie. La toilette des femmes de la cour est haute et fière; elle est opulente et voluptueuse; mais elle est au rebours du goût; elle charge la femme plus encore qu'elle ne la pare; elle la fait désirer, non admirer. Nous avons vu déjà ce qu'en dit M. Michelet : « Les formes sataniques, bestiales, dit-il, qui grimacent aux gargouilles des églises, des créatures vivantes n'hésitaient pas à s'en affubler. Les femmes portaient des cornes à la tête, les hommes aux pieds; leurs becs de souliers se tordaient en cornes, en griffes, en queue de scorpion. Elles surtout, elles faisaient trembler; le sein nu, la tête haute, elles promenaient pardessus la tête des hommes leur gigantesque hennin échafaudé de cornes; il leur fallait se tourner et se baisser aux portes (2). » L'historien du dix-neuvième siècle ne fait que répéter, en le traduisant dans son style poétique, ce

(1) *Le Miroir du mariage*, poëme inédit d'Eustache Deschamps, publié par M. Tarbé, p. 20, 21. (Reims, 1865, in-8°.)
(2) Michelet. *Histoire de France*, t. IV, p. 3 et 4.

que disent les contemporains : « Les dames et les demoiselles, dit Juvénal des Ursins, prenoient grans et excessifz estats, et cornes merveilleuses, hautes et larges, et avoient de chascun costé, au lieu de bourlées, deux grandes oreilles si larges que, quand elles vouloient passer l'huis d'une chambre, il falloit qu'elles se tournassent de costé et baissassent. »

Quand on étudie de près les modes et les mœurs de ce temps, on est étonné d'un reproche qui a été adressé à Agnès Sorel. On a dit qu'elle avait été la première à se montrer les épaules et la gorge découvertes (1). L'invention est bien antérieure (nous ne parlons que de la cour de France) à l'avénement de la célèbre favorite. Nous prierions ceux qui en douteraient de voir le portrait d'Anne d'Auvergne, femme de Louis II, duc de Bourbon (2). On peut lire aussi les poésies d'Eustache Deschamps, qui ne laisse, lui, aucune illusion aux adorateurs des vieux temps et des vieilles mœurs, déchirant tous les voiles, montrant toutes les nudités.

Or, convient un large colet
Es robes de nouvelle forge,
Par quoy les tettins et la gorge
Par la façon des entrepans,
Puissent estre plus apparans
De donner plaisance et desir
De vouloir avec eulx gésir.

Du reste, selon Deschamps, quand la gorge était couverte, le diable, comme on dit, n'y perdait rien.

Et se de tetins est desmise,
Il convient faire en la chemise
De celle cui li sangs avale,
Deux sacs par manière de male,

(1) Georges Chastelain a insinué le fait, qui a été répété et formulé plus tard d'une manière précise.

(2) *Costume du moyen âge, d'après les manuscrits, les peintures et les monuments contemporains*, t. II, p. 82. (Bruxelles et Paris, 1847. 2 vol. gr. in-8°).

Où l'en fait les peaulx enmaler
Et les tetins à mont aler.
Et afin qu'elle semble droicte
Lui fault faire sa robe estroicte
Par les flans, et soit bien estrainte,
Afin qu'elle semble plus joincte.
Là ne fault panne, fors que toile;
Mais au-dessoubz fault faire voile
Depuis les reins jusques aux piet,
Du cul de robe qui leur chiet
Contreval comme uns fons de cuve,
Bien fourré où elle s'encuve;
Et ainsi ara la meschine
Gresle corps, gros cul et poitrine (1).

« Gresle corps, gros cul et poitrine, » voilà le résumé de la femme à la cour d'Isabeau de Bavière. Qu'on y ajoute la monstruosité du hennin, qui écrase la tête, et cette autre monstruosité de la chaussure, de ces « solers qui une aulne ont de bec anté (2) », comme parle Eus-

(1) *Le Miroir du mariage*, déjà cité, p. 27, 28. — Deschamps a fait une ballade, dont voici le titre : *Des femmes qui troussent leurs tetins.* Les corsets de son temps en sont le sujet : il leur reproche de renfermer les seins dans une étroite prison; il implore leur délivrance, et son refrain est :

Dame, aie pitié de tettine.

Son troisième couplet se termine ainsi :

Amoureuses et amoureux,
Qui d'amours sçavez la couvine,
Faictes secours au langoureux.

Et, à la fin, le poëte déclare que si on ne vient pas à son aide, tettine finira par briser ses liens et faire éruption. (Note de M. Tarbé, p. 28.)

(2) Deschamps a aussi tourné en ridicule les chaussures du temps dans une ballade dont voici le troisième couplet :

Adam ne Noé ne chaussa
Ne nos pères d'antiquité,
Tels solers comme on trouvera,
Qui une aulne ont de bec anté,
De dens de balaine anhanté,
S'en reculent comme creviciaulx :

tache Deschamps, et affectent des formes bestiales, la caricature sera complète, et tout l'artifice de la toilette, tous les moyens extérieurs de l'art de plaire auront été mis sous nos yeux.

Il semble qu'il n'y ait pas d'âme dans ces corps, hommes ou femmes, ou qu'ils la placent toute dans les sens. Les fêtes sont des saturnales. Il faut lire dans Froissart l'histoire du *Ballet ardent*, où le roi Charles VI, lui sixième, parut déguisé en homme sauvage, « chargé de poil depuis le chef jusques à la plante du pié », où il faillit périr, le feu ayant été mis par imprudence aux vêtements des danseurs, et ne dut son salut qu'aux instances de la duchesse de Berry, qui le « bouta dessous sa queue et le couvrit pour échever le feu (1) ». Il faut lire surtout dans le moine de Saint-Denis les fêtes du mois de mai de 1489, dont le souvenir est resté comme un des grands scandales de notre histoire, où « mainte demoiselle s'oublia, où plusieurs maris patirent », nous dit le chroniqueur. Les divertissements même où l'esprit peut prendre une place ne parlent nullement à l'esprit. Les mystères, qui font fureur vers la fin du quatorzième siècle, ne sont que des mascarades et des parodies du drame, où le monstrueux le dispute au ridicule, où le sacré s'accouple au profane de la façon la plus grotesque (2). Le

Leur cul monstrent, et leurs museaux
Cueuvrent, qui à descouvrir sont;
Et par ainsi ces gens nouveaux
Leur propre nature deffont.
(*Le Miroir du mariage*, p. 27.)

(1) *Histoire et Cronique* de messire Jehan Froissart, 4e vol., chap. LII, p. 171, 172 (Lyon, 4 vol. in-fo: 1560).

(2) M. Achille Jubinal (*Mystères inédits du quinzième siècle*, t. Ier, préface p. XX) mentionne un manuscrit de la Bibliothèque impériale de la fin du quatorzième siècle et du commencement du quinzième, intitulé *Miracles de*

roi appelle les acteurs du *Mystère de la Passion*, le grand succès de l'époque, « ses amis et chers confrères (1). » C'est alors que se répand le jeu de cartes, qui n'y est pas, comme dans les sociétés polies, une distraction de la pensée, mais son occupation la plus sérieuse et la plus profonde. Dans cette cour déplorable où règne Isabeau de Bavière, nulle lecture : le seul livre qu'on y trouve est un livre d'heures; nulle conversation, excepté le caquetage de femmes vulgaires. L'art n'y apparaît qu'avec quelques ménétriers ambulants, des bateleurs de passage, des joueurs de « bedon (2) », ou quelques compagnies qui jouent devant la reine « plusieurs farces et jeux ». On y dépense beaucoup d'argent; mais c'est pour un personnel « de damoiselles de corps de la Royne », pour des objets de toilette ou de bouche, pour certaines eaux roses qu'on va « quérir » de Saint-Germain à Paris ou que l'on porte de Paris à Corbeil, pour de « grans coiffes de soye jaune délivrée à la Royne pour son atour », pour la nourriture d'animaux de toute sorte, tourterelles, cygnes, faucons, chiens, léopards, singes surtout, que l'on aime presque

Notre Dame, dont les titres suffisent pour qualifier ces étranges pièces de théâtre. Nous en reproduisons seulement quelques-uns :

« Comment Notre Dame délivra une abbesse qui était grosse de son clerc.

« D'une none qui laissa son abbaye pour sen aler avec un chevalier qui l'espousa, et depuis qu'ils orent eus des biaux enfans, Notre Dame apparut à elle, dont elle retourna dans son abbaye. Le chevalier se rendit moyne.

« Cy commence un miracle de Notre Dame. Comment la fille du roy de Hongrie se copa la main pour ce que son frère la vouloit espouser, et un esturgon la garda sept ans en sa mulette... »

Tout le reste est dans le même goût.

(1) *Ordonnances*, t. VIII, p. 555, 1402, citées par Michelet. — Il assigne quarante francs à des « chapelains et clercs de la chapelle de notre Palais à Paris, lesquels jouèrent devant nous, le jour de Pasques nagaires passé, les jeux de la *Résurrection Notre-Seigneur*. 5 avril 1390. » — Bibliothèque impériale, m. s. cabinet des titres. — Michelet, *Histoire de France*, t. IV, p. 88, 89.

(2) Extraits d'un registre des recettes et dépenses d'Isabeau de Bavière, pour les années 1408, 1409. Archives de l'Empire, k. reg. 48. (Le Roux de Lincy. *Femmes célèbres de l'ancienne France*, p. 623 et suiv.

autant que ses amants et que l'on revêt majestueusement de belles robes fourrées de gris.

Il est impossible qu'on n'ait point causé d'amour dans une cour où vivaient tant de dames et de demoiselles d'honneur, dont la souveraine donnait une si grande part de sa vie à l'amour, et où l'aimable et brillant duc d'Orléans régna si longtemps, bien qu'il ne régnât point sans partage. Seulement il est infiniment probable que la parole cédait le pas à l'action et que ce n'est point pour les plaisirs de l'esprit dans la chambre des dames que l'amour réservait ses raffinements. On a dit que la spirituelle Valentine de Milan tenait à l'hôtel de Bohême une espèce de cour d'amour (1). Ce qui est certain du moins, c'est qu'il existait sous Charles VI une espèce de société galante, « une association voluptueuse », comme s'exprime le continuateur de l'abbé Velly, dont on ne connaît pas autrement le caractère et le but, et qui semble avoir eu moins pour objet de disserter ou de subtiliser sur l'amour que de s'entendre sur les moyens de s'en procurer les plaisirs et d'en deviser dans de libres et joyeux entretiens. Cette cour comptait parmi ses membres les plus grands noms de la monarchie, les Craon, les la Trémouille, les de Gaucourt, de Mouchy, de Tonnerre, etc., des avocats du Parlement, même des docteurs en théologie (2). La personne de la reine, du reste, y était restée étrangère, et nous n'avons à la mentionner qu'incidemment et comme signe du temps. Par la force même des choses, l'esprit devait tenir une certaine place dans une telle association ; cela suffit pour nous permettre de pressentir et même d'affirmer qu'elle s'était formée en dehors de

(1) Leber. *Pièces relatives à l'Histoire de France*, t. XI, p. 307.
(2) *Id.*, *Id.*, p. 314, 315, 392.

l'action de la cour de Charles VI. Tout était grossier et matière autour de ce malheureux prince. L'esprit avait déserté la cour de France dès le commencement de son règne. Il n'y rentra que sous celui de son fils, avec Agnès Sorel et son influence.

Nous avons déjà remarqué le caractère de l'art au milieu du quinzième siècle, avant le grand mouvement de la Renaissance (1), et sans entrer dans de longs détails, nous en avons assez dit pour montrer que le sentiment du beau, à défaut de celui du grandiose et du sublime, qui, à vrai dire, allait en décroissant dans le seul art où il eût paru, c'est-à-dire dans l'architecture, prenait le dessus sur le mauvais goût, sur le bizarre et le monstrueux. Nous devons ajouter ici que cette révolution du goût, qui se montre sur plusieurs points de la France, à la cour de Philippe le Bon, à celle du roi René, se marque aussi dans les habitudes, dans les préférences, dans le personnel de celle du roi de France, et qu'il s'y forme, avec moins d'apparat qu'à la cour de Bourgogne et moins d'esprit littéraire qu'à celle d'Anjou, une société d'élite, digne de fixer l'attention de quiconque s'intéresse au progrès des usages et des mœurs dans la civilisation française.

Charles VII n'a pas exercé peut-être une grande influence sur le mouvement des lettres et des arts de son temps : les écrivains et les artistes les plus distingués parmi ses contemporains, les Villon, les Anthoine de La Salle, les Alain Chartier, les Charles d'Orléans, les Fouquet, etc., se sont produits dans des milieux placés en dehors de son action ; mais il est certain au moins qu'il aimait les choses de l'esprit et les gens d'esprit, qu'il

(1) Voir chap. Ier.

s'entendait à juger les unes et à protéger les autres. Sans parler de son précepteur Guillaume Machet, dont nous nous sommes déjà occupé, et de ce *Charretier*, évêque de Paris, dont a fait mention Martial d'Auvergne, il avait autour de lui ou auprès de lui une foule de gens instruits ou distingués par l'esprit. Son secrétaire était Alain Chartier, le poëte le plus populaire et l'écrivain le plus renommé par l'éloquence de son temps. Son premier héraut d'armes et l'un de ses historiographes, Bouvier, dit Berry, n'était pas sans mérite, non plus que son historiographe en titre Jean Chartier, frère d'Alain et de cet évêque de Paris dont le roi avait payé « l'écolage ». Clopinel de Mehun (1) ne dut pas être sans recevoir quelques faveurs de lui : sa place dans un poëme du roi René, auprès des principaux personnages des deux cours d'Arles et de Bourges, et le titre de poëte de Mehun qu'il se donnait, semblent suffisamment l'indiquer. Blondel, le poëte national, qui écrivit en latin des vers si éloquents contre les Anglais, vers qui heureusement furent traduits en langue vulgaire, fut comblé de bienfaits : le roi lui confia l'éducation de son enfant de prédilection, Charles, duc de Berry, son second fils (2). Enfin il choisit Jacques Milet

(1) Jehan Clopinel n'est guère connu que par les vers de René dans le livre de *Cueur d'Amours* :

Jehan Clopinel suys, aussi dit de Mehun,
Qui entre autres amans, puis dire que fuz l'un
Des poethes régnans qui plus parla d'amer.
(Quatrebarbes. *Œuvres du roi René*, t. III, p. 130.)

(2) Didot. *Biographie universelle*, article *Blondel*, par M. Vallet de Viriville. — Les poëtes connaissaient sa générosité et ne se faisaient pas faute de lui adresser des vers. « L'an mil quatre cent quarante-six, dit un chroniqueur ou compilateur anonyme, advint que le roy, en retournant de ouyr messe, trouva sur son lit le présent dicté dont la teneur sensuyt :

Le mal payer, faulx conseillers,
Les discors d'aucuns chevaliers,

pour faire cette épitaphe d'Agnès, si célèbre dans son temps (1).

Parmi ses meilleurs serviteurs, ceux qu'il préféra longtemps, auxquels il resta attaché jusqu'à la mort d'Agnès Sorel, il comptait des amis des lettres, entre autres, Pierre de Brézé, si souvent mentionné dans les poésies de Charles d'Orléans, Jacques Cœur, Michel Chevalier et l'amiral de Bueil, l'auteur du *Jouvencel*. Qui sait si Charles d'Orléans lui-même, si peu gracieux envers le chef de sa famille, ne dut pas la constante bienveillance qu'il trouva auprès de lui, à sa réputation et à son talent de poëte? Quant à son bon goût, nous n'en voulons d'autre preuve que le peu de place qu'occupent les représentations théâtrales à sa cour et l'édit du 7 juillet 1438 qui interdit la représentation des *mystères* dans les églises.

Nous ne devons pas oublier non plus que, dès qu'il eut nouvelle de l'invention de l'imprimerie, il s'empressa d'aviser aux moyens d'introduire la grande découverte en France. On lit dans un manuscrit contemporain : « Ayant sçu qu'il y avoit à Mayence gens adroits à la taille des poinçons et caractères, au moyen desquels se pouvoient multiplier par l'impression les plus rares manuscrits, le roy, *curieux de telles choses* et autres, manda aux généraux de ses monnoies d'y dépescher personnes entendues à ladite taille, pour s'informer secrètement de l'art et en enlever subtilement l'invention. On envoya

Imposicions et gabelles,
Ont eslevé guerres nouvelles
Qui jamais jour ne fineront
Tant que de tels choses dureront :
Car maint servent le roy françois
Qui pourtant sont, de cœur, Anglois. Etc.

(Cité par M. Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 110.)

(1) Didot. *Biographie universelle*. Article *Milet*, par M. Vallet de Viriville.

Nicolas Janson, un de ses graveurs de la monnoie de Paris. » Nicolas Janson ne revint de sa mission que trois ans après, en 1461 : Charles VII était mort; mais ce prince n'en a pas moins le mérite d'avoir préparé l'établissement de l'imprimerie en France, événement dont l'honneur était réservé à son fils.

Les arts n'eurent sous son règne nul amateur plus constant et plus éclairé, pas même Philippe le Bon, René d'Anjou ou Jacques Cœur, le riche et brillant argentier. Il fit exécuter des travaux considérables à l'hôtel de Sens, l'un des plus curieux échantillons de l'architecture du temps (1). C'est par ses ordres que les meilleurs sculpteurs du temps firent les statues de Charles V et de Charles VI pour la grande entrée du Louvre, que fut construit le clocher de la Sainte-Chapelle; c'est par ses soins que le château de Mehun-sur-Yèvre fut agrandi, restauré et devint la plus belle des résidences royales. C'est à lui qu'était dû le tombeau de son oncle, le duc Jean de Berry, l'une des œuvres capitales de l'art du quinzième siècle (2). Il encouragea les peintres et les exempta « de toutes tailles, subsides, guardes et guets ». Lorsque les Anglais furent enfin chassés du royaume, il fit représenter ses victoires dans la salle des gardes du palais de Fon-

(1) L'hôtel de Sens est à peu près le seul monument qui subsiste de l'architecture civile au quinzième siècle; il vient d'être dégagé par des démolitions récentes, et se trouve au carrefour des rues de l'Hôtel-de-Ville, des Barrés et du Figuier.

(2) Le soubassement du tombeau se composait d'une suite de niches renfermant des statuettes en albâtre, couronnées de dais et de pinacles du style le plus flamboyant. Neuf de ces statuettes, représentant des moines, ont été conservées. (Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 182. — MM. de Girardot et Durand. *La Cathédrale de Bourges*, p. 64 et suiv.)

La statue du duc Jean porte dans la main gauche une banderole déroulée, sur laquelle on lit ces deux vers :

Quid sublime genus, quid opes, quid gloria præstent !
Prospice; mox aderant hæc mihi, nunc abeunt.

tainebleau. Parmi les peintres français de cette époque dont les noms sont parvenus jusqu'à nous figurent Lichtemne et Henry de Vulcorp, attachés l'un à la maison de Charles VII, l'autre à celle de Marie d'Anjou.

Malgré la simplicité de ses goûts et la pénurie du temps, on sait qu'il fit exécuter pour Agnès Sorel de nombreux bijoux et que c'est la célèbre favorite qui porta la première des diamants taillés. Que ce dernier fait soit une inspiration de l'artiste, ou du prince, ou de la favorite même, il importe peu pour notre but : il n'est pas nécessaire d'inventer pour faire preuve de goût, et le goût chez les grands personnages n'est pas stérile pour l'invention même.

Quand on compare le costume des femmes de la cour, des grandes dames du commencement et du milieu du quinzième siècle, de ce qu'il était quelques années après, on est frappé du contraste comme d'une révolution. Le superflu extravagant commence à disparaître : la femme rentre dans le naturel et la vérité. Si elle charge encore un peu sa tête dans le costume officiel, dans la toilette ordinaire elle se garde d'accumuler au-dessus de son front les richesses de la séduction ; elle les distribue sur toute sa personne. Si elle est tentée parfois de les concentrer, c'est là où elles ont le plus de puissance et de prestige, sur la gorge, où l'orfévrerie répand ses trésors, et à la ceinture, où brille tout l'éclat des pierreries. La robe est ample et flottante : les formes ne se dissimulent ni ne s'accusent (1). On sent dans le vêtement l'ondulation de la taille, le mouvement de la vie. Si l'on prend la mantille, on la jette négligem-

(1) *Le Moyen Age et la Renaissance*, t. III. (Article de M. de Vieil-Castel.) — *Costume du moyen âge*, t. II (Agnès Sorel).

ment sur l'épaule, comme naguère les femmes de Tarente, ou on la déploie largement derrière soi comme le cadre ou le fond du tableau. Sans doute ce n'est pas la simplicité parfaite de l'art grec, cette parure légère et flottante qui respectait la nature avec un si merveilleux scrupule, qui ne la touchait que pour en faire ressortir le charme et était la poésie même de la beauté. C'était au moins un progrès très-sensible sur le passé et le signe d'un goût, sinon d'un esprit nouveau.

Nous ne savons quelle part eut Agnès Sorel dans cette révolution de la toilette ou de la mode considérée dans son ensemble. Ce que l'on peut affirmer seulement c'est qu'en un point essentiel, celui qui consiste dans l'usage et l'emploi des pierreries, dans l'art de les disposer et de les distribuer, son influence a été considérable; et les contemporains parlent avec trop de fréquence de son luxe, de « ses grants et excessifz atours de robes », de ses plaisances mondaines de toutes sortes, du temps qu'elle passait « à inventer des habillements ruineux », pour qu'on ne soit pas tenté de lui attribuer une grande part dans la révolution générale. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter de son goût, si l'on en juge d'après le portrait dont nous avons déjà longuement parlé. Malgré le désavantage de la situation symbolique qui lui est donnée ou qu'elle a prise, au point de vue spécial de la toilette, l'ensemble et les détails du costume révèlent une grande habileté en même temps qu'une grande simplicité dans l'art si délicat et si difficile de se vêtir sans se couvrir. Tout ce qui constitue la séduction de la femme se montre à nu, la tête, les épaules, la gorge ; le reste est voilé ou négligé comme accessoire. La taille, qui est parfaite, bien qu'un peu fine pour le buste, est renflée par un pli de la robe, qui forme ceinture et rétablit l'harmonie. Cette

robe est d'une simplicité extrême de forme et de couleur; elle tombe naturellement en s'évasant, légèrement toutefois, dans la chute des plis, de manière à s'ordonner avec la taille et les épaules. Une chaîne d'or, accrochée sous la ceinture et se perdant sous la draperie blanche sur laquelle est assis l'enfant Jésus, coupe seule la monotonie de l'étoffe. Le malheur de la situation a voulu que la chevelure fût relevée et cachée : c'est là le seul point où l'art soit en défaut ; l'artiste toutefois a essayé de racheter ce vice, qui ne tenait pas à lui : la couronne qui emprisonne la chevelure la fait presque oublier par l'éclat dont elle resplendit. Regardez l'auréole de gaze légère et presque imperceptible, qui entoure le haut du front, descend derrière la tête et se mêle au long voile blanc, presque transparent, qui pend des attaches des épaules, comme un large manteau ou une draperie étendue ; couvrez le sein gauche, dont la nudité est réclamée sans doute par la pensée de l'artiste, qui a voulu présenter sous la figure de la Vierge, la Fécondité, mère de la Charité, vous aurez sous les yeux une parure de femme d'une simplicité et d'une distinction suprêmes.

Martial d'Auvergne parle sans cesse de l'esprit qui règne à la cour de Charles VII, des fêtes, des divertissements de toutes sortes, « dances, jeuz et esbaz, » qui en font comme un séjour enchanté. Il nous montre, à la mort du roi, les dames éplorées, faisant entendre leurs doléances « chantées par Pitié le chappelain des dames, » s'écriant à qui mieux mieux :

> Portons le dueil nous Dames, Damoiselles,
> D'avoir perdu le feu Roy nostre père;
> Jettons attours, cueuvrechiefz et nos voelles...

La cour n'est plus désormais qu'un désert. Les robes, les

habillements de cramoisie, les draps d'or, les velours à feuilles, « les costes simples, » les beaux parements, les colliers, les chaînes, les ceintures nouvelles, les atours, les *touretz*, les haquenées belles

> Dont l'en fringoit faisant en l'air les saulx ;
> Il n'en est plus à présent de nouvelles,
> La mort a tout abolly par assaulx (1).

Certes, tout cela sent assez le lieu commun, et les mêmes doléances pourraient se répéter après la mort de tous les princes : ce n'est pas le luxe, ni les fêtes, ni les danses, ni les jeux, ni les « esbaz, » qui manquent d'ordinaire dans les cours. Et pourtant dans la peinture du chroniqueur il existe certains traits qui ne pourraient s'appliquer partout, qui ne seraient pas justes dans un tableau de la cour de Charles VI, voire même de ses prédécesseurs, et qui marquent un esprit nouveau. Il y a d'abord la convenance, la décence du langage, ce qui jette comme un abîme entre le règne du père et celui du fils. Il y a ensuite le goût des plaisirs simples et paisibles : « le roi n'avait cure ni de grans pompes ni de bobans (2). » Bien qu'il chassât souvent, sa passion n'était pas là. La chasse était pour lui plutôt un exercice qu'un plaisir. Les tournois ne paraissent non plus avoir été dans sa cour que des distractions très-rares et comme des décorations ou des obligations de la royauté. Les livres, la musique, la conversation, les jeux peu bruyants, étaient les passe-temps les plus ordinaires du souverain et de la cour (3).

Nous n'avons aucun texte précis qui nous fixe sur un point qu'il serait pourtant très-intéressant de savoir, nous

(1) *Les Vigilles de Charles VII*, t. II, p. 30.
(2) *Idem*, t. II, p. 30.
(3) *Idem*, t. II, p. 30.

voulons dire sur les sujets traités dans les entretiens et les causeries de la cour, soit dans les salons de Bourges, de Mehun-sur-Yèvre, de Loches, de Chinon, soit dans ces promenades sur les bords enchantés de la Vienne, du Cher et de la Loire, que le roi aimait tant (1).

L'amour devait y tenir une grande place : cela ne peut faire doute pour qui connaît Charles VII et ce qu'en disent les contemporains. Le temps des *cours d'amour* était passé, et les subtilités platoniques ne devaient pas être du goût de ce prince. Peut-être avons-nous dans les *Arrêts d'amour* de Martial d'Auvergne un spécimen des conversations dont cette passion pouvait être parfois l'objet à la cour de l'amant spirituel et voluptueux d'Agnès Sorel et de madame de Villequier. On sait que le livre de Martial n'est qu'un jeu d'esprit, bien qu'il montre parfois l'amour sous ses faces principales, traitant de ses préliminaires variés, de ses supercheries, de ses petitesses et aussi des vertus qu'il peut parfois inspirer. Il nous parle de l'usage des amants d'aller promener pendant la nuit, même dans les hivers les plus froids, devant la porte de leurs maîtresses, d'en baiser tendrement et amoureusement le loquet, ne pouvant mieux faire, de regarder à travers les fentes ou même par le trou de la serrure pour jouir du plaisir de voir passer au moins l'objet de leurs feux, de chanter quelque chansonnette amoureuse, de baiser très-dévotement à l'église la Paix après la personne qu'on aime, d'embrasser le bas de sa robe, de sauter gaillardement les murailles, de se frotter le visage de cumin pour paraître plus piteux, etc. Il instruit des causes sur de graves sujets, comme ceux-ci, par exemple : 1° différend d'un cordon donné par l'amye à l'amoureux, puis perdu et

(1) Lettre d'Agnès Sorel à Pierre de Brézé, voir chap. I, page 53.

trouvé ès-mains d'un autre amoureux et mis en séquestre ; 2° une dame agit contre son amy, pour ce qu'en peschant il l'avoit heurtée si rudement qu'il la fit cheoir en la rivière et la pressa sur les tétins ; 3° d'un baiser prins par force par l'amy, dont la dame en a appelé ; 4° une dame a appelé son amy, pour ce qu'il l'avait baisée à l'emblée et en trahyson, en jouant au propos ; 5° une jeune femme en appelle de son mary, pour ce qu'il n'a voulu qu'elle portast une robbe et un chapperon faict à la nouvelle façon ; 6° une dame contre son amy demande qu'il soit condamné à fuyr compagnies mélancholieuses et que la cour prononce cette provision en sa personne, qu'il deveinst joyeux, comme il avoit esté (1), » et le reste, en tout cinquante arrêts, à l'avenant. De tels sujets, et d'autres du même genre, pouvaient aisément se débattre entre un prince bien disant, beau discoureur, et une femme représentée, même par ses ennemis, avec un esprit enjoué et orné, avec un langage « poli et honnête ». Ils ont en tout cas ce mérite de marquer un trait des mœurs contemporaines, quand on sait surtout que ces jeux d'esprit furent les passe-temps d'un grave magistrat et qu'ils ont été commentés, avec un luxe d'érudition extraordinaire, par un autre grave magistrat et jurisconsulte (2).

L'amour n'était pas l'unique objet dont on s'entretînt dans cette cour, si galante qu'elle fût, et de plus nobles sujets avaient place dans les conversations comme dans les esprits. La guerre particulièrement devait se mêler à tout dans un temps où elle était une nécessité et une occupation de chaque jour. Nous savons par le *Jou-*

(1) Martial d'Auvergne, dit de Paris, *les Arrêts d'Amour*. (Amsterdam 1731, 2 vol. in-12.)

(2) Benoît de Court. Son commentaire des *Arrêts d'amour* est en latin.

vencel et par le *Petit Jehan de Saintré* le lien intime qui l'unissait alors à l'amour dans la vie. A cette époque sans doute, comme du temps de Joinville, on parlait dans la « chambre des dames, » des exploits qu'on avait faits, de ceux que l'on se proposait de faire, et des sentiments fiers ou tendres où chacun puisait ses belliqueuses résolutions. Nous avons rappelé (1) cette scène du *Jouvencel* où nous voyons une dame de la cour, qui n'est autre qu'Agnès Sorel dans l'esprit de l'auteur, un de ses amis et des conseillers intimes de Charles VII, l'amiral de Bueil, demander que le roi amène des dames sur le théâtre de la guerre, dans la persuasion que leur présence lui portera bonheur.

Ce morceau du *Jouvencel*, remarquable à bien des titres, nous introduit dans la vie intérieure de Charles VII et d'Agnès, et nous fait saisir comme sur le fait, l'influence de la favorite et le noble secret de cette influence. Comme ces personnages aussi sont vivants ! Et combien le langage qu'ils parlent est vraiment français ! Il suffit de lire ces lignes pour voir que la langue de la société polie en France est constituée, tissue et solidement établie. Le dix-septième siècle n'ajoutera que peu de chose à l'une et à l'autre.

Le roman d'Anthoine de La Salle est plein de pages qui expriment aussi l'état de la société élevée du quinzième siècle, et qui, bien que l'auteur n'ait pas eu l'intention de nous introduire dans la cour du roi de France, nous initient cependant au ton et aux manières qui y régnaient. L'auteur du *Petit Jehan de Saintré* avait longtemps vécu dans la cour d'Anjou ; il avait séjourné plus d'une fois dans celle de France ; et le tableau qu'il

(1) Voir Introduction, page 19.

trace appartient plus à son siècle qu'à celui qu'il semble vouloir représenter, semblable en ceci aux romanciers de tous les temps qui, en peignant les mœurs du passé, ne peignent jamais en réalité que celles qu'ils ont sous leurs yeux.

Son héros va quitter la cour pour aller à son *emprise;* il prend congé du roi, de la reine et des dames. « Le matin ensuyvant, quinziesme jour de juillet, que le terme estoit du partir, après la messe ouye, et que le prebstre eust à Saintré donné la beneysson, Saintré atout sa compaignie, vestu de sa livrée, vindrent prendre congié du roy, qui luy dist : Saintré, Dieu vous doint bien aller, bien besoingner et à vostre grant honneur retourner! D'une chose vous ay prié et prie, qu'il vous souviengne de gaigner ou de perdre honorablement et honnestement. — Sire, dit-il, au plaisir de Dieu, vous n'en orrez ja autrement parler; lors le bon roy luy toucha la main. Puis s'en va à la royne, qui luy dist : Hé! Saintré, puis qu'il faut que vous en ailliez, nous toutes prions à Dieu qu'il vous doint pris d'armes et joye de vos amours. — Ma dame, dist il, il en soit à vostre bon plaisir du prix d'armes, mais mes amours sont à servir vous et le roy aussi. — Et à ces parolles il print congié d'elle, puis de ma dame (la dame aux belles cousines) assez briefvement, fors que en souspirant elle luy dist : J'ay ja prins congié de vous. Puis va aux autres dames et damoyselles, à chascune desquelles il donna une vergette d'or, toutes esmaillées à fleurs de *souviengne vous de moy*, dont n'y avoit celle qui tenir se peust de plorer, tant l'avoient toutes aymé et l'amoient. Et quant la royne ouyt le bruyt de ces vergettes données, elle appela Saintré, et en riant luy dist : Et, beau sire, ne sommes-nous pas, Belle cousine et moy, dames comme les aultres? Que ne nous faites-vous de vostre livrée? —

Ha! ma dame, dist Saintré, pour Dieu, qu'il me soit pardonné; car je n'avoye hardement, ne cuydoie que telles dames daignassent prendre de moy si petit don. — Si ferons, dist la royne. Alors leur donna de toutes celles qu'il avoit, combien que toutes fussent pareilles; puis luy dirent: Saintré, grant mercy. — Et à ces parolles Saintré reprent congié. Et à son departement ma dame ne se peut tenir de lermoier; alors elle, pour son excuse, dist à la royne : Jamais pour deuil, ne pour regret que j'eusse, je vouldroye que je peusse larme gecter, sinon quant je voy les aultres plorer. Et en vérité, ma dame, dirent les aultres, qui est le cueur de femme qui se porroit tenir de plorer à veoir cest enfant qui va en si grant péril, et qui est nourri avecques nous, et qui tant de plaisir nous a fait tous les jours (1). »

Cette scène charmante n'est une fiction que dans le roman : elle peint au vif la réalité, et c'est à la cour de Chinon qu'elle nous transporte. Donnez aux personnages les noms de Charles VII, de Marie d'Anjou et d'Agnès Sorel; voyez dans le *Petit Jehan de Saintré* un « de ces jeunes gens d'armes et gentils compaignons, dont le roy fut depuis bien servy, » qu'Agnès « avançoit devers le roy, » comme dit Olivier de la Marche, et vous aurez sous les yeux ce qui a dû se passer mille fois durant la longue guerre contre les Anglais dans l'une ou l'autre des résidences royales habitées par la favorite.

Les petits jeux, les échecs, les cartes, etc., sont d'une date antérieure au règne de Charles VII, puisque quelques-uns font remonter l'invention du jeu d'échecs jusqu'au siége de Troie, et qu'il est aujourd'hui reconnu que le

(1) *Le Petit Jehan de Saintré.* (Édition de Marie Guichard, chap. XXVII, p. 92, 93 — Paris, 1843, 1 vol. in-18.)

jeu de cartes nous vient des Arabes et s'est répandu en Europe vers 1380 (1). Ce que nous devons constater seulement, c'est que ces jeux sont au nombre des divertissements favoris de la cour et que quelques-uns d'entre eux ont un caractère particulier, bien différent de celui qu'ils avaient dans l'âge précédent.

Sans parler du jeu d'échecs, qu'il aimait avec passion, comme nous l'apprend un chroniqueur (2), Charles VII avait une prédilection particulière pour les divertissements où l'esprit est pour quelque chose. La mode des *rébus* n'était pas nouvelle en France : les devises des chevaliers du moyen âge et de plusieurs maisons féodales fourmillent de ces jeux d'esprit. Il semble toutefois qu'il y ait eu une sorte de recrudescence sous ce rapport au commencement et au milieu du quinzième siècle, et nous trouvons les *rébus* en pleine floraison à la cour de Bourges. Les maisons et les châteaux de Jacques Cœur sont couverts d'inscriptions symboliques, de figures hiéroglyphiques, de devises de toute sorte où le *rébus* se glisse, quand il ne les envahit pas tout entières (3). Comme Jacques Cœur, Étienne Chevalier, un grave personnage aussi, met le *rébus* partout, et cela même a porté malheur à son amie Agnès Sorel, qu'il a ainsi compromise. Nous devons raconter cette histoire, ne fût-ce que pour montrer avec quelle légèreté se forment les jugements sur les matières les plus graves. Étienne Chevalier s'était fait peindre avec un rouleau qu'il tenait à la bouche et où l'on voyait écrit le mot *tant*. Ce mot était

(1) *Le Moyen Age et la Renaissance*, t. II, *Cartes à jouer*, article de M. Paul Lacroix.

(2) Son jeu estoit aux échecs ou à tirer de l'arbalète, etc. Denys Godefroy. *Histoire de Charles VII*, déjà cité.

(3) Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 147 et suiv.

suivi d'une aile d'oiseau ; venait ensuite le mot *vaut*, puis une selle de cheval, les mots, *pour qui je*, et un *mors* de bride. Cela voulait dire : *Tant elle vaut celle pour qui je meurs*. *Le Charivari* ne ferait pas mieux. En outre, dans une de ses maisons, à Paris, rue de la Verrerie, il avait fait graver en grandes lettres à l'antique sur la pierre, avec des feuilles dorées, entrelacées, cet hiéroglyphe : *Rien sur L n'a regard*. Le *rébus* était transparent, et sans grand mérite au point de vue de l'invention · mais le fin de la chose était que le nom de *Surelle* ou *Sorel* s'y trouvait employé. C'est pourtant sur ce fragile étais que s'appuie l'opinion de Dreux du Radier pour faire d'Étienne Chevalier l'amant d'Agnès (1). Quoi qu'il en soit, Charles VII avait personnellement un goût prononcé pour ces subtilités, qui indiquent moins peut-être des esprits frivoles, comme on le dit d'ordinaire, que des esprits ingénieux, et qui, du reste, constituent une forme de l'esprit français. Il s'y était adonné de bonne heure : n'étant encore que Dauphin, il avait mis sur ses drapeaux un *K*, un cygne et une *L*, désignant par ce *rébus* une des filles de la reine, la Cassignèle, dont il était amoureux (2). Cela suffirait pour expliquer la vogue que les *rébus* eurent à sa cour. Qui sait si l'on ne croyait point flatter le goût du roi en les mettant partout?

Parmi les jeux d'esprit et les divertissements qui fleurirent à l'époque de Charles VII, il n'en est pas de plus ingénieux ni de plus célèbre que le jeu de piquet. Le jeu de piquet est la grande invention du quinzième siècle

(1) *Mémoires historiques sur les reines et régentes de France*, t. III, p. 205. La maison de la rue de la Verrerie dont parle Dreux du Radier, existait encore de son temps.

(2) Nous devons dire que cette anecdote n'est pas authentique ou du moins nous laisse des doutes. La Cassignèle était la maîtresse du Dauphin Louis, frère aîné de Charles VII.

pour les amateurs, et, à coup sûr, il a occupé un haut rang dans les amusements de la société polie. Ce jeu est-il né au sein de la société polie d'alors, à la cour du roi de France? Quel en est l'inventeur? Est-il un simple passe-temps, ou, sous le voile de l'allégorie, cache-t-il un sens historique et un enseignement moral? Toutes ces questions ont été examinées par les érudits et ont donné lieu à une foule de débats contradictoires. On peut croire que nous ne ferons pas connaître tous les coups de lance qui ont été échangés à ce propos entre les savants. Qu'il nous soit permis toutefois de signaler la dissertation où le Père Daniel s'attache à résoudre les questions soulevées, d'autant que le nom d'Agnès Sorel s'y trouve mêlé, et qu'on assigne dans le jeu à la maîtresse du roi un rôle considérable.

Selon l'ingénieux jésuite, le jeu de piquet est né en France : il a été inventé sous Charles VII; il est symbolique et renferme des instructions pour le gouvernement et pour la guerre; enfin, il est une allusion continuelle aux diverses situations où s'est trouvé ce prince durant son règne.

L'époque de l'invention du jeu est déterminée, dans l'opinion du Père Daniel, par le nom seul du valet de cœur, *la Hire*, et, si cette raison ne suffisait pas, on pourrait ajouter que les noms des autres cartes principales peuvent se rapporter à des personnages de la cour de Charles VII, soit directement, soit par allégorie. Ainsi le nom d'*Hector* donné au valet de carreau serait le nom d'Hector de Gallard, qui, après la mort du roi, devint capitaine de la garde; les autres seraient allégoriques.

Pour comprendre le système, il faut supposer que le jeu fut d'abord représenté dans quelque carrousel ou mascarade en quatre quadrilles, suivant les quatre sym-

boles de la *pique*, du *carreau*, du *cœur* et du *trèfle*. Il se présente alors comme une espèce de combat, où il y a des vainqueurs, des vaincus, des ruses, des stratagèmes, etc. Les quatre rois sont les symboles de chaque quadrille, avec les quatre dames comme partenaires ou spectatrices de la lutte. Les noms des valets expliquent d'eux-même le rôle qu'ils ont à jouer. Quant aux autres cartes, les unes de dix, les autres de neuf, etc., *piques* ou *carreaux*, elles représentent les gens à la suite, chacun avec le symbole et l'arrangement de chaque troupe, par dix, neuf, huit, etc. Quand la quadrille est tout entière dans le jeu, cela s'appelle une *neuvième major;* elle contient des *tierces*, des *quintes*, etc.; mais il est très-rare qu'elle soit tout ensemble : elle ne se trouve guère dans le combat que par des détachements réprésentés par la quarte, la quinte, etc.

Le Père Daniel essaie ensuite de montrer que l'idée du jeu contient les plus belles maximes pour la guerre. Ainsi, pour donner quelques exemples, si l'on a mis dans le jeu de piquet quatre des plus fameux capitaines des temps passés, Alexandre, César, David et Charlemagne, c'est pour signifier qu'il faut des chefs aussi prudents que courageux pour conduire les armées; si l'on recommande de donner des gardes aux rois, pour prévenir le capot, de se précautionner en tâchant d'avoir le point pour éviter le pic ou le repic, etc., c'est qu'on entend donner des conseils de prudence pour les situations fâcheuses ou désavantageuses dans lesquelles on peut se trouver en guerre. De même pour la politique. Nous citons ici textuellement la première maxime, ce qui suffira pour donner une idée des autres : « *Première maxime*. La bonne intelligence entre le souverain, les princes de sa maison, la noblesse et le peuple, le rend redoutable à ses ennemis; c'est ce

qui est exprimé par les *quintes*, les *sixièmes*, etc., composées de cartes de suite dans un jeu, ce qui fait gagner les parties; au contraire, les divers ordres de l'État étant désunis, il est exposé à se perdre. Cela est exprimé dans le piquet quand on a mauvais jeu, qui n'est tel que par les cartes désunies; qu'il n'y en a point plusieurs de suite, et qu'elles ne font point ni *tierce*, ni *quarte*, ni *quinte*, etc. Charles VII fit l'expérience de l'un et de l'autre du vivant de son père et après la mort de ce prince. »

Enfin, pour en revenir à Agnès Sorel et à la place qui lui est donnée dans le jeu de piquet, le savant jésuite voit dans les quatre dames, quatre femmes du temps ou de la cour de Charles VII : *Pallas*, déesse de la guerre, représenterait Jeanne Darc; *Argine*, anagramme de *regina*, la reine Marie d'Anjou; *Rachel*, dame célèbre par sa beauté dans l'Ancien Testament, couvrirait Agnès Sorel, la dame de Beauté, et *Judith* serait l'image d'Isabeau de Bavière, pour des raisons qu'il serait trop long de rappeler (1).

Nous laissons au Père Daniel la responsabilité de son interprétation. Un point cependant nous paraît mériter l'attention. Il est constant aujourd'hui que les cartes dites françaises datent du règne de Charles VII, et il est à peu près reconnu que plusieurs jeux ont été inventés à la cour de ce prince, soit par La Hire, soit par Etienne Chevalier, soit par Jacques Cœur; or, avec l'esprit du temps et la tendance générale qu'on y avait à subtiliser, quoi d'étonnant qu'Etienne Chevalier, ou Jacques Cœur, si amoureux l'un et l'autre de *rébus* et de devises, ait eu l'idée de mettre le jeu de cartes en devises, de le *moraliser*? C'est l'opinion de M. Paul Lacroix, et cette opi-

(1) *Dissertation sur l'origine du jeu de piquet*, par le P. Daniel. (Journal de Trévoux, mai 1720. — Leber, t. X, p. 247 et suiv.)

nion est considérable. « Dans l'Inde, dit le savant bibliophile, dans la Perse, c'était le jeu du *Vizir*, ou de la guerre ; Étienne Chevalier en fit le jeu du *Chevalier* ou de la chevalerie ; il y transporta d'abord les armoiries, c'est-à-dire la licorne qui figure dans plusieurs anciens jeux de cartes, notamment dans celui que Stokeley découvrit sous la reliure d'un vieux livre, et que Singer a fait graver ; il n'oublia pas non plus les armes parlantes de Jacques Cœur, en remplaçant les *coupes* par les *cœurs;* il laissa les trèfles simuler les fleurs du sureau héraldique de sa dame Agnès Surel ou Sorel ; il changea les *deniers* en *carreaux*, et les *épées* en *piques*, pour faire honneur aux deux frères Jean et Gaspard Bureau, grands maîtres de l'artillerie de France. En outre, les figures avaient probablement la ressemblance des personnages qu'elles représentaient, et de plus elles portaient les couleurs d'armes ou la *livrée* et les devises de ces personnes (1). »

Mais nous croyons en avoir assez dit pour marquer l'esprit nouveau qui pénétrait dans la société du quinzième siècle, la révolution qui s'accomplissait dans les mœurs, et dans les habitudes des classes appelées à donner le ton à la nation, et la part qu'Agnès Sorel a dû prendre à ces changements. Il nous paraît aussi que l'esprit de la favorite s'accordait d'une façon merveilleuse avec ces idées nouvelles et qu'en même temps elle y puisait comme des ressources toujours diverses pour prolonger son empire sur le souverain. Il ne sera peut-être pas inutile cependant de voir encore la cour de Charles VII sous d'autres aspects et de faire connaître les amies d'Agnès Sorel, les compagnes plus ou moins assidues de ses distractions et de ses fêtes.

(1) *Le Moyen Age et la Renaissance*, tome II, article de M. Paul Lacroix.

CHAPITRE X

Le château de Mehun-sur-Yèvre. — Le château de Bois-Sire-Amé. — Agnès Sorel maîtresse en titre du roi. — Quelques détails sur la vie de cour. — Fêtes de Nancy et de Châlons. — Les *Valentins* et les *Valentines*. — Rondeaux du roi René. — Tournoi poétique entre le roi René et son cousin Charles d'Orléans. — Le rôle d'Agnès Sorel dans ces fêtes. — Histoire de Jacques de Lalain et de deux grandes dames. — Les amies d'Agnès. — Marguerite d'Écosse, femme du Dauphin. — Ses goûts. — Le baiser d'Alain Chartier. — Mort de la Dauphine. — Marguerite d'Anjou. — Son mariage. — Agnès dame d'honneur de la reine d'Angleterre. — La fille de la Petite reine.

Le goût de Charles VII pour les arts s'est marqué surtout dans les embellissements et les accroissements successifs que reçut, par ses soins, le château de Mehun-sur-Yèvre, ancienne résidence royale, qu'il semble avoir affectionnée d'une façon particulière. Ce château, aujourd'hui en ruine, ainsi que nous l'avons dit, était au quinzième siècle un des plus beaux de la province et du royaume (1). Les pierres employées à sa construction étaient d'une blancheur presque égale au marbre. Du plateau où il était bâti et où l'on arrivait par une pente insensible, la vue domine de tous les côtés de l'horizon, un pays d'une admirable fertilité. Au pied du plateau, au midi, coule la rivière d'Yèvre qui arrose dans son cours de grasses prairies se déroulant au loin et coupées de

(1) Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 319 et suiv.
Nous empruntons à cet excellent ouvrage les détails qui vont suivre.

distance en distance par des rideaux de peupliers. Vu des tours du château, par une belle soirée, ce paysage devait paraître admirable. L'une de ces tours, celle du nord, avait une hauteur prodigieuse, et sa plate-forme, d'une circonférence considérable, était surmontée d'un belvédère percé de longues fenêtres en ogive couronnées de sculptures délicates. De là l'œil pouvait découvrir un horizon immense : d'un côté, c'était Vierzon, où l'Yèvre et le Cher se mêlent au milieu des vignes et des vergers. En se rapprochant de Mehun, les communes de la Chapelle-Saint-Ursin, de Joëcy, de Marmagne, de Saint-Laurent se trahissaient, au milieu des arbres, par la flèche hardie de leurs clochers. Bâtie au-dessus de la porte d'entrée du château de Mehun, la chapelle du roi était remarquable par l'élégance et la richesse de ses sculptures, œuvre des plus habiles ouvriers du temps. Elle était adossée à la tour du Nord. D'autres tours avaient aussi leur nom particulier; c'étaient la tour du Cabinet de la Reine, la tour de l'Observatoire, la tour des Princes; ces deux dernières reliées par un corps de bâtiment dont un des étages portait le nom de Salle du Conseil. Sur le même niveau et à côté de l'étage supérieur de la tour des Princes, était une pièce à laquelle la tradition conserva le nom de Chambre d'Agnès (1).

C'est au château de Mehun, à quelques lieues de la ville, que résidait Charles VII quand il venait du côté de

(1) Le plan de l'ancien château de Mehun se trouve dans le volume de Labouvrie de Bourges, *Relation de la monstre*, etc. (voir p. 2, note 1). — Le château de Mehun a été détruit en partie, dit-on, par le feu du ciel; les niveleurs de 1793 l'ont à peu près achevé. On voit encore aujourd'hui les restes de deux de ses tours dont les ruines font, au milieu du paysage, toujours magnifique, un effet des plus pittoresques. L'une d'elles, la mieux conservée, sert, à l'occasion, de prison aux vagabonds. (Note de M. Pierre Clément, *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 320.)

Bourges, et c'est là qu'il avait placé, vers l'époque de la grande faveur d'Agnès, comme le siège de son gouvernement et de ses plaisirs (1). Plusieurs raisons expliquaient la prédilection du monarque pour cette résidence, indépendamment de la beauté de la résidence même : c'étaient d'abord des souvenirs de jeunesse, c'était aussi le voisinage des deux châteaux des *Dames* et de *Bois-Sire-Amé*, qui permettait de loger la favorite d'une manière digne d'elle et du grand état qui lui avait été accordé alors. Il paraît qu'Agnès habita d'abord une pièce du château de Mehun. Elle demeura ensuite dans celui des *Dames*, où son souvenir est tout vivant encore, et dont le propriétaire actuel a conservé longtemps, dans un des appartements, le portrait de Charles VII, peint en Hercule, couvert d'une peau de lion, et celui d'Agnès avec son armoire, sa toilette, ses chenets, son fauteuil et sa table (2). Mais c'est, selon toute probabilité, le château de Bois-Sire-Amé (3) qui devint sa demeure définitive,

(1) Un poëte contemporain dit :

En celui temps, je fus jeune et enrièvre,
Servant dames à Tours, à Mehun-sur-Yèvre.

(Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 28.)

(2) *Mémoire historique sur le Berry*, par M. Bengy-Puyvallée (*Annuaire du Berry pour* 1843, p. 57). M. Bengy-Puyvallée peut parler sciemment du château des *Dames* et des objets qu'il renferme, puisqu'il appartient à son fils. « Ces meubles, ajoute-t-il, sont plus curieux par leur ancienneté que par la beauté de l'ouvrage. Une chose remarquable, c'est que sur les parois intérieures de la toilette est représentée la passion de Notre-Seigneur. »

D'un autre côté, on voit dans l'ouvrage sur Jacques Cœur de miss Costello (p. 176), que ces objets, dont elle fait une description plus flatteuse que M. Bengy-Puyvallée, sont déposés maintenant au musée de Bourges.

(3) Ce château, situé dans la commune de Vorly, canton de Levet (Cher), appartenait au quatorzième siècle à Louis de Charbron, seigneur de Bois, et il s'appelait le château de Bois. Un siècle après il fut acheté par Jacquelin Trousseau, dont le petit-fils épousa la fille de Jacques Cœur; il se nomma alors le château de Bois-Trousseau. — Artault Trousseau, père de Jacquelin, l'ayant loué ou prêté à Charles VII, celui-ci chargea Jacques Cœur de comp-

souvent quittée pour Loches, Chinon, etc., quand sa situation acquit une sorte de consécration officielle. Il était plus vaste que celui des *Dames;* de cette sorte il était plus facile d'y établir une petite cour et d'y donner l'hospitalité aux amis de la favorite.

Tout le monde a admis deux périodes dans la carrière d'Agnès, à partir de sa liaison avec Charles VII : l'une obscure, discrète du moins, et cachée comme une sorte de demi-jour, que tous les regards ne perçaient pas; l'autre ouverte à tous les yeux, publique, officielle. Pendant le cours de la première, Agnès tient sans doute une grande place dans les plaisirs et les divertissements de la cour : la supériorité de son esprit et de sa beauté, l'empire tout-puissant qu'elle exerçait sur le roi, laissent assez à penser qu'elle y donnait le ton, qu'elle en était l'âme, et comme l'inspiration et la muse de cet esprit nouveau que nous venons de signaler; mais elle n'a pas encore son grand état de favorite, « son quartier de maison, » comme dit un chroniqueur; elle n'est par conséquent qu'à l'arrière-plan dans les fêtes officielles. Dans la seconde période, il n'en est pas ainsi : elle est partout où est le roi ; tous les yeux se portent sur elle, comme nous pouvons en juger par le *Journal d'un Bourgeois de Paris.* Il est même très-facile de deviner sa présence dans les fêtes où les chroniqueurs s'abstiennent de nous la révéler. — Une chose qu'on n'a peut-être pas assez re-

ter à Artault Trousseau une somme de mille écus d'or, valant alors 1375 livres tournois. C'est à cette époque que les habitants du pays lui donnèrent le nom de château de Bois-Sire-Amé. — Le château a eu successivement pour propriétaires les Chateauneuf, Jean-Baptiste Colbert, le comte de Pontchartrain, un descendant de l'Hôpital, et, dans les temps modernes, les maréchaux Mac-Donald et Beurnonville, le duc de Massa, le comte Perregaut, M. Aubertot. Des ruines imposantes donnent une idée de la grandeur et de l'importance des anciennes constructions. (*Annuaire du Berry*, 1843.)

marquée, c'est que ces fêtes coïncident précisément avec cette seconde période : il semble que le roi, fier de la beauté de sa maîtresse, se fasse un plaisir d'en faire montre, et qu'il trouve un raffinement de volupté, non dans le scandale, mais dans la publicité de sa liaison.

Malgré l'amour frénétique des plaisirs bruyants qui existait en France à cette époque, et que le malheur des temps semblait encore aviver, nous ne voyons ni joutes ni tournois, donnés par la cour en l'honneur d'Agnès dans la longue période qui s'étend du traité d'Arras à la trêve de 1444. Le roi ne quitte point ses tranquilles retraites des bords de la Loire et du Cher et n'y goûte que des plaisirs tranquilles comme elles. Ses seuls divertissements extérieurs et ses plaisirs les plus violents sont la pêche, la chasse et le jeu de l'arbalète. Tout à coup, au moment où sa liaison se découvre, où Agnès prend à sa cour un état tout nouveau, nous voyons se produire une série de fêtes, que l'on ne cherche pas, nous le croyons, mais que l'on ne fuit pas, et dans lesquelles le roi, comme s'il était sous l'empire d'une excitation toute particulière, aime à jouer un rôle actif, à payer de sa personne. Ainsi, à l'occasion d'événements politiques, traités, congrès, mariages, ou même d'événements sans importance, pendant trois ou quatre années les fêtes se succèdent avec une animation croissante et un éclat qui ne diminue pas. En 1444, nous trouvons des fêtes à Tours pendant le congrès, en 1445 à Nancy et à Châlons; en 1446, d'abord c'est un tournoi entre Chinon et Rasilly, puis un second tournoi à Saumur; en 1447, c'est encore un tournoi dans les environs de Tours; et le roi, qui approche de la cinquantaine, ne dédaigne pas de prendre part aux jeux et de rompre une lance comme un jeune chevalier.

Le 20 mai 1444 fut signée à Tours une trêve, prélude

d'un traité de paix entre la France et l'Angleterre. Pendant les semaines qui précédèrent et qui furent employées aux préliminaires, le roi se trouvait à Tours. Il avait avec lui une foule de grands personnages, entre autres le duc Charles d'Orléans, son frère le comte de Dunois, René d'Anjou, roi de Sicile, le duc de Calabre, son fils, les ducs de Bretagne et d'Alençon, les comtes du Maine, de Vendôme, de Richemont, de Saint-Paul, d'Étampes, etc. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, était venu prendre part aux négociations avec grand nombre d'ambassadeurs et d'officiers. La reine de France accompagnait le roi Charles, assistée de quarante dames, parmi lesquelles se trouvait Agnès Sorel (1). Isabelle de Lorraine, reine de Sicile, était venue d'Angers la rejoindre, avec sa fille la célèbre Marguerite d'Anjou, qu'on allait donner pour épouse au roi d'Angleterre, afin de cimenter la paix entre les deux royaumes. Les fêtes se succédèrent sans interruption. Le comte de Suffolk, représentant du roi d'Angleterre au congrès, et Pierre de Brézé, représentant du roi de France, firent exécuter à Tours une joute à l'arc entre les archers de l'ambassade anglaise et ceux de France (2). Le 1er mai, quelques jours après, la reine et la Dauphine, Marguerite d'Écosse, montèrent à cheval suivies d'un nombreux cortége de *Valentins* et de *Valentines* (on comptait trois cents *galants*, nobles et hommes d'armes) et se rendirent aux champs pour cueillir le mai et le rapporter en ville. Quelques jours après, le 24 mai, le mariage de Marguerite d'Anjou se célébrait à Tours, au milieu de réjouissances extraordinaires. « Il y eut, en

(1) Delort se trompe quand il nous dit qu'Agnès n'assistait pas aux noces de Marguerite d'Anjou.

(2) Le prix de mille écus fut gagné par les Écossais de la garde du roi de France.

effet, diverses subtilités et travestissements (*entremets*). Tels étaient deux géants qui entrèrent, ayant deux grands arbres dans leurs mains. Après eux, venaient deux chameaux portant leurs tours sur leurs dos et la semblance de gens d'armes combattant, qui s'escrimaient mutuellement et l'un contre l'autre de leurs lances. Aussitôt après le souper, les reines, les seigneurs et les dames dansèrent jusqu'à une heure avancée (*intempestivum*). Tous montèrent à cheval et se retirèrent à leurs hôtels (1). »

Nous voulons insister sur un des détails de ces fêtes, sur la promenade des *Valentins* et des *Valentines*. Cette fête de Saint-Valentin avait une grande vogue en ce temps-là, dans toutes les classes de la société. La société élevée était si loin de la dédaigner qu'elle la faisait figurer dans le programme de ses plaisirs. Mais ici elle prend un caractère particulier ; elle n'est pas seulement une poésie par l'époque de l'année où elle se place, et le sentiment qu'elle symbolise ; elle prend la marque même de la poésie, et c'est sous cette forme nouvelle qu'elle se montre à l'aurore de la société polie. Ne serait-ce pas à l'occasion des fêtes auxquelles donnait lieu le mariage de sa fille, et de cette cavalcade de *Valentins* et de *Valentines* que nous venons de mentionner, que le roi de Sicile aurait écrit les deux rondels suivants ?

Ier RONDEL

Après une seule exceptée,
Je vous serviray ceste année,
Ma doulce Valentine gente;
Puisqu'Amours veult que m'i consente
Et que telle est ma destinée.

(1) M. Digby traduit sur un extrait latin communiqué par M. Stevenson. (Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 454.)

De moy, pour aultre abandonnée
Ne serez; mais si fort amée,
Qu'en devrez bien estre contente,
Après une seule exceptée.

Or me soit par vous ordonnée
S'il vous plaist, à ceste journée
Va (vôtre) voulenté doulce et plaisante;
Car à la faire me présente
Plus que pour dame qui soit née,
Après une seule exceptée.

IIe RONDEL

Je suis desja d'amours tanné,
Ma très doulce Valentinée;
Car pour moy justes trop tost née
Et moy pour vous fu trop tar né.

Dieu lui pardoint! qui estrené
M'a de vous, pour toute l'année;
Je suis desja d'amours tanné
Ma très-doulce Valentinée.

Bien m'estoye souspeçonné
Qu'auroye telle destinée;
Ains que passast ceste journée,
Combien qu'Amours l'eust ordonné :
Je suis desja d'amours tanné.

Si l'on devait répondre affirmativement à notre question, nous aurions à nous demander à qui s'adressaient ces aimables et galants refrains. Ce n'était pas à Jeanne de Laval, la jeune femme que René devait épouser plus tard, qu'il épousa dix ans après, en 1455. Jeanne de Laval n'était encore en 1441 qu'une enfant. C'était assurément à une des grandes dames réunies à la cour du roi de France, à l'une de celles qui y avaient rang, et, sans oser l'affirmer, nous inclinerions assez à croire que cette grande dame était Agnès Sorel. Quoique Agnès n'eût officiellement d'autre titre que celui de fille d'honneur

de la reine, elle était pour René une amie de vieille date; son ascendant sur Charles VII n'était pas inconnu au prince, et il n'y avait dans l'étiquette de cour aucune loi qui lui interdît de faire à la favorite un hommage qui pouvait la flatter sans déplaire au roi. Nous pourrions remarquer que le roi de Sicile avait toujours besoin du roi de France, qu'il n'épargnait ni ses troupes ni son escarcelle, qu'en ce moment même venait d'éclater son différend avec les Messins, et que la courtoisie, en supposant qu'elle ne fût pas désintéressée, pouvait dans la circonstance venir en aide à la politique. Du reste, nous n'insistons pas sur ce point, d'une importance secondaire pour le but que nous nous proposons, qui est de montrer l'esprit de la société polie en France dans ses premières origines.

Ce but justifiera également une autre hypothèse. M. Champollion-Figeac nous a fait connaître dans sa belle et savante édition des poésies de Charles d'Orléans, le tournoi poétique qui s'engagea vers ce temps-là entre le captif d'Azincourt, désormais libre et heureux dans son château de Blois, et son cousin René d'Anjou. Les deux poëtes devisent d'amour, comme il convient. Charles se plaint, dans son premier rondel, de n'avoir retiré de ses nombreuses amours que le regret de ne plus être aimé, et il jure de ne plus être asservi à l'amour. René, dans sa réponse, lui dit qu'il a tort de battre en retraite et insinue qu'il ne le croit pas si à plaindre qu'il le chante. Dans un deuxième rondel, René prend l'initiative à son tour : il se croit plus malheureux que son ami ; il l'est d'autant plus qu'il doit cacher son tourment, feindre et se taire. Le duc répond que, pour lui, s'il parle de son mal, c'est qu'il y est contraint, que chacun a sa peine, et sait « où son pourpoint *l'estraint,* » que lui, il chasse contre

fortune et est menacé de désespoir (c'est-à-dire sans doute qu'il n'a plus l'espoir d'être aimé).

Bien deffendu, bien assailly,

dit René ; mais c'est l'amour qui jugera les coups et décidera lequel des deux est le plus à plaindre. Il pourra juger de ma situation en sachant que je n'ai pas « un temps defailly de compter mon mal puis deux jours » (c'est-à-dire que depuis deux jours il ne s'est pas écoulé un seul moment où je n'aie songé aux tourments que l'amour me cause).

Bien assailly, bien deffendu;

riposte Charles en retournant le refrain du rondel ; mais il faut cesser la lutte : le débat roule d'ailleurs quasi sur un malentendu : il ne s'agit pas de savoir qui des deux est le plus « malheureux d'amies », mais lequel est le plus à plaindre de celui qui souffre de l'amour ou de celui qui n'en peut plus souffrir, parce qu'il a passé le temps d'aimer.

Vray est qu'est es d'amour feru
Et en ses fers estroit tenu;
Mais moy non ainsi l'entendons;
Il a passé maintes saisons
Que me suis aux armes rendu;
Bien assailly, bien deffendu (1). »

Que cette joute poétique ait eu lieu pendant les fêtes de Tours ou plus tard vers 1450, elle n'en reste pas moins un trait de mœurs, un signe du temps, qu'il est bon de noter. Il faudra franchir près d'un siècle avant de re-

(1) Voir A. Champollion-Figeac, *Les Poësies du duc d'Orléans* (Paris, 1842, in-8°).

trouver ce langage à la cour de France, si même il ne faut pas pousser jusqu'au temps de la Fronde et de l'hôtel de Rambouillet (1).

Les fêtes de Nancy et de Châlons qui succédèrent à celles de Tours furent encore plus brillantes et méritent de nous arrêter, ne fût-ce qu'à cause de quelques-uns des accidents de la vie de cour qu'elles révèlent, et qui contribuent à nous initier aux mœurs de l'époque.

Les noces d'Yolande d'Anjou avec son cousin Ferry de Vaudemont, le départ de Marguerite pour l'Angleterre et la soumission de la ville de Metz par les armes du roi de France, furent l'occasion des fêtes de Nancy. René tint pendant huit jours dans cette ville « de grants et somptueux estats où furent festoyés » Charles VII, Marie d'Anjou, le Dauphin, les ducs d'Orléans, de Calabre, de Bretagne, d'Alençon, les comtes de Foix, de Richemont, du Maine, d'Angoulême, les plus illustres prélats, les plus brillants seigneurs et les plus belles dames du royaume. Des lices furent dressées dans la prairie de Nancy. Charles VII y jouta contre le roi de Sicile. Plusieurs seigneurs s'y distinguèrent par les plus beaux coups de lance : aussi bien on ne se décidait pas aisément à vider la selle et à dire aux dames : « Je n'en peulx mais. » Quelques-uns n'en revinrent pas tout entiers, car ils y laissèrent leur cœur, si nous en croyons les chroniqueurs, d'accord ici avec la nature humaine. C'est là aussi que l'illustre Pierre d'Aubusson fit vœu de consacrer sa vie à combattre les infidèles. Enfin aux joutes se mêlèrent les ballets, qui ne le cédèrent point en éclat aux amusements

(1) Il faut remarquer que les deux rondels de René et de Charles d'Orléans ont le même thème que les deux célèbres sonnets de Voiture et de Benserade, qui firent si grand bruit dans la vie de madame de Longueville.

plus virils. Un surtout est célèbre; c'est celui que venait d'apporter d'Angleterre Jean, comte d'Angoulême, frère du duc d'Orléans, et dont le manuscrit original nous est resté (1).

Une des héroïnes de ce ballet, Marie de Bourbon, femme de Jean d'Anjou, duc de Calabre, et Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, jouèrent leur rôle dans un épisode de la fête que nous devons raconter.

Parmi les gentilshommes de Bourgogne accourus à Nancy pour prendre part aux divertissements, se trouvait le jeune et brillant Jacques de Lalain, dit *le bon chevalier*, à qui son père avait fait au moment de se séparer de lui la recommandation de suivre en tout point les commandements de l'Église, en y ajoutant cette autre recommandation si connue : « Jacques, beau fils, sachez que peu de nobles hommes sont parvenus à la vertu de prouesse et bonne renommée s'ils n'ont dame ou damoiselle de qui ils soient amoureux. » Après les noces dont nous venons de parler, la série des plaisirs de la cour menaçant de s'épuiser, Charles d'Anjou et Louis de Luxembourg, son beau-père, résolurent « pour éviter oiseuse, de faire aucune chose dont on sache à parler, » et de publier, « en la présence du roi et des dames, une joute à tout venant. » Jacques de Lalain, encore écuyer (il était né en 1422) vint supplier les princes de lui céder l'honneur de les remplacer et de tenir en leur lieu et place le pas d'armes. Sa requête fut agréée et la joute tenue par Jacquet (c'était

(1) Le libretto portait en titre : *Basse danse de Bourgogne*. Le ballet se composait de plusieurs pas, exécutés successivement par diverses personnes, savoir : deux danseurs et quatre danseuses. Les danseurs étaient Charles, duc *de Bourbon*, père de la duchesse de Calabre, et Falet; les danseuses, *la reine de Sicile*, *Madame de Calabre* ou Marie de Bourbon, sa belle-fille; *Madame la Dauphine* et une dame de la cour, *madame de Facon*.

(Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 65, 66.)

son petit nom) s'ouvrit solennellement dans la prairie de Nancy.

La joute, publiée le 10 avril, n'eut lieu que le 25. Dans l'intervalle, Jacquet, tout plein des recommandations de son père, et particulièrement de celle qui était le plus en rapport avec son âge, ne perdit pas son temps; il attira l'attention de deux dames jeunes et belles, du plus haut parage, qui tenaient grande place dans les fêtes, Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, et Marie de Bourbon, duchesse de Calabre. « Elles désiroient fort, dit la chronique du chevalier, avoir les devises dudit Jacquet, et étoit chacune d'elles si bien en grâce, sans que l'une s'aperçust de l'autre, que merveilles étoit. Si, l'oyoient moult volontiers parler, désirant que leurs maris le ressemblassent... Icelles dames étoient en tel point, que nuict et jour ne sçavoient que penser, pour trouver moyen honnête de parler à lui... » Quant à Jacquet, suivant trop bien la recommandation de son père, « un jour il devisoit avec l'une, le lendemain avec l'autre, ou si à point se gouverna, en tout honneur, qu'oncques il ne fist chose dont il dust estre repris devant Dieu ni le monde. »

Le jour de la joute venu, Jacquet parut dans la lice magnifiquement équipé, portant sur son heaume une *gimpe,* bordée de perles à franges d'or, présent secret d'une des dames qu'il servait, et au bras gauche une riche manche, toute ruisselante de pierreries, présent également secret de l'autre. Les belles protectrices de Jacquet prirent place côte à côte dans la même loge. A l'aspect de leur protégé ainsi vêtu, frappées d'étonnement, l'une à la vue de sa manche, l'autre de sa guimpe, elles se firent part de leurs impressions, se trahirent involontairement l'une vis-à-vis de l'autre, puis se séparèrent secrètement courroucées. Jacquet eut les honneurs de la journée. Le

soir, au banquet, où il reçut le prix, il fut assis entre les deux dames rivales. La première, très-secrètement, et sans que l'autre s'en aperçût, donna à Jacquet un très-riche diamant; « et pareillement en fit la seconde d'un moult bel rubis, assis en un anel d'or ».

Cependant la position du *bon chevalier* devenait délicate. Une première difficulté tenait aux recommandations paternelles, qu'il était assez malaisé de concilier, bien qu'il ne se couchât jamais le soir sans s'être confessé, une seconde à la rivalité croissante des deux duchesses, qui se piquaient au jeu et pouvaient lui faire un mauvais parti. Trop jeune pour mener de front une double intrigue, trop habile peut-être et trop ambitieux pour se fixer à une préférence qui pouvait être, à plusieurs titres, périlleuse, il se décida à battre en retraite, et, bien qu'il suivît les deux dames à Châlons, il eut soin de se tenir à distance et dans les limites d'une respectueuse déférence (1).

Les fêtes de Châlons, qui succédèrent presque sans interruption à celles de Nancy et ne furent pas moins brillantes, se terminèrent par un événement sinistre, dont quelques circonstances présentent un intérêt particulier.

Le 1er juin 1445, Charles VII était arrivé en grande pompe à Châlons, où la reine l'attendait depuis deux mois. De grandes fêtes s'y étaient données pour célébrer les mariages de Charles d'Anjou, comte du Maine, avec Isabelle de Luxembourg, et du connétable de Richemont, qui se remariait en troisièmes noces, avec Catherine de Luxembourg, et aussi à l'occasion de la visite de la duchesse de Bourgogne, qui était venue remplir une mission diplomatique auprès du roi de France. Charles VII avait eu

(1) Voir la *Chronique de Lalain.*

toutes les satisfactions de la puissance, et Marie d'Anjou toutes celles de la vanité. Elle avait entendu la fière duchesse de Bourgogne lui faire la confidence de ses chagrins domestiques (1), et, ce qui dut lui être plus sensible, elle l'avait vue renchérir envers elle sur le cérémonial des cours et appliquer en sa faveur, dans toute sa pompe rigide, ce code de l'étiquette qu'elle avait rédigé elle-même, et qui est resté depuis la loi suprême. Lorsqu'en effet Isabelle de Portugal se présenta devant elle, au château de Sarry-ès-Châlons, « elle print la queüe de sa robbe en sa main, et l'osta à celle qui la portoit, et quand elle marcha dedans l'huis, elle la laissa traîner et s'agenoüilla bien près jusques à terre; et puis marcha jusques au milieu de la chambre, là où elle fit encore un pareil *honneur*, et puis recommença à marcher toujours vers la Royne, laquelle estoit toute droicte, et là trouva Madame ainsy emprez le chevet de son lict, et quand madame la Duchesse recommença à faire le troisième *honneur*, la Royne *demarcha* (2) deux ou trois pas, et Madame se mit à genouil; la Royne lui mit une de ses mains sur l'espaulle, et l'embrassa, et la baisa et la fit lever.

« Quand maditte Dame fut levée se ragenouilla bien bas et vint à Madame la Dauphine, laquelle estoit à quatre ou cinq pieds près de la Royne, et pareillement Madame se mit à genouil, et comme avoit fait la Royne, Madame la Dauphine baisa Madame la Duchesse : mais il sembloit à veoir la manière de Madame la Dauphine qu'elle eust voulu garder que Madame la Duchesse ne se fust pas agenouillée jusques à terre » (3).

(1) Olivier de la Marche, t. II, p. 316.

(2) Avança.

(3) *Les honneurs de la cour*, par Aliénor de Poitiers, fille de Madame de Namur, dame d'honneur d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne. (La Curne de Sainte-Palaye. *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. II, p. 155, 156.)

C'est quelques jours après cette grande solennité de l'étiquette que le roi et la reine de France furent frappés à l'improviste et comme par un coup de tonnerre. La jeune Dauphine, dont nous avons vu le bon naturel éclater dans cette scène de cour, qui venait de prendre une part brillante aux grandes fêtes de Nancy et de Châlons, sans y mettre son cœur toutefois, est enlevée par une mort soudaine, rendue plus affreuse encore par les circonstances qui l'accompagnent.

Marguerite d'Écosse, première femme de Louis XI, est célèbre dans l'histoire des lettres par le baiser platonique qu'elle donna à Alain Chartier, et que nous ne nous dispenserons pas de rappeler. « Ainsi qu'elle passoit en une salle où ledit maître Alain s'estoit endormy sur un banc, comme il dormoit, le fut baiser devant toute la compagnie ; dont celui qui la menoit fut envieux et lui dit : « Madame, « je suis esbahi comme vous avez baisé cet homme qui est « si laid » ; car, à la vérité, il n'avoit pas beau visage. Et elle fit réponse : « Je n'ay pas baisé l'homme, mais la « précieuse bouche de laquelle sont issus et sortis tant de « beaux mots et vertueuses paroles (1). » C'était une douce et noble créature, une femme toute d'idéal et de poésie, qu'un caprice du sort avait jetée dans les bras du plus prosaïque des hommes. Mariée, étant encore enfant, elle avait été élevée dans la cour de Charles VII ; elle avait eu pour maître Alain Chartier et s'était perfectionnée à son école dans l'étude de cette langue de France que Brunetto Latini proclamait dès lors « délitable » entre toutes, et à laquelle elle avait déjà été exercée dans sa première patrie. Les lettres faisaient ses délices et semblent avoir été sa grande et unique passion. Elle s'y livrait

(1) Jean Bouchet, *Annalles d'Aquitaine*, p. 256 (Poictiers, 1644, in-4°).

même avec une ardeur excessive, qui compromit sa santé (1). Le Dauphin ne l'aimait pas et on le soupçonna de l'avoir fait empoisonner. L'enquête judiciaire, ouverte après sa mort, témoignait qu'elle mourait d'*amour*, mot qui, hâtons-nous de le dire, n'exprimait pas au quinzième siècle ce que nous entendons aujourd'hui, mais bien l'ensemble des faits, des idées, des sentiments chevaleresques, la guerre, les tournois, l'art, la poésie, l'idéal; et l'on crut en effet que l'amour de l'étude et de la poésie fut la principale cause de sa fin prématurée. Telle est du moins la déclaration des médecins. Quelquefois le soleil se levait, dit le principal témoin, avant que madame s'allât coucher ; quelquefois monseigneur le Dauphin avait eu le temps de faire un somme ou deux. Elle aimait tant à écrire des rondeaux, que dans une seule journée elle en composait jusqu'à douze, ce qui la fatiguait outre mesure (2).

Des doutes restèrent cependant, et l'histoire ne les a pas dissipés. Les sentiments du Dauphin pour sa femme et sa conduite à son égard, comme son caractère personnel, assez marqué dans la suite, ne sont pas faits pour l'innocenter. Son agent, dans cette triste et ténébreuse

(1) Dans les *Dépositions judiciaires* on lit : ... « M. de Charny dit qu'il avoit entendu qu'elle n'étoit point habile à porter enfans, et si ainsi elle étoit qu'elle allât de vie à trépassement, il faudra marier Monseigneur le Dauphin à une autre qui fust encline à porter enfans; il avait ouy dire à madame de Bois-Mesnard (dame matrone de la cour), qu'elle (la Dauphine) mangeait trop de pommes aigres et de vinaigre et se ceignoit aucune fois trop serrée, aucune fois trop lasche, qui étoit chose qui empeschoit bien à avoir enfants..... Monseigneur n'aimoit point la dite dame pour ce que par aventure ses basses marches ne se portoient pas bien. » (Duclos. *Histoire de Louis XI*, t. IV, p. 54, 56.) — Deux historiens anglais ont prétendu que Marguerite avait l'haleine forte et que ce défaut fut la cause de l'éloignement de son mari. (Le Roux de Lincy. *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*, t. I, p. 448.)

(2) *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*, t. I, p. 449. — Duclos. *Histoire de Louis XI*, t. IV, p. 54.

affaire, aurait été un gentilhomme breton, Lamet du Tillay, entré naguère avec Pierre de Brezé dans la faveur du roi, mais familier du Dauphin et tout à sa dévotion. Un soir d'hiver, à Nancy, Marguerite avait pris place dans son boudoir sur une espèce de chaise longue appelée *couche*. Elle causait avec messire Jean d'Estouteville, seigneur de Blainville, et un autre seigneur de ses amis. Les deux jeunes gentilshommes étaient appuyés assez familièrement sur sa couche. Il était neuf heures du soir, et la pièce n'était éclairée que par la flamme du foyer. Du Tillay entra inopinément, suivi de Regnauld du Dresnay, maître d'hôtel de la Dauphine, et s'adressant à celui-ci, il s'écria que *c'était grande paillardise* à lui et aux autres officiers de laisser ainsi la chambre de la princesse sans torches allumées, à une pareille heure de la nuit. L'apostrophe de Jamet du Tillay et le propos inconvenant dont il s'était servi furent colportés par un gentilhomme écossais, Nicole Chameleur, compère et compagnon de Jamet; ils parvinrent jusqu'aux oreilles du roi et du Dauphin, et il en résulta pour la princesse un mortel déplaisir.

Telles étaient les prédispositions de Marguerite lorsque le 7 août 1445, après une visite du château de Sarry à l'église de Lépine, élégante construction qui subsiste encore de nos jours, mais sous une forme nouvelle, la jeune Dauphine fut atteinte d'une fluxion pulmonaire, qui fit des progrès effrayants. L'agonie dura une semaine. Plus d'une fois, la malheureuse princesse protesta contre les bruits malveillants répandus contre elle. « Ah! Jamet! Jamet! disait-elle, vous en êtes venu à vos fins; si je meurs, c'est par vous et pour les paroles que vous avez dites sans cause ni raison..... Je prends Dieu à témoin sur mon âme et sur le baptême que j'ai reçu, que je n'ai pas

fait honte à monseigneur le Dauphin. » Le sénéchal de Poitou, présent à cette scène, dit à du Tillay : « Méchant ribaut, c'est toi qui la fais mourir. » Robert Poitevin, prêtre et médecin de la reine et d'Agnès Sorel, entendit sa confession et lui recommanda de pardonner à du Tillay. Elle s'y refusa d'abord. Le confesseur insistant, jusqu'à trois fois elle répondit : « Non! » Toutes ses femmes la prièrent à mains jointes; elle leur dit sans nommer personne : « Je le pardonne donc, et de bon cœur. » Ses dernières paroles furent celles-ci : « *Fi de la vie de ce monde, ne m'en parlez plus* (1). » C'est l'adieu que fera plus tard Agnès Sorel à la vie.

L'histoire ne nous dit pas si la favorite fut présente ou non à ces divers événements, à ces fêtes éclatantes de Nancy et de Châlons, si tragiquement terminées. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nous en sommes réduits aux conjectures. Mais comme ces fêtes coïncident avec l'époque même de la grande faveur d'Agnès, que son influence sur son amant et sur les affaires va grandissant chaque jour (2), que cette année-là même vint au monde la troisième fille qu'elle donna au roi, il n'est guère permis de penser qu'il fût resté pendant plusieurs mois éloigné de sa maîtresse. Nous devons croire aussi qu'elle assista aux autres fêtes et joutes qui eurent lieu les années suivantes, d'abord entre Chinon et Rasilly, puis auprès de Saumur, et qui sont connues dans l'histoire sous le nom de l'*Emprise de la gueule du Dragon*, et le *Pas de la Joyeuse Garde*. Sans aucun doute aussi elle vit de ses yeux cette ordalie malheureuse (3), accordée à contre-cœur par

(1) *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*, p. 452.

(2) Voyez Duclos, *Pièces justificatives*, 1746, in-12. — Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 76.

(3) Le combat singulier dont il est question ici eut lieu entre Tours et les

Charles VII, où, sous la présidence même du roi, périt un jeune gentilhomme de grande espérance, Louis de Bueil, le fils d'un de ses amis : dernière et triste scène d'une série de longues réjouissances, qui ne se renouvelèrent plus, dont le temps du reste était passé, et qui ne pouvaient être, dans cette cour polie et cultivée, qu'un jeu de l'imagination, un incident, le caprice éphémère d'une mode surannée.

Nous avons vu déjà quelles hautes amitiés Agnès Sorel avait rencontrées dans sa vie avant sa grandeur, Isabelle de Lorraine, la reine Yolande, René d'Anjou. La reine de France elle-même fut l'amie d'Agnès, malgré la situation qui devait les séparer. Dans cette cour de Mehun-sur-Yèvre, où tout le monde était à ses pieds comme le souverain, où une élite de jeunes femmes d'un esprit généralement cultivé était réunie avec la Dauphine Marguerite et les filles du roi, déjà arrivées à l'adolescence, où Marguerite et Yolande d'Anjou, les filles de René et d'Isabelle, venaient sans cesse de leur résidence d'Angers, dans cette cour enfin qui attirait à ses fêtes les femmes les plus brillantes du grand monde d'alors, la légère Marie de Bourbon, duchesse de Calabre, l'élégante et spirituelle Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, ce ne sont pas à coup sûr les amitiés de femmes qui ont dû manquer à la favorite, qu'elles vinssent des affinités de l'esprit et du caractère ou des calculs de l'ambition.

Parmi les premières, parmi ces amitiés où le cœur ne met que la meilleure partie de lui-même, et qui peuvent

Montils, le 5 février, entre Louis de Bueil et un Anglais. (Escouchy-Beaucourt, t. I, p. 108 et suiv. — Fabyan, *Cronicle of London*, 1559, in-f°, p. 447. *Relation de la joute*, Ms. Harléien, publiée par M. Lambron de Lignim. *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XI, p. 288 et suiv.) Voir Vallet de Viriville.

se rencontrer même à la cour entre jeunes femmes, nous aimerions à trouver les noms de la douce Marguerite d'Écosse, de l'héroïque Marguerite d'Anjou, au premier plan et, à côté, parmi les dames d'honneur, cette spirituelle Jeanne Filleul, qui faisait des vers et dont nous avons encore un rondeau, Marguerite de Salignac et Brigitte de Melun, dames d'honneur de la Dauphine, et comme elle éprises du goût des lettres. Mais le silence de l'histoire nous condamne à ne rien affirmer sur ce point d'une manière absolue. Comment toutefois résister à la séduction des vraisemblances, au moins en ce qui concerne la Dauphine et Marguerite d'Anjou? Nous n'en avons pas le courage, d'autant moins que plus nous séjournons dans cette cour de Charles VII dans cette période relativement brillante et pure, que nous parcourons, plus nous y sentons l'influence d'Agnès inspiratrice et dominante.

Marguerite d'Écosse était dans toutes les conditions de caractère et de situation pour subir cette influence et pour la goûter. Fiancée à l'âge de trois ans au Dauphin, élevée à la cour de France, mariée en 1436 à l'âge de douze ans, au moment où commençait la faveur d'Agnès, aimée tendrement du roi et de la reine, à cause de la douceur de son caractère et du charme naturel de ses manières, peu goûtée de son mari, à qui il fallait des séductions plus robustes, elle avait par tous les côtés des droits à l'affection d'une femme, douce et aimable comme elle, qui était l'objet des mêmes sympathies et des mêmes répugnances. D'autres points les rapprochaient encore, la similitude de l'éducation, le goût des choses de l'esprit, et jusqu'à ce besoin du luxe qui n'est souvent qu'une des formes si variées de l'amour du beau, une sorte de poésie vivante, quand il n'est pas l'instrument exclusif de la va-

nité et qu'il sait commander à la mode au lieu de s'y asservir. Marguerite aimait comme Agnès « les plaisances mondaines », ainsi que parle Jean Chartier; elle parut aux fêtes de Nancy dans une toilette splendide : elle avait reçu à cette occasion, par les mains de Jacques Cœur, la somme de deux mille livres tournois « pour avoir des draps de soie et de martre (fourrure) pour faire robbe pour notre personne ». Ce même cri de mépris jeté sur les choses humaines, au moment suprême, par l'une et par l'autre, également enlevées avant le temps, montre aussi que ce goût des choses du monde n'avait chez aucune d'elles envahi l'âme tout entière, et qu'au fond se cachait cette source profonde de mélancolie qui se rencontre chez presque toutes les natures d'élite.

Des raisons plus particulières et plus plausibles viennent à l'appui de notre opinion en ce qui concerne Marguerite d'Anjou. Agnès Sorel l'avait vue naître; elle était l'amie de sa famille. Quoiqu'elles fussent séparées par les années, l'éternelle jeunesse dont sa beauté décorait Agnès, son charmant esprit, l'enjouement de son caractère comme l'éclat de sa position, que les préjugés, à tort ou à raison, ne ternissaient pas aux yeux de la maison d'Anjou, tout rapprochait aisément ces deux personnes supérieures, et le temps ne dut que resserrer les premiers liens qui les avait unies. La faveur marquée que Charles VII témoigna toujours à sa nièce, s'explique sans doute par le sentiment de la famille, mais elle peut aussi révéler une influence spéciale, qui serait celle de sa maîtresse. Marguerite trouva chez Pierre de Brézé, dans toutes ses fortunes diverses, parfois si cruellement agitées (1), un dévouement inaltérable, et Pierre de Brézé était un des amis les

(1) *Biographie Didot.* Article *Marguerite d'Anjou,* par M. Vallet de Viriville.

plus intimes de la favorite. Enfin, lorsqu'elle devient reine d'Angleterre et qu'on forme sa maison, le premier nom qui se présente est celui d'Agnès, qui lui fut attachée à titre de dame d'honneur (1). Il y a là un ensemble de circonstances qui nous paraît bien avoir la valeur d'une preuve matérielle.

Une amitié, non pas plus certaine selon nous, mais plus authentiquement démontrée, c'est celle de cette madame de Belleville à qui est adressée une des cinq lettres d'Agnès (2).

Madame de Belleville était une sœur naturelle de Charles VII; elle était fille de Charles VI et d'Odette de Champdivers, si connue sous le nom de *la petite reine*. Née en 1407, elle n'était que de quelques années l'aînée d'Agnès. Comme elle, elle était fille d'honneur de la reine; le roi l'avait appelée à ce poste en 1428 et, après l'avoir légitimée, l'avait mariée à un de ses gentilshommes, Jean de Harpedame, seigneur de Belleville (3). Elle était aussi d'une nature distinguée : elle avait montré dans l'adversité de grandes qualités de caractère et un vif sentiment de patriotisme; c'est ainsi qu'elle rejeta, toute jeune et presque enfant, une aumône humiliante que lui faisait le duc de Bourgogne, et qu'elle entra dans la conspiration ourdie contre les étrangers par Marie de Berry, duchesse de Bourbonnais, qui gouvernait alors le duché en l'absence de son mari, prisonnier des Anglais depuis Azincourt (4). Cette rapide biographie suffit pour montrer ce qui pouvait rapprocher la fille de Charles VI et la maîtresse de son fils. La lettre d'Agnès ne laisse du

(1) Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 452.
(2) Voir chap. Ier, p. 57.
(3) Anselme. *Histoire généalogique de la maison de France*.
(4) D. Plancher. *Histoire de Bourgogne*, t. IV, p. 89.

reste aucun doute sur le sentiment qui les unissait. Bien qu'elle traite particulièrement d'un événement de chasse, et qu'elle ne soit à proprement parler qu'un simple billet, on voit assez par l'allusion qui y est faite à un « grant ennuy » où serait madame de Belleville, que c'est une amie qui écrit à une amie.

Ainsi, dans ce monde de cour, où tant d'amitiés étaient faciles pour elle, tout porte à penser que ce sont les plus élevées et les plus nobles qui lui sont échues.

Elle ne fut pas plus mal partagée du côté des hommes. Les personnages les plus distingués de ce règne, qui vit tant d'hommes distingués, ont été parmi ses amis, et plusieurs d'entre eux lui ont dû d'arriver à la faveur du maître ou de s'y maintenir.

CHAPITRE XI

Les amis d'Agnès Sorel. — La France de 1434 à 1450. — Fécondité de cette période. — Dunois. — Xaintrailles. — La Hire. — Une lettre de Dunois et de Xaintrailles. — Charles d'Anjou. — Bertrand de Beauveau. — Gaspard et Jean Bureau. — Prégent de Coëtivy. — J. de Bueil. — Étienne Chevalier. — Jacques Cœur. — Robert Poitevin. — Pierre de Brézé. — Pèlerinage d'Agnès Sorel à Sainte-Geneviève. — Le dernier service d'Agnès Sorel. — Sa mort. — Son tombeau. — Les poëtes à Jumièges.

La France ne compte pas dans son histoire avant la révolution française de période plus remarquable, en hommes comme en événements considérables pour sa destinée, que celle qui s'écoule de 1434 à 1450 ; j'entends en hommes de guerre et en hommes d'État. La passion nationale, qui avait enfanté la Pucelle, fut comme une rosée féconde répandue sur le sol, et de toutes les classes, mais particulièrement, comme de raison, de celles qui avaient été touchées par l'éducation, l'on vit surgir des hommes tels que les demandaient les circonstances, ardents, hardis, entreprenants, capables, quelques-uns supérieurs, faits pour l'action et pour le conseil. Plusieurs de ces hommes s'étaient formés et avaient paru sur la scène avant la révolution de palais que nous avons racontée plus haut, et qui renversa la Trémouille. Mais les uns étaient éloignés des affaires, les autres entravés dans leur liberté d'action. Le grand nombre craignait ou dédaignait de se mettre au service d'un gouvernement mi-

sérable, qui n'avait ni la conscience de sa mission ni le sentiment de ses devoirs. Ce n'est qu'après la chute de ce gouvernement et l'arrivée au pouvoir de la maison d'Anjou que l'horizon s'ouvre pour les honnêtes gens, que la France se reconnaît pleinement, ramasse ses forces et peut librement les employer pour la libération du double fléau de la guerre étrangère et de la guerre civile.

On s'arrête avec complaisance et avec une sorte d'orgueil patriotique devant le groupe d'hommes d'élite que l'histoire nous montre autour de Charles VII, vers l'époque même où surgit Agnès Sorel, et devant le spectacle des événements soit de politique étrangère, soit de politique intérieure, qui se déroule alors sous les yeux.

La popularité s'est attachée aux noms des Dunois (1), des Xaintrailles, des La Hire, grâce à la poésie peut-être plus qu'à l'histoire elle-même. Il ne faut pas s'en plaindre : la poésie n'a été que juste. Dunois n'a fait qu'une faute dans sa longue carrière, celle d'être entré dans la Praguerie, et cette faute était celle de son temps et de sa naissance ; que de services, d'ailleurs, l'ont rachetée avant et après ! Peu d'hommes en ont jamais rendu autant à leur patrie. Il combattit pour elle pendant quarante ans, presque sans repos et sans trêve. Également heureux et brillant dans les négociations et dans les batailles, d'un courage infatigable, d'une habileté consommée, que son orgueil seul pouvait compromettre, d'une bonté et d'une charité infinies, lettré comme il convenait à un fils de Louis d'Orléans élevé par cette gracieuse Valentine de Milan à qui il avait été *emblé* (2), il avait tous les titres à

(1) Duclos ne sépare pas les noms de Dunois et d'Agnès Sorel. « Le bâtard d'Orléans, autrement dit le comte de Dunois, fut celui qui lui rendit les plus grands services, et Agnès Sorel en partagea la gloire. » (*Histoire de Louis XI*, p. 6 et 7.)

(2) La lettre suivante, adressée par Dunois à madame de Dampierre, donne

la faveur des poëtes, et il mérite tous les hommages de l'histoire. Si nous plaçons un peu au dessous pour les services rendus ou les qualités personnelles, Xaintrailles et Étienne de Vignolles, si connu sous le nom de La Hire, tous deux de cette race de Gascons « bons chevaucheurs et hardis, n'espargnant ni leurs coups ni leurs chevaux, » qui vinrent de bonne heure prendre leur part à la guerre nationale, ils n'ont pas usurpé leur renommée, et nous leur devons plus qu'un banal souvenir. La Hire n'était qu'un soldat, mais un soldat héroïque. Quant à Xaintrailles, il eut quelques-unes des grandes qualités de l'administrateur et de l'homme de guerre (1).

une idée de son cœur et de son esprit. — « Madame ma commère, je me recommande à vous tant comme je puys; je vous envoie Gauvayn avecque tel messaige que debvrez vous en esmerveiller de ma part, qui est ce petit enfant lequel ay depuyz deux jours et le veulx sortir de nos marches l'ayant resçu d'une povre fame, laquelle ayant ung franc archer navré de grant plaie et le tenant à son col, me l'a se tellement recommandé que je le prinsse que ne l'ay peu refuser, et le vous veulx aussi recommander et que faciez prier pour la povre dicte fame, laquelle avant que morir, se confessa et prist touz les sacremenz comme bonne chrestienne, me priant bien de son dit enfant et de son ame. De quoy vous en retorne jouxte la promesse que luy en ay faicte, priant notre benoit créateur vous donner en sa grasse bien bonne vye et vos désirz.

« De sainct Benoict, XXe jour de sétambre. Le tout votre bon compère,

« Le Bastard d'Orléans. »

(*Collection du baron de Trémont.*)

(1) Saintrailles ou Xaintrailles devint successivement capitaine d'armes, bailli du Berry et maréchal de France. Voici une lettre de lui qu'on ne lit pas sans intérêt :

« Honorée et puissante dame, madame de Grantville, je, Poton, seigneur de Sainteraille, premier escuier de corps du Roy nostre seigneur, ay sceu que comme principalle honesse (héritière) des biens meubles de vostre feu mary et seigneur, vous detenez prisonnier un poure gentilhomme, nommé Jehan Du Vergier, et est à finance à la somme vuit cens saluz d'or à paier à dous termes par moictié, laquelle somme lui est moult griefve au regart de sa faculté; mais nyentmoins, s'il vous plaist m'envoier le dit Jehan Du Vergier séant quittes de toutes chouses avecques bon, seur et loyal saufconduit durant troys moys, je vous promets la foy et serment de mon corps et soubz l'obligation de ces presentes sans fraude et sans mal engin vous rendre et paier ou à tout autre par vous commis, dedans trois mois après la dabte dou

Les autres n'ont pas le même éclat de popularité : ils n'en méritent pas moins de fixer les regards et la reconnaissance de la postérité. Nous n'avons rien qui surpasse, en services rendus ni peut-être en talents réels, les contemporains, moins heureux auprès de la renommée, des Dunois, des Xaintrailles, des La Hire, le maréchal La Fayette, qui créa l'armée; les frères Bureau, les organisateurs de l'artillerie (1); Jacques Cœur, l'organisateur des finances, qui fut pour le commerce et l'industrie, au quinzième siècle, ce que fut Colbert au dix-septième; les frères de Coëtivy, les amis et les compatriotes du connétable, dont l'un, amiral de France, mourut comme Turenne, emporté par un boulet de canon; Jean de Bueil, le successeur de Coëtivy dans le gouvernement des flottes, homme d'épée et homme de plume, l'auteur du roman militaire *le Jouvencel;* Cousinot de Montreuil et Étienne Chevalier, si versés dans les affaires et doués d'aptitudes si diverses; Pierre de Brézé, qui réunissait toutes les sortes de talent et d'esprit; tant d'autres encore, à qui il n'a manqué pour obtenir dans la mémoire des hommes un rang égal à celui des illustrations guerrières et politiques du dix-septième siècle, que d'être nés dans un temps plus favorisé, plus généralement éclairé, au milieu de cette lumière éclatante que répand sur les contemporains éminents, quel que soit le genre de leur mérite, une grande époque littéraire.

saufconduit doudit Jehan, la somme de dous cens saluz d'or, quelle somme fait moictié dou premier paiement et autres deus cens saluz dedans autres troys moys prouchains ensuivans, au lieu de Beaumont, et en baillant bon et loyal saufconduit au dit Jehan comme par devant, en moy rendant ces présentes en la fin dou paiement; ou vous rendre le corps doudit Jehan mort ou viff au dit lieu de Beaumont. Escript à Beaumont, le XVIe jour de juillet l'an mil IIIIe vingt et neuff. « POTON. »

(*Collection du baron de Trémont. La signature seule est de Xaintrailles.*)

(1) Voir Napoléon III. *Œuvres militaires de Napoléon III.* Paris, 1856, in-8°.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre qu'ils avaient à accomplir était grande, et ils l'ont accomplie. Ils avaient à chasser l'étranger, et sur les ruines d'un passé depuis longtemps sapé dans ses bases, ils voulurent à organiser une société nouvelle : ils ont achevé l'une et l'autre partie de la tâche, et cela dans l'espace de quinze années, de 1435 à 1450, au milieu des difficultés les plus grandes, avec une nation épuisée par une longue lutte, foulée par les maîtres les plus divers, ne sachant plus auquel entendre, presque découragée de sa nationalité, ne trouvant plus de refuge dans ses anciens abris ou plutôt écrasée sous eux, soupirant après un état différent et meilleur, et n'ayant qu'une conscience confuse de ses besoins et de son avenir. On ne saurait donc trop admirer et redire ce que le génie de la France, concentré dans la petite élite des conseillers qui entourèrent Charles VII depuis la chute de la Trémouille jusqu'à la conquête de la Normandie, produisit de grand ou d'utile dans cette période mémorable, soit dans la guerre, soit dans la politique, soit dans l'administration, soit dans les finances.

Dès que le centre de l'action s'est constitué, que Charles VII est arraché aux déplorables influences qui avaient pesé sur lui si longtemps, et trouve une influence meilleure, il ne s'écoule pas une année qui ne soit marquée par un grand coup, par une conquête sur l'étranger ou sur l'anarchie. En 1435, le traité d'Arras détache la Bourgogne de l'Angleterre et prépare la reddition de Paris, enlevé aux Anglais grâce à la vigueur et à l'habileté de Richemont en 1436. L'année suivante, le roi, par des ordonnances empreintes de l'esprit le plus sage, et, si nous osions ainsi parler, de l'esprit moderne, règle le service des monnayeurs et la valeur de la monnaie, l'exercice de la médecine et de la pharmacie, la tenue

des registres des minutes par les notaires, épure le Parlement de l'élément anglais et s'attache l'université par la confirmation de ses priviléges. En 1438 paraît la Pragmatique-Sanction, œuvre de bon sens, de fermeté et de véritable politique. Viennent ensuite successivement la réforme des gens de guerre (1), prélude de la grande organisation militaire accomplie en 1445 et 1448, l'ordonnance sur les finances, précédée par des mesures de sagesse et de vigueur sur le même objet (2), la dissolution de la Praguerie (3), la dispersion des *Écorcheurs* (4), la pacification du Midi (5), l'heureuse et brillante campagne contre les Anglais terminée par la prise de Pontoise (6), les belles campagnes de Metz et d'Allemagne (7), enfin la conquête de la Normandie, qui préparait celle de la Guienne et la délivrance complète du royaume. Quand on rapproche cette période de celle qui précède immédiatement, on sent que c'est un esprit nouveau qui inspire le gouvernement, et que c'est le génie de la nation même qui siége dans ses conseils.

Le génie de la France s'était encore cette fois, il faut oser le dire, personnifié dans une femme. Un contempo-

(1) 2 novembre 1439.

(2) Création de deux généraux des finances, 31 décembre 1441. — Destitution de Guillaume de Champeaux, commissaire général des finances en Languedoc, même époque. — Ordonnance sur les deniers publics, 25 septembre 1443.

(3) 24 juillet 1440.

(4) Avril 1441.

(5) Mai et juin 1442.

(6) Septembre et octobre 1441.

(7) 1444-1445. — Une chose remarquable que nous ne devons pas omettre, c'est que, dans cette expédition de l'Est, qui se termina par la soumission des huit évêchés, Charles VII, par des mémoires adressés aux sires de Metz, de Toul, de Verdun, de Bâle, à l'empereur et aux seigneurs d'Allemagne, revendique hautement les frontières antiques et naturelles de la Gaule française, qui s'étendent, est-il dit formellement, *jusqu'au Rhin.* (Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII,* t. III, p. 49.)

rain, sans comprendre toute la portée de cette révolution morale, en rapporte l'honneur, en partie, à Agnès Sorel. « Et certes, dit Olivier de la Marche en parlant de la favorite, c'estoit une des plus belles femmes que je vey oncques, *et fit, en sa qualité, beaucoup de bien au Royaume; elle avançoit devers le Roy ieunes gens d'armes et gentils compaignons dont le Roy fut depuis bien servy.* » Ce témoignage d'autant plus précieux, selon nous, et plus considérable qu'il vient d'un adversaire, et d'un adversaire honnête, éclairé, dans la meilleure situation pour connaître les choses et les juger à leur mesure, ne paraît pas pouvoir être récusé. Il prend même un degré particulier d'autorité et se produit comme l'expression de la vérité, quand on voit quelques-uns des personnages les plus importants de cette période entrer aux affaires à l'époque même où Agnès paraît sur la scène, s'élever avec elle, chanceler ou tomber après sa mort, et que l'on sait d'une manière authentique que c'est parmi ceux-là que se trouvent ses meilleures amitiés.

Il serait difficile de désigner par leurs noms, dans le contingent d'hommes distingués qui entrent aux affaires au moment de la révolution de 1433 et des premières origines de l'empire d'Agnès, ceux qui y ont été admis ou *avancés* par son influence. Deux points seulement sont certains, c'est d'abord que la plupart de ces hommes, comme Charles d'Anjou, Bertrand de Beauveau, l'amiral de Bueil (1), l'amiral de Coëtivy, Jacques Cœur, Étienne Chevalier, Pierre de Brézé, les quatre derniers surtout sont des amis de la favorite, et qu'ensuite tous ces hommes

(1) L'amiral de Bueil est l'auteur du roman militaire *le Jouvencel*. Il reste peu de détails sur la vie privée de Jean de Bueil. Mais le rôle qu'il fait jouer à Agnès Sorel dans *le Jouvencel* laisse aisément présumer qu'il était au nombre des amis de la célèbre favorite.

appartenant à ce que nous appelons la société polie, ont un goût très-prononcé pour les choses de l'esprit.

Il n'est pas douteux que Jacques Cœur ne tînt une grande place dans l'amitié d'Agnès et dans sa vie. Il entre aux affaires à l'époque même où elle s'empare du cœur du roi. La charge d'argentier, qu'il reçut en 1438, lui permettait de vivre à la cour, où son goût pour les plaisirs, pour les fêtes, pour les spectacles et les magnificences du luxe, aussi bien que ses grands emplois, son immense fortune, sa haute capacité, le rapprochaient sans cesse du roi et le mêlaient à toutes les actions de sa vie privée comme de sa vie publique. Agnès le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires. Il était accusé de l'avoir empoisonnée; mais il nous semble que cette accusation même (fausse, il est vrai, et reconnue telle), à laquelle ses ennemis recoururent pour le perdre aux yeux du prince inconsolable de la mort de la seule femme qu'il eût aimée, et resté inconsolable au milieu même des autres liaisons qui succédèrent, est une preuve nouvelle de l'intimité qui régna entre l'illustre argentier et la favorite. Quel pouvait être en effet le mobile du crime dont il était accusé? A quelle passion le roi, si facilement trompé dans cette circonstance, pouvait-il l'attribuer? Ce n'était pas à la haine : Agnès n'aurait pas placé un ennemi parmi ses exécuteurs testamentaires; ce n'était pas au désir de supprimer auprès du roi une influence hostile : cette hypothèse tombe devant le même fait; la supposition la plus vraisemblable, c'est que les relations d'Agnès et du ministre auront été incriminées, que l'argentier aura été présenté au roi comme un rival, rival éconduit et recourant au crime pour venger son injure et se délivrer d'un témoin redoutable. Pourquoi Jacques Cœur n'aurait-il pas été accusé d'aspirer à supplanter

son maître, comme le fut plus tard un autre argentier célèbre, le surintendant Fouquet? L'accusation ici était fondée; Fouquet avait bien jeté les yeux sur la Vallière : elle ne l'était pas en ce qui regarde Jacques Cœur; mais elle pouvait bien le paraître aux yeux d'un prince affaibli par sa douleur et par les remèdes qu'il employait contre elle, circonvenu par toutes les intrigues de cour, et qui, en obéissant à sa propre passion, croyait encore satisfaire au bien public (1).

On connaît les magnificences de l'hôtel *Jacques Cœur de Bourges*, les mille recherches d'art et d'esprit qui s'y déploient, où le goût subtil et l'imagination ingénieuse de l'illustre argentier se sont donné carrière. Ce ne sont partout que devises, emblèmes, allégories, et l'on a pu dire que « cette maison ressemble à un livre composé d'images, toutes symboliques et instructives, quelques-unes impénétrables (2) ». Or, parmi ces images, dont grand nombre prêteraient à de périlleuses interprétations, il en est une que nous devons rappeler, parce qu'elle a pu fournir des armes à la haine et surtout parce qu'elle peut paraître une preuve de plus des rapports d'amitié qui existèrent entre l'argentier et la maîtresse du roi.

Jacques Cœur était une grande personnalité, mais une personnalité qui avait besoin de se produire : son hôtel était rempli de lui-même; sa pensée, ses attributs,

(1) Il est remarquable toutefois que ce soit l'accusation d'empoisonnement dont on chargeait Jacques Cœur, qui fut toujours le principal grief du ministre aux yeux de Charles VII. Il dit, au commencement du procès, que « si le dict argentier n'estoit trouvé chargé d'avoir empoisonné ou faict empoisonner la dicte Agnès Sorelle, il luy remettoit et pardonnoit tous les autres cas dont on luy faisait charge. » (*Procès de Jacques Cœur*, p. 1157. — Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 268.)

(2) Vallet de Viriville. *Charles VII*, t. III, p. 271, 272. — La Thaumassière, p. 278. — Raynal, p. 66. — Mérimée. *Rapport au ministre de l'intérieur*, 1838. — Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII.*

ses facultés dominantes y éclataient de toutes parts. Il n'y avait pas oublié toutefois Charles VII ni sa cour. Ainsi, dans le pavillon principal, orné extérieurement d'un riche dais ou baldaquin sculpté à jour, la large croisée ogivale qui l'éclaire, présente dessinée en relief une très-grande fleur de lis, au-dessus de laquelle se rangent et s'abritent *deux cœurs*. Le baldaquin portait en outre la statue équestre du roi, armé de pied en cap et avec les attributs de la souveraineté. Il y avait dans la chapelle la *chambre du roi*. Peut-être même y est-il donné une place à quelques incidents de sa vie privée. La salle des *Angelots* ou petits anges présente un sujet allégorique où l'on incline fort à reconnaître Agnès Sorel. « La scène sculptée, nous dit M. Vallet de Viriville, occupe les trois faces d'un chapiteau prismatique. Elle représente un bosquet ou verger. Sur la droite, une jeune femme, vêtue avec un luxe prodigieux d'étoffes et de fourrures, est nonchalamment couchée au milieu des fleurs. Une fontaine coule à ses pieds. De l'autre côté du bassin s'avance insidieusement un jeune prince, qui pose la main sur son cœur. Un fou, qui semble être son guide, l'accompagne et le suit. La dame, portant la main droite à son front, paraît montrer au damoiseau la couronne (de duchesse?) qui ceignait sa tête. Mais le prince, à son tour, lui indique une autre couronne, la couronne royale, qui se reflète dans le bassin de la fontaine. En effet, au sein du feuillage touffu que présente l'arbre du milieu, un roi couronné assiste au dialogue. Le phylactère qui se déroule près de sa bourse est muet ou effacé. »

Il est évident qu'il y a là une allégorie, et, selon toute vraisemblance, c'est à quelque fait ou à quelque passion, à quelque intrigue peut-être de la vie de cour qu'elle se rapporte. Mais quel est ce fait, quelle est cette passion ou cette

intrigue? L'allégorie n'habite pas ici un palais diaphane; elle peut donner lieu à des interprétations diverses. M. Vallet de Viriville la rattache à un épisode de la vie d'Agnès qui serait considérable, s'il était authentique. Il croit reconnaître avec certitude, dit-il, dans le personnage couronné qui, au sein du feuillage touffu, assiste au dialogue, le roi Charles VII; dans celui qui s'avance vers la femme couchée au milieu des fleurs, le Dauphin Louis, et dans cette femme, Agnès Sorel. Il fonde son hypothèse sur les données historiques suivantes : 1° Louis XI ou le Dauphin, depuis la Praguerie, n'avait cessé d'attenter à la couronne de son père; 2° le jeune prince lui-même, en revenant de l'expédition d'Armagnac, avait fait *sa cour* à la maîtresse du roi (1). Ainsi, dans cette interprétation, le Dauphin aurait voulu tout à la fois prendre à son père sa couronne et sa maîtresse; il aurait essayé de faire entrer celle-ci dans cette double conspiration, que le roi aurait découverte. Selon d'autres, c'est Jacques Cœur lui-même qu'il faudrait voir dans le personnage principal du petit drame, et, quelle que fût l'héroïne, Agnès Sorel ou une autre, il ne faudrait point chercher un autre héros (2). M. Pierre Clément, qui reproduit aussi l'allégorie, n'essaye point de l'expliquer (3), et peut-être est-ce là ce qu'il y a de plus prudent. Nous imitons sa réserve. Si nous avions à exprimer une opinion, nous inclinerions à penser que l'allégorie n'a aucun caractère personnel et qu'elle exprime tout simplement, sous une forme différente, la pensée satirique qu'on a cru voir dans la pluie d'or de

(1) *Histoire de Charles VII et de son époque*, t. III, p. 281, 282, 283.

(2) M. Ubicini, (*Société du Berri*, 1860, in-8°. *Notice sur Jacques Cœur*, p. 30). — L'oiseau qui penche du côté du fol est un *coucou* et *complétait l'allégorie.*

(3) *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 158.

Danaé. Nous ferons remarquer toutefois que, sous l'empire de la passion et avec les interprétations de la haine, la chose a pu paraître moins innocente à Charles VII, et, avec les relations d'amitié existant entre Jacques Cœur et Agnès (1), tourner contre le ministre et contribuer à sa perte.

Parmi les amis particuliers d'Agnès se place à un rang éminent Étienne Chevalier, qu'une calomnie posthume de l'histoire lui a même donné pour amant. Ici les preuves abondent au sujet des sentiments d'amitié qui unirent le secrétaire le plus intime du roi et la favorite. Il est au nombre de ses exécuteurs testamentaires; il assiste à ses derniers moments à Jumiéges. C'est lui qui figure à côté d'Agnès dans le dyptique de Melun dont nous avons parlé. C'est à lui que le roi confia l'érection des monuments de Loches et de Jumiéges consacrés à la sépulture de sa maîtresse. Mille liens les avaient rattachés l'un à l'autre et devaient les tenir unis. Ils vivaient dans la même cour, dans la même atmosphère; ils jouissaient l'un et l'autre, à des titres divers, de la confiance et de l'amitié du roi. Étienne Chevalier, secrétaire de Charles VII, maître de la chambre aux deniers, contrôleur de la recette générale des finances du roi, trésorier de France, membre du grand conseil, ambassadeur, homme d'esprit, ami éclairé des arts (2), était mêlé à tous les plaisirs du roi, comme à toutes ses affaires. La finesse et l'enjouement de son esprit devaient lui donner une place distinguée dans cette

(1) Il faut aussi rappeler, à propos de ces relations d'amitié, que des lettres spéciales d'indulgence avaient été accordées par le pape à Agnès, et que, selon toute vraisemblance, ces lettres lui étaient parvenues par l'entremise de Jacques Cœur.

(2) C'est à Étienne Chevalier que l'on doit le chef-d'œuvre de la calligraphie du quinzième siècle et les principales productions de *Jean Fouquet*.

société d'élite dont Agnès paraît avoir été l'âme et le centre.

Nous trouvons au nombre des exécuteurs testamentaires de la favorite, Robert Poitevin, son médecin, qui était aussi le médecin de la reine. Poitevin était un personnage considérable, non-seulement à la cour, mais dans l'État. Il avait été délégué par la faculté de médecine de Paris, en 1435, comme représentant de l'université au congrès d'Arras, et à ce titre, il avait concouru à la pacification du royaume. Il résida longtemps à Paris et figura jusqu'à sa mort au nombre des régents de l'école à la réédification de laquelle il prit une grande part. A l'époque de la mort d'Agnès, il jouissait du plus grand crédit : il était le médecin de la cour ; c'est entre ses bras que Marguerite d'Écosse rendit, comme nous l'avons vu, le dernier soupir. Il comptait en outre parmi ses clients le duc et la duchesse d'Orléans, les princes du sang et les plus grands personnages du royaume (1). C'est lui que nous trouvons aussi au lit de mort d'Agnès Sorel. La confiance qu'elle lui témoigna, en plaçant son nom à côté de celui du roi dans son testament, permet aisément de croire qu'elle le tenait pour un de ses amis les meilleurs et les plus intimes.

Mais l'amitié la plus vive et la plus profonde d'Agnès, l'amitié de cœur, paraît avoir été celle de Pierre de Brézé. C'est à lui que sont adressées les deux lettres les plus importantes qui nous restent d'elle. Dans une de ces lettres, elle l'appelle « son très-chier amyt » ; dans les deux, elle lui donne le nom de compère, soit qu'il eût été le parrain de l'une de ses filles, soit qu'ils eussent tenu ensemble un enfant sur les fonts de baptême, hypothèses qui sont également admissibles. Une esquisse rapide de

(1) *Biographie Didot.* Article *Poitevin.*

la vie de Pierre de Brézé montrera quels liens unirent le grand ministre de Charles VII et la favorite, et quel prix celle-ci dut attacher à l'amitié d'un tel homme.

Pierre de Brézé, seigneur de la Varenne et de Brissac, d'une famille noble de l'Anjou, naquit vers 1410. Il entra aux affaires en 1433, après la chute de la Trémouille, avec son patron Charles d'Anjou, comte du Maine, au moment où apparaît l'influence d'Agnès. En 1437, âgé seulement de vingt-sept ans, il est admis au conseil et nommé sénéchal d'Anjou, capitaine de la grosse tour d'Angers, poste qu'il échange pour devenir sénéchal de Poitou après la Praguerie. Les Anglais n'ont pas d'ennemi plus constant, plus intrépide, ni plus habile. Chargé des fonctions de premier ministre vers la fin de 1443, il porte sur tous les points et dans toutes les directions son intelligente activité : la guerre, l'administration, les finances, tout lui est également familier, et partout il excelle. Personne ne fit autant que lui pour la conquête de la Normandie. C'est à lui que Charles VII confie le gouvernement de cette province, après la prise de Rouen, en lui adressant ces belles paroles : « Sire de la Varenne, encore bien qu'autrefois on nous ait rapporté aucunes choses de vous, desquelles nous avons fait faire information par les gens de notre parlement, nous vous tenons pour bien déchargé et connaissons que vous nous avez toujours loyalement servi. C'est pourquoi nous vous baillons les clefs de notre ville et châtel de Rouen, et nous vous en avons fait et faisons capitaine (1). »

Delarue (2), proclame Pierre de Brézé le personnage le

(1) Escouchy-Beaucourt, p. 233. — Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 165.

(2) Delarue, *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères*, Paris, 1834, 3 vol. in-8°, t. III, p. 327.

plus complet de son siècle et lui attribue, avec la gloire de la grande réforme militaire de 1439, le mérite des actes les plus importants du règne. Cette opinion, contre laquelle semble protester M. Pierre Clément (1), ne nous paraît pas à nous s'éloigner de la vérité. L'abbé Legrand dit de lui qu'il « estoit un homme de teste et de main et qu'il gouvernoit son maistre sans lui plaire (2). » Il ajoutait encore aux qualités solides les dons les plus brillants. « Premier ministre à l'âge de trente-cinq ans, dit M. Vallet de Viriville, Pierre de Brézé fut au pouvoir un brillant gentilhomme; pour tout dire en un mot, il fut *amoureux*, dans l'extension la plus libérale que ce terme recevait au quinzième siècle. A Nancy, devant les dames, le comte d'Évreux (un des titres de Brézé) se mesurait la lance en main, contre le royal successeur des Lusignan. Les poésies de Charles d'Orléans attestent que le grand sénéchal savait tenir également son rang dans les tournois littéraires. Olivier de la Marche, Georges Chastelain et Robert Gaguin, juges autorisés, le représentent comme un causeur disert, comme un esprit charmant, plein d'enjouement et de vivacité.... Pierre de Brézé lui-même poursuivait de son hommage une beauté mystérieuse dont le nom ou la désignation précise n'a pas été révélée, par l'indiscrétion de ses contemporains, à la curieuse postérité. Nous savons seulement qu'elle était dénommée *la plus du monde*, que Brézé composa pour elle « un beau livre, » qu'il la fit représenter par une tapisserie historiée rehaussée d'or, et qu'il portait enfin les

(1) *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 243.

(2) L'abbé Legrand. *Histoire de Louis XI*, liv. I, p. 104; II, p. 105; Bibl. imp. Mss. — « Brézé, ajoute-t-il, avoit l'administration des finances, employ où il n'est pas aisé de contenter tout le monde. Sa trop grande liberté de parler luy faisoit beaucoup d'ennemis; il n'épargnoit pas le Roy. »

couleurs, le chiffre et la devise de l'inconnue à côté de ses propres armes (1). »

Pierre de Brézé occupait donc une place éminente dans le monde poli d'alors comme dans le monde politique. Aussi le voyons-nous figurer avec les plus brillants de ses contemporains, dans cette galerie des *amoureux* que nous décrit le *livre du cuer d'amours espris* du bon roi René, où on le fait parler ainsi :

Je Pierre de Brézé, mon nom est en ce point,
Qui d'Amours ay esté fort assailly et point;
Mais Dieu mercy j'ay tant en mon fait regardé
Que ma langue a le corps suffisamment gardé,
Voire assez longuement, mais certes en la fin
Le dieu d'Amours m'a fait apprendre le chemin
D'aller à l'ospital comme les autres font,
Qui par le dieu d'Amours les contraintes en ont,
Sy y viens en cryant : *La plus du monde voir*,
Mais par elle ne puis nul bon remède avoir.
Par dedans le portal j'ay mon blazon assis,
D'Amours fort enserré, doloureux et pensis (2).

Cette rare réunion de qualités sérieuses et brillantes, où elle se reconnaissait en quelque sorte elle-même, devait plaire à Agnès et lui plut. Il est de toute probabilité qu'elle contribua à le faire apprécier du roi, et il est certain qu'elle le soutint contre les ennemis que sa supériorité et sa liberté de langage durent nécessairement lui attirer et qui, en effet, ne lui manquèrent pas.

Ici se placent quelques faits particuliers, événements de cour, qui prouvent quelle active sollicitude Agnès portait dans ses amitiés, et en particulier quelle affection elle avait pour Brézé.

Le Dauphin avait voulu perdre auprès du roi, Pierre de Brézé, dont il connaissait la valeur et la loyauté. Plusieurs

(1) Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. III, 104, 105.
(2) Quatrebarbes. *Œuvres complètes du roi René*, t. III, p. 126, 127.

tentatives avaient échoué. Enfin, à force de signaler le ministre comme un traître, par ses rapports secrets lancés de sa retraite du Dauphiné, il avait presque réussi à ébranler la confiance de Charles VII, qui, sollicité par l'accusé lui-même, l'éloigna momentanément des affaires et le mit en procès devant le Parlement. L'innocence du ministre fut facilement reconnue. Mais tout porte à croire que l'intervention d'Agnès Sorel ne fut pas étrangère à ce résultat. Nous voyons, en effet, dans le temps même de la disgrâce de son ami, la favorite, qui était alors dans tout l'éclat de sa faveur et de sa puissance, et qui ne quittait jamais son amant, le laisser tout à coup à Tours, et se diriger sur Paris accompagnée par Guillaume Gonfier et Poncet de Rivière, écuyers du roi. Un compte domestique nous dit que le but du voyage était un pèlerinage à madame Sainte-Geneviève (1). Mais au quinzième siècle les pèlerinages servaient souvent de prétexte à la politique, et tout fait présumer que celui d'Agnès avait cette fois pour but de sauver le ministre et de porter aux juges la pensée du maître. Agnès, en effet, quittait Paris le 10 mai 1448 et le 14 mai Pierre de Brézé était relevé de sa disgrâce (2). Ajoutons que sous l'influence d'Agnès le roi rendit toute sa confiance au jeune et intelligent ministre, et que, quelque temps après, la campagne de Normandie ayant été décidée, c'est lui qu'il place au premier poste et charge des principales opérations.

Cette campagne de Normandie, qui devait se terminer d'une manière si glorieuse pour Charles VII et pour la France, peut, sans injustice, être rangée parmi les titres

(1) *Journal de Paris.* Agnès entra dans Paris « en la dernière semaine d'avril ». — Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 141.

(2) Ce point est mis parfaitement dans son jour par M. Vallet de Viriville. Voir *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 141.

d'honneur de la favorite. On peut croire que personne ne prit une part plus active au mouvement national qui amena l'expédition. Il y eut, dans l'année 1448, comme une recrudescence de haine contre l'occupation étrangère. La population, relevée par plusieurs années de prospérité, frémissait d'impatience et voulait enfin jeter l'Anglais à la mer. Le poëte Blondel faisait entendre de nouveau ses patriotiques accents. Charles VII y prêta l'oreille, et la guerre fut résolue, le 31 juillet 1449, dans une assemblée du Conseil tenue au château des Roches-Tranchelion. Sans doute Agnès n'assistait pas à la séance où fut prise cette grande résolution ; mais on sait qu'elle n'y fut pas étrangère, ou du moins qu'elle y poussa le roi de toutes ses forces. Nous avons déjà raconté la scène du *Jouvencel* où l'amiral de Bueil nous montre une belle dame priant le roi de la mener à la guerre et lui disant ces nobles paroles, que l'on ne saurait trop répéter : « Pensez-vous être un roy sans affaire... Les grands roys ont les grandes affaires. Vous trouverez encores assez à exploiter les vertus des belles dames, quand vous vouldrez. » C'est la voix d'Agnès Sorel que le vieil amiral, devenu moraliste et romancier, voulait nous faire entendre. C'était aussi le chant du cygne mourant, le dernier élan d'une belle âme, que les plus nobles sentiments avaient remplie et inspirée.

Agnès Sorel vit la prise de Rouen et put jouir du triomphe qu'elle avait en partie préparé. Mais elle fut comme ensevelie dans ce triomphe. Le roi entrait à Rouen le 10 novembre 1449 et sa maîtresse mourait dans l'abbaye de Jumiéges le 9 février suivant.

Lorsque s'ouvrit la campagne de 1449, Agnès Sorel, qui allait être mère pour la quatrième fois, ne suivit pas le roi et ne vint pas lui porter *l'heur* qu'elle lui promet-

tait dans la scène du *Jouvencel*. Mais Charles l'avait toujours présente à sa pensée, et, comme s'il lui eût rapporté ses succès, il se faisait un devoir de lui faire partager les dépouilles de l'ennemi. Charles VII était un prince et un amant généreux. Il avait comblé Agnès de libéralités. Il lui avait donné d'abord, vers 1444, par une inspiration de galanterie chevaleresque, le château royal de *Beauté-sur-Marne*, près le bois de Vincennes, « affin, dit un auteur, qu'elle fust dame de Beaulté de nom comme de fait (1). » Dans les années qui suivirent, il lui donna également une terre à Issoudun, engagée précédemment au capitaine Salazar, la châtellenie de Roquecesière, en Rouergue, qui avait été possédée par un prince du sang, Louis de Bourbon, comte de Vendôme (2), et la seigneurie de Bois-Trousseau, en Berry. Aussitôt qu'il est maître de la Normandie, il veut qu'elle ait souvenir de la conquête, et il lui fait don de la terre de Vernon-sur-Seine, qui, pendant l'occupation anglaise, avait été l'apanage de sa sœur, Catherine de France, veuve de Henri VI, puis enfin, quelque temps après, de la seigneurie d'Anneville, près Jumiéges (3).

(1) *Chronique de Monstrelet.*

(2) La châtellenie de Roquecesière était un bailliage royal comprenant quatre-vingt-dix-huit paroisses.

(3) Indépendamment de ces terres, Agnès avait reçu du roi des sommes d'argent considérables. D'anciens registres de la chambre des comptes constatent en ces termes un don fait à Agnès : « A madame de Beaulté, baillé 3,000 livres que le Roy lui a ordonnées pour la pension de l'an mil CCCCXLVII. »

On a deux reçus d'Agnès des revenus de la terre de Roquesecière, qui lui rapportait près de trois cents livres. Voici l'un de ces reçus : « Nous Agnès Sorelle, dame de Beaulté et de Roquesecière, confessons avoir eu et réaulment reçeu de maistre Jean le Tainturier, notaire et secrétaire du Roy nostre Sire et son trésorier du Rouergue, la somme de deux cent soixante-quinze livres tournois sur ce qu'il nous puet et pourra devoir à cause de la recepte de la revenue de la Roquesecière, de laquelle somme de ij^{c} LXXV^{l} t. sommes contente et en quittons ledit trésorier et voulons estre tenu quicte partout où il

C'est dans cette dernière terre que la favorite devait mourir. Il faut laisser ici la parole à l'historiographe du roi, Jean Chartier, peu favorable à Agnès, mais auquel on doit ajouter toute confiance en ce qui concerne les tristes détails qui vont suivre. Agnès était venue faire ses couches au château d'Anneville. L'accouchement terminé, une maladie grave se déclara et l'enleva après quelques jours de souffrance.... « Elle print le flus au ventre, dont elle fut fort malade, comme se porte par la déposition de maistre Denis.... (1) Augustin, docteur en théologie, son confesseur. Elle eut ensuite moult belle contricion et repentance de ses péchez, luy souvenant de Marie-Magdeleine, qui fut une grande pécheresse au péché de la chair, et invocoit Dieu moult dévotement et la Vierge Marie en son aide. Puis, comme bonne catholique après la réception de ses sacrements, demanda ses *heures* pour dire les vers de sainct Bernard, qu'elle avait escripts de sa propre main. Après, elle fit plusieurs vœux, lesquels furent mis par escript qui se pouvoient bien monter, tant pour aumosnes que pour payer ses serviteurs, comme soixante mille écus. Et fist ses exécuteurs noble homme Jacques Cuer, conseiller et argentier ou trésorier du roy et honorables et saiges personnes maistre Robert Poictevin, fusicien et maistre Etienne Chevalier, secrétaire et aussi trésorier du roy. De plus, elle ordonna que le roy seul et pour le tout fust par dessus les trois susdits.

appartiendra. En tesmoing de ce, nous avons signé ceste présente quictance de nostre seing manuel, et icelle fait escrire et signer par Pierre d'Ardaine, notaire royal en la séneschaussée de Rouergue, le XXIIJe our d'avril, l'an mil CCCC quarante-huit;

« AGNÈS. P. D'ARDAINE. »

(Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 234, 235.)

(1) Le nom patronymique est resté en blanc dans le manuscrit.

« Depuis, voyant et sçachant ladite Agnès sa maladie engréger de plus en plus, dit à Monseigneur de Tancarville, et à Madame la séneschale de Poictou et à l'un des escuyers du roy nommé Gouffier et à toutes ses damoiselles, que c'estait peu de chose et ordre et fétide, de nostre fragilité, a donc requist audit maistre Denis son confesseur, qu'il la voulust absouldre de peine et de coulpe, par vertu d'une absolution, qui lors estait à Loches, comme elle disoit. Ce que son dit confesseur fist à sa relacion et sur sa parole. Puis, après qu'elle eust fait un fort hault cry, réclamant et invoquant la benoiste Vierge Marie, se sépara l'âme du corps, le lundi IXe jour de février, l'an mil quatre cent quarante-neuf (1), sur les six heures après midy, laquelle fut depuis ouverte et son cueur porté et mis en terre en ladite abbaye, pourquoy elle avoit fait en icelle de fort grans dons. Pour ce qui est du corps, il fut mené et conduit en sépulture à Loches, fort honorablement en l'église collégial de Nostre Dame, où elle avoit fait plusieurs belles fondacions et donacions. Dieu luy fasse mercy à l'âme. Amen. »

Le roi assistait à l'agonie de sa maîtresse ; il recueillit son dernier soupir ; et tout porte à penser qu'il fut profondément affecté de sa perte. Il l'avait comblée de biens pendant sa vie, il la combla d'honneurs après sa mort. Il chargea Etienne Chevalier de présider aux funérailles, qui furent magnifiques. Suivant la coutume usitée pour les plus grands personnages, on divisa les dépouilles mortelles. Son cœur et ses entrailles restèrent à Jumiéges, dans la chapelle même de la Vierge, où on lui éleva un mausolée en marbre noir, haut d'environ trois pieds, sur-

(1) La véritable date est le 9 février 1450, et non 1449, comme le porte la version de Jean Chartier.

monté d'une statue en marbre blanc. Elle était représentée à genoux, tenant entre ses mains un cœur qu'elle semblait offrir à la Vierge pour la prier de la réconcilier avec Dieu. Au pied du tombeau l'on voyait un autre cœur aussi en marbre blanc. Ce mausolée, détruit dans les guerres religieuses du seizième siècle, portait entre autres inscriscriptions, l'épitaphe suivante :

Ci gist Agnès Seurelle, noble damoyselle, en son vivant dame de Roquesecière, de Beaulté, d'Issoudun et de Vernon-sur-Seine; piteuse entre toutes gens, qui de ses biens donnoy largement aux églises et aux povres; laquelle trespassa le neufvième jour de février de l'an de grâce MCCCCXLIX. Priez Dieu pour le repos d'âme d'elle. Amen.

Deux épitaphes latines, où elle reçoit la qualité de duchesse, furent gravées sur le mausolée de Jumièges. L'une de ces épitaphes, qui comptait vingt-deux vers, commençait ainsi :

Hic jacet in tumba mitis simplexque Columba,
Candidior cignis, flamma rubicundior ignis...

La seconde épitaphe, composée de dix distiques, renfermait entre autres louanges celle qu'on va lire :

Occubuere simul sensus, species et honestas,
Dum decor Agnetis occubuisse datur.
Solas virtutes, meritum, famamque relinquens,
Corpus cum specie mors miseranda rapit (1).

Le corps d'Agnès fut transporté à Loches et déposé dans l'église collégiale de cette ville sous un monument, qui subsiste encore aujourd'hui, non sans avoir subi quelques vicissitudes. Ce mausolée, placé au milieu du chœur,

(1) Champollion-Figeac. *Documents historiques inédits*, t. I, p. 420. (Paris, 1842-1843, 4 vol. in-4°.) — Deshayes, *Histoire de l'abbaye royale de Jumièges*, Rouen, 1829, p. 100. — P. Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 250, 251.

était de marbre noir. La base servait de couche à une statue de marbre blanc. Agnès étendue y était représentée avec les attributs de duchesse, titre posthume que nous avons déjà vu dans l'épitaphe de Jumièges, que le roi lui avait destiné pendant sa vie et qu'il lui décerna après sa mort. Deux anges gardiens soutenaient un oreiller de marbre où reposait sa tête, ornée de la couronne ducale. Elle tenait à la main son livre de prières, et ses pieds s'appuyaient sur deux agneaux de marbre blanc. On lisait autour du tombeau une épitaphe presque identique à l'inscription française de Jumièges. Jacques Milet (1), poëte de la cour, eut ordre d'en rédiger une autre en latin, qui est restée célèbre sous le titre, tiré du premier vers :

Fulgor Apollinœus rutilantis luxque Dianæ, etc.

Le poëme, qui comprenait vingt vers, où nous retrouvons le titre de duchesse donné à la favorite, célébrait avec éclat ses vertus et sa beauté (2).

(1) Poëte français, né vers 1425, mort à Paris en 1466.

(2) Robertet, poëte médiocre, qui vivait sous Charles VIII et Louis XII, a laissé, à l'état de manuscrits, de nombreux fragments, parmi lesquels se trouve l'*Epitaphe de Jacques Millet*, où nous lisons ces vers placés dans la bouche de Calliope :

C'est la bouche que je esleus
Qui, au temps de prospérité,
Fit *Fulgor Apollinœus*
Pour Agnès, dame de Beaulté,
Ce mettre (poëme) est en solennité
Ecrit à Loches sur la lame;
Le quel a plusieurs incité
De prier à Dieu pour son âme.
Et ainsi, jadis escrivoit
Contre la mort et sa vilté
Quand les complaintes escrivoit
De sa grand importunité.

(Biographie Didot. — *Article Milet.*)

Les débris du tombeau de Loches, saccagé pendant la Révolution, furent

Agnès Sorel a plus d'une fois inspiré la muse de l'élégie. Le poëte Baïf visitait Jumièges vers 1560 et, au milieu des souvenirs dont ces lieux étaient encore tout remplis, il composait un petit poëme d'un tour charmant, que nous avons fait connaître en partie et qui se termine ainsi :

Mais las ! elle ne put rompre sa destinée,
Qui pour trancher ses jours l'avoit icy menée
Où la mort la surprit. Las ! amant, ce n'estoit
Ce qu'après tes travaux ton cœur te promettoit !
Car tu pensois adonc récompenser au double
L'heur dont t'avoit privé de guerre le long trouble
Quand la mort t'en frustra. O mort ! ceste beauté
Devoit de sa douceur fléchir ta cruauté :
Mais la lui ravissant en la fleur de son âge
Si grand que tu cuidois n'a esté ton outrage :
Car si elle eust fourni l'entier nombre des jours
Que lui pouvoit donner de nature le cours,
Ses beaulx traits, son beau teint et sa belle charnure
De la tarde vieillesse alloient sentir l'injure,

recueillis par le général de Pommereul, devenu plus tard préfet d'Indre-et-Loire. Le 10 nivôse an XIV (31 décembre 1806) le général préfet procéda à la restauration du tombeau d'Agnès. Ce tombeau fut placé au rez-de-chaussée d'une tour, qui porte le nom de cette femme célèbre, dans les bâtiments de la Collégiale, devenus ceux de la sous-préfecture, et on y grava les inscriptions suivantes :

« Les chanoines de Loches, enrichis de ses dons, demandèrent à Louis XI d'éloigner son tombeau de leur chœur. — J'y consens, dit-il, mais rendez la dot. Le tombeau y resta.

— Un archevêque de Tours, moins juste, le fit reléguer dans une chapelle. A la Révolution il fut détruit.

— Des hommes sensibles recueillirent les restes d'Agnès Sorel, et le général de Pommereul, préfet d'Indre-et-Loire, releva le mausolée de la seule maîtresse de nos rois qui ait bien mérité de la patrie, en mettant pour prix à ses faveurs l'expulsion des Anglais hors de France. » — Delort. *Essai critique sur l'histoire de Charles VII et d'Agnès Sorel.* — P. Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 250, 251.

On grava en outre ces mots dans le tympan du fronton de la porte d'entrée du mausolée :

Je suis Agnès; vive France et l'Amour!

Nous partageons entièrement l'avis de Delort, qui trouve ces inscriptions *inconvenantes* et de *mauvais goût.*

Et le renom de belle avec qui sa beauté
Luy fust pour tout jamais par les hommes osté !
Mais jusques à la mort l'ayant vue toujiours telle
Ne luy purent oster le beau surnom de belle :
Agnès de *Belle Agnès* retiendra le surnom
Tant que de la beauté beauté sera le nom!

Un poëte du dix-neuvième siècle, assez inconnu, je pense, l'a pris sur un ton plus lugubre. Charles VII est maître d'Harfleur. Il vient de féliciter ses capitaines auxquels il doit ses succès,

L'audace de Brézé, la valeur de Dunois,

lorsque tout à coup un noble chevalier, accourant de Jumièges, lui apporte la fatale nouvelle de la maladie et de l'agonie d'Agnès. Le roi, pénétré de douleur, se rend en toute hâte auprès de sa maîtresse, qu'il trouve mortellement atteinte et en proie au désespoir. La pensée de ses coupables amours, que les clameurs du peuple viennent de lui rappeler, lui est un tourment insupportable : c'est de ce mal qu'elle meurt.

Qu'est-ce que j'entendis! ô mortel déshonneur!
Mon ami, je ne suis qu'une indigne maîtresse!
Ton nom est par le mien à jamais obscurci;
Tes maux viennent de moi, ceux de l'État aussi!
Je t'arrache au devoir, j'énerve ta pensée;
On nomme tes enfants, ton épouse offensée;
On m'accuse, on te blâme; et j'ai vu qu'en tous lieux,
Si tu ne m'aimais plus, on t'aimerait bien mieux!
On me reproche tout, mon orgueil, ma faiblesse,
Et tes moindres présents et ma propre richesse!
Voilà ce que partout l'on criait sur mes pas.
Ils ont dit plus encore, et c'est un tel outrage
Que de le supporter je n'ai pas le courage :
Ils ont dit, mon ami, que je ne t'aimais pas!
Tu vois qu'il faut mourir! Je suis bien criminelle,
Puisque je te ravis le cœur de tes sujets;
Mais toi, tu rends justice à mon âme fidelle;
Dis un mot, bénis-moi, je mourrai sans regrets.

Le roi s'efforce en vain de la calmer ; indigné des injustes clameurs qui la poursuivent, il rappelle en vain les services qu'il a reçus d'elle et le bien qu'elle a fait à la France.

Te connaît-il, Agnès, ce monde qui t'outrage?
Quand il m'abandonnait à l'ennemi vainqueur,
Sait-il que, m'appuyant de plus près sur ton cœur,
C'est là que je repris confiance et courage?
Sait-il que c'est par toi que mon bras fut armé?
Pour me rendre à l'honneur connaît-il tes prières?
Sait-il que, désertant moi-même mes bannières,
Je ne serais plus roi si je ne n'avais aimé?

Agnès est frappée au cœur ; le peuple du reste n'est pas si injuste dans ses colères, et puis son œuvre à elle est accomplie. Ce peuple a raison, dit-elle, en condamnant ma vie.

Je suis comme à ses yeux coupable aux yeux de Dieu,
Des erreurs du passé, souffre que je m'accuse;
Le rang et la beauté ne sont point une excuse.
Un roi doit aux sujets l'exemple des vertus.
Dis-leur mon repentir quand je ne serai plus;
Dis-leur que j'ai pleuré mes criminelles joies,
Que Dieu me les remet, que je meurs dans ses voies;
Que je l'ai confessé le cœur plein de regrets :
Mais surtout apprends-leur, Charles, que je t'aimais!
Adieu! donne ta main, sois l'amour de la France;
Avant de la quitter j'ai vu sa délivrance,
Tes ennemis vaincus, ton règne glorieux,
Et j'emporte avec moi ce bonheur dans les cieux (1).

(1) Ulric Guttinguer. *Charles VII à Jumièges*, Paris, 1827, in-8°.

CHAPITRE XII

Empoisonnement d'Agnès. — Opinion des chroniqueurs contemporains et des historiens modernes sur ce fait. — Henri Martin. — Michelet. — Vallet de Viriville. — M. Cohen. — Rapports d'Agnès et du Dauphin. — Louis XI et les chanoines de la collégiale de Loches. — Réhabilitation d'Agnès. — Sa postérité. — Conclusions. — Jugement définitif. — L'épitaphe de madame de Pompadour par Diderot. — Épitaphe d'Agnès Sorel par M. Michelet.

Le récit du poëte n'est qu'une fiction. Agnès était une nature trop délicate et trop distinguée pour que ce qu'il y avait de faux dans cette situation de maîtresse officielle du roi, ne lui fût pas un secret tourment. Les paroles que lui prête le *Bourgeois de Paris* prouvent assez qu'elle n'était pas de ces femmes qui « goûtent dans le crime, pour rappeler le langage d'un autre et plus grand poëte, une tranquille paix. » Sa mort toutefois a une autre cause, que nous allons essayer de rechercher. A vrai dire, il y a là un problème historique qu'il n'est pas sans intérêt d'essayer de résoudre.

La mort rapide et pour ainsi dire foudroyante de la favorite, donna à penser, sur-le-champ même, qu'elle n'était pas naturelle. On crut à un empoisonnement. Cette opinion était-elle fondée ? Y avait-il un crime, inspiré par l'ambition impatiente ou l'amour rebuté, dans cette fin tragique et prématurée ? La facilité avec laquelle Charles VII accueillit l'accusation si témé-

rairement lancée contre un homme que son amitié pour Agnès semblait devoir mettre à l'abri, autorise les soupçons de l'histoire. Le prince, quelle que fût sa douleur d'abord, et plus tard quel que fût son aveuglement, n'aurait pas prêté une oreille si complaisante aux accusateurs de Jacques Cœur, s'il n'avait pas cru à un empoisonnement, si le crime ne lui avait paru qu'une pure invention sans aucun fondement, au moins apparent, dans la réalité. Que l'opinion se fût égarée, cela se conçoit sans peine ; il est dans sa nature d'être crédule et d'incliner aux pires explications, quand il se produit, dans les régions mystérieuses et fermées au vulgaire, un événement accompagné de circonstances extraordinaires. Il nous semble que Charles VII était dans d'autres conditions et en situation meilleure pour n'être pas circonvenu. Il pouvait se tromper, et l'on sait, en effet, qu'il s'est trompé sur le coupable. Il ne pouvait pas, au moins cela est-il le plus vraisemblable, être amené à s'égarer au point d'admettre la possibilité, la réalité du crime, s'il n'y avait pas eu pour lui quelques indices matériels qui le révélassent, s'il n'y avait pas eu, dans sa pensée, quelques raisons morales qui le rendissent possible. Charles VII n'était ni un prince méchant, ni un homme stupide, et il aurait été l'un ou l'autre, s'il avait admis l'accusation sans quelque vraisemblance et, pour ainsi dire, sans un commencement de preuve.

Une chose qu'il faut signaler, qui plaide en faveur de l'opinion générale, et qui peut servir à expliquer, dans une certaine mesure, la conduite du roi, c'est que les chroniqueurs français contemporains se gardent bien, pour des raisons qui se présentent d'elles-mêmes à l'esprit, de parler d'empoisonnement au moment de la mort d'Agnès et de mentionner les soupçons qui s'attachaient

dès lors au Dauphin. Jean Chartier, qui aime tant à entrer dans les détails, à répéter tout ce qui se fait et se dit, parle d'abord des circonstances qui précédent la mort d'Agnès avec une certaine légèreté, et se renferme, en ce qui concerne les bruits d'empoisonnement, dans un mutisme complet. Les écrivains bourguignons, au contraire, qui n'ont point à garder les mêmes ménagements, s'entendent tous, à l'exception de Georges Chastelain, dont on connaît les accointances avec le Dauphin, à reproduire les bruits qui circulèrent sur la cause de la mort de la favorite. « Elle ne dura guères, dit Jacques Du Clercq, un des plus consciencieux chroniqueurs, et *disoit-on qu'elle feust empoisonnée.* » Le même historien dit encore ailleurs, en nommant cette fois le coupable désigné par l'opinion : « Et volloient aulcuns dire aussy que le dict Daulphin avoit jà pièca *fait mourir une damoiselle nommée la belle Agnès,* laquelle estoit la plus belle femme du royaulme, et totalement en l'amour du roy, son père (1). » La chronique de Monstrelet n'est pas moins explicite : « La hayne de Charles VII contre Louis XI venoit, dit le chroniqueur, de ce que ce prince avoit plusieurs fois blasmé et murmuré contre son père, pour la belle Agnès, qui estoit en la grâce du Roy beaucoup plus que n'estoit la Royne, qui estoit moult bonne dame et honorable, dont le Daulphin avoit grand despit, et, *par despit, il luy fit la mort avancer* (2). »

Ces témoignages méritent considération. Ajoutons que les bruits d'empoisonnement s'étaient répandus longtemps avant que l'on n'eût songé à imputer le crime à Jacques Cœur, comme on doit l'inférer d'un passage de Thomas

(1) *Mémoires de Jacques du Clercq.*
(2) *Chronique de Monstrelet.*

Basin (1); et, sans doute, les soupçons, avant de s'égarer pour venir frapper un innocent, s'étaient depuis longtemps portés sur le Dauphin. Mais, comme le fait remarquer judicieusement M. Pierre Clément, qui eût osé se porter l'accusateur du Dauphin? Les imputations dirigées contre Jacques Cœur pouvaient servir à deux fins; elles pouvaient abattre une grande existence qui portait ombrage, et sauver un coupable, dont on devait beaucoup espérer.

Il y a donc grande apparence que les bruits d'empoisonnement n'étaient pas sans raison d'être. En rapprochant de l'attitude de Charles VII dans toute cette affaire, de sa facilité à croire au crime, attitude et facilité inexplicables dans l'hypothèse contraire, le silence des chroniqueurs français si intéressés à ne rien dire, et l'opinion pleine de réserve aussi, mais enfin significative, de quelques historiens bourguignons, on a peine à croire à la mort naturelle d'une femme si jeune, si merveilleusement constituée, enlevée si rapidement, autour de laquelle une puissante ambition grondait sans cesse et que cette ambition avait tant d'intérêt à enlever; et la pensée se reporte involontairement sur cette jeune duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre, emportée par un coup pareillement rapide et imprévu, et dont la mort, on le crut aussi alors, fut hâtée par le poison. Malgré qu'on en ait, la similitude des destinées nous ramène à l'identité des causes (2).

(1) Et quoniam quod veneno extincta fuisset suspectus, æmulis procurantibus, Jacobus Cordis, argentarius regis, habitus est (sicut revera de hoc a pluribus crederetur immanis), etc. (Caput XXIII, *Lib. quintus*, t. I, 312.)

(2) Duclos, l'historien de Louis XI, se borne à rappeler les soupçons qui s'attachèrent au Dauphin, sans se prononcer. « Le peu d'union qu'il y avait entre le roi et le Dauphin fut cause que celui-ci fut soupçonné d'avoir fait empoisonner Agnès Sorel, qui mourut cette année regrettée du roi, de la cour et du peuple. (*Histoire de Louis XI*, p. 75.)

Mais quelle main versa le poison? Nous venons de le voir, deux noms furent prononcés : d'abord celui du Dauphin; plus tard, dix-huit mois après la mort d'Agnès, celui de Jacques Cœur. Or, comme le nom de Jacques Cœur doit être écarté, que l'innocence du grand ministre, malgré l'acharnement des passions qui l'attaquèrent, a été constatée juridiquement, qu'elle a été proclamée par l'histoire d'une manière éclatante, il faut bien s'arrêter à celui du Dauphin, d'autant que les soupçons qui se portèrent d'abord sur lui comme d'instinct, ont continué à planer sur sa mémoire, en se fortifiant de tous les crimes dont le temps devait semer sa carrière. En effet, les historiens qui se sont occupés avec le plus de soin de ces temps, et qui sont le plus libres de préjugés, inclinent à adopter l'opinion des contemporains. M. Henri Martin, sans se prononcer ouvertement, est loin de marquer de l'incrédulité (1). M. Michelet écrit les lignes suivantes : « Quand la dame de Beauté mourut (par suites de couches, selon quelques-uns), tout le monde crut que le Dauphin l'avait fait empoisonner. Au reste, dès ce temps, ceux qui lui déplaisaient, vivaient peu ; témoin sa première femme, la trop savante et spirituelle Marguerite d'Écosse, celle qui est restée célèbre pour avoir baisé en passant le poëte endormi (2). » M. Vallet de Viriville exprime la même opinion, en l'affirmant davantage, et il donne à l'appui un ensemble de faits historiques et d'inductions morales qui équivalent presque à la certitude.

M. Cohen, dans son roman *Chinon et Agnès Sorel*, a peu songé à faire de l'histoire, mais il s'y trouve parfois un vif sentiment de la vérité historique, et c'est de ce

(1) Henri Martin. *Histoire de France*, t. VI, p. 413.
(2) Michelet. *Histoire de France*, t. V, p. 375.

sentiment qu'il nous paraît s'être inspiré dans la page suivante :

« Pendant que le roi, le duc François et Arthur de Richemont bataillaient ainsi en Normandie contre les armées anglaises, Agnès passait son temps à Beaulieu, dans la pénitence et le recueillement. Étienne Chevalier venait souvent de la part de Charles s'informer de ce qu'elle pouvait désirer et de l'état de sa santé. Enfin, un matin, le secrétaire du roi demanda à parler en secret à la demoiselle de Fromenteau.

« Aussitôt qu'il entra dans la chambre où se tenait Agnès, Étienne jeta autour de lui un regard mystérieusement inquisiteur, s'assura de ne pouvoir être entendu, et annonça enfin à la belle des belles qu'il allait lui communiquer un important secret, d'où dépendait la vie du roi, et peut-être la sienne. Pressé de s'expliquer, il confia à Agnès qu'il revenait d'auprès du Dauphin, où le roi l'avait envoyé, chargé d'une mission particulière; que là il avait, par diverses paroles échappées aux confidents des projets de Louis, découvert le plan d'une conspiration tramée par le Dauphin lui-même contre son père; que, n'osant se poser en accusateur du fils du roi, il s'était résolu à venir tout dévoiler à mademoiselle de Fromenteau et lui demander ce qu'il y avait à peser dans cette occurrence.

« Agnès Sorel remercia Étienne Chevalier de cette confidence, et lui répondit que, sans le compromettre, elle se chargeait de tout dénoncer au roi; qu'elle allait quitter Beaulieu et se rendre en personne auprès de Charles; qu'ainsi elle espérait déjouer les criminelles combinaisons des conspirateurs.

« Effectivement, elle abandonna, le 1er janvier 1449, la retraite où elle vivait depuis longtemps, et arriva en

Normandie, au château de Mesnil-la-Belle, près de Jumiéges, le 7 du même mois... » (1).

Cette conspiration qu'allait dénoncer Agnès, a un témoin plus grave que le romancier : c'est le poëte Baïf, qui en a retrouvé l'écho sur les lieux mêmes et dans la famille d'Agnès, et qui n'a pas craint de le recueillir et de le répéter dans ces vers :

Là (Jumièges), où la belle Agnès, comme lors on disoit,
Vint pour lui descouvrir l'emprise qu'on faisoit
Contre Sa Majesté; la trahison fut telle
Et tels les conjurés, qu'encore on nous les cite.
Tant y a que l'advis qu'adonc elle donna
Fit tant que leur dessein rompu s'abandonna.
Mais las! elle ne put rompre sa destinée, etc., etc.

Quand on embrasse, en effet, dans leur suite, les rapports qui ont existé entre le fils de Charles VII et sa maîtresse, que l'on étudie avec attention les documents, peu nombreux du reste, où il faut les aller chercher, que l'on réfléchit à la diversité des conduites que le prince a tenues envers Agnès, à son caractère moral, et qu'on se rappelle et les soupçons qui s'attachèrent à lui après la mort de sa première femme, et ceux qui s'emparèrent de l'âme de son père et dont ce prince mourut, il est difficile de ne point partager l'opinion qui ajoute ce crime à tant d'autres constatés dans la vie de Louis XI, et de ne pas voir dans Agnès Sorel une victime de son ambition : victime d'autant plus à plaindre que le coupable n'a pas à apporter ici l'excuse de la raison d'État, et ce système commode des circonstances atténuantes, si souvent invoqué en faveur de sa politique.

Les rapports du Dauphin et d'Agnès Sorel ont été

(1) A. Cohen. *Chinon et Agnès Sorel*, p. 246, 246. (Paris, 1846, 1 vol. in-8°.)

différents selon les temps et très-probablement suivant les calculs et les visées. Dans les commencements, c'est le système de l'opposition qui paraît avoir prévalu chez le prince. Lui dont la vie privée est souillée dès sa première jeunesse, il se fait tout à coup, après avoir fermé longtemps les yeux sur les désordres de son père, le défenseur de la morale, et juste au moment où il a besoin d'un prétexte pour se jeter dans la Praguerie, il somme le roi de congédier ses maîtresses, et singulièrement Agnès Sorel.

Il est curieux de lire cet épisode dans les mémoires du pape Pie II. « Les conjurés, dit-il, pensent que le seul moyen de renverser Charles (d'Anjou), c'est de soulever le Dauphin contre lui. Le roi, porté à la débauche, contractait chaque jour de nouvelles liaisons et, négligeant son épouse légitime, ne craignait pas de souiller la couche d'autrui et de corrompre les jeunes filles (1). Il y avait dans le palais bon nombre de concubines royales, qui avaient été achetées à grand prix. Charles (d'Anjou) qui avait l'art de se faire des amis, retenait son crédit moins par la proximité du sang que par les séductions des favorites. Ses ennemis l'accusent auprès du Dauphin, lui dévoilent l'outrage fait à sa mère et la conduite honteuse de son oncle. Le roi, disent-ils, s'oublie au milieu des courtisanes; le royaume est négligé, tout le précipite à sa ruine. Qu'il ose enfin quelque chose aujourd'hui qu'il arrive à l'âge d'homme; qu'il chasse Charles du palais ou que lui-même s'éloigne du roi; c'est le moyen de faire expulser les concubines comme il le désire, et de rendre à la reine la couche royale. — A cela se joignaient les

(1) Il est clair que le narrateur confond ici les temps, et place à l'époque de la faveur d'Agnès, ce qui n'exista qu'après sa mort, sous madame de Villequier.

larmes de sa mère qui se lamentait de se voir chaque jour méprisée et délaissée, et qui n'ignorait pas que c'était son propre frère qui lui opposait les favorites. On dit que le Dauphin, ainsi excité, poursuivit l'une d'elles (Agnès) l'épée à la main, qu'il voulait la tuer, qu'elle n'échappa à la mort qu'en se sauvant dans la chambre du roi, et que tel est le point de départ de l'inimitié qui éclata entre le père et le fils ; que Louis se réfugia auprès de l'assemblée de Nevers sans prendre congé de son père, etc., etc. » (Le fait du Dauphin poursuivant la favorite l'épée nue, quelques-uns prétendent qu'il faut le placer plus tard, à l'époque de sa seconde révolte contre le roi) (1).

Quoi qu'il en soit, ce système ne réussit pas. Charles VII n'était pas homme à céder sur un point qui le touchait de si près, dans ce même temps où il disait à son fils réclamant la grâce de ses amis et menaçant de retourner avec eux si elle lui était refusée : « Loys, les portes sont ouvertes, et si elles ne sont pas assez grandes, je vous en feray abattre seize ou vingt toises du mur, pour passer où mieux vous semblera (2). » Rentré en grâce, Louis change donc de tactique : d'ennemi il se fait ami, et s'attache à circonvenir la favorite, qu'il accable de prévenances et de présents. Après sa campagne de l'Ile-en-Jourdain contre les d'Armagnac, d'où il emporta de riches dépouilles, il lui fit don d'une belle tapisserie, qui représentait, en six pièces, l'histoire de la chaste Suzanne : sujet qui pourrait sembler aujourd'hui une critique ou une impertinence,

(1) Æneas Sylvius Piccolomini (Pie II). *Commentarii rerum*, etc.
Jean Bouchet, auteur des *Annales d'Aquitaine*, raconte que Louis étant à Chinon s'emporta contre Agnès Sorel jusqu'à la frapper au visage, jusqu'à lui donner un soufflet. Bouchet, copié depuis par cent autres, se réfère à Gaguin, où je n'ai jamais pu trouver rien de semblable. (Vallet de Viriville. *Agnès Sorel*, *Revue de Paris*, 15 octobre 1855, p. 271.)

(2) *Chronique de Monstrelet*.

vu la situation de la *donataire*, mais qui n'ôtait rien au mérite du cadeau, dans un temps où la galanterie, en haut lieu, se mêlait assez volontiers aux pratiques de la religion. Il paraît même que ce prince alla plus loin et qu'il essaya de prendre la place de son père dans le cœur de la favorite, si l'on en croit certaine interprétation donnée à la mystérieuse allégorie de la chambre du Trésor dans la maison de Jacques Cœur, allégorie dont nous avons parlé plus haut (1).

Le calcul était habile, et tout à fait digne du futur adversaire de Charles le Téméraire. S'il réussissait, il renversait Agnès en dénonçant sa trahison à son père, ou il gouvernait le royaume sous ses auspices. Mais ses tentatives de séduction échouèrent, et il dut revenir à son ancien plan, à ses idées d'opposition et de haine, qu'il poursuivit cette fois avec une persévérance, avec un acharnement dignes de toutes les sévérités de l'histoire, non-seulement parce qu'elles sont honteuses en elles-mêmes, mais aussi parce qu'elles pouvaient compromettre la grande œuvre nationale qui s'accomplissait.

Dans Louis XI, le roi ne doit point faire oublier le Dauphin. Si la politique de son père a prévalu et délivré le sol de la France de la présence de l'étranger, c'est bien malgré lui. Il n'est pas d'obstacles qu'il n'ait jetés à la traverse dans les impatiences d'une ambition également coupable et stérile. Il se mit à la tête de la Praguerie, sapant ainsi dans sa base l'œuvre qu'il devait reprendre lui-même et achever un jour. Tout ce qui est élevé et puissant devient l'objet de sa haine, haine ardente, sans scrupules, sans souci des conséquences ou des moyens.

(1) Chap. XI, p. 379, 380.

N'ayant pu, sous le masque de l'amitié, amener Pierre de Brézé à ses fins, il se déclare contre le premier ministre et attente à sa vie. En 1446, en effet, il forma un plan de conspiration qu'il fait connaître à Antoine de Chabannes : il s'agissait de gagner les Écossais de la garde, d'enlever le roi, d'assassiner Pierre de Brézé. Le complot est dénoncé par Chabannes lui-même : le prince, banni pour quatre mois du royaume, s'écrie en sortant « nud teste » de la chambre du roi : « Par cette teste qui n'a point de chaperon, je me vengeray de ceulx qui m'ont jeté hors de ma maison (1). »

On peut croire qu'il tint parole. Du fond de sa retraite du Dauphiné, qu'il ne devait quitter que quinze ans après pour succéder à son père, il poursuivit ses ennemis sans relâche et sans trêve. A force d'intrigues, et grâce aux intelligences qu'il entretenait avec la cour, il parvient à faire éloigner Brézé des affaires; mais Brézé revint bientôt, ramené moins par l'autorité de ses services et la justice de sa cause que par l'influence d'Agnès. C'est donc contre Agnès qu'il fallait diriger les coups; et il semble bien que c'est là le but qui est visé désormais. Pourquoi le Dauphin aurait-il épargné la favorite plutôt que Brézé, lui que l'on croyait déjà capable de tout, lui qui avait déjà essayé l'assassinat, que l'on soupçonnait d'avoir hâté la fin de sa femme, qui avait conspiré contre le trône de son père, et que son père devait plus tard accuser d'attenter à ses jours? Il est clair que le grand obstacle était Agnès; cet obstacle, il fallait donc l'abattre. Pourquoi d'ailleurs l'aurait-on épargnée?

Vers l'époque de la mort d'Agnès, avant la campagne de Normandie, on remarque comme une recrudescence

(1) *Chronique martinienne.*

d'ambition dans l'exilé du Dauphiné. Les intrigues se multiplient, s'étendent, se croisent en tous sens. Au lieu d'accourir auprès de son père pour prendre part au dernier acte du drame glorieux de la délivrance, il se renferme dans son apanage comme dans une citadelle, ou n'en sort par ses émissaires que pour susciter des ennemis et des obstacles. Il entretient une correspondance hostile et clandestine avec le duc de Bourgogne, son allié, auprès de qui il allait bientôt chercher un asile. Le 10 août 1449, au moment même où son père prépare l'expédition de Normandie, il signe à Briançon avec le duc de Savoie une ligue « contre les ministres du roi de France, ses ennemis ». Le duc de Bretagne, François, frère de Gilles, si connu pour son attachement à la cause anglaise, venait de se déclarer pour la cause française; mais on pouvait espérer l'en détacher; et nous trouvons, dans les premiers mois de 1450, Grenoble, héraut de Louis, en mission à la cour de Vannes. De l'ensemble de ces faits n'est-on pas en droit de conclure que Louis conspirait contre son père et contre la France?

Il est difficile d'expliquer le départ d'Agnès Sorel pour la Normandie au commencement de 1440, sans quelque raison d'un ordre supérieur (1), sans quelque grande et pressante nécessité. Un seul chroniqueur parmi les contemporains a raconté le voyage d'Agnès et parlé du motif qui l'aurait déterminé. « En icelle abbaye de Jumièges, dit-il, trouva le Roy une damoiselle nommée la belle Agnez, qui là estoit venue, comme elle disoit, pour advertir le Roy et lui dire que aulcuns de ses gens le vouloient trahir et livrer ès-mains de ses anciens ennemis

(1) Elle était dans un état de grossesse très-avancé, et elle avait à supporter les fatigues d'un long voyage dans l'époque la plus dure de l'année.

les Anglais. De quoy le Roy ne tint guère compte et ne s'en fict que rire (1). » Sans doute la chose ne semble pas sérieuse à l'historiographe. Mais nous savons de quel prix est le témoignage de Jean Chartier quand il s'agit d'Agnès et de ses rapports avec le roi. Ici même il y a dans son langage je ne sais quoi qui le confond et affirme ce qu'il nie. Est-il permis de supposer que la démarche d'Agnès, dans les circonstances que nous venons de rappeler, n'eût produit sur le roi que l'impression imaginée par l'historien officiel? Cette indifférence, ce rire d'incrédulité, légèrement moqueur, prêté à Charles VII, n'étaient ni dans la situation, ni dans le caractère du roi, ni dans ses habitudes et ses façons d'agir avec Agnès, ni dans l'expérience qu'il avait des agissements du Dauphin. L'historiographe est d'une rare maladresse, comme tous les historiographes : il ne s'aperçoit pas que parler de conspiration dans l'espèce, c'est l'affirmer, et que tout démenti venant à la suite est en pure perte. Il y a plus d'habileté, comme d'honnêteté, dans le silence de Berry (2), bien que le silence ne supprime pas les faits. Il y a donc eu conspiration, au dire même, quoique ce dire soit involontaire, de Jean Chartier. Or, s'il y a eu conspiration, il est bien naturel qu'Agnès Sorel brave tous les périls pour venir en avertir le prince dont elle partage la destinée, et qui l'a associée si intimement à sa politique.

Ainsi, pour nous résumer : nous inclinons à penser que la favorite est morte empoisonnée, et qu'elle ne se transporte auprès du roi que pour l'avertir d'une conspiration tramée contre lui. La conspiration nous paraît claire comme la lumière du jour ; et cela suffit pour que l'on

(1) Jean Chartier. *Chronique de Charles VII*, t. II, p. 181.

(2) Berry ne parle pas de cet épisode; mais Berry est aussi judicieux qu'honnête, et il écrit pendant la faveur d'Antoinette de Maignelais.

doive voir dans Agnès Sorel une victime de son dévouement à la grande œuvre nationale qui touchait à son terme et à laquelle elle avait déjà si puissamment contribué : victime moins héroïque, sans doute, et moins sublime que Jeanne Darc, mais digne encore de la reconnaissance des contemporains et de la postérité.

C'est ce que son plus cruel ennemi, devenu roi de France, et élevé par là au-dessus de ses anciennes haines, a été le premier à reconnaître. Phénomène remarquable, bien qu'il y en ait quelques-uns d'analogues dans l'histoire! Le fils de Charles VII, ambitieux vulgaire durant la vie de son père, se trouve, après sa mort, comme métamorphosé, et atteint tout à coup au niveau non pas de la noble, mais de la grande ambition. Après ce premier moment de crise où ses anciennes rancunes le prennent comme à la gorge, saisissant d'un coup d'œil rapide la situation du royaume, ses besoins et les devoirs qui lui incombaient à lui-même, il change de vues et d'amitiés : il brûle ce qu'il a adoré, il adore ce qu'il a brûlé (1). Il n'avait pas encore pris possession du trône, il était encore sur les terres du duc de Bourgogne, qu'il fait arrêter le duc de Sommerset qui venait, sans sauf-conduit du roi de France, négocier avec le duc Philippe (2). Il rétablit ou conserve dans leurs anciennes situations les hommes utiles, ceux qui avaient rendu de grands services à son père, même contre lui. Avec lui apparaît plus éclatante que jamais cette puissance longtemps inconnue, l'opinion. C'est cette puis-

(1) ..... « Comme il se trouva grant et roi couronné, d'entrée ne pensa qu'aux vengeances, mais tort luy en vint le dommage, et quand la repentance. Et répara cette folie et cette erreur, en regagnant ceux auxquels il faisoit tort..... » (Philippe de Comines, liv. II, chap. x, édit. Petitot, *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, 405.)

(2) *Mss. de l'abbé Le Grand.* Louis XI ne fut sacré que le 18 août 1461, le duc de Sommerset était arrêté le 2.

sance nouvelle qui inspire sa politique, et c'est en grande partie pour s'assurer son appui qu'il distribue ses faveurs ou sacrifie ses haines. Il prive d'abord de leurs emplois et même fait persécuter les meilleurs serviteurs de son père, dans lesquels il croyait voir des ennemis personnels, entre autres Guillaume Cousinot, Étienne Chevalier, Pierre de Brézé; puis, se ravisant bientôt, il leur rend ce qu'il leur a ôté (1). Le jour même de son sacre, il confère l'ordre de chevalerie à Jean Bureau. Il est plein d'égards et d'amitiés pour la famille de Jacques Cœur et autorise la révision du procès de l'illustre argentier (2). Enfin, voulant réparer ses propres iniquités comme celles d'autrui, il ne néglige aucune occasion de rendre hommage à la mémoire d'Agnès Sorel et d'élever sa famille.

Nous avons vu quel monument somptueux le roi Charles VII avait fait élever dans la collégiale de Loches à Agnès Sorel. La favorite avait aimé d'une prédilection particulière cette église et l'avait comblée de ses dons. Elle lui avait donné naguère une croix d'or, une statuette de la Madeleine en argent doré, divers joyaux et de magnifiques tapisseries; elle y avait fondé une maîtrise; enfin, par son testament, elle lui avait légué deux mille écus d'or affectés à l'acquisition de plusieurs terres et à la construction des stalles du chœur. Néanmoins les moines ne se crurent engagés vis-à-vis d'elle par les liens de la reconnaissance que durant la vie de Charles VII. Quand ce prince fut remplacé par son fils, dont ils connaissaient l'ancienne haine contre Agnès, ils se sentirent soudainement des scrupules non pas sur la légitimité des donations, mais sur la convenance de la présence du tombeau

(1) *Biographie Didot*, articles *Cousinot*, *Chevalier* et *de Brézé*.
(2) Pierre Clément. *Jacques Cœur et Charles VII*, 339, 340.

de la donatrice dans un lieu consacré. Louis XI étant venu à Loches en 1456, ils lui représentèrent que le tombeau d'Agnès occupait un espace gênant dans leur étroit sanctuaire, et sollicitèrent la permission de l'en ôter pour le placer dans une de leurs chapelles. « Ce que vous demandez n'est pas juste, répondit Louis XI. Encore bien que de son vivant elle me fut très-contraire, je ne violerai pas sa sépulture au mépris des contrats. Vous n'êtes pas sans avoir reçu un bon prix pour cette place. Gardez à votre bienfaitrice ce que vous lui avez promis de son vivant, et ne vous permettez pas de déplacer son tombeau. Et afin que vous soyez plus enclins, mes pères, à prier pour elle, agréez le don que je vous fais de six mille écus. » Et cela dit, il fit compter immédiatement la somme, qui fut convertie en rentes pour l'église (3).

Mais Louis XI, afin de témoigner ses nouveaux sentiments pour la favorite, ne se borna pas à cette fin de non-recevoir, qui pourrait passer simplement pour une spirituelle malice; il voulut en donner des preuves plus positives et irrécusables. Il prit un soin particulier des filles d'Agnès et de ses petites-filles, et s'attacha à leur procurer de grandes et solides alliances.

Agnès Sorel eut quatre filles : Charlotte, née de 1433 à 1434; Marie, nommée aussi Marguerite, née en 1436;

(1) Tel est le récit de Gaguin, chroniqueur et conseiller du roi, qui intitule ce chapitre : *Piété de Louis envers Agnès.*

Plus tard, les chanoines de Loches renouvelèrent cette demande. En 1772 ils s'adressèrent au ministre secrétaire d'État La Vrillière, qui eut la malice de remettre leur pétition au roi avec une note historique qui résumait assez bien la question. Louis XV répondit par ces mots : *Néant, laisser le tombeau où il est.* Mais en 1777, sous Louis XVI, à qui l'on pouvait aisément supposer d'autres façons de voir, les chanoines revinrent à la charge et obtinrent enfin que le mausolée fût déplacé : il fut transporté du chœur dans la nef. Un procès-verbal détaillé de cette translation a été conservé. (Vallet de Viriville. *Agnès Sorel, Revue de Paris*, 15 octobre 1855. — Le Roux de Lincy, *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*, p. 645.)

Jeanne, née en 1445, et celle qui vint au monde à Jumiéges et qui ne vécut que quelques jours.

Marie, du vivant de son père, épousa au mois de novembre 1458, âgée conséquemment de vingt-deux ans et quelques mois, Olivier de Coëtivy, qui comptait environ une quarantaine d'années. Elle n'eut donc pas à être pourvue par Louis XI. Mais ce prince eut toujours pour son mari les plus grands égards : il l'appelait « mon frère ». Ce fut lui qui maria sa fille, Catherine de Coëtivy et il lui choisit pour époux Antoine de Chourses, seigneur de Maigné et d'Échiré, homme de cœur et d'honneur, l'un des meilleurs officiers de son armée (1).

Charlotte, l'aînée des filles d'Agnès, mariée après sa sœur Marie, le fut par les soins de Louis XI et non moins honorablement que sa sœur. Elle épousa le fils du grand ministre de Charles VII, l'ami d'Agnès Sorel, Jacques de Brézé, comte de Maulévrier et de Brissac, sénéchal et maréchal héréditaire de Normandie. Cette alliance, qui peut être considérée comme une marque de la réconciliation opérée entre Pierre de Brézé et le roi, ne fut pas heureuse : elle se termina par une catastrophe, qui fut un événement du temps. Jacques de Brézé, dans la nuit du 16 au 17 juin 1475, dormait fatigué d'une journée de chasse, quand il fut averti par son maître d'hôtel que son veneur, Pierre de la Vergne, était chez la comtesse. Il se lève aussitôt, se présente à l'entrée de la chambre, qui ne s'ouvre pas, et fait enfoncer la porte. L'adultère était flagrant. L'un des complices était encore nu : de Brézé le frappa de son épée sur la tête et le tua. La comtesse s'était réfugiée dans une chambre voisine, sous le lit de ses enfants. Son époux l'y poursuivit : elle

(1) *Bibliothèque de l'École des chartes*, 16e vol., p. 8.

fut tirée de sa retraite et se traîna à demi-nue, à genoux, criant : Grâce! Sa prière ne fut pas entendue : son mari offensé lui enfonça de part en part, entre les deux seins, l'épée fumante encore du sang de son amant, et la tua sur place. Louis XI témoigna le plus violent courroux. Il fit juger le comte de Brézé par des commissaires, qui le condamnèrent à mort. Le roi cependant se laissa fléchir, et la peine fut commuée en une amende de cent mille écus d'or (1). Jacques, ne pouvant la payer, fut mis en prison et y resta jusqu'en 1481. Ses biens furent confisqués et passèrent à ses enfants (2).

Louis XI maria également et plus heureusement la troisième fille d'Agnès, Jeanne de Valois : il la donna à Antoine de Bueil, son *frère d'armes* et son favori, fils de l'amiral, auteur du *Jouvencel*, dont nous avons tant de fois parlé. En 1487, aux noces de Nicolas Balue, frère du cardinal, Jeanne de Bueil prit rang immédiatement après les princes du sang.

La sollicitude de Louis pour la famille d'Agnès s'étendit sans se refroidir à la génération suivante. En 1479, il maria « sa nièce », Renée de Bueil, fille de la comtesse Jeanne, à Jean de Bruges, seigneur de la Grashuse, conseiller et chambellan du roi, que nous trouvons sénéchal d'Anjou en 1481, grand maître des arbalétriers en 1498 et gouverneur de Picardie en 1504 (3).

Cette noble contradiction de Louis XI était l'acquittement d'une dette et même un acte de reconnaissance autant que la réparation d'un crime, si un crime avait été commis. Son règne, en effet, n'était possible que par celui de Charles VII, par la vaillante et habile politique qui en

(1) Valant environ quatre millions de notre monnaie.
(2) *Biographie Didot*, article *Jacques de Brézé*.
(3) Vallet de Viriville. *Agnès Sorel*, *Revue de Paris*, 15 octobre 1855.

avait rempli le milieu et la fin. C'est cette politique qui, après avoir délivré la France de l'occupation étrangère, avait préparé, par la longueur et l'éclat même de la lutte, son unité et sa constitution définitive, qui avait donné à l'adversaire acharné du duc de Bourgogne les moyens d'achever la ruine de la féodalité et mis dans ses mains tous les instruments de son gouvernement. Nous dirons plus : en s'acquittant pour son propre compte, Louis XI payait une dette de la France, une dette dont les contemporains n'eurent peut-être pas assez conscience, et il ne faisait que devancer le jugement que doit prononcer l'équitable postérité. Le règne de Charles VII est un grand règne, un des plus glorieux de notre histoire, le plus glorieux peut-être, puisqu'il a été rempli par un effort héroïque poursuivi pour la plus sainte des causes, la défense du sol natal, puisque cet effort a été couronné de succès et qu'en même temps il a fixé et comme établi le théâtre préparé par la nature pour l'accomplissement de notre destinée nationale. Or, sous ce règne, personne plus qu'Agnès n'a suscité, inspiré, soutenu la grande politique qui le marque d'un caractère particulier de grandeur, et, nous le répétons, inférieure à Jeanne Darc par le génie et la pureté morals, elle mérite une place à côté d'elle par les services rendus et a droit à la même reconnaissance.

La France ne pouvait reconquérir son indépendance que par l'action de la royauté, qui seule était la force morale capable de ramasser toutes les forces sociales, de réunir tous les bras pour l'accomplissement de l'œuvre. C'est ce que Jeanne Darc avait admirablement compris comme par une inspiration du génie. Mais le roi manquait à la royauté, comme le prouve l'abandon où fut laissée la Pucelle, et toutes les forces se trouvaient ainsi frappées d'impuissance. Agnès le comprit de son côté, et c'est

pourquoi elle essaya de donner à la France ce qui lui manquait, un roi capable de se mettre à sa tête, de jouer son rôle de roi, de remplir les devoirs et d'accomplir la mission de la royauté.

Selon nous, elle n'essaya pas seulement cette tâche difficile, elle l'accomplit, et si nous ne nous faisons illusion, c'est ce qui ressort de notre étude avec une irrésistible évidence.

Charles VII perdait joyeusement son royaume, pour rappeler le mot de La Hire; il corrompait de brillantes et solides qualités dans de vulgaires plaisirs ; il laissait les rênes de l'Etat flotter dans les mains d'indignes favoris. Agnès Sorel arrive, et il devient tout à coup un autre homme. Armée d'une merveilleuse beauté, elle s'empare du cœur du prince et lui inspire une grande passion, qui ne put être une vertu, mais qui, en consumant comme par une flamme ce qu'il y a de grossier en lui, devient une force. Douée d'une âme supérieure, nourrie dans les sentiments de l'honneur chevaleresque, elle rappelle son amant à ses devoirs et elle lui montre dans l'accomplissement de sa mission de roi une perspective de gloire qui lui avait échappé jusqu'alors, ou dont il avait détourné les yeux. D'un esprit distingué, portée d'instinct vers le beau et le grand, ayant peut-être aussi l'habileté politique qui voit les rapports des moyens au but, et trop noble assurément pour être indifférente sur le choix des instruments, elle ne veut autour du roi que des hommes d'élite ; elle les attire, elle les soutient du moins et, tant qu'elle vit, les affaires de l'État ne sont gérées que par des mains dignes et capables de les diriger.

Ce n'est pas tout : son empire s'exerce sur le caractère de la vie privée dans la cour du prince comme sur celui de la vie publique. Ayant toutes les grâces de l'esprit

comme toutes les séductions de la beauté et toutes les noblesses de l'âme, elle transforme les habitudes de la cour comme elle a transformé les mœurs du monarque. Elle n'en bannit pas les plaisirs ; elle n'a rien d'une Maintenon ; mais elle les purifie, elle les affine, elle les ennoblit, et forge, pour ainsi parler, le premier anneau de la tradition d'élégance et de bon goût qui est une des gloires de l'ancienne monarchie dans notre pays. Charles VII aime avec elle les arts, les lettres, les hommes d'esprit, de talent et de goût. Si son règne n'est pas une grande époque de l'esprit français, il nous montre du moins l'esprit français s'éveillant sous une de ses formes les plus aimables et les plus brillantes, et préparant le foyer d'où il doit rayonner plus tard dans tout son éclat. C'est Agnès Sorel qui, tout doucement, sans faste et sans bruit, a jeté dans la cour de France les premiers fondements de la société polie.

Il n'est pas possible d'élever de doutes sérieux sur ce double ascendant d'Agnès Sorel, quand on étudie Charles VII et qu'on se donne le spectacle de sa vie publique et de sa vie privée dans tout le cours d'un règne si long et si mêlé. Ou il faut admettre l'empire tout-puissant du hasard dans la période la plus éclatante de ce règne (après l'épisode incomparable de Jeanne Darc), ou il faut reconnaître que c'est l'influence d'Agnès qui l'a déterminée et qui l'a remplie. Cette influence en effet la mesure dans toute son étendue, de 1435 à 1450, et coïncide pour ainsi dire avec elle mathématiquement. Le roi est comme à terre avant l'apparition de la favorite : il s'élève et se maintient avec elle à un niveau moral, digne de respect, et à la hauteur de son rôle historique ; quand elle disparaît, il s'affaisse sur lui-même, et toutes les faiblesses de sa jeunesse, contenues pendant vingt années,

débordent tout à coup comme un torrent qui a renversé ses digues, et s'étalent en scandales d'autant plus honteux que, n'ayant plus l'excuse de l'âge, ils souillent la double majesté de la vieillesse et de la gloire. La grandeur nationale ne souffre pas de ces dernières faiblesses : le mouvement imprimé sous l'empire d'Agnès avait achevé son cycle ; ce qui fut fait de 1450 à 1460 était une suite nécessaire de ce qui avait précédé. Mais le caractère du roi et celui de l'homme sont profondément atteints dès qu'Agnès a quitté la scène. Le prince disgracie ou persécute ses meilleurs et ses plus glorieux serviteurs : Jacques Cœur est livré comme une vile pâture aux *vautours* de la cour ; de Brézé, le connétable de Richemont, sont relégués à l'arrière-plan et remplacés par de nouvelles créatures, tels qu'André de Villequier, Louis de Bohême, Antoine d'Aubusson, G. Gonfier, Antoine de Chabannes, etc., courtisans éhontés, ou hommes médiocres. Et la décadence de l'homme suit la décadence du prince : il prend pour maîtresse une femme mariée, qui le trompe, et qui lui fournit des *suppléantes* dans ses honteuses fonctions. Les plaisirs de l'esprit ont fui la cour : l'élégance est remplacée par la corruption. La tache de l'adultère, effacée par l'éclat de la supériorité morale de l'aimable et grande favorite, s'étend et s'aggrave de toutes les souillures. Un *parc-aux-cerfs* est attaché à la cour et en suit tous les mouvements. La honte est sans compensations comme sans limites.

On a lu l'inscription mise sur le mausolée restauré d'Agnès à Loches, où il était dit qu'elle est « la seule maîtresse de nos rois qui ait bien mérité de la patrie en mettant pour prix de ses faveurs l'expulsion des Anglais hors de France », et il a été difficile de s'empêcher de

sourire en lisant ce mot de « faveurs » sur un tombeau. Ce qui est vrai du moins, c'est qu'Agnès Sorel est la seule maîtresse de nos rois qui ait bien mérité de la France, la seule dont la faiblesse ait été rachetée par de grands services rendus. Les autres ont passé comme des fantômes, charmants peut-être, sans rien laisser si ce n'est un parfum poétique dans les airs; quelques-unes même n'apparaissent que comme des ombres sinistres dont l'imagination se détourne aussi bien que la raison. Agnès seule arrête les regards et satisfait tout à la fois l'imagination et la raison. A son nom s'attache un charme poétique sérieux : on plaint sa destinée; on aime sa personne et on l'admire. C'est pour cela qu'elle est restée populaire, et c'est pour cela que notre pensée s'est fixée sur elle avec une prédilection que nous ne nous reprochons pas.

Il n'est pas besoin de faire ressortir la figure d'Agnès par la comparaison ou le contraste : elle se détache assez d'elle-même sur le fond de l'histoire. Nous évoquerons toutefois pour un moment le souvenir d'une femme, maîtresse aussi d'un roi, et d'un roi qui avait avec l'amant d'Agnès plus d'un point de ressemblance, en fait de faiblesses, non pour faire juger de la différence, mais pour ajouter, si besoin était, aux raisons qui nous ont suggéré notre étude. Diderot disait en parlant de madame de Pompadour : « Qu'est-il resté de cette femme célèbre qui nous a épuisés d'hommes et d'argent, laissés sans honneur et sans énergie?... Le traité de Versailles qui durera tant qu'il pourra; *l'Amour* de Bouchardon à Choisy, qu'on admirera à jamais; quelques pierres gravées qui étonneront les antiquaires à venir; un bon petit tableau allégorique de Van Loo qu'on regardera quelquefois; et.... une pincée de cendres! » Soit! Et il y a plus : que l'histoire punisse de son indifférence ou de ses sévérités

les femmes dont on peut parler ainsi; qu'elle réduise leur image en cendres et leur mémoire en fumée, elle en a le droit, et peut-être en le faisant accomplit-elle un devoir; mais elle doit autre chose à celles qui présentent à son tribunal les titres de la maîtresse de Charles VII. Quand on peut dire d'une femme ce qu'a dit M. Michelet d'Agnès Sorel : « Une femme bonne et douce qu'il aima vingt années, fit servir cet amour à l'entourer d'utiles conseils, à lui donner les plus sages ministres, ceux qui devaient guérir la pauvre France, » quand un tel éloge est un écho fidèle, encore affaibli, de la vérité, il est d'une justice rigoureuse de s'en souvenir, de restaurer, de faire revivre et resplendir, autant qu'on le peut, l'image de celle qui l'a mérité.

Château d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne). 1867-68.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

—

INTRODUCTION..... 3

CHAPITRE PREMIER

De l'art et du sentiment du beau au quinzième siècle. — De la statuaire, de la peinture, de la musique et des lettres à cette époque. — Charles d'Orléans — Villon. — De la beauté d'Agnès Sorel. — Témoignages de Jean Chartier, Olivier de la Marche, Pie II, Thomas Basin. — Des diverses images d'Agnès. — Le dessin de M. Niel. — Opinion de M. Vallet de Viriville. — Jean Fouquet et le portrait d'Agnès Sorel. — Les goûts d'Agnès. — Son caractère. — Ses lettres. — Son éducation..... 37

CHAPITRE II

De l'esprit religieux et de l'éducation au quinzième siècle. — De la religion et de son influence. — De l'éducation des filles nobles. — Charlotte de Bourbon; son instruction pour ses filles. — Instructions de Latour-Landry à ses filles. — *Le Ménagier de Paris.* — Les mœurs. — Influence de l'opinion. — Les romans. — Singulières conversations..... 65

CHAPITRE III

De l'éducation d'Agnès Sorel. — Sa famille. — Des théories du moyen âge sur l'amour. — Des croyances populaires sur la virginité. — Du culte de la femme. — Dante. — Pétrarque. — Des cours d'amour. — Les trouvères et les troubadours. — Les romans. — Le code d'amour d'André Chapelain. — *Le Petit Jehan de Saintré*..... 109

CHAPITRE IV

Agnès Sorel à la cour de Lorraine. — Description de cette cour. — Yolande d'Aragon. — Une erreur de M. Michelet. — Isabelle de Lorraine. — Mariage de cette princesse avec l'héritier du duché de Bar, René d'Anjou. — Attachement des Lorrains à la cause française. — Nouvelle erreur de M. Michelet. — Esprit de la noblesse et de la cour de Lorraine. — Guerre de la succession de Lorraine. — Bataille de Bulgnéville. — Captivité de René. — Caractère de ce prince. — Ses idées morales et religieuses. — Réfutation d'une opinion de M. Libert. — Amour de René pour les arts. — Ses poésies. — Son goût pour les fêtes et les tournois. — Départ d'Agnès pour la cour de France..... 145

CHAPITRE V

Époque des relations d'Agnès Sorel et de Charles VII. — Trois systèmes à ce sujet. — Discussion de ces systèmes. — Esquisse rapide du règne de Charles VII jusqu'à la chute de Georges de la Trémouille. — Situation du royaume en 1433. — État de la cour à la même époque. — Georges de la Trémouille. — Regnault de Chartres. — Révolution de palais. — Meurtres de Pierre de Giac et de Beaulieu. — Chute de la Trémouille. — Triomphe de la politique nationale. — Arthur de Richemont, connétable de France..... 189

CHAPITRE VI

Les bords de la Loire. — Les reines de France et les maîtresses des rois de France. — Leurs demeures sur la Loire. — Les résidences d'Agnès Sorel. — Chinon. — La maison Roberdeau. — Les châteaux d'Usage, de Tours. — Le pavillon Bonaventure. — La Herpinière. — Candes. — Le Plessis. — Amboise. — Cheillé. — Le château de Fontenailles. — Loches. — Beaulieu. — Le château de la Guerche. — Mehun-sur-Yèvre. — Les châteaux de Dame et de Bois-Sire-Aimé. — Fromenteau. — Enfance de Charles VII. — Son éducation. — Ses gouverneurs et ses maîtres. — Les seigneurs de Beauvau et de Maillé. — Gérard Machet. — Portrait de Charles VII. — Son portrait du Louvre. — Son caractère d'après les chroniqueurs. — Thomas Basin. — Georges Chastelain. — Erreurs de ce chroniqueur. — Erreurs de M. Vallet de Viriville. — Martial d'Auvergne. — Son panégyrique de Charles VII. — Causes du changement de conduite du roi après la révolution de palais de 1433..... 219

CHAPITRE VII

Vie privée de Charles VII. — Ses maîtresses avant et après Agnès Sorel. — *Jehanne la Louvette* et son père le président Louvet. — Catherine de

'Isle-Bouchard, femme de Giac et de la Trémouille. — Antoinette de Maignelais, dame de Villequier. — Jeanne et Marguerite de Villequier. — Jeanne de Maignelais. — Jeanne et Marguerite Bradefer. — Jeanne de Rosny. — Cotelle de Vaux, dame de Chateaubrun. — Histoire de Blanche de Ribreuve. — Madame des Chaperons. — *Un Parc aux cerfs* au quinzième siècle. — Marie d'Anjou, reine de France. — Son caractère. — Son portrait. — Son influence sur Charles VII. — Véritable caractère et influence d'Yolande d'Aragon. — Des causes de l'influence d'Agnès Sorel..... 249

CHAPITRE VIII

Les calomniateurs et les détracteurs d'Agnès Sorel dans l'histoire et la poésie. — Georges Chastelain. — Jean Chartier, historiographe du roi. — Thomas Basin, évêque de Lisieux. — *Le Bourgeois de Paris.* — Gaguin. — Bussières. — Sauval et Dreux du Radier. — Le Roux de Lincy. — Touchard-Lafosse, *la Loire historique.* — Pierre Clément. — Henri Martin. — Delort. — Des prétendues amours d'Agnès Sorel. — *Les Intrigues galantes de la cour de France.* — Voltaire, *la Pucelle d'Orléans.* — Alexandre Dumas, *Charles VII chez ses grands vassaux*..... 271

CHAPITRE IX

Commencements de la liaison de Charles VII et d'Agnès Sorel. — Récit de leurs amours, d'après Delort. — Témoignage du pape Pie II. — Origine de la société polie. — Le luxe à la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième. — Les costumes. — La toilette. — Les divertissements et les jeux à la cour de Charles VII. — Le ballet des ardents. — Les cartes. — *Le Miroir du mariage*, d'Eustache Deschamps. — La cour amoureuse. — Révolution dans le goût au quinzième siècle. — Les poëtes, les historiens, les artistes de la cour de Charles VII. — Alain Chartier. — Ses frères Jean et Guillaume Chartier. — Bouvier, dit Berry, historiographe. — Clopinel de Mehun. — Blondel. — Milet. — L'édit du 7 juillet 1438 contre la représentation des mystères. — Charles VII et l'imprimerie. — Les arts sous Charles VII. — Le tombeau du duc Jean de Berry à Bourges. — Le château de Mehun-sur-Yèvre. — Les diamants d'Agnès Sorel. — Son costume et sa toilette. — De l'esprit général à la cour de Charles VII. — De la conversation. — *Les Arrêts d'amour*, de Martial d'Auvergne. — *Le Jouvencel* de l'amiral de Bueil. — Une page du *Petit Jehan de Saintré.* — Les petits jeux. — Les rébus. — Les cartes. — Dissertation ingénieuse du père Daniel sur le jeu de piquet. — M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob)..... 311

CHAPITRE X

Le château de Mehun-sur-Yèvre. — Le château de Bois-Sire-Amé. — Agnès Sorel maîtresse en titre du roi. — Quelques détails sur la vie de cour. — Fêtes de Nancy et de Châlons. — Les *Valentins* et les *Valentines.* — Ron-

deaux du roi René. — Tournoi poétique entre le roi René et son cousin Charles d'Orléans. — Le rôle d'Agnès Sorel dans ces fêtes. — Histoire de Jacques de Lalain et de deux grandes dames. — Les amies d'Agnès. — Marguerite d'Écossé, femme du Dauphin. — Ses goûts. — Le baiser d'Alain Chartier. — Mort de la Dauphine. — Marguerite d'Anjou. — Son mariage. — Agnès dame d'honneur de la reine d'Angleterre. — La fille de la Petite reine..... 347

CHAPITRE XI

Les amis d'Agnès Sorel. — La France de 1434 à 1450. — Fécondité de cette période. — Dunois. — Xaintrailles. — La Hire. — Une lettre de Dunois et de Xaintrailles. — Charles d'Anjou. — Bertrand de Beauveau. — Gaspard et Jean Bureau. — Prégent de Coëtivy. — J. de Bueil. — Étienne Chevalier. — Jacques Cœur. — Robert Poitevin. — Pierre de Brézé. — Pèlerinage d'Agnès Sorel à Sainte-Geneviève. — Le dernier service d'Agnès Sorel. — Sa mort. — Son tombeau. — Les poëtes à Jumièges..... 371

CHAPITRE XII

Empoisonnement d'Agnès. — Opinion des chroniqueurs contemporains et des historiens modernes sur ce fait. — Henri Martin. — Michelet. — Vallet de Viriville. — M. Cohen. — Rapports d'Agnès et du Dauphin. — Louis XI et les chanoines de la collégiale de Loches. — Réhabilitation d'Agnès. — Sa postérité. — Conclusions. — Jugement définitif. — L'épitaphe de madame de Pompadour par Diderot. — Épitaphe d'Agnès Sorel par M. Michelet..... 397

FIN DE LA TABLE

PARIS. IMP. L. POUPART-DAVYL, 30, RUE DU BAC.

DC
102
S7

Steenackers, François Frédér
Agnès Sorel

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY